Radio-Télévision/Heures locales

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

SERIALS DIVISION

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14994 – 7 F – – DIMANCHE 11 – LUNDI 12 AVRIL 1993 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



## Déficit démocratique en Tunisie

TUNIS est loin, très loin d'Alger. « Une économie performante, une atmosphère détendue et sereine », plaide le pouvoir en place. Pourtant, quelque deux cents personnalités locales, au nombre desquelles un secrétaire général adjoint de l'Union générale des travailleurs tunisiens et le doyen du conseil de l'Ordre des médecins, se sentent à ce point mal à l'aise dans leur propre pays qu'elles viennent, courageusement, de lancer un appel à « toutes les forces démocratiques » pour lutter contre la « domination du parti-Etat ».

Le coup d'Etat « médical » fomenté contre Habib Bourguiba par Zine El Abidine Ben Ali, le 7 novembre 1987, laissait espérer une décrispation de la vie politique. La montée en puissance de l'islamisme a imposé au nouveau régime d'autres priorités. Après avoir tenté de composer avec eux, le successeur du « Combattant suprême » a engagé contre les « fous d'Allah », sans trop se soucier du respect des droits de l'homme, une lutte sans merci, qui a, aujourd'hui, porté ses fruits. La Tunisie – et ce n'est pas un moindre acquis – ne connaît ni attentats ni violences.

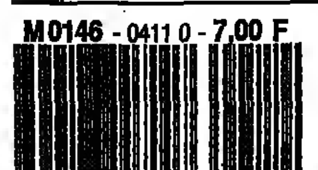
CETTE lutte a mobilisé toutes les énergies du pouvoir, nourri toutes ses peurs, tous ses fantasmes. Et, du coup, la population est restée sur sa faim d'un « changement » si longtemps promis par M. Ben Ali. Le pays demeure sous la domination quelque peu anachronique d'un parti dont le chef de l'Etat assure la présidence. L'existence de sept formations politiques légalement reconnues, de plus de 5 000 associations, et de 120 publications, ne change rien à l'affaire, car les unes et les autres n'ont guère de liberté de manœuvre.

Les démocrates trop vite soupçonnés, pour les besoins de la cause, « d'être en contact avec des puissances étrangères », ou d'être de mèche avec les islamistes, voire bêtement traités de « salonnards aigris », tournent un peu, en Tunisie, comme des lions en cage. Et si leur appel est un signe, il est celui d'un grand désarroi face à une situation de blocage.

M. BEN ALI et les siens n'ignorent rien des sentiments d'une large partie de l'opinion publique, qui dépasse – et de loin – les cercles étroits de l'intelligentsia tunisoise. Ils voudraient donc, réforme du mode de scrutin aidant, faire en sorte que le prochain Parlement, issu des élections législatives du mois de mars 1994, ne soit plus monocolore. Mais, dans l'état de décrépitude dans lequel elles se trouvent, compte tenu de l'omnipotence du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, les formations de l'opposition pourront-elles faire autre chose que de la figuration ?

Même si les islamistes ont été mis au pas, le pouvoir persiste à redouter qu'ils ne fassent feu de tout bois, et surtout du bois démocratique – puisque l'économie est en bonne santé – pour reparaître, un jour, sous de nouveaux habits, sur le devant de la scène. Mauvais prétexte qui risque de condamner la Tunisie à n'être indéfiniment qu'un Etat médiocrement démocratique.

*Lire page 5 l'article de MICHEL DEURÉ*



M 0146 - 0411 0 - 7,00 F

Alors que le général Morillon s'apprêterait à regagner la France

# Les Occidentaux paraissent résignés à une victoire serbe en Bosnie

*Les milieux diplomatiques semblent de plus en plus persuadés que la véritable négociation sur le sort de la Bosnie ne commencera qu'après ce qui paraît inéluctable aux Occidentaux : une victoire serbe. Le chef des forces serbes de Bosnie, le général Mladic, refuse que des « casques bleus » stationnent dans l'enclave musulmane de Srebrenica, dont il a demandé, le 9 avril, la reddition. L'aide humanitaire risque d'être ralentie, les Serbes ayant annoncé un renforcement des contrôles après la découverte de munitions dans un camion de l'ONU. Le général Morillon serait, d'autre part, rappelé en France dès la fin de la semaine prochaine.*

NEW-YORK (Nations unies) et WASHINGTON

*de nos correspondants*

Les débats sur la zone d'exclusion aérienne, le plan de paix et les autres mouvements diplomatiques masquent mal une évolution de plus en plus nette : les Etats-Unis et leurs alliés européens paraissent résignés à une victoire serbe en Bosnie, et se disent impuissants à changer le cours de la guerre sur le terrain.

Telle est l'impression qui ressort des déclarations officielles faites à Washington, des analyses de la presse américaine et d'une série de conversations avec plusieurs diplomates occidentaux à l'ONU, à New-York. Résumée en une phrase, la situation serait la suivante : les milices serbes de Bosnie, puissamment appuyées par la République de Serbie de Slobodan Milosevic, vont gagner la guerre, et la vraie négociation ne commencera qu'après.

A l'exception, importante, des opérations humanitaires, tout le reste relève d'un théâtre d'ombres politico-diplomatique, sans grand rapport avec la réalité. Le président Bill Clinton le reconnaissait lui-même au début de la semaine. A un journaliste qui lui demandait si *« les Serbes n'étaient pas sur le chemin d'obtenir ce qu'ils voulaient »* en Bosnie, le président a répondu avec fatalisme : *« C'est bien ce qui m'inquiète. Vous avez raison. Je ne pourrais mieux dire. »*

Le son de cloche est le même à l'ONU, quand on interroge les diplomates occidentaux. Pour eux, le président Milosevic, dont l'appui aux milices serbes de Bosnie est décisif, a parfaitement compris et exploité la situation.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

*Lire la suite page 3*

Après les trois morts de Paris, Chambéry et Wattrelos

# M. Pasqua sera « impitoyable » avec les policiers fautifs

*Charles Pasqua a affirmé, le 9 avril, qu'il sera « impitoyable » envers les policiers auteurs de « bavures ». Le ministre de l'intérieur a présenté les excuses du gouvernement aux familles des victimes. A Tourcoing, vendredi, des incidents ont éclaté après l'annonce du décès du jeune homme blessé, mercredi, par un policier. Ce décès porte à trois le nombre de victimes de « bavures » mortelles en une semaine (Paris, Chambéry, Wattrelos).*

## La ville inquiète

par Edwy Plenel

Les « bavures » ne sont pas *la* police. Les « casseurs » ne sont pas la banlieue. D'une succession de dramatiques faits divers policiers, on ne saurait déduire un diagnostic.

Pourtant, de même qu'une subite poussée de fièvre révèle les faibles défenses de l'organisme, tout fait divers est gros d'une vérité, comme si dans ce dérèglement soudain de la vie sociale se dévoilaient ses maux cachés, ses inquiétudes étouffées, ses blessures secrètes.

Aucune organisation policière n'ose certes défendre cet inspecteur parisien, qui a confondu garde à vue et exécution sommaire, ni ce sous-brigadier du Nord à la gachette d'autant plus facile que ses rondes de nuit étaient arrosées d'alcool.

*Lire la suite et nos informations page 7*

Les réactions après la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur

# Le retour de l'Etat

par Erik Izraelewicz

Certains, à droite, soupçonnaient Edouard Balladur, partisan du franc fort, de vouloir faire, à Matignon, du *« Bérégovoy sans Bérégovoy »*. L'ex-collaborateur de Georges Pompidou leur avait rétorqué qu'en tout cas, il ne ferait pas du *« Mauroy sans Mauroy »*, de la relance par la consommation à tout va. Aujourd'hui, d'autres aperçoivent dans la politique annoncée par le premier ministre les signes d'un *« Rocard sans Rocard »*, dans sa recherche affichée du consensus social et surtout dans sa volonté de réhabiliter l'Etat.

Pour les chefs d'entreprise, peu importe en définitive ce petit jeu des références politiques. M. Balladur va faire, à Matignon, du Balladur. Il a leur sympathie. Ils lui font très largement confiance. Mais ni la sympathie politique ni la confiance ne suffiront pour provoquer une reprise de l'investissement et la création massive d'emplois.

*Lire la suite page 13*




# La tactique du président

par Thomas Ferenczi

M. Mitterrand ne vit certes pas dans l'euphorie les débuts de la deuxième cohabitation, qui sanctionne une lourde défaite de la gauche, dont il assume, à en croire ses proches, sa part de responsabilité, mais il dit et fait dire que ses relations avec M. Balladur sont, pour le moment, au beau fixe. Si on se défend, à l'Elysée, de toute *« connivence »* avec le premier ministre et si on tient à rappeler que le nouveau gouvernement conduit sa propre politique, on affirme que l'esprit de 1993 n'a rien à voir avec celui de 1986, quand chacun épiait l'autre dans l'espoir de le voir commettre sa première faute.

La cohabitation reste, il est vrai, régie par le principe de la dissuasion entre les deux partenaires, qui savent l'un et l'autre, pour en avoir fait l'expérience, que « l'agresseur » s'exposerait en retour à des représailles dont l'ampleur anéantirait tout gain éventuel.

*Lire la suite page 6*



**Le Monde de l'éducation**

EXCLUSIF

**LE PALMARÈS DES IUT ET DES BTS**

Spécialité par spécialité, établissement par établissement, les résultats obtenus par les instituts universitaires de technologie (IUT) et par les lycées et les écoles qui préparent aux brevets de technicien supérieur (BTS). A lire absolument avant de choisir son établissement.

● **ENQUÊTE : PROFS EN BANLIEUE DES ENSEIGNANTS SE BATTENT CONTRE L'ÉCHEC**

Dans certaines banlieues, les enseignants vivent une épopée quotidienne : violences, cités éclatées, environnement social destructeur. Héros malgré eux, ils sont amenés à faire face, c'est-à-dire à faire travailler leurs élèves. Ainsi, la banlieue est devenue un formidable laboratoire d'innovations qui serviront, demain, dans des quartiers moins difficiles.

● **REPORTAGE : LES LANGUES EN MATERNELLE**

Quelques écoles et quelques régions expérimentent l'enseignement des langues à la maternelle.
Depuis une séance de jeux ou de chansons par semaine jusqu'à un enseignement véritablement bilingue, les initiatives sont multiples, mais le succès n'est pas toujours au rendez-vous.

**NUMÉRO D'AVRIL 1993 - 25 F.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Sang contaminé : le Conseil d'Etat aggrave la responsabilité de l'Etat

Dans un arrêt rendu public vendredi 9 avril, le Conseil d'Etat a estimé que l'Etat devait être déclaré responsable des contaminations par le virus du sida provoquées par des transfusions sanguines pratiquées entre le 22 novembre 1984 et le 20 octobre 1985. Cette décision fait suite aux pourvois en cassation formés par des hémophiles contaminés contre trois décisions rendues en juin dernier par la cour administrative d'appel de Paris. Dans son arrêt, le Conseil d'Etat élargit la période au cours de laquelle l'Etat doit être considéré comme responsable de ce drame et juge qu'une faute simple commise par les services compétents de l'Etat suffit à engager cette responsabilité.

*Lire les articles de FRANCK NOUCHI page 8*

HEURES LOCALES

## Disney à la mode de chez nous

Le parc de loisirs de Marne-la-Vallée doit s'adapter aux goûts des amateurs français et européens.

## Saint-Quentin : les éternels assiégés

Située sur la route des invasions, la capitale économique de l'Aisne n'oublie pas son passé.

*Avec les pages « Régions » et « Ile-de-France », les informations pratiques, les livres, le débat.*

Pages 17 à 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-95-25-99
Télex : 206.806 F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

**Le Monde**
**PUBLICITE** SA

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

**TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

**ABONNEMENTS**
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

| TARIF | FRANCE | SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS | AUTRES PAYS voie normale CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

**Changements d'adresse définitifs ou provisoires** : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

**DURÉE CHOISIE**

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*
PP. Paris RP 301 MON 01

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

# DATES

Il y a cinquante ans

# La découverte du charnier de Katyn

par Stéphane Meyla

LA nuit du 12 au 13 avril 1943, la radio allemande annonce la découverte, dans la forêt de Katyn, près de Smolensk, d'un charnier contenant les corps de plusieurs milliers d'officiers polonais : *« Il a été trouvé un fossé de 28 mètres sur 16 dans lequel étaient empilés en douze couches les cadavres de 3 000 officiers polonais [...] vêtus de leurs uniformes, certains étaient ligotés, tous avaient des blessures par balle dans la nuque. » « Il n'y aura aucune difficulté à identifier ces cadavres,* poursuit le communiqué, *car, grâce à la nature du terrain, ils sont complètement momifiés et les Russes ont laissé sur eux tous leurs papiers personnels. »*

Après deux jours de silence, le 15 avril, Radio-Moscou repousse ces accusations en dénonçant les *« monstrueuses calomnies »* de la propagande allemande et donne sa propre version des faits : ce sont les *« bandits germano-fascistes »* qui auraient assassiné les officiers polonais, tombés entre leurs mains en 1941, alors qu'ils étaient *« affectés à des travaux de construction dans la région de Smolensk »*.

Cette révélation constitue l'épilogue d'une énigme qui obsède depuis près de deux ans les autorités polonaises en exil. Elle est aussi le point de départ d'un mensonge éhonté dans lequel les régimes soviétiques successifs persévéreront pendant un demi-siècle, un mensonge qui ne cessera de peser sur les relations entre Moscou et Varsovie.

Après que l'armée polonaise a été écrasée, début octobre 1939, sous les coups coordonnés de la Wehrmacht et de l'armée rouge, deux cents à deux cent cinquante mille prisonniers de guerre sont déportés en URSS. S'étant appropriée la moitié du territoire de la Pologne d'avant-guerre, l'Union soviétique entreprend de détruire tout ce qui pourrait permettre la restauration d'un Etat polonais : la culture, les élites, la langue. Ce n'est qu'après l'attaque allemande que Staline change son fusil d'épaule : un traité est signé le 30 juillet 1941 avec le gouvernement en exil, qui prévoit la formation d'une armée polonaise sur le territoire soviétique. Mais lorsque le général Anders, libéré peu après d'une prison moscovite, entreprend de mettre sur pied cette armée, il éprouve les plus grandes peines à rassembler les officiers détenus en URSS : sur quelque quinze mille internés dans les camps de Kozelsk, Ostachkov et Starobelsk, quatre cents seulement ont rejoint le général : ceux-là ont été transférés ailleurs au printemps 1940 et ignorent le sort de leurs compagnons de captivité.

Les autorités soviétiques, interrogées, se montrent très évasives, et lorsque le chef du gouvernement en exil à Londres, le général Sikorski, se rend à Moscou, en décembre 1941, pour essayer d'en savoir plus auprès de Staline, celui-ci s'en tire par une boutade : *« Ils ont dû s'évader vers la Mandchourie. »* Mais il promet de donner des *« instructions spéciales aux autorités compétentes »*. Les relations ne cesseront par la suite de se dégrader : les obstacles à la mise sur pied de l'armée polonaise se multiplient, au point que le gouvernement de Londres se résigne à l'évacuer, en août 1940, vers le Proche-Orient.

### Les « collaborateurs polonais de Hitler »

C'est donc dans un contexte passablement tendu entre Polonais et Soviétiques qu'intervient, au printemps 1943, l'annonce de la découverte du charnier. Après avoir brièvement hésité, le gouvernement polonais demande, le 17 avril, une enquête de la Croix-Rouge internationale. Mais il est pris de vitesse par une demande analogue formulée la veille par le gouvernement du III<sup></sup>e Reich. La concomitance crée l'impression fâcheuse d'une action concertée entre Allemands et Polonais et prête le flanc aux anathèmes de la propagande soviétique contre les *« collaborateurs polonais d'Hitler »* Le fond de l'affaire est occulté par la tempête diplomatique qu'elle déclenche : le 23 avril, arguant de l'opposition de l'URSS, la Croix-Rouge rejette la demande polonaise d'enquête. Mais les preuves de la culpabilité soviétique sont si confondantes que les nazis, experts en barbarie autant qu'en propagande, jouent sur le velours. Ils invitent à Katyn une commission internationale d'experts en médecine légale ainsi que des délégués de la Croix-Rouge polonaise. Mis à part ces derniers, seul le professeur Naville, de l'université de Genève, antinazi notoire qui n'a accepté l'offre allemande que sous la pression de milieux politiques suisses choqués du veto soviétique, est ressortissant d'un pays non allié à l'Allemagne. Il déclarera après la guerre avoir pu, comme ses confrères, travailler librement et signé le rapport d'expertises sans la moindre contrainte.

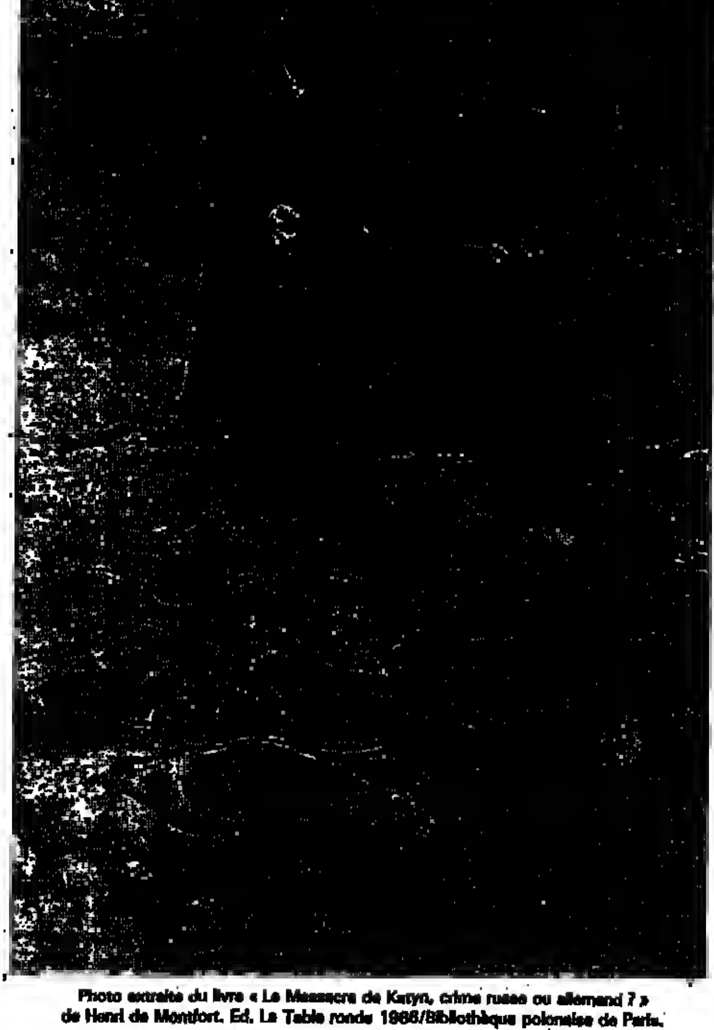


Photo extraite du livre « Le Massacre de Katyn, crime russe ou allemand ? » de Henri de Montfort. Ed. La Table ronde 1966/Bibliothèque polonaise de Paris.

Ce rapport établit que la quasi-totalité des victimes ont été tuées d'une ou de deux balles tirées à bout portant dans la nuque : *« La similitude des blessures démontre l'œuvre de tueurs expérimentés »* La plupart des cadavres ont les mains liées derrière le dos et ont été ensevelis dans les uniformes – d'hiver – qu'ils portaient au moment de leur mort. Mais ils ne portent ni bagues ni montres, bien que les notes retrouvées dans les carnets – qui indiquent des heures exactes – laissent penser qu'ils ont dû conserver leur montre jusqu'au dernier moment. Le journal intime du major Solski s'achève le 9 avril sur ces mots : *« Depuis l'aube, la journée commence singulièrement : départ en fourgon cellulaire, dans de petits compartiments. Horrible ! On nous emmène quelque part en forêt [...] et là une fouille complète. On me retire ma montre, qui indique 8 h 30. On me demande ma bague, on me prend mes roubles, ma ceinture, mon canif... »*.

La commission fait une autre observation : dans certaines fosses sont ensevelis les corps de civils, hommes et femmes, et de militaires, qui reposent là depuis beaucoup plus longtemps. Ils ont été exécutés avec le même angle de tir et le même trou dans la nuque que les officiers polonais. La forêt de Katyn était manifestement un lieu d'exécution de masse, bien avant de servir de sépulture aux officiers polonais.

Une ombre, pourtant, figure au tableau de la propagande nazie : les cartouches et les balles retrouvées sur place sont d'origine allemande. Les Allemands tentent de dissimuler ce fait ou admettent avec embarras que l'Allemagne a dans le passé exporté de grandes quantités de ces munitions.

Dès septembre 1943, après la libération de Smolensk par l'armée rouge, Moscou dépêche à Katyn une *« commission spéciale »* d'enquête, où ne figurent que des Soviétiques. A l'issue de l'audition d'une centaine de témoins, la commission confirme la version initiale : les prisonniers polonais étaient détenus dans trois camps, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Smolensk, que les autorités soviétiques, surprises par l'avance de la Wehrmacht, n'avaient pas eu le temps d'évacuer. Les Allemands les avaient exécutés fin 1941 puis, deux ans plus tard, pressentant un retournement de la situation militaire, avaient imaginé une *« provocation »* pour imputer à l'Union soviétique la responsabilité du massacre : ils avaient ainsi fait exhumer les corps par des prisonniers russes, retirer des documents postérieurs à avril 1940 puis les avaient fait réensevelir.

Fourmillant d'invraisemblances, contredite par les observations des experts, cette thèse se heurte au scepticisme des Polonais, qui continuent de recouper preuves, témoignages et indices et parviennent à reconstituer les faits. Les officiers emmenés en captivité en 1939 avaient été rassemblés dans deux camps ouverts dans des monastères désaffectés : cinq mille à Kozelsk, à 250 kilomètres au sud-est de Smolensk, et quatre mille à Starobelsk, dans l'est de l'Ukraine, près de Vorochilovgrad. Egalement installé dans un monastère, un troisième camp regroupe, sur une île du lac Seliger, près l'Ostachkov, plus de six mille internés, en majorité des sous-officiers, des policiers, des gardes-frontières ainsi que de nombreux civils. Ils y resteront plusieurs mois en *« observation »* et sont même soumis à une campagne de *« rééducation »*. Jusqu'en avril 1940, où soudain, sans explication aucune, ils commencent à être évacués, par groupes de cent à trois cents, vers une destination inconnue : chaque matin, la liste nominative des partants est téléphonée de Moscou, après quoi une demi-heure est laissée à chacun pour rassembler ses effets avant de s'engouffrer dans les fourgons cellulaires. De temps à autre, un contingent est dirigé vers le camp de Pavlichtchev Bor, entre Toula et Smolensk : ces 4 000 hommes, libérés en 1941 après l'accord polono-soviétique, seront les seuls rescapés des trois camps, choisis pour des motifs aujourd'hui encore inexpliqués.

Toute trace de leurs camarades est perdue jusqu'en février 1943, lorsqu'un jeune paysan de la région de Katyn se présente au poste de police allemand. Il a lu, dit-il, dans un journal local qu'un certain général Sikorski recherchait des officiers polonais capturés par les Russes : *« Sikorski cherche ses officiers en Sibérie, et ils sont là, fusillés, à Katyn. »* Il se souvient qu'au mois de mars 1940, des prisonniers avaient été amenés par camions pour creuser des fosses dans la forêt, affectée aux exécutions de la *« Guépéou »* dès après la Révolution d'octobre. Puis, en avril 1940, une noria de fourgons cellulaires du NKVD avait été mise en place entre la gare, toute proche, de Gnezdovo et la forêt de Katyn. Il suffit aux Allemands de se faire conduire sur les lieux pour découvrir, sous de jeunes plants de pins, le charnier.

A l'issue des exhumations et enquêtes, une question lancinante demeure : que sont devenus les quelque dix mille cinq cents prisonniers des camps de Starobelsk et Ostachkov ? Seuls, en effet, ceux de Kozelsk ont été retrouvés à Katyn. Les rumeurs les plus folles circulent alors : les détenus auraient été embarqués à bord de barges coulées dans les eaux glacées de la mer Blanche. Jouant de l'erreur initiale de la propagande allemande, les Soviétiques font croire que la forêt de Katyn contient la totalité des corps de Polonais disparus, se dispensant de la sorte de répondre sur le sort des autres disparus. Et surtout, raison d'Etat oblige, l'affaire est maintenue sous une chape de plomb par les Alliés pour ne resurgir qu'à l'automne 1945, dans l'acte d'accusation introduit devant le tribunal de Nuremberg. Les Soviétiques multiplient avec succès les manœuvres pour faire endosser leur propre version des faits. Curieusement, même le gouvernement, déjà pro-communiste, de Varsovie s'abstiendra de verser l'affaire au dossier, pourtant très nourri, remis au tribunal sur les crimes de guerre nazis. Les juges ne sont manifestement pas convaincus de la culpabilité allemande : le jugement, rendu le 30 septembre 1946, ne comporte aucune mention du massacre de Katyn.

### De Gorbatchev à Eltsine

Le drame continue de hanter les esprits polonais et d'alimenter les investigations. Aux Etats-Unis, notamment, où, à la faveur de la guerre froide, en septembre 1951, le Congrès décide la création d'une commission qui conclut, à l'issue d'une enquête méticuleuse, dans un rapport de plus de deux mille pages, à la culpabilité du NKVD. Ces conclusions sont accueillies par les vociférations de la propagande polonaise, mais en 1956, après l'arrivée au pouvoir de Gomulka, le bruit – tout à fait infondé, semble-t-il – court que Khrouchtchev, alors en pleine déstalinisation, avait proposé à ce dernier, qui aurait décliné l'offre, de reconnaître la responsabilité de Staline. En fait, de part et d'autre, on fait silence sur l'affaire et le nom même de Katyn est banni de toute publication officielle polonaise mais le forfait reste présent dans les mémoires, les conversations privées et les publications des Polonais exilés ou des dissidents.

L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, sa politique de *« transparence »* à partir de 1987, le relâchement de la censure raniment l'espoir de voir Moscou combler les *« taches blanches »* du passé et reconnaître enfin sa responsabilité. Toutes les attentes se portent sur la personne du secrétaire général du PCUS, qui visite la Pologne en juillet 1988, mais elles sont déçues : Mikhaïl Gorbatchev se borne à exhorter les Polonais à la patience, les recherches se poursuivent. Puis les choses se précipitent : en tractations avec Solidarité pour l'exercice du pouvoir, sachant qu'il devra organiser des élections démocratiques et régulières, mis en difficulté par l'intransigeance soviétique, le général Jaruzelski finit par céder. *« Nous pensons,* déclare le 7 mars 1989 le porte-parole du gouvernement, *que tout indique que le crime a été commis par le NKVD stalinien. »* A Moscou, Edouard Chevardnadze, le ministre des affaires étrangères, Faline, le chef du département international du comité central, et Krioutchkov, le chef du KGB, recommandent dans un mémorandum conjoint de révéler la vérité : *« Le coût en serait moindre, en dernière analyse, que le dommage causé par notre propre inaction. »* Ils ne croient pas si bien dire : quelques mois plus tard, à Varsovie, le pouvoir passe aux mains de Solidarité. Ce n'est finalement que le 13 avril 1990 qu'un communiqué de l'agence Tass, alléguant la découverte de nouvelles archives, impute la responsabilité du massacre au NKVD. Peu après, les fosses communes des camps de Starobelsk et d'Ostachkov sont localisées et une enquête est ouverte par le parquet militaire. L'audition de quelques-uns des responsables encore vivants du massacre apporte de nouvelles révélations et des détails glaçants : c'est ainsi que les 6 295 internés d'Ostachkov ont été exécutés de nuit, par contingents de deux cent cinquante, par un trio de tueurs du NKVD. Leur chef, un certain Blokhine, était réputé pour l'uniforme de cuir brun qu'il revêtait avant d'accomplir sa sinistre besogne.

L'affaire connaît un nouveau rebondissement le 14 octobre 1992, lorsqu'un émissaire du président Eltsine arrive à Varsovie et remet au président Walesa un jeu de photocopies où figure la preuve indiscutable de la culpabilité soviétique : une décision, datée du 5 mars 1940 et signée de la main de Staline, du bureau politique, qui ordonne au NKVD de procéder à l'exécution de 25 700 officiers, fonctionnaires et *« éléments contre-révolutionnaires divers »*. C'est le premier document historique attestant la responsabilité directe et personnelle de Staline dans une exécution de masse, même si quelques nostalgiques du stalinisme prétendent, contre toute évidence, qu'il s'agit d'un faux. Y figure également un rapport de 1959 du chef du KGB, Chelepine, à Khrouchtchev, qui révèle que ce sont au total 21 857 Polonais qui ont été exécutés en 1940, bien davantage que la quinzaine de milliers de disparus des trois camps.

C'est donc à un règlement de comptes entre le président russe et son rival Mikhaïl Gorbatchev, accusé d'avoir su la vérité et de l'avoir tue pour ne pas ternir le prestige du parti, que l'on doit le dernier mot sur l'un des plus énormes *« mensonges d'Etat de ce siècle »*.

► *Bibliographie :* Alexandra Kwiatkowski-Viatteau, *Katyn l'armée polonaise assassinée,* Ed. Complexe, 1982 ; Josek Czapski *Souvenirs de Starobielsk,* Ed. Noir sur Blanc, 1987.

*LE MONDE diplomatique*

Avril 1993

• **ÉCONOMIE : Ces « élites » qui règnent sur des masses de chômeurs, par** *Claude Julien.* **– Le GATT c'est « l'Amérique d'abord », par** *Marie-France Toinet.* **– Les ferments corrosifs de la récession, par** *Michel Chossudovsky.* **– « Parler de soi quand on n'est rien », par** *Christian de Brie.* **– La droite française s'apprête à relancer la privatisation, par** *Danièle Gervais.* **– La Banque de France va-t-elle redevenir le « mur d'argent » ?, par** *Serge Halimi.* **– Chaotique interdépendance, par** *Jacques Decornoy.*

• **EUROPE : Intellectuels est-allemands sur la sellette, par** *Brigitte Patzold.* **– La résistance des paysans d'Europe centrale, par** *Marie-Claude Maurel.* **– La CEE est-elle l'avenir de l'Est ?, par** *Marie Lavigne.*

• **AFRIQUE : Au Sénégal, une démocratie sans alternance, par** *Donald B. Cruise O'Brien.* **– Au Rwanda, les massacres ethniques au service de la dictature. – Atouts et failles de l'Erythrée indépendante, par** *Gérard Prunier.*

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

هكذا من الأصل

## La guerre en Bosnie-Herzégovine

# Le chef des forces serbes exige la reddition de Srebrenica

**Les efforts des Nations unies pour assurer une présence permanente de « casques bleus » dans l'enclave musulmane de Srebrenica, assiégée depuis douze mois et sur le point de tomber aux mains des Serbes, n'ont donné, vendredi 9 avril, aucun résultat. Le chef des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, est resté catégoriquement opposé à tout déploiement de « casques bleus » dans cette enclave de l'est de la Bosnie, déclarant : *« Les forces de l'ONU* [FORPRONU] *ne pourront entrer dans Srebrenica qu'en passant sur mon cadavre et ceux de ma famille. »***

BELGRADE

*de notre correspondante*

Lors d'une rencontre organisée vendredi à Belgrade par le président serbe Slobodan Milosevic, les commandants de la FORPRONU, le général suédois Lars-Eric Walhgren (pour l'ensemble de l'ex-Yougoslavie) et le général français Philippe Morillon (pour la Bosnie), ont obtenu que le général Mladic donne son accord à un nouveau cessez-le-feu dans la région de Srebrenica. Alors que les forces serbes bosniaques avaient poursuivi les bombardements contre l'enclave musulmane en dépit d'une trêve entrée en vigueur le 28 mars dernier, le général Mladic a accepté d'ordonner à ses troupes de respecter un cessez-le-feu à partir du samedi 10 avril à 14 heures. Si Serbes et Musulmans respectent l'accord, la FORPRONU devrait organiser lundi 12 avril, à l'aéroport de Sarajevo, une rencontre entre le général Mladic et le commandant de l'armée bosniaque loyale au président Alija Izetbegovic, le général Sefer Halilovic, pour tenter de débloquer la situation à Srebrenica.

Alors que les autorités bosniaques de Sarajevo ont accepté de participer aux négociations de lundi prochain, le général Mladic a expliqué qu'il comptait proposer à la partie musulmane *« un règlement digne et honorable »* pour l'enclave de Srebrenica. Cette proposition ne saurait être autre que la reddition de la ville, puisqu'il entend demander aux combattants musulmans de déposer les armes. *« C'est le meilleur moyen pour eux de survivre, puisqu'ils sont complètement encerclés »*, a tenu à préciser le commandant serbe bosniaque. Et d'ajouter : *« Notre armée a les moyens de prendre la ville, mais il y aura trop de victimes civiles. Ce n'est pas dans notre intérêt de provoquer un bain de sang. »*

### L'ONU « outrepasse son mandat »...

Le général Mladic a, par ailleurs, reproché à l'ONU d'*« outrepasser son mandat »* en cherchant à sauver les Musulmans, qui, selon lui, *« ont été défaits militairement »*. Sa remarque visait en particulier le général Morillon, qui avait, le mois dernier, placé la ville assiégée sous sa protection, en y installant son QG pendant quinze jours. Mais la découverte, jeudi, par les forces serbes, de quarante-huit caisses de munitions de fabrication bosniaque dans le double fond d'un conteneur de farine chargé dans un convoi de l'ONU destiné à la population de Butmir, un faubourg de Sarajevo sous contrôle musulman, n'a fait qu'accroître la hargne des Serbes bosniaques envers le général français. Dans une note de protestation à la FORPRONU, l'état-major des forces serbes de Bosnie accuse les « casques bleus » français, qui contrôlent l'aéroport de Sarajevo – où est entreposée l'aide humanitaire et où sont chargés les convois, – de s'être *« pratiquement rangés du côté des Musulmans »*. Quant au général Morillon, il est aux yeux des Serbes *« l'envoyé personnel d'Alija Izetbegovic et le représentant de la partie musulmane »*. *« Si des incidents de ce type se reproduisent, nous ne nous contenterons pas d'une simple mise en garde »*, a averti le général Mladic.

Cet « incident » risque de ralentir sérieusement la distribution de l'aide humanitaire. Les autorités serbes de Bosnie ont en effet informé la FORPRONU d'un renforcement du contrôle des convois de l'ONU. Selon un responsable du HCR à Belgrade, les Serbes bosniaques auraient proposé d'escorter eux-mêmes les convois d'aide humanitaire à travers les territoires qu'ils contrôlent, en demandant d'être payés pour leurs services. Ils ont également exigé que les soldats serbes chargés des contrôles soient désormais rémunérés par l'ONU. *« Nous fouillerons chaque camion, chaque boîte de conserve s'il le faut, mais nous ne laisserons pas abîmer nos routes par des convois qui apportent la mort pour nos enfants... »*, a encore prévenu le général Mladic.

FLORENCE HARTMANN

# Le général Morillon rentrerait dans quelques jours en France

Le général de corps d'armée Philippe Morillon, qui a été mis par la France à la disposition de l'ONU le 8 mars 1992 et qui commande aujourd'hui les « casques bleus » de Bosnie, pourrait quitter ses fonctions, probablement à la fin de la semaine prochaine, sur une initiative de l'état-major français des armées.

Ce rappel en France du général Morillon est lié, dans l'esprit de la hiérarchie militaire, à la constatation que les missions « onusiennes » sont en passe d'évoluer dans la zone, avec l'instauration prochaine d'une zone d'exclusion aérienne et d'un embargo sur le Danube contre les Serbes.

### Sécurité menacée

Ce changement des missions, qui peuvent présenter un aspect plus offensif que précédemment, crée, sur place, une situation nouvelle pour le commandement. Dans ces circonstances, laisse-t-on entendre dans les états-majors, cette situation nouvelle implique la désignation d'un chef d'un style nouveau.

Il semble, en outre, que des indices sérieux donnent à croire que la sécurité du général Morillon – dont l'attitude est aujourd'hui très critique à l'encontre des Serbes – serait menacée, et que son retour en France est devenu souhaitable.

Dans les états-majors, on considère que le « patron » des « casques bleus » de Bosnie n'a pas démérité après avoir – à la différence des autres militaires français dont le séjour est limité à six mois – accompli l'équivalent de deux mandats de l'ONU en ex-Yougoslavie.

Agé de cinquante-huit ans, Philippe Morillon a été élevé au rang de général de corps d'armée en février dernier, et il pourrait recevoir un poste important au sein du corps blindé mécanisé, dont il est un spécialiste.

JACQUES ISNARD

# Les Occidentaux paraissent résignés

*Suite de la première page*

Dès lors que les Occidentaux – d'abord les Européens, puis les Américains – faisaient clairement savoir qu'ils n'emploieraient jamais la force pour arrêter l'« épuration ethnique » ou pour intimider la République de Serbie, les milices serbes étaient à peu près libres de pousser leur campagne à terme, ou presque, avant de devoir négocier.

C'est ce qui se passe actuellement, explique un diplomate européen : *« Les Serbes sont en train d'achever la création d'une Grande Serbie ; vous allez bientôt entendre parler d'une fédération des Etats serbes* [réunissant les portions de Bosnie sous contrôle serbe avec la République de Serbie] *et alors, alors seulement, ils commenceront la négociation. »* Tel autre représentant occidental ajoutait : *« Les Serbes ne s'arrêteront pas avant d'avoir pris Srebrenica »*, en Bosnie orientale, de manière à pouvoir faire la jonction avec la République de Serbie. D'où les opérations en cours destinées à chasser par la terreur et les bombardements les populations musulmanes de l'est de la Bosnie. Elles y résident depuis cinq cents ans. Si elle réussit, la poussée serbe se traduira par l'une des plus grandes vagues d'« épuration ethnique » depuis le début de la guerre.

### Sentiment d'impuissance

M. Milosevic savait depuis longtemps que les Européens jugeaient impossible – politiquement et matériellement – d'intervenir militairement en Bosnie, sauf à des fins humanitaires. Il a pu avoir des doutes sur les intentions de la nouvelle administration américaine : M. Clinton ne s'était-il pas déclaré prêt, pendant sa campagne électorale, à ordonner des bombardements sur les positions d'artillerie serbes ? Mais, le 9 février, l'administration démocrate exposait sa politique : elle se rangeait aux arguments des Européens, soutenait le plan de Cyrus Vance et David Owen, les deux médiateurs mandatés par la communauté internationale, et, implicitement, l'administration excluait le recours à la force.

L'offensive sur l'est de la Bosnie commençait, accompagnée d'un cortège d'atrocités commises par les Serbes comme les téléspectateurs américains en avaient rarement vues depuis le début de la guerre. Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, pouvait se permettre, quelques semaines plus tard, d'être le seul à refuser le plan de paix proposé par MM. Vance et Owen – et accepté par les deux autres protagonistes, les Musulmans et les Croates. A aucun moment, les Serbes n'ont caché leurs intentions. Le président de la fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), Dobrica Cosic, avait prévenu : *« Un Serbe, quel qu'il soit, qui accepterait le plan Owen-Vance, ne pourra pas rentrer au pays. »*

Dans son intervention du début de la semaine, le président Clinton faisait part d'un sentiment d'impuissance : *« C'est le problème le plus difficile, le plus frustrant auquel nous ayons à faire face dans le monde. »* Au Congrès, nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi l'embargo sur les armes n'est pas levé au profit des Musulmans. Après tout, ce sont eux les victimes des bombardements de milices serbes qui bénéficient, elles, de toute l'artillerie lourde que leur livre l'armée de M. Milosevic. A demi-mot, M. Clinton a incriminé les Européens : *« Dans bien des cas, les Etats-Unis étaient disposés à être plus agressifs que les Européens »*, expliquait-il, évoquant notamment la levée de l'embargo. Mais Britanniques et Français y sont toujours opposés, convaincus qu'une telle mesure signifierait la fin de la mission humanitaire en cours et persuadés qu'elle ferait prendre un tour plus sanglant encore au conflit.

A Washington et à l'ONU, on reconnaît que les Occidentaux se sont mis dans une situation impossible. Si les Serbes de Bosnie refusent toujours de signer le plan Vance-Owen, ils continueront à défier et à humilier les Etats-Unis et les Européens, qui, pour forcer la main des Musulmans et des Croates, s'étaient fait fort d'amener les Serbes à la table de négociation. Mais la situation des Occidentaux ne serait pas meilleure si les Serbes de Bosnie signaient le plan Vance-Owen. Car le président Clinton et les Européens se sont alors engagés à déployer sur le terrain une force conséquente pour faire respecter l'application du plan..., et pas plus les Etats-Unis que les Britanniques ou les Français n'ont envie de se lancer dans pareille aventure militaire.

### « Un cauchemar en perspective »

Le plan prévoit de découper la Bosnie en dix provinces autonomes sous le contrôle d'un Etat central symbolique. La carte envisagée par les deux coprésidents de la conférence de Genève obligerait les Serbes à céder près de la moitié des territoires qu'ils contrôlent actuellement (environ 70 % de la Bosnie) ; le plan leur interdirait, en outre, de s'ériger en entité indépendante et de proclamer leur rattachement à la République de Serbie. *« Dans un monde idéal, c'est un bon plan, qui tient compte de la situation du vainqueur sur le terrain, mais qui lui fait aussi payer un prix »* pour son agression, confiait, pensif, un diplomate européen.

Dans la situation de conflit exacerbé actuelle, c'est, en revanche, un plan-piège qu'il sera très difficile de faire observer tant les protagonistes paraissent vouloir continuer à en découdre. En clair, la force qui devra être déployée – sans doute avec la logistique de l'OTAN – ne sera pas là pour surveiller des lignes d'armistice ; elle sera là pour s'interposer entre des belligérants. Bref, elle pourrait se retrouver au cœur des combats : *« Un cauchemar en perspective »*, selon l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger. D'où des réticences américaines grandissantes.

En dépit de l'engagement du président Clinton, le secrétaire à la défense, Les Aspin, disait, il y a quelques semaines, que la seule signature des belligérants ne suffirait pas pour que les Etats-Unis se lancent dans l'opération. *« Signer* [le document Vance-Owen] *n'est pas ce qui compte,* déclarait M. Aspin ; *il faut que soient respectées les obligations militaires de l'accord, telles qu'un cessez-le-feu dans les soixante-douze heures, la levée du siège de Sarajevo, l'ouverture de tous les camps de prisonniers. »*

Reste la voie d'un renforcement des sanctions à l'encontre de Belgrade pour obliger les Serbes à changer de politique. Là, les Etats-Unis et les Européens se heurtent aux réticences des Russes qui, au Conseil de sécurité, traînent les pieds. La question doit être réexaminée, lundi 12 avril, par le Conseil. Chez les Occidentaux, l'opinion dominante est que les Russes n'opposeront pas leur veto.

Les collaborateurs du président Boris Eltsine chercheront plutôt à gagner du temps, jusqu'au référendum du 25 avril, pour ne pas donner d'arguments à leurs adversaires du Congrès du peuple ; ceux-ci les accusent d'abandonner les Serbes, alliés traditionnels des Russes dans les Balkans. Le gouvernement russe pourra notamment faire valoir que la tournée, cette semaine, du vice-ministre des affaires étrangères, Vitali Tchourkine, a réussi à faire bouger Radovan Karadzic : il vient de dire qu'il était prêt à reprendre les négociations Vance-Owen (*le Monde* du 10 avril).

Mais que d'interminables pourparlers repartent ou que des sanctions, qui n'auront d'effet qu'à long terme, soient décidées, le résultat sera le même. Dans un cas comme dans l'autre, l'offensive serbe risque de se poursuivre, le temps pour les milices et pour M. Milosevic de parfaire leur emprise sur cette Grande Serbie en formation... avant d'accepter enfin de négocier ce qui restera à négocier.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

□ **M. Léotard : il n'est *« pas acceptable »* de mettre en cause la neutralité des « casques bleus ».** – François Léotard a rendu hommage aux « casques bleus », vendredi 9 avril, à Zagreb – où il s'est rendu après avoir passé quelques heures à Sarajevo – et déclaré qu'il n'était *« pas acceptable »* de mettre en cause la neutralité des « casques bleus », après les attaques lancées contre eux à Belgrade par l'état-major des forces serbes de Bosnie à la suite de la découverte de munitions dans un convoi de l'ONU. *« Il est très injuste de mettre en cause la qualité professionnelle et la neutralité des « casques bleus », qu'ils soient français ou d'autres nationalités »*, a dit le ministre de la défense. – *(AFP.)*

# Les entrepôts d'aide humanitaire en Croatie sont quasiment vides

Les entrepôts d'aide humanitaire en Croatie, dont dépend l'approvisionnement de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, sont pratiquement vides, a annoncé, vendredi 9 avril, le porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Peter Kessler. Ce manque de vivres, qui a pris *« des proportions dramatiques »*, est dû notamment à *« une certaine fatigue des pays donateurs »*, a-t-il ajouté.

L'ex-Yougoslavie a besoin de 57 000 tonnes d'aide humanitaire par mois, dont 34 000 tonnes pour la seule Bosnie, a-t-il indiqué. Le HCR manque également de fonds pour l'achat sur place des quotas de vivres prévus par les programmes. M. Kessler a rappelé que le Programme alimentaire mondial (PAM) avait déjà averti, fin mars, que seulement 20 % des besoins alimentaires d'urgence pour la période avril-juin étaient couverts. Le PAM coordonne la collecte des aides alimentaires et leur acheminement dans l'ex-Yougoslavie. La nourriture est ensuite remise au HCR et à d'autres organismes pour sa distribution. – *(AFP.)*

## Naviguant en mer Adriatique

# Le « Droit-de-parole » a diffusé ses premières émissions vers l'ex-Yougoslavie

**Le *Droit-de-parole*, « bateau-radio » financé par la CEE, qui veut, en diffusant des *« programmes objectifs »*, lutter contre la désinformation dans l'ex-Yougoslavie, a commencé, vendredi 9 avril, à émettre – illégalement – dans les eaux internationales de l'Adriatique. Parce que les Etats issus de la Yougoslavie seraient en droit d'arraisonner le navire, l'association française Droit de parole demande à la France de proposer la reconnaissance par l'ONU du *« droit d'ingérence informatif »* dans l'ex-Yougoslavie.**

A BORD DU « DROIT-DE-PAROLE » (Adriatique)

*de notre envoyé spécial*

L'indicatif – deux coups de corne de brume – retentit. *« Slusate Radio-Brod »* (*« Vous écoutez Radio-Bateau. »*) Jeudi 8 avril à 16 h 30, le *Droit-de-parole*, un bateau dont l'ambition est, comme l'écrit Rimbaud dans *le Bateau ivre*, de *« traverser l'orgueil des drapeaux et des flammes »*, vient de commencer à émettre sur les ondes moyennes en langues serbe et croate pour *« contrer la propagande guerrière »* nationaliste *« avec les principes critiques de la démocratie européenne »*, explique Dzevad Sabljakovic.

En fait, un simple essai hors des eaux italiennes, à quelque trente kilomètres du port de Bari, la base logistique de l'expédition. Mais un essai réussi qui relève du miracle technique. Rédacteur en chef de « Radio-Bateau », Dzevad Sabljakovic, un écrivain journaliste qui a claqué la porte de la télévision de Belgrade tombée sous la coupe de Slobodan Milosevic, danse, ivre de joie, sur un air de reggae qui vante l'amour et la paix.

Comme s'ils écoutaient Radio-Londres en d'autres temps, les journalistes se serrent autour du poste installé dans la salle de rédaction. *« Ça marche ! »* Par téléphone satellite, la bonne nouvelle arrive. En Croatie, *« Split nous entend »*, annonce un membre de l'équipe, formée de journalistes dissidents de différentes Républiques de l'ex-Yougoslavie.

### De Belgrade, de Pristina de Zagreb...

Vendredi 9 avril. Le bateau vogue vers son site de diffusion situé près des côtes de l'ex-Yougoslavie mais dans les eaux internationales. L'emplacement exact est gardé secret *« pour des raisons de sécurité »*. En effet, le navire-radio suscite la méfiance des Etats de l'ex-Yougoslavie (*le Monde* du vendredi 9 avril).

Et le bateau viole le droit international, selon le service juridique du Quai d'Orsay, qui a refusé une subvention (1). Le bateau, à qui la France a aussi refusé le droit de battre pavillon tricolore, pourrait même être *« immobilisé, son matériel confisqué par tout Etat où les émissions sont captées »*, selon la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982.

Vendredi, 23 heures. Le *Droit-de-parole* commence à émettre ses programmes. Les correspondants parlent de Pristina (Kosovo), de Belgrade (Serbie), de Sarajevo (Bosnie), de Zagreb (Croatie). Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix, est interviewé depuis les Etats-Unis par satellite. Il raconte aux auditeurs de l'ex-Yougoslavie ce qu'il appelle *« le choc de la désinformation »*. Il demande la levée du siège de Sarajevo, de Srebrenica et exige que les assiégeants soient jugés, car, dit-il, *« c'est un crime contre l'humanité »*.

Le bateau-radio ne serait-il pas un simple « gadget » de la CEE, qui a donné 1 million d'écus, pour masquer son impuissance ? *« Notre point de vue n'est pas loin de cela »*, répond Dzevad Sabljakovic. *« Nous ne serons pas ceux qui aideront à apaiser la conscience »* des institutions et des organisations internationales qui, de plus, n'ont pas aidé des journalistes de la station à sortir de Sarajevo, poursuit le rédacteur en chef. *« La Serbie est sourde, mais les Serbes ne le sont pas. On peut, en apportant des informations, pas des commentaires, infléchir la motivation pour la guerre »*, explique pour sa part un journaliste cinéaste serbe, Lazar Stojanovic.

Bien sûr, le risque de brouillage existe, mais, souligne un technicien, Jean-Pierre Grimaldi, *« les contre-mesures électroniques sont prêtes »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) Selon la convention internationale des télécommunications de 1982, *« il est interdit d'établir et d'exploiter des stations de radiodiffusion à bord de navires ou de tout objet flottant hors des territoires nationaux »*.

## ITALIE

# Un ancien ministre de l'intérieur est soupçonné de collusion avec la Camorra

Les magistrats italiens de Rome et de Milan ont adressé à la Chambre des députés, jeudi 8 et vendredi 9 avril, des demandes de levée d'immunité parlementaire pour quinze personnalités politiques impliquées dans des affaires de corruption parfois compliquées de connexions mafieuses. Outre Bettino Craxi, ancien secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), qui a déjà fait l'objet de deux demandes similaires dans le cadre de l'enquête *« mani pulite »* (mains propres) figurent notamment trois anciens ministres démocrates-chrétiens accusés, eux, de collusion avec le crime organisé.

Les juges souhaitent pouvoir enquêter sur *« l'hypothèse d'un pacte de solidarité mutuelle »* entre Antonio Gava, ancien ministre de l'intérieur, et la Camorra (Mafia napolitaine), contactée pour servir d'intermédiaire dans la libération d'un élu napolitain par les Brigades rouges en 1981. Quant à Ricardo Missasi, ancien ministre de l'éducation, les juges lui reprochent d'avoir constitué à Reggio-de-Calabre un *« comité d'affaires »* en liaison avec la Ndranghetta (Mafia calabraise) L'ancien ministre du trésor Paolo Cirino Pomicino aurait, lui, joué un rôle central dans l'attribution des adjudications à des entreprises liées à la Camorra, pour les travaux de reconstruction après le tremblement de terre de 1980 dans la région de Naples. – *(AFP, Reuter.)*

# EUROPE

ROYAUME-UNI : le « dialogue » avec l'IRA

## *Les illusions perdues du sénateur Gordon Wilson*

LONDRES

*de notre correspondant*

La rencontre s'est déroulée quelque part en Irlande du Nord, dans la soirée du mercredi 7 avril. Pendant deux heures, le sénateur irlandais Gordon Wilson a discuté avec deux représentants de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et, de part et d'autre, cette conversation a été, curieusement, qualifiée d'« *amicale* ». Les motivations du sénateur de Dublin étaient simples : en demandant à être confronté aux « assassins » de sa fille Marie, tuée en 1977, à Enniskillen, en Irlande du Nord, au cours d'un attentat organisé par l'IRA, il voulait convaincre les républicains irlandais de renoncer à cette violence aveugle, à ce terrorisme qui fauche les vies de civils innocents.

Le sénateur est revenu brisé par cette expérience, les mains vides, parce que l'IRA ne veut pas la paix : « *Je suis déçu, je n'ai rien obtenu et, en ce sens, peut-être ai-je été dupé.* » En République d'Irlande comme en Ulster, certains louent son courage et son exemple de « *tolérance chrétienne* », alors que d'autres dénoncent sa naïveté, voire sa complicité dans une opération de propagande de l'IRA. Les unionistes (protestants) sont les plus déchaînés : l'un des responsables du DUP (Parti démocratique unioniste), Peter Robinson, demande même que le sénateur soit interrogé par la police. Ému, proche du désespoir, George Wilson a raconté comment ses interlocuteurs ont opposé leur inébranlable logique politique à sa démarche purement humanitaire : « *Ils m'ont dit qu'ils n'abandonneraient pas la lutte armée, que celle-ci n'était pas leur initiative, mais la réponse à la présence britannique en Irlande du Nord.*

» *Je leur ai parlé longuement, comme le père de Marie Wilson, quelqu'un qui a souffert à cause d'eux. J'ai dit qu'il n'y avait pas d'excuse pour le meurtre de civils innocents. J'étais conscient, et je leur ai dit, qu'ils ne sont pas les seuls à répandre le sang (...). Il m'a semblé que rien de ce que j'ai dit ne les a émus. J'ai insisté :* « Etes-vous en train de me dire qu'en Irlande du Nord nous allons continuer pendant vingt, trente, quarante ans à souffrir comme nous avons souffert ? » *Pratiquement, ont-ils dit, c'est cela. Ils m'ont dit que l'Histoire était de leur côté, et ils ont ajouté :* « Nous ne changerons pas nos idéaux et notre lutte. Nous pensons que nous devons faire et continuer à faire ce que nous faisons. »

L. Z.

# PROCHE-ORIENT

ISRAËL : pour faciliter la reprise des négociations de paix

## Jérusalem est prêt à accepter l'intégration de M. Husseini dans la délégation palestinienne

**Numéro un de l'OLP dans les territoires occupés, parent de Yasser Arafat et ancien détenu des geôles israéliennes, Fayçal Husseini est désormais l'interlocuteur privilégié du gouvernement d'Itzhak Rabin. Après une série de rencontres secrètes, ces dernières semaines, avec le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, dans un hôtel de Jérusalem, l'information selon laquelle l'Etat juif est prêt à accepter son intégration dans la délégation officielle aux négociations israélo-palestiniennes a été confirmée, vendredi 9 avril, de source proche de la présidence du conseil.**

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Le geste du gouvernement israélien à l'égard de M. Husseini vise d'abord à convaincre les Palestiniens de reprendre les négociations, le 20 avril, à Washington, et marque une nouvelle étape dans la reconnaissance progressive, par l'Etat juif, de la représentativité de l'OLP. Il n'est pas encore question, pour M. Rabin, de discuter officiellement et publiquement avec des membres de la direction « extérieure » de la centrale palestinienne. Mais, après la levée, au mois de janvier, de l'interdiction faite aux Israéliens de rencontrer des membres de l'OLP, c'est un nouveau tabou qui est en train de sauter.

De Tunis, où il est allé consulter les autres cadres de l'OLP, M. Husseini a reconnu qu'une proposition en ce sens lui avait bien été faite mais que la centrale, dont il est, depuis la fin de l'an dernier, l'un des tout premiers dirigeants, n'avait pas encore donné son aval. La presse israélienne spécule notamment sur l'embarras de M. Arafat, confronté à une offre qui accroîtrait la notoriété de son cousin et ami, aux dépens de la sienne. Un débat interne est, en outre, ouvert sur le sort de celui qui, jusqu'alors, dirigeait la délégation palestinienne aux discussions de Washington, M. Haider Abdel Chaffi.

Né à Bagdad, il y a cinquante-trois ans, fils d'un légendaire combattant palestinien, Abdel Kader Al Husseini – tué au combat en 1948, – Fayçal Husseini était, jusqu'alors, le président du comité d'orientation des négociateurs palestiniens.

### *Résident de Jérusalem-Est*

Comme l'a reconnu, vendredi, à la radio, M. Pérès, l'intéressé « *est en fait, depuis le début et dans la pratique, le véritable chef des négociateurs palestiniens. Il est constamment invité aux Etats-Unis. Washington discute ouvertement avec lui. Nous ne sommes ni aveugles ni sourds* ».

Personnalité modérée, quoique toujours ferme sur les principes, M. Husseini n'appartient pas seulement à l'une des plus prestigieuses familles arabes de la région, il est aussi résident de Jérusalem-Est et il dispose, à ce titre, d'un certificat de résidence israélien. Cela, autant que son appartenance avérée à une « *organisation terroriste* », nourrit la fureur de la droite et de l'extrême droite israéliennes. « *Autant dire que non seulement nous discutons maintenant directement avec l'OLP mais, en plus, ce gouvernement de bradeurs est prêt à remettre en cause le statut de la capitale d'Israël !* », s'est exclamé Ariel Sharon, un des leaders du Likoud.

### *Le prix d'un « coup de sang »*

M. Husseini, qui est en train de restaurer l'une des nombreuses résidences de sa famille près de Ramallah en Cisjordanie, « *a en fait deux adresses* », a précisé M. Pérès, avant d'ajouter que « *de toute façon, il est ridicule de prétendre que d'accepter un résident de Jérusalem-Est aux négociations change automatiquement le statut de la ville* ». Opposé, entre autres choses, à toute remise en cause du statut de la « *capitale éternelle d'Israël* », le gouvernement nationaliste précédent avait notamment posé trois conditions à sa participation au processus de paix : qu'en soient exclus les Palestiniens de la diaspora, les résidents de la Jérusalem orientale, annexée en 1967, et les membres avérés de l'OLP.

Ces trois conditions, qui prévenaient tout progrès conséquent dans les négociations et interdisaient même que fussent abordées les questions de fond qui nourrissent le conflit israélo-palestinien depuis si longtemps, apparaissent désormais bel et bien caduques.

Ostensiblement soutenu par les Etats-Unis, M. Rabin aurait finalement compris, lors de son voyage à Washington, le mois dernier, qu'après l'expulsion, au mois de décembre, de quelque quatre cents Palestiniens au Liban, sa seule chance de ramener ses interlocuteurs arabes à la table des négociations était d'accepter de payer le prix politique de son « coup de sang ».

Outre l'inclusion de M. Husseini dans la délégation officielle, d'autres gestes lui auraient été arrachés par ses interlocuteurs américains. Entre autres, le retour d'un certain nombre de Palestiniens expulsés, il y a plusieurs années, un allègement des lourdes taxes imposées aux résidents arabes des territoires occupés, et des facilités nouvelles pour ceux qui accepteraient d'y investir. Première réponse : les Palestiniens ont accepté, vendredi, de se rendre, la semaine prochaine, à Washington, à l'invitation des Etats-Unis, pour discuter avec les experts du département d'Etat de leur éventuel retour, le 20 avril, à la table des négociations.

PATRICE CLAUDE

□ **ERRATUM** : une erreur nous a fait écrire, dans *le Monde* du 10 avril, au sujet de l'isolement des territoires occupés par Israël, que 600 000 Palestiniens « *ont* » un emploi en Israël. Il fallait lire que ceux-ci « *dépendent* » de l'emploi d'environ 115 000 Palestiniens en Israël.

IRAK : nouvel incident au-dessus du Kurdistan

## Bagdad dément que des avions américains aient été pris pour cible par la DCA

**Le gouvernement de Bagdad a démenti, vendredi 9 avril, les informations de Washington selon lesquelles quatre avions américains, en mission de routine au-dessus de la zone d'exclusion aérienne, dans le nord de l'Irak, ont été la cible de tirs de DCA. Selon le gouverneur de la province de Ninive, cité par la télévision, « *la défense antiaérienne n'était ni en position de tir ni en état d'alerte* » lors du passage des appareils aux confins du Kurdistan, près du barrage Saddam, non loin de Mossoul.**

NICOSIE

*de notre correspondante au Proche-Orient*

Le Pentagone a annoncé que trois F16 et un F4G avaient été la cible, vendredi, de « *l'artillerie antiaérienne irakienne* » et que les F16 avaient riposté « *en lançant quatre bombes à fragmentation* » sur des batteries de DCA. Le porte-parole du département d'Etat a, de son côté, déclaré que « *ce dernier incident souligne l'inobservation permanente par l'Irak des résolutions de l'ONU et de ses obligations internationales* ». Il a ajouté que « *l'Irak doit comprendre qu'il sera tenu pour seul responsable des sérieuses conséquences* » de son attitude.

Avec ce premier incident depuis l'entrée en fonction du président Bill Clinton, le 20 janvier dernier, Bagdad, qui avait alors décrété un cessez-le-feu unilatéral, cherche manifestement à minimiser les faits et s'est abstenu de désigner clairement les Etats-Unis, se contentant d'affirmer : « *Du moment que les avions américains, britanniques et français sont supposés être les seuls à survoler cette région, ces pays assument la responsabilité de cet acte agressif et provocateur et de ses retombées.* » La télévision irakienne n'a rapporté l'incident qu'en huitième titre de son journal.

Bien que ne reconnaissant pas les deux zones d'exclusion aérienne imposées, dans le nord et le sud de l'Irak, par les alliés occidentaux, Bagdad ne semble donc pas vouloir grossir l'incident et espère sans doute encore un assouplissement de la politique américaine à son égard. Interrogé récemment sur un éventuel changement de la politique de Washington, l'ambassadeur irakien à l'ONU, Nizar Hamdoun, répondait prudemment « *qu'il était encore trop tôt pour porter un jugement* », ajoutant : « *Nous devons leur donner encore plus de temps.* »

### *Le « danger iranien »*

En dépersonnalisant le conflit avec le régime de Saddam Hussein, tout en insistant sur la nécessité pour l'Irak de respecter toutes les résolutions de l'ONU, Washington a maintenu une position très ferme qui ne laisse apparemment aucune marge de manœuvre. Le président Saddam Hussein semble cependant vouloir jouer dans plusieurs directions. Les Irakiens font ainsi miroiter, avec quelques succès, auprès des milieux d'affaires, l'intérêt économique que représenteraient pour les Etats-Unis la reconstruction de l'Irak et le développement de ses champs pétroliers, laissant entendre que les Américains pourraient bénéficier de quelques privilèges.

Les Irakiens soulignent, en outre, l'importance de leur pays face au « *danger iranien* », récemment dénoncé par Washington et son principal allié arabe, l'Egypte. Hosni Moubarak ne vient-il pas de déclarer au *Figaro* que « *face à Téhéran, il n'y a que les Irakiens qui puissent rétablir l'équilibre* » ? Reste qu'après plus de deux ans et demi d'embargo, le pouvoir en place à Bagdad tient bon et que l'opposition, divisée et sans grande influence sur le terrain – à l'exception de celle des Kurdes et de certains groupes chiites, – ne représente pas, pour le moment, une solution alternative. Bagdad entend bien faire valoir tous ces arguments, quitte à attendre encore plusieurs mois pour en cueillir les premiers fruits.

FRANÇOISE CHIPAUX

## EN BREF

□ **CHYPRE : le chef de la communauté chypriote turque « *attristé* » par la mort d'un soldat chypriote grec.** – Rauf Denktash, président de la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN, autoproclamée, reconnue uniquement par Ankara), s'est déclaré « *attristé* » vendredi 9 avril, après la mort d'un soldat chypriote grec tué par une sentinelle turque, jeudi, à Nicosie sur la « *ligne verte* » séparant les deux zones de la ville (*le Monde* du 10 avril), rapporte l'agence chypriote turque TAK. M. Denktash a espéré que la partie chypriote grecque ne dramatisera pas la situation. Près de deux mille étudiants chypriotes grecs ont organisé, vendredi, une manifestation de protestation. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : coups de feu contre un bateau de croisière.** – Alors qu'il avait à son bord 35 touristes allemands, un bateau de croisière naviguant sur le Nil a essuyé, jeudi 8 avril, des tirs d'armes à feu, qui ont brisé plusieurs vitres sans faire de blessés. L'attaque, qui a eu lieu à Koussiya, près d'Assiout, à 320 km au sud du Caire, a été revendiquée par un responsable du mouvement extrémiste musulman Jamaa Islamiya. – *(AP.)*

□ **POLOGNE : un complot contre Lech Walesa déjoué.** – Le bureau polonais des services secrets a affirmé, vendredi 9 avril, avoir « *neutralisé* », la veille, des « *préparatifs* » de complot « *visant à assassiner* » le président Walesa, en promettant d'en communiquer les détails ultérieurement. Selon le journal *Zycie Warszawy*, qui cite des sources proches du bureau, ce complot « *ne semblait pas très sérieux* ». – *(AP.)*

□ **SYRIE : dénonciation de la situation dans les prisons.** – Dans un communiqué rendu public, vendredi 9 avril, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et les comités de défense des libertés publiques démocratiques et des droits de l'homme en Syrie « *s'alarment de la détérioration de la situation des détenus dans les prisons* ». Ils précisent notamment que, « *à la fin de 1992, plusieurs personnes sont décédées du fait des mauvais traitements subis pendant leur détention* », et demandent que les organisations humanitaires aient la possibilité de visiter les prisons « *dans les plus brefs délais* ». – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE

### *Décapités puis crucifiés*

Deux Saoudiens et un Egyptien, condamnés à mort pour viol et meurtres, ont été décapités puis crucifiés et leurs corps exposés en public, vendredi 9 avril, à Hakl, dans le nord-ouest du pays, a annoncé le ministère de l'intérieur. Les trois suppliciés s'étaient introduits dans la demeure d'un Saoudien, l'avaient assassiné ainsi que ses quatre enfants et avaient violé sa femme avant de l'étouffer.

La crucifixion des corps des condamnés à mort est rare, même dans ce pays où sont strictement appliqués les châtiments prévus par la loi islamique. Ces exécutions portent à trente-trois le nombre des personnes décapitées depuis le début de l'année ; dix-huit l'ont été pour trafic de drogue. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

## La justice s'apprêterait à inculper quinze responsables cubains pour trafic de cocaïne

Le ministère public américain s'apprêterait à inculper quinze responsables cubains, dont le frère de Fidel Castro, accusés d'avoir « *facilité le transport et la distribution d'importantes quantités de cocaïne destinées aux Etats-Unis* », a affirmé, dans son édition du jeudi 8 avril, le quotidien *Miami Herald*, qui a eu communication du projet d'acte d'inculpation. Soucieux de rechercher des devises par tous les moyens, les dirigeants cubains, à commencer par Raul Castro, ministre de la défense, auraient fait de Cuba une plaque tournante pour les trafiquants de cocaïne.

Pour demander des inculpations en bonne et due forme à un grand jury, la justice de Miami doit avoir le feu vert de Washington. Le journal croit savoir que cette autorisation pourrait être donnée prochainement. Selon le projet d'inculpation, quinze responsables cubains ont permis au cartel de Medellin (Colombie) de faire transiter par Cuba au moins 7,5 tonnes de cocaïne entre 1980 et 1990.

Les Etats-Unis avaient déjà menacé, à la fin des années 80, de révéler les liens existants entre les trafiquants de drogue et le régime cubain. Prise au sérieux, cette menace aurait amené Fidel Castro à organiser, en 1989, une parodie de procès, à l'issue duquel quatre officiers, dont le général Arnaldo Ochoa, avaient été fusillés. Ils avaient été accusés de trahison et de divers trafics que les plus hautes autorités, dont Raul Castro, ne pouvaient ignorer.

□ **Extradition vers l'Allemagne d'un nazi présumé.** – Le ministère américain de la justice a annoncé, vendredi 9 avril, qu'un homme accusé d'avoir été un nazi, chef de peloton au camp d'extermination de Treblinka pendant la seconde guerre mondiale, avait été extradé vers l'Allemagne. Liudas Kairys, un Lituanien de soixante-douze ans, avait émigré aux Etats-Unis en 1949 et obtenu huit ans plus tard la citoyenneté américaine. Sa véritable identité avait été découverte dans les années 60. – *(Reuter.)*

(Publicité)
Offre d'emploi
ASSISTANCE TECHNIQUE EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE
Service public recherche
CHEF DE PROJET
Expérience approvisionnement et logistique, parlant ALLEMAND et SERBO-CROATE
Envoyer CV par télécopie AVANT LE 14 AVRIL
au : (1) 60-17-86-34.

Le Monde ÉDITIONS
Bernard Féron et Michel Tatu
AU KREMLIN
comme si vous y étiez
En vente en librairie

هكذا من الأصل

# AFRIQUE

## ANGOLA : avant la rencontre d'Abidjan

### L'UNITA propose une « suspension des hostilités »

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi a proposé, vendredi 9 avril, avant la reprise du dialogue avec le gouvernement de Luanda, la *« suspension des hostilités pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire auprès de toutes les populations, sans discrimination politique, ethnique ou raciale »*, conformément au souhait de Margaret Anstee, la représentante de l'ONU en Angola. Dans un communiqué transmis au *Monde* vendredi soir, l'UNITA réaffirme son *« engagement total dans la recherche d'une solution pacifique pour mettre un terme à la guerre »*. Les pourparlers de paix doivent reprendre lundi à Abidjan, sous la présidence de M^me Anstee et en présence d'observateurs de la « troïka » (Etats-Unis, Russie et Portugal) chargée de superviser les accords de paix signés, le 31 mai 1991 au Portugal, par le président Dos Santos et M. Savimbi. Le ministre angolais des affaires étrangères, qui dirigera la délégation gouvernementale, est arrivé dès jeudi en Côte-d'Ivoire. – *(AFP, AP, Reuter).*

## TUNISIE

### Plus de deux cents intellectuels dénoncent le « recul sensible » des libertés

TUNIS

*de notre correspondant*

Quelque deux cents universitaires, enseignants, médecins, avocats et ingénieurs ont lancé un appel aux *« forces démocratiques »* afin de créer *« un espace »* pour un *« débat national global »*. Les signataires de ce texte, rendu public vendredi 9 avril, estiment que *« le changement »* annoncé lors de l'arrivée au pouvoir de M. Ben Ali *« s'est manifesté en fait par un recul sensible »*. Et de citer la persistance d'un Parlement monocolore, les *« graves dérapages dans le domaine des libertés et des droits de l'homme »* et la *« monopolisation »* de l'information.

A leur avis, ce *« recul »* est dû notamment au *« poids des forces opposées au changement »*, à *« l'amplification du souci sécuritaire »* et au *« noyautage des institutions civiles »* qui sont empêchées de *« jouer leur rôle de contre-pouvoir »*. A les en croire, la prolongation de cette situation caractérisée par *« la domination du parti-Etat (...) peut aboutir à des secousses »*. Il s'agit là d'*« un tissu d'allégations mensongères et calomnieuses sans rapport avec la réalité »*, a répliqué, dans une mise au point, le secrétariat d'Etat à l'information. *« Jamais en Tunisie autant que depuis le changement du 7 novembre 1987 les libertés individuelles et collectives n'ont été à ce point respectées et les droits de l'homme aussi garantis*, assure-t-il. *Jamais la prééminence de l'Etat de droit et des institutions ne s'est autant affirmée. »*

Ce n'est pas un hasard, soulignent les autorités, si cet appel est diffusé à un moment *« où l'atmosphère dans le pays est détendue et sereine et où la Ligue tunisienne des droits de l'homme a repris ses activités »* (*le Monde* du 31 mars). Le communiqué dénonce enfin la *« manœuvre politicienne dérisoire »* des signataires de l'appel et les qualifie de *« salonards aigris, déçus d'eux-mêmes »*.

MICHEL DEURE

## MALI

### Démission du gouvernement après les manifestations à Bamako

Le président Alpha Oumar Konaré a annoncé, vendredi soir 9 avril, la démission de son gouvernement, quatre jours après les violents incidents qui ont eu lieu à Bamako – plusieurs centaines d'étudiants avaient saccagé des édifices publics. M. Konaré a rendu hommage au premier ministre, Younoussi Touré, *« un homme intègre »*, a-t-il dit, et aux dix-huit ministres en poste depuis le 9 juin 1992, au lendemain de son investiture à la présidence de la République.

Une personne avait été tuée et quarante-cinq autres blessées, lundi, à Bamako, lors des incendies de l'Assemblée nationale et de plusieurs ministères, allumés par des étudiants et lycéens qui réclamaient l'augmentation de leurs bourses (*le Monde* du 7 avril). Le président Konaré a annoncé que *« des mesures seraient prises dans les prochaines heures pour mettre fin à l'agitation »*, estimant que les émeutes marquaient plus *« une protestation politique »* que des revendications d'ordre matériel. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : tirs sur une ambulance.** – Un groupe armé a attaqué, à Thénia, à 50 kilomètres à l'est d'Alger, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 avril, une ambulance de la protection civile. Quatre personnes qui se trouvaient à son bord, dont un malade, ont été légèrement blessés. C'est le premier incident de ce genre depuis l'instauration de l'état d'urgence, il y a quinze mois. – *(AFP.)*

□ **Libération du directeur du quotidien « Alger-républicain ».** – Le directeur général du quotidien *Alger républicain* (gauche indépendante), Abdelhamid Benzine, a été libéré, mercredi 7 avril, après quelques heures de détention, a indiqué, jeudi, l'agence nationale APS en citant le ministère de l'intérieur algérien. *Alger républicain* a confirmé cette libération en indiquant que M. Benzine devait de nouveau comparaître samedi devant le juge d'instruction, à la suite d'un éditorial paru dans l'édition du 28 mars d'*Alger-républicain*, dans lequel l'auteur estimait *« suspects »* certains verdicts rendus à l'égard de militants islamistes (*le Monde* du 9 avril).

□ **SÉNÉGAL : un dirigeant indépendantiste appelle au cessez-le-feu en Casamance.** – L'abbé Augustin Diamacoune Senghor, l'un des chefs de file du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC-séparatiste), a appelé, jeudi soir 8 avril, *« tous les belligérants à déposer les armes et à observer un cessez-le-feu à partir du samedi 10 avril »*. Ce prêtre, qui a déjà passé cinq années en prison, est rentré, en mars, d'un exil de sept mois en Guinée-Bissau. Depuis cette date, plus de 500 personnes ont été tuées au cours d'affrontements entre le MFDC et l'armée sénégalaise. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : un ancien président à la tête du Conseil supérieur de transition.** – Lol Mahamat Choua a été élu, jeudi soir 8 avril, président du Conseil supérieur de transition (CST, Parlement) à N'Djamena. Ancien président du Tchad du 29 avril au 29 août 1979, pendant la première guerre civile, plusieurs fois ministre, Lol Mahamat Choua a été maire de la capitale, avant d'être relevé de ses fonctions par le président Idriss Déby en août dernier. Il est à la tête du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP, membre d'une coalition de quatorze partis d'opposition). – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : le maréchal Mobutu dénonce l'attitude de la CEE.** – Le président zaïrois Mobutu Sese Seko a vivement critiqué, vendredi 9 avril, la Belgique et les autres membres de la CEE pour avoir refusé de reconnaître le gouvernement de Faustin Birindwa, le premier ministre qu'il a désigné unilatéralement (*le Monde* du 9 avril). Dans une déclaration radiodiffusée, le président zaïrois a estimé que la Belgique cherchait à *« impliquer les autres Etats de la CEE dans son jeu satanique »*. De son côté, Etienne Tshisekedi, premier ministre soutenu par l'opposition et démis par M. Mobutu, le 6 février, a constitué, le même jour, son propre gouvernement par décret. – *(AFP, Reuter.)*

## LOIN DES CAPITALES

### Ruhengeri : le Rwanda en fuite

RUHENGERI

*de notre envoyé spécial*

RUHENGERI s'est éloignée de Kigali. Non pas que le petit Rwanda, comme par magie, se soit subitement étiré, mais la magnifique route asphaltée, qui relie les deux villes distantes d'une centaine de kilomètres, n'est plus utilisable. Pour cause de guerre. Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), lancés dans une entreprise militaire de reconquête d'un pouvoir perdu en 1959 par la minorité tutsie, contrôlent de nombreux axes routiers, au nord, à l'est et à l'ouest de la capitale.

La prudence commande donc de circuler à l'abri des collines. Il faut maintenant une demi-journée de pistes poussiéreuses pour rejoindre Ruhengeri et la verdoyante région des volcans Birunga, là où le Rwanda, le Zaïre et l'Ouganda se touchent. La piste rouge déroule ses lacets au flanc de la colline, plonge soudainement vers le fond d'une vallée, coupe un cours d'eau au débit hésitant, et part à l'assaut d'une autre colline. Pas un arpent de terre n'est laissé à l'abandon. Les parcelles cultivées couvrent les reliefs d'un patchwork aux teintes pastel. Les paysans s'accrochent aux pentes abruptes, comme des alpinistes en rappel, pour travailler la terre.

Le pays est plus petit que la Belgique. Le taux d'expansion démographique est galopant, et avec sept millions et demi d'habitants sa densité de population est la plus importante d'Afrique et la seconde dans le monde, après le Bangladesh. Il n'y a pas suffisamment de terres pour tout le monde, et souvent les familles survivent sur de minuscules surfaces qu'elles surexploitent au risque d'épuiser le sol et de perturber l'écosystème.

Contrairement à ce qui se passe ailleurs en Afrique, les Rwandais ne sont pas sensibles aux lumières des villes. Plus de 95 % d'entre eux vivent dans les campagnes. Enfin, là où la guerre civile n'est pas arrivée. Car au fil de leurs invasions successives, à partir de l'Ouganda voisin, les rebelles du FPR ont chassé devant eux des populations traumatisées.

Trois cent cinquante mille Rwandais vivaient dans des conditions précaires, dans des camps de *« déplacés »*, depuis l'attaque d'octobre 1990. De nouveau chassés le 8 février, ils sont venus grossir les rangs d'une autre génération de fuyards. Ils sont maintenant près d'un million – un Rwandais sur huit – à avoir choisi la fuite pour conserver la vie. Tous ceux qui ont abandonné la bande frontalière jouxtant l'Ouganda s'entassent dans des dizaines de camps disséminés près des villes et des routes qui les relient.

Ruhengeri est vide. Les habitants ont fui, lorsque le FPR a voulu conquérir la ville. La tentative a bien failli réussir. Les rebelles sont entrés dans l'agglomération et l'ont occupée pendant quelques heures, avant que les troupes gouvernementales ne la reprennent, conseillées – voire aidées, comme l'affirment certains – par les militaires français. Mais ce que les rebelles n'ont pas eu le temps de




faire, les soldats de Kigali s'en sont chargés, consciencieusement.

Le quartier commerçant est dévasté. Les rideaux de fer sont enfoncés, les grilles arrachées, les vitrines brisées. Les boutiques ont été pillées. Tout a disparu. Les trottoirs sont jonchés de verre brisé et de détritus. L'avenue à quatre voies, coupée d'un terre-plein central, qui plonge au cœur de la ville, a piètre allure.

Dans leur furie, les soldats sacrilèges ont été jusqu'à cribler de balles le portail métallique de l'évêché pour vérifier qu'aucun ennemi n'y avait cherché refuge. *« Ce fut un déluge de feu. La terre tremblait sous les obus »*, se souvient l'évêque de la deuxième ville du pays, un vieil homme grand et digne, en évoquant la bataille. Devant la menace, *« le gouvernement a recruté sans discernement pour constituer une armée de va-nu-pieds* qu'*il n'est pas en mesure de payer »*, explique un vieux missionnaire en affirmant que bien souvent *« les soldats ne reçoivent pour solde* qu'*un peu de viande et deux cannettes de bière par jour »*.

#### Même les gorilles ?

La ville, pour ceux qui la connaissent bien, n'a jamais eu d'attrait particulier. Mais elle est au pied du Parc national des volcans et se montrait hospitalière aux touristes attirés par les derniers gorilles des montagnes chers à Dian Fossey, cette scientifique américaine qui paya de sa vie l'amour qu'elle portait aux grands singes. Le centre d'observation qu'elle avait monté de toutes pièces est abandonné.

Dian Doran et son équipe de chercheurs qui poursuivaient les travaux de Dian Fossey ont été contraints de quitter les lieux par la piétaille du FPR qui contrôle maintenant la région. Certaines mauvaises langues prétendent que les gorilles eux-mêmes ont préféré fuir au Zaïre voisin plutôt que de tomber sous le joug des rebelles.

Toutes les populations qui vivaient entre Ruhengeri et la frontière ougandaise se sont repliées au sud de la ville. Cyabingo, une commune de 57 000 habitants, a accueilli 83 000 personnes. Les collines environnantes sont constellées de huttes sommaires dont les plus *« confortables »* sont recouvertes d'une bâche en plastique blanc, signalant d'anciennes personnes déplacées qui ont pu fuir avec leur abri. Les autres survivent sous d'épais entrelacs de feuilles d'eucalyptus, dans des conditions extrêmement rudes, alors que la saison des pluies vient de commencer.

*« Nous manquons de tout »*, explique, avec un soupir d'impuissance, Jean-Damascène Nkiranuye, le *« bourgmestre »* de Cyabingo, un homme jeune et dévoué. *« Nous leur avons ouvert toutes les écoles et les bâtiments administratifs, ils sont plusieurs dizaines par pièce, mais ce qui manque le plus cruellement, c'est la nourriture »*, déplore-t-il. Un peu plus à l'ouest, sur la commune de Mukingo, 130 000 personnes déplacées sont venues grossir une population déjà forte de 60 000 âmes. Les autorités sont dépassées. *« Nous ne pouvons leur donner que deux kilogrammes de maïs par personne, chaque semaine, c'est loin d'être suffisant ! »*, regrette le curé de la paroisse de Busogo, en poussant la porte de son église en pierres grises où 1 500 personnes s'entassent chaque nuit.

Neuf cent mille personnes déplacées – c'est le chiffre officiel – vivent dans un dénuement total, depuis le début février. La plupart d'entre elles ont tout perdu. Les familles ont été décimées par les rebelles. Meurtres, viols, massacres collectifs : les récits sont éloquents qui soulignent la cruauté des soldats du FPR et expliquent l'exode massif des paysans.

Tous attendent maintenant des garanties de Kigali pour retourner sur leurs terres. Le temps des semailles est venu avec la saison des pluies. S'ils ne plantent pas rapidement, ils n'auront pas de récolte en septembre et le pays entier sombrera dans la dépendance alimentaire. Plus encore que les citadins, ils sont suspendus aux progrès des négociations d'Arusha (dans le nord-est de la Tanzanie) où les « politiques » des deux camps discutent de paix et jouent leur avenir.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

# ASIE

## Cambodge : « Nous avons tous peur »

*Face aux massacres effectués par les Khmers rouges aux exactions policières et à l'hostilité ambiante de nombreux Vietnamiens plient bagage*

PHNOM-PENH

*de notre envoyé spécial*

Que faire ? Le vieux Tuan – à soixante-cinq ans, il est le patriarche de la famille – a déjà pris quelques dispositions. Au lendemain des attentats antivietnamiens à Phnom-Penh le 29 mars (2 morts et 29 blessés), il a renvoyé au Vietnam son fils aîné et sa bru, sans travail, ainsi que leurs deux enfants. Puis, il a demandé à sa femme de raccompagner au pays la cadette, vendeuse ambulante de sandwichs, et l'avant-dernier, aveugle. Il n'a gardé auprès de lui que Tien, le deuxième, qui tient une buvette le soir avec l'aide de sa femme pendant que le grand-père garde leur nourrisson, et le dernier, Tan, un adolescent qui est apprenti-bijoutier.

Mais le vieux Tuan ne veut pas partir. *« Mes parents sont enterrés ici. Sous les Khmers rouges, j'ai déjà dû passer plusieurs années au Vietnam. Je ne me suis jamais habitué et, maintenant, je suis trop vieux pour recommencer »*, dit-il. Il ne veut pas, non plus, abandonner le logement familial, une sombre arrière-boutique dont il est propriétaire. *« Nous avons tous peur. Si les choses tournent encore plus mal, je partirai avec ma femme, ma fille et Tan. Mais les vieux resteront »*, dit Tien.

La forte communauté vietnamienne de Phnom-Penh ne verse pas dans la panique, mais les pêcheurs du « Grand Lac », le Tonlé-Sap, déjà victimes de quatre massacres attribués aux Khmers rouges en l'espace de six mois, ne sont plus les seuls à fuir le Cambodge. Tandis que leurs bateaux, attachés les uns aux autres, descendent le Bassac, les navettes fluviales entre Phnom-Penh et la frontière vietnamienne font le plein. En outre, des dizaines de motos-taxis véhiculent chaque matin des clients sur la très mauvaise route qui longe le Bassac. Il faut trois heures et une dizaine de dollars pour faire ce trajet.

Trung, un cafetier dont la terrasse était animée jusqu'à 22 heures avant les attentats, a, lui aussi, pris des dispositions. Sa femme vient de ramener au Vietnam leurs deux garçonnets. Il ne diffuse plus, sur son grand écran vidéo, de films doublés en vietnamien. Pour éviter toute provocation et, surtout, pour attirer une clientèle cambodgienne, ses films sont désormais doublés en khmer. En outre, il a supprimé les séances du soir, moment le plus propice aux attentats. A la tombée de la nuit, il tire les grilles de son café. *« Les affaires vont mal »*, dit-il.

### Pas de cadeaux

La communauté vietnamienne des pêcheurs du Tonlé-Sap comptait entre quinze et vingt mille âmes. Ceux-là, installés dans des villages lacustres mobiles, sont partis ou sont sur le départ. Les patrouilles fluviales de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge, les accompagnent, histoire de dissuader d'éventuelles embuscades khmères rouges et de réelles extorsions de fonds et de biens par les forces du régime de Phnom-Penh. Des Vietnamiens quittent également des villes comme Kompong-Chhnang et Kompong-Cham. A Phnom-Penh, les premiers à partir sont les chômeurs, les bras inutiles et les enfants. Mais l'insécurité et la violence provoquent un très net ralentissement des affaires, dont pâtissent, en priorité, les travailleurs immigrés vietnamiens.

Des chantiers financés par des Chinois d'outre-mer ou des Thaïlandais – construction d'hôtels ou de restaurants – ont été suspendus dans l'attente de jours meilleurs. Les Vietnamiens ont du mal à retrouver de l'embauche. Sur la digue du Tuol-Kork, le quartier chaud où l'un des attentats a été perpétré, deux maisons de passe sur trois sont fermées. Dans ce quartier si fréquenté de nuit, les gens se terrent chez eux dès 20 heures.

Les prostituées vietnamiennes sont de moins en moins nombreuses et les petits commerçants vietnamiens, faute de clientèle, sont également forcés de s'en aller. *« Si je pouvais gagner un peu d'argent, je resterais, mais j'ai perdu tous mes clients et je suis sans le sou »*, explique la mère Tri, marchande de soupes qui tente de brader ses quelques biens avant de partir en compagnie de son cadet. Elle a déjà renvoyé au Vietnam l'aînée, une jeune prostituée.

Les Vietnamiens du Cambodge écoutent les bulletins d'information que diffuse trois fois par jour, dans leur langue, la BBC. Voilà quelques semaines encore, ils étaient convaincus qu'ils pourraient rester au Cambodge, sans trop de risques, jusqu'aux élections prévues du 23 au 28 mai. Or, à l'instar des Khmers rouges, qui dénoncent le scrutin, la plupart des partis politiques réclament leur expulsion, et les Vietnamiens pensent qu'il y a un risque que l'Assemblée élue se prononce très rapidement pour leur rapatriement. Car les événements se sont précipités. La campagne menée par les Khmers rouges, marquée par plusieurs massacres, a encouragé un mouvement d'hostilité ouverte à l'égard des Vietnamiens. Même dans leur vie quotidienne, ces derniers se sentent beaucoup plus vulnérables. La police et les militaires du régime de Phnom-Penh en profitent pour leur extorquer davantage d'argent.

Et puis, le souvenir des pogroms des années 70, perpétrés tout autant par les soldats de Lon Nol que par les Khmers rouges, réveille bien des hantises. Les plus alarmés sont encore les vieux comme Tuan, dont les familles sont installées au Cambodge depuis deux ou trois générations, qui n'ont plus d'attaches au Vietnam et qui ont compris qu'on ne leur fera pas plus de cadeaux qu'aux autres.

*« On ne peut se décider qu'en fonction des événements »*, résume Tuan, dont l'anxiété est évidente. M^me Thi, qui tenait un café-terrasse près du marché central, n'a pas d'état d'âme. Elle a vendu son affaire, à bas prix, et rapatrié son mari, son fils et ses deux serviteurs. Ses successeurs sont un couple de Cambodgiens qui parlent le vietnamien. Ils espèrent ainsi garder leur clientèle de Vietnamiens, encore nombreux dans le quartier. Mais ces derniers doivent s'accommoder, en prenant leur café, de romances khmères. Plus personne n'ose diffuser de la musique vietnamienne.

JEAN-CLAUDE POMONTI

## CORÉE DU NORD

### Le maréchal Kim Il-sung a transmis ses pouvoirs militaires à son fils Kim Jong-il

TOKYO

*de notre correspondant*

L'élection, vendredi 9 avril, de Kim Jong-il, fils et héritier du président Kim Il-sung, à la présidence de la Commission de la défense nationale, en remplacement de son père, est interprétée par les observateurs des affaires nord-coréennes à Séoul comme le signe que la phase finale du transfert dynastique de pouvoir est achevée (*le Monde* du 10 avril). Contrôlant déjà l'appareil du PC et le gouvernement, Kim Jong-il, âgé de cinquante et un ans, dispose désormais des pleins pouvoirs sur l'armée.

A la faveur d'une révision partielle de la Constitution en avril 1992, l'Assemblée avait investi le président de la Commission d'une pleine autorité sur l'armée. Premier vice-président de cette instance depuis 1990, il fut par la suite nommé commandant suprême de l'armée en décembre 1991 puis maréchal en avril 1992. C'est désormais le ministre de la défense, O Jin-u, qui occupe le poste de premier vice-président. Kim Jong-il, notent cependant les observateurs, ne serait pas populaire dans les rangs de l'armée : sans expérience militaire, il ne bénéficie pas de l'aura de son père, qui, selon l'hagiographie officielle, fut le grand héros de la lutte pour l'indépendance nationale, ce qui le rend *« invulnérable »*.

Sur le plan diplomatique, la Corée du Nord a annoncé qu'elle ne participerait pas à la conférence sur le désarmement qui se tiendra à Kyoto le 13 avril. En revanche, Séoul, soucieuse d'aider le régime nordiste à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est placé en dénonçant, le 12 mars dernier, le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), s'apprêterait à proposer une réduction des manœuvres militaires annuelles américano-sud-coréennes « Team Spirit » et un accroissement de la coopération inter-coréenne en échange d'un assouplissement de la position de Pyongyang.

PHILIPPE PONS

# POLITIQUE

L'invitant à lui remettre un premier rapport *« d'ici deux semaines »*

## M. Balladur demande à la commission d'évaluation une « photographie de l'état de la France »

**Le premier ministre a installé officiellement, vendredi 9 avril, la commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France. Il en avait annoncé la création dès le premier conseil des ministres de son gouvernement, le 2 avril, précisant que sa présidence serait confiée à Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes. Dans son discours devant l'Assemblée nationale, M. Balladur, faisant allusion à la commission du bilan créée par la gauche au lendemain de sa victoire de 1981, qui était présidée par François Bloch-Lainé, avait déclaré : *« Il ne s'agit pas, comme d'autres l'ont fait en leur temps, de trouver dans ce bilan des arguments de polémique, mais d'asseoir sur ses constatations la nouvelle politique que le pays appelle de ses vœux. »***

La composition de cette commission a été vite établie. Elle comprend, en plus de son président, douze membres. Si certains d'entre eux sont des personnalités sans allégeance partisane connue, force est de constater que les hauts fonctionnaires ayant travaillé dans des cabinets de ministre de droite y sont nombreux : six sur treize. Il faut noter aussi que deux de ses membres sont des proches de Raymond Barre.

En installant cette commission, le premier ministre lui a demandé de rendre *« d'ici deux semaines »* un premier rapport sur l'état *« des comptes publics, budgétaires et sociaux »*, avant de rendre un rapport définitif et plus large *« pour la fin du mois de mai »*. Il a expliqué à la presse, après cette réunion : *« Il faut savoir sur quoi asseoir notre action. Ce n'est pas une affaire d'héritage. Je ne veux pas de polémique, car j'ai autre chose à faire »*, précisant qu'il a besoin d'*« éléments aussi incontestables que possible »* pour élaborer le collectif budgétaire *« sur des bases qui ne soient pas entachées de suspicion »*. M. Balladur a assuré qu'il n'exercerait *« aucune influence »* sur les membres de la commission qui sont *« libres »*.

*« Le nouveau gouvernement souhaite que les Français disposent d'une photographie de l'état de la France et de sa situation économique, sociale et financière »*, a expliqué le premier ministre, ajoutant qu'à ses yeux *« ce constat doit constituer une référence pour l'opinion publique et un point de départ pour l'action gouvernementale »*. Il a précisé que les *« indications »* données par cette commission devant servir pour des propositions *« à court et à moyen terme »*, *« le diagnostic ne doit pas être cantonné aux seuls éléments financiers »*, mais doit, en plus de la connaissance de *« la situation économique instantanée et des perspectives à court terme »*, des comptes de l'Etat et des comptes sociaux, consister en l'établissement d'un état des lieux des *« grandes fonctions collectives »* telles que la protection sociale, l'éducation, la *« situation de l'appareil judiciaire »*, la *« sécurité intérieure et extérieure »* ou l'immigration.

Th. B.

## Treize membres

La commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France mise en place par M. Balladur comprend, outre son président, M. Jean Raynaud, douze personnalités.

■ **Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes**

[Né le 27 mai 1925 à Vichy (Allier), Jean Raynaud est docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. A sa sortie de l'ENA il est affecté à la Cour des comptes. En 1957 il est conseiller technique au cabinet de Gilbert Jules, ministre, radical, de l'intérieur. En 1960, il occupe la même fonction auprès d'Antoine Pinay puis de Wilfrid Baumgartner. De mars 1963 à septembre 1970, M. Raynaud est directeur de l'équipement scolaire universitaire et sportif. En 1970, il était devenu directeur général de l'office français des techniques modernes d'éducation au ministère de l'éducation. Retourné à la Cour des comptes en 1976, il est resté dans cette institution où il a présidé la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais de 1982 à 1986, avant d'être nommé procureur général par le gouvernement de Jacques Chirac.]

■ **Jacques Barel, ancien préfet de région**

[Né le 18 janvier 1938 à Marseille, Jacques Barel est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble. A sa sortie de l'ENA, il intègre le corps préfectoral. Il est successivement en poste à Châlon-sur-Marne, à Nantes, à Redon, à la préfecture de police de Paris. Il est aussi secrétaire général de l'Hérault en 1978 et des Bouches-du-Rhône en 1982, préfet de Haute-Corse en 1983, des Hauts-de-Seine en 1987, avant d'être nommé préfet de la région Alsace en août 1989. En octobre 1992 il est placé hors cadre, avant d'être nommé conseiller à la Cour des comptes.]

■ **Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris**

[Né le 11 juin 1934 à Ajaccio, Jean-Claude Casanova est docteur en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé des facultés de droit et de sciences économiques. Il a enseigné à Nancy, à Nanterre et, depuis 1969, il est professeur à l'IEP de Paris. M. Casanova a aussi été membre des cabinets de Jean-Marcel Jeanneney, ministre de l'industrie de 1959 à 1961, et de Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale de 1972 à 1974, avant d'être conseiller pour l'éducation auprès de Raymond Barre, premier ministre. Fondateur et directeur de la revue *Commentaire*, M. Casanova est aussi éditorialiste à *l'Express*.]

■ **Marguerite Gentzbittel, proviseur de lycée**

[Née le 28 juin 1935 à Belfort, Marguerite Gentzbittel est agrégée d'anglais. Professeur à Mulhouse, puis proviseur de lycée à Nevers, elle occupe ce poste depuis 1978 au lycée Fénelon à Paris.]

■ **Lucien Israël, professeur de médecine**

[Né le 14 avril 1926 à Paris, Lucien Israël est docteur en médecine, agrégé de pneumologie. D'abord chef de service à l'hôpital Lariboisière de Paris, il occupe actuellement la même fonction à l'hôpital Avicenne de Bobigny. Depuis 1973, il est professeur à la faculté de médecine de Paris et, depuis 1983, titulaire de la chaire de cancérologie de Paris-XIII. Il est membre fondateur de la Société internationale pour l'étude du cancer du poumon.]

■ **Pierre Laurent, président du conseil de la concurrence**

[Né le 27 octobre 1919 à Paris, Pierre Laurent est docteur en droit et diplômé de l'école libre des sciences politiques. En 1954, il est membre du cabinet du général Koenig, ministre de la défense nationale, et en 1955 directeur de cabinet de Gilbert Grandval, résident général de France au Maroc. De février 1957 à février 1963, M. Laurent est directeur général du travail et de la main-d'œuvre. En octobre 1963, il devient secrétaire général du ministère de l'éducation, poste nouvellement créé. De 1969 à 1974, M. Laurent est directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères. Réintégré alors au Conseil d'Etat, il est d'abord président de sous-section du contentieux, avant d'être nommé, en novembre 1980, président de la section sociale. En 1987, alors que M. Balladur est ministre de l'économie et des finances, il est nommé président du conseil de la concurrence.]

■ **Raymond Lévy, ancien PDG de la régie Renault**

[Né le 28 juin 1927, Raymond Lévy est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des mines. Après quelques années dans les services des mines, il entre en 1957 dans les entreprises pétrolières de l'Etat. En 1981, il devient président de la Compagnie française des aciers spéciaux; en 1982, le gouvernement Mauroy le nomme à la tête d'Usinor. En désaccord avec Laurent Fabius, il est licencié en 1984. En 1985 le gouvernement Belge lui confie la direction de l'entreprise sidérurgique Cockerill Sambre. Après l'assassinat de Georges Besse, le gouvernement Chirac lui confie les destinées de la régie Renault; il en refait une entreprise performante et bénéficiaire.]

■ **Jean Pinchon, président de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie**

[Né le 13 septembre 1925 à Beuzeville (Eure), Jean Pinchon est ingénieur agronome diplômé de l'Institut national d'agronomie. Après avoir été le secrétaire du président de la FNSEA, il est membre des cabinets de Wilfrid Baumgartner, ministre des finances en 1960, de Valéry Giscard d'Estaing, au même ministère, et directeur de celui d'Edgar Faure, ministre de l'agriculture de 1966 à 1968. Il est membre de la direction du groupe Dreyfus depuis 1970, président du bureau international du Calvados depuis 1980, président de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie depuis 1983, président de l'Agro depuis 1991, de la Société des caves de Roquefort depuis 1986, tout en continuant à gérer sa propre exploitation.]

■ **Jean-Philippe Ricaleas, contrôleur général des armées**

[Né le 27 novembre 1934 à Belfort, Jean-Philippe Ricaleas possède une licence ès sciences, une maîtrise ès sciences économiques, et est ingénieur de l'Ecole navale. En 1970, il devient contôleur des armées, avant d'entrer, en 1976, au cabinet de Robert Galley, ministre de la coopération, dont il est en 1980 le directeur. Chef de la section affaires économiques à l'Institut des hautes études de la défense nationale de 1984 à 1987, il entre en 1986 au cabinet de Jacques Chirac, premier ministre, avant d'être, de 1987 à 1989, délégué à l'information scientifique et technique au ministère de la recherche.]

■ **Simone Rozes, premier président honoraire de la Cour de cassation**

[Née le 29 mars 1920 à Paris, Simone Rozes est diplômée d'études supérieures de droit public et d'économie politique, ainsi que de l'école libre des sciences politiques. En 1962, elle devient juge au tribunal de Paris, où elle se fait vite remarquer par la qualité de ses décisions. De 1973 à 1976 elle est directrice de l'éducation surveillée, avant d'être la première femme présidente du tribunal de grande instance de Paris. Elle quitte ce poste avec regret pour devenir, en mars 1981, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes. Membre de la commission du bilan, créée après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, elle en démissionne avec fracas pour contester des propos de Gaston Defferre demandant que cette commission enquête sur les pressions politiques dans certaines affaires judiciaires en cours. En décembre 1983, elle est pourtant nommée premier président de la Cour de cassation, avant de partir à la retraite en 1988.]

■ **Dominique Schnapper, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales**

[Née le 9 novembre 1934 à Paris, Dominique Schnapper est la fille de Raymond Aron. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur d'Etat en sociologie, elle a fait toute sa carrière à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où elle est, depuis 1980, directrice d'études. Elle était membre de la commission Marceau Long créée par Jacques Chirac, en juin 1987, pour réfléchir sur une réforme éventuelle du code de la nationalité.]

■ **Raymond Soubie, ancien conseiller social de Raymond Barre**

[Né le 23 octobre 1940 à Talence (Gironde), Raymond Soubie est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. A sa sortie de l'ENA il est affecté au ministère de l'intérieur. Membre des cabinets de Joseph Fontanet, ministre du travail, de 1969 à 1972, puis ministre de l'éducation nationale de 1972 à 1974, il devient alors conseiller pour les affaires sociales et culturelles auprès de Jacques Chirac, premier ministre; il garde les mêmes fonctions auprès de Raymond Barre jusqu'en 1981. Après avoir été professeur associé à Paris-IV, il prend, en 1984, la direction du groupe Liaisons sociales, fonction qu'il abandonne en 1991. En 1992, il créé Altédia Communication dans le but de constituer un groupe de presse.]

■ **Guy Vidal, ancien directeur du budget**

[Né le 21 août 1929 à Troyes, Guy Vidal est diplômé d'études supérieures d'économie politique et de l'Institut d'études politiques de Paris. A sa sortie de l'ENA, il est affecté à la direction du budget du ministère des finances. Il est membre du cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, en 1963, et directeur adjoint de celui de Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances en 1974. Nommé directeur général des douanes en 1975, il devient directeur du budget en 1979. En 1990, il est nommé trésorier-payeur général de la région Ile-de-France.]

## La tactique du président

*Suite de la première page*

Toutefois, au climat d'affrontement de la première cohabitation a succédé l'application d'un code de bonne conduite qui permet d'éviter les conflits. Ce changement, estime l'entourage du chef de l'Etat, tient à la fois aux hommes et aux orientations, et la déclaration de politique générale de M. Balladur en apporte une nouvelle démonstration.

Le discours-programme du premier ministre a été jugé en effet à l'Elysée comme porteur de plus de continuité que de rupture par rapport à la gestion des gouvernements socialistes. On note avec satisfaction que M. Balladur a exclu toute perspective de *« crise politique »*, mais on souligne surtout que ses propositions sont dans le droit-fil de la politique précédente. En matière économique, sous un habillage différent, l'action annoncée est à peu près la même et s'il y a *« reprise en mains »* dans le domaine de la justice et de la sécurité elle ne s'accompagne pas, comme en 1986, d'une *« crispation réactionnaire »*.

Ni la réforme du code de la nationalité, que Pierre Bérégovoy, rappelle-t-on, avait lui-même envisagée, ni le choix fait par M. Balladur de ne retenir qu'une partie de la révision constitutionnelle voulue par M. Mitterrand, celle qui correspond au premier des deux textes adoptés par le gouvernement de M. Bérégovoy, ne suscitent à l'Elysée méfiance ou hostilité. On juge même habile et bien venue la décision de rendre obligatoires les instructions écrites de la chancellerie au Parquet, afin de garantir la justice contre les empiètements politiques.

### *Le refus d'un « gouvernement-bis »*

On admet d'autre part que les *« acquis sociaux »*, si chers au président de la République, ne sont pas remis en cause, même si on ajoute que la tentation pourrait en venir au gouvernement sous la pression des contraintes financières. Bref, sous la fermeté du ton, on n'aperçoit pas de mesures qui modifieraient radicalement les orientations antérieures. On se félicite aussi des accents pro-européens du premier ministre et on approuve le projet de conférence sur la stabilité du continent, dont M. Balladur avait informé au préalable mercredi, en tête à tête, le chef de l'Etat, avant de lui transmettre ensuite, selon l'usage, le texte de son discours. On n'est pas choqué, en tout cas, que le premier ministre se soit ainsi avancé de lui-même sur le terrain diplomatique, la notion de *« domaine partagé »* n'impliquant pas de laisser au président de la République le monopole de l'initiative.

Donc, le climat est excellent et on en attribue une partie du mérite à M. Balladur qui, à la différence de M. Chirac et parfois, ajoute-t-on, de M. Rocard, n'est pas *« imprévisible »* et, en tant qu'ancien secrétaire général de l'Elysée, sait ce qu'il faut faire pour que le chef de l'Etat n'ait pas le sentiment d'être mis hors jeu. De ce point de vue, la bonne entente entre l'actuel secrétaire général de la présidence de la République, Hubert Védrine, et le directeur du cabinet du premier ministre, Nicolas Bazire, par lesquels passent tous les échanges, assure une coopération harmonieuse, ce qui n'était pas vraiment le cas de 1986 à 1988. La manière dont a été préparée la nomination d'Yves-Thibault de Silguy, au poste important de secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, est citée comme un exemple positif.

Le président de la République souhaite que l'on respecte sa fonction, comme il l'a rappelé entre les deux tours de scrutin, mais il n'entend pas intervenir au-delà de sa compétence. Voilà pourquoi, indique-t-on, il n'envisage pas de constituer à l'Elysée une sorte de « gouvernement-bis », comme on lui en prête parfois l'intention.

### *Cote de popularité en hausse*

Il gardera certes le contact avec ceux de ses anciens ministres dont il est proche, mais il ne prévoit pas de les installer auprès de lui, à l'exception de deux d'entre eux, Martine Aubry et Elisabeth Guigou, qui disposeront provisoirement d'un bureau en attendant de connaître, passé le délai officiel de six mois, leur prochaine occupation. Aucune autre arrivée n'est annoncée à l'heure actuelle. C'est ce qu'a fait comprendre M. Védrine à ses collaborateurs, qu'il a réunis jeudi, pour la première fois depuis les élections législatives, afin de leur expliquer les nouvelles règles du jeu.

De la même manière, le chef de l'Etat affirme qu'il ne veut pas interférer dans les affaires intérieures du PS, même s'il a reçu plusieurs de ses dignitaires. M. Mitterrand a perdu toute illusion de pouvoir *« téléguider »* qui que ce soit, indique-t-on en réponse à ceux qui lui attribuent une influence décisive. Il se contente donc d'écouter, sans conseiller ni dissuader personne. Son souci est de montrer que l'Elysée n'est pas *« l'arrière-boutique »* du PS.

Sur le fond, M. Mitterrand conserve une solide antipathie à l'égard de M. Rocard mais, selon son entourage, il ne fait pas une fixation sur son ancien premier ministre. Il ne serait pas loin de penser que M. Fabius aurait dû de lui-même abandonner ses fonctions et que M. Rocard, après tout, a fait preuve de *« pugnacité »*. Quoi qu'il en soit, il n'entend pas se mêler de la vie d'un parti qui ne ressemble plus guère à celui qu'il a connu...

Le président de la République affecte un détachement désabusé qui le conduit parfois à « en rajouter » dans la méditation philosophique à voix haute, telle qu'il l'a toujours prisée. Après avoir discuté mercredi de la vieillesse et de la mort avec l'écrivain Ernst Jünger, il a évoqué jeudi *« le temps qui passe »*, en remettant les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au sénateur socialiste de la Nièvre Robert Guillaume. *« Il ne faut pas en avoir des regrets*, a-t-il ajouté, *il faut simplement savoir, au moment où l'on s'arrête un moment sur soi-même, qu'on a bien rempli sa vie »*. A la comédienne Sabine Azéma, qu'il décorait de l'ordre national du Mérite, il a dit : *« Vous essayez de vivre. Moi aussi. Ne croyez pas qu'on soit si nombreux que ça »*.

Dans son personnage de sage revenu de tout, M. Mitterrand a déjà fait la preuve de son talent. Les instituts de sondage en prennent acte. Confirmant l'enquête de BVA publiée dans *Paris-Match* (*le Monde* du 9 avril), le baromètre mensuel de la SOFRES pour le *Figaro Magazine* (1) indique que la cote de confiance du président de la République est passée, d'un mois sur l'autre, de 31 % à 39 %, soit un bond de huit points. Apparemment, le chef de l'Etat a choisi la bonne tactique.

THOMAS FERENCZI

(1) Enquête menée le 31 mars et le 1er avril auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes interrogées à leur domicile.

□ **Elections régionales en suspens à La Réunion.** – Le commissaire du gouvernement a demandé, vendredi 9 avril, au Conseil d'Etat l'annulation des élections régionales du 22 mars 1992 à la Réunion et la non-éligibilité pendant un an de Camille Sudre. Il reproche notamment à M. Sudre, président du conseil régional, ses émissions de « radio doléances » qui ont constitué *« un abus de propagande massif de nature à altérer le résultat du scrutin »*. Camille Sudre s'est déclaré *« scandalisé »* par les conclusions du commissaire du gouvernement. Il a indiqué qu'il fallait *« redouter les réactions de la population »*. Le Conseil d'Etat devrait faire connaître sa décision d'ici deux semaines.

## LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

**LA COHABITATION**
*de Marie-Anne Cohendet*
*PUF, 343 pages, 172 F.*

## *Le bail de la cohabitation*

Toute règle du jeu suppose le contrôle de son application, sauf à laisser celle-ci s'abandonner à des dérives, des abus, des effets pervers. De ce point de vue, la nouvelle épreuve de la cohabitation, exercice réputé délicat et redouté parce qu'il serait propre à déstabiliser l'équilibre des institutions, peut se révéler d'une saine opportunité, l'occasion, en quelque sorte, de faire une cure réparatrice et de remettre les pendules à l'heure. Telle est la réflexion qu'inspire le travail de Marie-Anne Cohendet sur le sujet, non épuisé, de la cohabitation, à partir de l'expérience de 1986-1988. L'essayiste en tire quelques surprenantes leçons.

La première est que la cohabitation oblige les acteurs à un plus grand respect de la Constitution, plus rigoureux en tout cas que la lecture qui en est faite dans les temps ordinaires d'un pouvoir homogène. C'est, en effet, pendant ces gestions non contradictoires, du moins à l'intérieur de l'exécutif, des institutions de la Cinquième République que se sont accumulées les pratiques contraires à la lettre et à l'esprit du texte fondateur.

Avant d'en venir là, l'auteur fait le tour des expériences de cohabitation comparables dans des régimes proches (ceux de la Finlande et du Portugal, notamment), et en tire une première conclusion : *« Un chef d'Etat, quel qu'il soit, ne peut s'opposer à la volonté de la majorité parlementaire que par appel à l'arbitrage du peuple par l'exercice du droit de dissolution ou par plébiscite ; ou en sortant de la légalité »*. Son élection au suffrage universel direct, si elle est une condition nécessaire au maintien à long terme de ses prérogatives, n'est pas cependant une condition suffisante dès lors qu'il entre en conflit avec l'autre pôle de légitimité électorale. La cohabitation oblige à des compromis, ce qui peut paraître comme une régression en France alors qu'ils constituent aux Etats-Unis, entre le président et le Congrès, *« l'expression même de la démocratie »*

Marie-Anne Cohendet explique que la cohabitation n'opère pas un changement de constitution, ou de régime politique, mais qu'elle bouleverse un mode de fonctionnement pour en faire apparaître un nouveau, à la faveur d'une autre répartition des organes de pouvoir entre les forces politiques. *« Pour la première fois sous la V^e République, il apparaît clairement que le gouvernement n'est pas responsable devant le président de la République »* et que sa responsabilité devant le Parlement devient plus importante que jamais.

L'article 20 de la Constitution, suivant lequel le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, reprend tout son sens. Si le premier ministre engage la responsabilité de son équipe devant l'Assemblée nationale, c'est, dans ce nouveau cas de figure, pour affirmer sa légitimité et non, comme précédemment, pour vérifier qu'il a les moyens d'appliquer les orientations présidentielles. Il peut même employer la question de confiance comme un moyen de pression sur le président. La dissolution reste la seule arme importante de ce dernier, dont il ne peut se servir que dans l'isolement de sa situation, car ce n'est plus le premier ministre qui lui demandera d'en user. L'auteur rappelle qu'en dehors des périodes de cohabitation, le chef du gouvernement est tenu de donner sa démission au chef de l'Etat lorsque celui-ci la lui demande : cette pratique, contraire au texte de la Constitution, n'est plus de mise avec un premier ministre issu de la majorité parlementaire.

*Pour* Marie-Anne Cohendet, les bouleversements du mode de fonctionnement des institutions ne révèlent pas, comme on l'a dit, la souplesse d'une Constitution ambivalente mais, au contraire, sa rigidité initiale. La cohabitation impose un retour à la lettre d'un texte que l'on croyait disparu, à force d'être enfoui sous des pratiques qui s'en éloignaient. *« En réalité*, explique-t-elle, *la force et la stabilité de nos institutions ne résultent pas de la faculté offerte aux gouvernants de faire dire au texte le contraire de ce qu'il dit, mais du fait que deux éléments fondamentaux soient toujours garantis par l'organisation de nos institutions : d'une part, la possibilité du recours à l'arbitrage du peuple en cas de conflit ; d'autre part, l'efficacité du pouvoir gouvernemental (qu'il soit exercé en accord avec le président de la République ou dans un sens opposé à ses vues politiques. »*

Si souplesse de la Constitution il y a, elle vient *« non pas du fait qu'elle prévoie ou permette, à cause du caractère permissif ou ambivalent de ses dispositions, des interprétations variables, mais du fait qu'elle les rend possibles en ne prévoyant pas des mécanismes permettant de sanctionner ses violations »*. On en arrive à l'une des remarques les plus intéressantes de cette étude.

L'auteur constate que pour les conflits de droit constitutionnel relatifs à la répartition des pouvoirs entre le président et le premier ministre *« aucun juge ne se reconnaît compétent pour donner une interprétation authentique de la Constitution »*. Pourtant, il y a eu, à plusieurs reprises, matière à trancher mais, chaque fois, la cause a été entendue, en raison de la popularité ou du charisme du général de Gaulle et de ses successeurs et, surtout *« de la soumission de la majorité de l'Assemblée nationale au président de la République »*. Le paradoxe est que lorsque cette dernière condition n'a pas été remplie, l'image déformée de la Constitution a continué de s'imposer comme référence : ainsi M. Mitterrand a-t-il pu refuser de convoquer le Parlement en session extraordinaire, entre 1986 et 1988, parce que le général de Gaulle avait créé un précédent !

Peut-on admettre que, dans un pays qui se prétend un Etat de droit démocratique, le président de la République ou le premier ministre puisse impunément contrevenir à la Constitution ? L'auteur suggère de remédier à cette carence du contrôle des actes de gouvernement en se tournant vers le Conseil constitutionnel, c'est-à-dire en étendant le domaine de ses compétences, tout en veillant, ce qui lui semble possible, à ne pas tomber dans le travers du gouvernement des juges. La cohabitation, observe-t-elle, *« conduit à poser des questions fondamentales pour la science du droit constitutionnel »* et à envisager *« une nouvelle façon de les concevoir »*. Sans doute n'était-ce pas là la motivation des électeurs lorsqu'ils ont accepté de recréer une nouvelle situation de dualisme des pouvoirs légitimes mais, puisqu'ils en sont revenus à cette configuration incommode, autant en tirer tout le parti possible et imaginer un meilleur bail pour les cohabitations à venir.

هكذا من الأصل

## Après les « bavures » policières de Paris, de Chambéry et de Wattrelos

# M. Pasqua présente les excuses du gouvernement aux familles des victimes

**Après la mort de trois jeunes gens tués par des policiers à Paris, à Chambéry (Savoie) et à Wattrelos (Nord), le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a affirmé, vendredi 9 avril sur TF1, qu'il serait *«impitoyable»* avec les policiars responsables de «bavures». M. Pasqua, qui a présenté les excuses du gouvernement aux familles des victimes, a tenu à leur exprimer sa *«compassion»* personnelle. *«Je ne laisserai pas ternir l'image de la police par les agissements de quelques-uns. Je serai impitoyable avec ceux qui commettent des fautes»*, a indiqué le ministre de l'intérieur, avant de rappeler que *«la nation confie des armes pour qu'on défende les citoyens et non pour qu'on les agresse»*.**

**Charles Pasqua, qui avait occupé les fonctions de ministre de l'intérieur entre 1986 et 1988, a affirmé avoir trouvé une *«police démotivée»* à son retour place Beauvau : *«J'ai trouvé aussi une police dans laquelle la hiérarchie ne joue pas suffisamment son rôle.»* Prié de dire si les policiers n'avaient pas été trop *«motivés»* par l'annonce de son retour, il a répondu : *«Non. Je crois que nous payons les conséquences d'une police mal encadrée et mal commandée. La première chose à faire, c'est de remettre tout le monde à sa place.»***

**M. Pasqua a déclaré qu'il prendrait des sanctions, lorsqu'il disposerait des conclusions du rapport de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) sur ces affaires. Une circulaire a été adressée à tous les préfets pour qu'ils organisent une réunion des responsables départementaux de la police. A propos des incidents de ces derniers jours, M. Pasqua a mis en garde ceux qui tenteraient d'utiliser *«l'indignation des jeunes»* pour se livrer à des actes de violence.**

**A Tourcoing, vendredi soir, des incidents ont éclaté après l'annonce du décès du jeune homme blessé à la tête par un policier en état d'ébriété. A Paris, la soirée de vendredi a été beaucoup moins agitée que les deux précédentes. De brèves échauffourées ont éclaté, vers 20 heures, aux abords de la mairie du dix-huitième arrondissement, entre quelques dizaines de jeunes du quartier et les nombreux policiers présents. Mais le calme est très vite revenu, alors que des policiers en civil se tenaient prêts à intervenir en différents secteurs du nord de la capitale. Le ministre de l'intérieur a interdit les manifestations prévues samedi 10 avril dans le dix-huitième arrondissement, où un important dispositif de sécurité restait en place. A la suite de ces affaires, plusieurs magistrats, avocats et médecins ont décidé de créer une structure permanente nommée Vigilance civique. Parmi les fondateurs de cette structure, figurent notamment le professeur Jean Brukère, président de Médecins du monde, Philippe Chaillou, premier juge des enfants au tribunal de Paris, Yves Lemoine, magistrat, et Jean-Pierre Mignard, avocat à la cour d'appel de Paris.**

**Vigilance civique aura, selon un communiqué, *«vocation à se constituer partie civile dans des affaires mettant en cause les activités intéressant l'ordre public et le respect des droits des personnes déférées»*.**

## Le témoignage d'un manifestant hospitalisé à Paris

# « C'était l'hystérie... »

Sur son lit d'hôpital, Yves Zaparuche reste un militant trotskiste. Un mauvais œdème au rein droit, des plaies et des bosses, dix jours d'*«incapacité totale de travail»* ordonnés par le médecin, ne l'empêcheront pas de parler. Cet étudiant de vingt-quatre ans, membre de la LCR, témoigne d'une voix faible sur les brutalités qu'il a subies, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 avril, dans deux services de police du dix-huitième arrondissement de Paris.

Au commissariat central de la mairie, d'abord, où Yves Zaparuche est conduit avec d'autres jeunes interpellés sur la place Jules-Joffrin. A l'intérieur, les policiers sont d'autant plus énervés qu'une partie des manifestants leur lancent des projectiles depuis quelque temps déjà. *«C'était l'hystérie, les insultes,* dit-il. *Des gars ont été salement tabassés juste à côté de moi. On nous a laissés pendant plus d'une heure à genoux, menottés, la tête appuyée contre les murs ou les armoires métalliques. Quand l'un de nous bougeait, un policier lui criait de continuer à prier avec la tête tournée en direction de La Mecque.»* Au commissariat des Grandes-Carrières, ensuite, où le jeune Zaïrois avait été tué la veille par un inspecteur. Tout se passe bien, au début de la garde à vue, puis des brutalités sont à nouveau commises, toujours selon Yves Zaparuche, par des membres des forces mobiles de sécurité – «des CRS», d'après lui – présentes la veille à l'angle de la rue du commissariat des Grandes-Carrières.



*«En 40, on vous aurait alignés contre un mur et fusillés»*, entend l'étudiant. *«Assis, couché, déshabille-toi, rhabille-toi»*, aurait ordonné un policier à l'un des gardés à vue. Evoquant à nouveau des *«passages à tabac»*, Yves Zaparuche est lui-même frappé dans le ventre et reçoit un coup de règle en bois sur le visage. *«Je suis allé uriner et je pissais du sang»*, ajoute-t-il. Un médecin ordonne son transfert à l'hôpital Saint-Louis.

Après avoir déposé plainte au parquet de Paris, le jeune trotskiste est entendu, dans sa chambre d'hôpital, par des policiers de l'inspection générale des services. La «police des polices» parisienne est chargée d'enquêter sur les violences dont il affirme avoir été victime. Yves Zaparuche reste visé par une procédure judiciaire sur les faits reprochés par les policiers qui l'ont interpellé devant la mairie *«en flagrant délit de jet de projectiles divers sur les forces de l'ordre»*. Une version que l'étudiant conteste.

ERICH INCIYAN

## La mort du jeune Rachid provoque de violents incidents à Tourcoing

Après l'annonce du décès de Rachid Ardjouni, le jeune homme grièvement blessé à la tête, mercredi 7 avril, par un policier de Wattrelos (Nord), des incidents ont éclaté, vendredi soir 9 avril à Tourcoing, entre deux cents jeunes gens et les policiers qui avaient pris position dans plusieurs quartiers de la ville. Les premières échauffourées se sont produites vers 21 h 30. Deux fonctionnaires de police ont été blessés, l'un d'entre eux ayant la mâchoire fracturée.

Un magasin de papiers peints a été incendié et une dizaine de véhicules endommagés. La police a procédé à une trentaine d'interpellations. Le calme est revenu vers 1 h 30. Depuis mercredi, Rachid était dans le coma, à l'hôpital de Lille (*le Monde* du 8 avril). Les appels au calme lancés par la préfecture du Nord et le maire de Tourcoing, Jean-Pierre Balduyck (PS), après l'annonce de son décès, n'ont donc pas été entendus.

L'enquête sur les circonstances du drame se poursuit. Le procureur Olivier Goérin confirme que le coup de feu est parti *«dans des conditions anormales»*, alors que la victime se trouvait face contre terre, le sous-brigadier Frédéric Fournier étant accroupi au-dessus d'elle. Le policier était en état d'ébriété. Deux heures après les faits, il avait 0,86 gramme d'alcool dans le sang.

Mis en examen, jeudi 8 avril, pour *«violences avec arme ayant entraîné une infirmité permanente»*, Frédéric Fournier a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire, contrairement aux réquisitions du parquet qui avait demandé son incarcération. Cette décision a, cependant, été assortie d'une interdiction de résidence dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le parquet de Lille a décidé de faire appel de cette décision considérée comme une *«provocation»* par les jeunes du quartier et les représentants locaux de l'association SOS-Racisme.

# La ville inquiète

*Suite de la première page*

Trois morts en trois jours, trois vies effacées à peine ébauchées. Des jeunes – quelques dizaines, deux centaines? – en bandes plus ou moins organisées, en ont profité pour exprimer, à coup de vitrines brisées, de rapines et de «baston», leur colère et leur misère. On aurait pu craindre pire.

L'attitude du ministre de l'intérieur, apaisante jusqu'aux excuses publiques pour les familles des victimes, sévère non seulement pour les policiers meurtriers mais pour leur hiérarchie, est pour beaucoup dans ce retour au calme. Le comportement responsable des rares organisations – SOS Racisme et d'autres, – qui continuent de combattre l'indifférence ordinaire envers les immigrés, lui a fait écho, refusant d'accentuer la tension par des manifestations à répétition. Et l'on ne saurait trop souligner ce dialogue des ennemis jurés de la période 1986-1988, qui fait dire ironiquement à certains militants antiracistes que Charles Pasqua s'est, en l'occurrence, comporté comme les derniers ministres de l'intérieur socialistes avaient désappris à le faire.

Mais ce n'est pas la seule réalité. Il suffit d'avoir été témoin de la tension, sinon de la haine, opposant dans le dix-huitième arrondissement de Paris groupes de policiers en civil, prêts à répondre coup pour coup, et bandes de jeunes, décidés à casser du «keuf» – du flic, – pour comprendre que le calme revenu ne sera que provisoire. Brusquement, deux gouffres de problèmes, de crises et de tensions à venir, se sont ouverts sous les pas du nouveau gouvernement : la police et la ville. Deux domaines où le second septennat de M. Mitterrand, de l'aveu même de certains socialistes, a accumulé les échecs, sinon les renoncements.

Certes, les policiers auteurs des récentes «bavures» semblent avoir cru que le Pasqua première mouture, celui qui «couvrait», était de retour. De fait, le jour même où allait mourir le jeune Zaïrois, le nouveau ministre de l'intérieur avait adressé un message au directeur général de la police nationale qui semblait répéter les mêmes erreurs.

M. Pasqua assurait les policiers qu'ils trouveraient en lui *«un chef déterminé à répondre à l'attente des Français et à vous soutenir dans votre action, en même temps qu'un responsable résolu à vous donner les moyens juridiques et matériels de travailler efficacement»*. Il ajoutait, dans un mélange de démagogie et de simplisme : *«Les Français veulent plus de sécurité. Ils n'en peuvent plus des multiples atteintes à la paix et à la tranquillité publiques qui empoisonnent leur vie quotidienne. Nous avons ensemble un formidable défi à relever. Je compte sur votre total engagement au service de cet objectif prioritaire.»*

### *Chiche, Mme Veil!*

Sous l'effet du drame, le discours a heureusement changé. Et le nouveau ministre a dû prendre conscience du risque qu'il y avait à «lâcher» sans brides une police qui, depuis deux ans, se sent à nouveau laissée à elle-même, déstabilisée par les misères qu'elle doit juguler alors même que l'ambition réformatrice n'était plus aux commandes. La modernisation et la professionnalisation de la police, entamées avec le premier ministère Joxe avant 1986, n'ont pas trouvées leur second souffle. Des rancœurs, des insatisfactions, des indisciplines se sont accumulées à mesure qu'après 1988 s'étiolaient l'ambition et la réforme. Faut-il rappeler, non sans cruauté, les propos tenus, lors de précédentes «bavures», en juin 1991, par l'un des successeurs de Pierre Joxe : *«On fera baisser la tension dans les banlieues»*, disait alors Philippe Marchand, en mettant *«une infime minorité de voyous hors d'état de nuire»*. Le Pasqua première manière n'aurait pas dit mieux...

C'était ne pas prendre la mesure de la complexité de l'autre défi, dont les humeurs policières ne sont que la conséquence tant la police a le triste privilège, dans nos univers égoïstes et hypocrites, de débusquer l'envers du social, sa face cachée et déplaisante. Ce défi se nomme la ville, et non la banlieue, comme l'on dit trop facilement, en croyant ainsi circonscrire un mal qui concerne toute l'assise de notre société. Aurait-on oublié que plus de la moitié de la population française réside en banlieue et que les logements sociaux dépendant d'organismes HLM abritent plus de treize millions de personnes? La banlieue, c'est en fait la vérité populaire de notre réalité urbaine.

La gauche en a d'abord pris conscience, grâce notamment à l'action de son «Monsieur Prévention», Gilbert Bonnemaison, pour ensuite verser à son tour dans la facilité du verbe – Bernard Tapie, le «gagneur» – ou l'habitude technocratique – la création d'une délégation interministérielle à la ville qui reprenait les chemins bureaucratiques habituels. La ville, dont Simone Veil a aujourd'hui la charge, est l'enjeu premier d'une véritable politique sociale. S'il faut, selon la formule balladurienne, un nouvel «exemple français», il se joue d'abord là. Et il ne se réduit pas aux raccourcis répressifs.

M. Bonnemaison, qui a le sentiment amer de n'avoir pas été suivi par ses amis socialistes, a récemment eu l'ironique plaisir de se voir écouté par les dirigeants conservateurs d'un pays, le Canada, dont le continent américain sait ce qu'il en est des mégapoles et de leurs folies. *«Si le fait de mettre derrière les barreaux ceux qui contreviennent à la loi était un gage de sécurité, alors le pays le plus sûr au monde devrait être les Etats-Unis»*, écrit benoîtement ce rapport canadien de février dernier sur la *«prévention du crime»*.

Les inquiétudes urbaines ne seront pas apaisées en augmentant la surpopulation pénale, source de récidive, ou en renforçant la chasse aux immigrés, dont les flux du Sud au Nord sont en grande part inévitables. Il faudra bien autre chose, recréer le lien social, inventer une citoyenneté nouvelle. Hélas, M. Balladur n'en a rien dit de substantiel dans son discours de politique générale dont la définition d'une politique de la ville était absente, comme d'ailleurs le mot même ne figure pas dans les entrées de son *Dictionnaire de la réforme*. Le mot «Banlieues» y est en revanche, avec cette conclusion : *«L'amélioration ne peut résulter que de la mise en œuvre d'une politique de réforme visant tous les domaines de la vie collective, économique et sociale.»* Chiche, Mme Veil?

EDWY PLENEL

## De dix-huit en 1988 à douze en 1992

# *Les « violences mortelles » selon un bilan officiel*

Il n'existe pas de statistiques officielles des «bavures» policières, tant il est vrai que cette expression passée dans le langage courant recouvre des réalités fort diverses quand elles sont appréciées selon une grille de lecture administrative ou disciplinaire. Toutefois, la direction générale de la police nationale a établi un bilan des *«affaires marquantes comportant un usage de l'arme administrative ayant eu des conséquences mortelles ou corporelles graves»*.

Dressé à partir des dossiers disciplinaires traités par l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et sa sous-direction parisienne, l'inspection générale des services (IGS), cet état des lieux va de 1988 à 1992. Il fait apparaître un nombre important de *«violences mortelles»* en 1988, suivi d'une chute notable en 1989 et 1990, puis d'une remontée sensible en 1991 et 1992.

Selon les dossiers traités par l'IGPN et l'IGS, il y eut ainsi : dix-huit violences mortelles en 1988, dont onze avec *«usage mortel de l'arme administrative»*; six en 1989, dont quatre avec usage de l'arme; six en 1990, dont quatre avec usage de l'arme; onze en 1991, dont huit avec usage de l'arme; douze en 1992, dont huit avec usage de l'arme. Toutefois, dans certains cas, il s'agit d'affaires conclues par un non-lieu judiciaire, voire même classées sans suite, l'enquête ayant conclu à la légitime défense des policiers auteurs des coups de feu.

JUSTICE

## Des révélations du « Point »

# La ligne téléphonique de Georges Marion avait été placée sur écoutes en 1985 et 1986

*Le Point* du 10 avril publie de nouvelles informations sur l'affaire des écoutes téléphoniques effectuées entre 1983 et mars 1986 par la cellule de l'Elysée dirigée par Christian Prouteau, conseiller technique du président de la République. Après les compte rendus d'écoute concernant notre collaborateur Edwy Plenel, puis le répertoire de 114 demandes d'écoute administratives, révélés par *Libération* (*le Monde* du 5 mars et du 13 mars), l'hebdomadaire affirme être en possession de nouveaux comptes rendus d'écoutes ayant la même origine, dont il ne précise cependant ni la présentation ni les éventuelles similitudes avec les documents de *Libération*.

Ces écoutes concernent notamment Georges Marion, aujourd'hui correspondant du *Monde* en Afrique du Sud, et, à l'époque, journaliste pigiste, spécialisé dans les affaires policières et judiciaires. Sous le nom de code *«Bout»*, du 31 janvier au 14 mars 1986 – soit jusqu'à la veille des élections législatives ayant entraîné un changement de majorité, – la ligne de son domicile est écoutée afin de connaître ses «contacts». Selon *le Point*, les «oreilles» de l'Elysée se seraient tout particulièrement intéressées à ses conversations avec Françoise Fabius, l'épouse de Laurent Fabius, alors premier ministre, désignée sous son nom de jeune fille, Castro. Georges Marion enquêtait à l'époque sur l'assassinat de l'avocat Jacques Perrot, ami d'enfance de M. Fabius. De même, seront enregistrées et décryptées les conversations téléphoniques du journaliste avec François de Grossouvre, proche conseiller de M. Mitterrand, ainsi qu'avec des journalistes, des policiers, un avocat et un magistrat, Alain Marsaud, aujourd'hui député RPR, proche de Charles Pasqua, et à l'époque spécialisé dans les affaires de terrorisme international.

*Le Point* fait aussi état d'écoutes visant un autre proche de M. Pasqua, Joël Galipapa, de septembre 1985 à mars 1986; un des trois Irlandais de Vincennes, Michael Plunkett; un ami du capitaine Paul Barril; et, enfin, le baron Empain, ancien président du groupe Schneider, recyclé dans les ventes d'armes. *«La stratégie des agents du «Château»*, commente l'hebdomadaire, *consistait souvent à placer sur écoute des hommes qui, par leurs fonctions (...), se trouvaient en rapport avec des responsables politiques ou avec leurs proches. Une technique subtile pour «piéger» des politiques, sans prendre le risque de mettre directement leur téléphone sous surveillance (...).»*

□ ***Le meurtrier présumé de Jacques Roseau récuse son avocat.*** – Gérald Huntz, suspecté d'être le meurtrier de Jacques Roseau, ne sera pas défendu par Me René Blanchot, l'avocat de l'USDIFRA (Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie). Dès son incarcération, sa famille s'était inquiétée de le voir assisté par un homme qui cumule les fonctions de porte-parole du Conseil supérieur national des repatriés (CNSR), une émanation de l'USDIFRA, et celle de défenseur du meurtrier présumé. Les enfants de Gérald Huntz considèrent qu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêt chez Me Blanchot si leur père devait mettre en cause des personnes appartenant à son association. Gérald Huntz, revenu sur ses aveux (*le Monde* du 10 avril), s'apprête donc à choisir un avocat indépendant des milieux pieds-noirs, Me Jean-Robert Phung. – *(Corresp.)*

□ **Philippe Bidart condamné à six ans de réclusion criminelle.** – Philippe Bidart, chef présumé de l'organisation indépendantiste basque Iparretarrak, a été condamné à six ans de réclusion criminelle, vendredi 9 avril, par la cour d'assises de la Vienne, spécialement composée de magistrats, alors qu'il était poursuivi pour un hold-up commis en 1981 à Saint-Paul-lès-Dax (Landes). La cour l'a reconnu coupable d'avoir participé directement au vol, alors que l'avocat général, Jacques Paugam, n'avait requis que cinq ans d'emprisonnement pour recel de vol qualifié, estimant que le dossier était d'*«une rare indigence»*. Cette peine, assortie des circonstances atténuantes, ne devrait pas aggraver, en pratique, la situation de Bidart, déjà condamné en novembre 1992, à Paris, à la prison à perpétuité pour le meurtre de deux CRS au Pays basque en mars 1982.

# SOCIÉTÉ

## MÉDECINE

### Un arrêt du Conseil d'Etat sur l'affaire du sang contaminé

# L'Etat est jugé responsable des contaminations par le virus du sida survenues entre novembre 1984 et octobre 1985

**Dans un arrêt rendu public vendredi 9 avril, le Conseil d'Etat a estimé que l'Etat pouvait être déclaré responsable des contaminations par le virus du sida provoquées par des transfusions sanguines pratiquées entre le 22 novembre 1984 et le 20 octobre 1985. Cette décision, qui fait suite aux pourvois formés contre trois décisions rendues le 16 juin 1992 par la cour administrative d'appel de Paris (*le Monde* du 18 juin 1992) à la demande d'hémophiles séropositifs contaminés, élargit la période au cours de laquelle l'Etat doit être considéré comme responsable et le condamne à verser 2 millions de francs à chacun des trois requérants. Avant cette décision du Conseil d'Etat, la responsabilité de l'Etat était limitée à la période allant du 12 mars 1985 au 20 octobre 1985.**

Un arrêt qui fera date vient d'être rendu par le Conseil d'Etat. En substance, contrairement à la cour administrative d'appel qui avait estimé que seule une faute lourde peut engager la responsabilité de l'Etat, le Conseil d'Etat a jugé qu'une faute simple commise par les services de l'Etat en charge de la santé publique suffit à engager cette responsabilité. Ces services, explique le Conseil d'Etat, disposent, en effet, de pouvoirs étendus dans l'organisation du système transfusionnel, le contrôle des établissements de transfusion et la réglementation de l'usage thérapeutique du sang et de ses dérivés.

Les trois affaires qu'avait à examiner le Conseil d'Etat concernaient trois hémophiles. Le premier, M. G., s'était révélé séropositif en janvier 1985. Il avait attaqué devant le tribunal administratif de Paris le refus du ministre de la santé de lui verser une indemnité de 2 500 000 francs. Le tribunal avait rejeté sa demande le 20 décembre 1991 et, en appel, la cour administrative d'appel avait fait de même le 16 juin 1992, relevant que sa contamination avait été antérieure au 12 mars 1985, date avant laquelle, avait-elle estimé, on pouvait considérer qu'aucune faute de nature à engager la responsabilité de l'Etat ne pouvait être retenue.

Dans le deuxième cas, celui de M. D., la séropositivité s'était révélée en juin 1985. Le tribunal administratif de Paris avait admis que la contamination était en rapport avec l'usage de produits sanguins contaminés pendant la période de responsabilité de l'Etat. Ce dernier avait ainsi été condamné à verser 2 000 000 de francs en réparation du préjudice subi. Le ministre des affaires sociales et de l'intégration, Jean-Louis Bianco, ayant fait appel, la cour administrative avait estimé que l'Etat pouvait être partiellement exonéré de sa responsabilité en raison, d'une part, des fautes commises par d'autres dans la délivrance et la prescription de produits contaminés, d'autre part, parce qu'il n'était pas possible d'affirmer avec certitude que la contamination avait eu lieu après le 11 mars 1985.

La troisième affaire rejoint la première dans la mesure où M. B. s'était révélé séropositif en mars 1985. Tant le tribunal administratif que la cour administrative d'appel avaient rejeté sa demande d'indemnité, estimant que la contamination était antérieure au 12 mars 1985.

### Une « abstention fautive »

Suivant les conclusions d'Hubert Legal, commissaire du gouvernement (qui, contrairement à ce que son titre peut laisser entendre, n'expose pas le point de vue du gouvernement), le Conseil d'Etat a tout d'abord estimé que la cour administrative d'appel avait commis *« une erreur de droit »* dans son exigence d'une faute lourde et qu'en conséquence une faute simple commise par les services de l'Etat responsables de la santé publique suffisait à engager sa responsabilité.

Ce faisant, le Conseil d'Etat n'a pas non plus suivi la cour administrative d'appel sur la date à partir de laquelle commençait à être engagée la responsabilité de l'Etat. *« Il nous semble,* écrit M. Legal dans ses conclusions, *que pendant la période de responsabilité retenue par le tribunal et la cour, il y a certainement eu abstention fautive. »* Le 12 mars 1985, le docteur Jean-Baptiste Brunet, épidémiologiste, à la direction de la santé, avait adressé une note au directeur général de la santé, le professeur Jacques Roux, pour l'avertir qu'il était *« probable »*, au vu des résultats d'une enquête menée à l'hôpital Cochin de Paris, que *« tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*. La réponse à cette note, estime M. Legal, *« ne pouvait être que d'imposer le retrait de la circulation de tous les lots de concentrés non chauffés. L'administration en avait le pouvoir »*.

De la même manière, le commissaire du gouvernement critique l'arrêté du 23 juillet 1985 qui prévoit que les concentrés non chauffés ne seront plus remboursés après le 1er octobre 1985. *« Ce dé-remboursement,* estime-t-il, *qui n'a pas pour effet d'empêcher la délivrance, n'est pas à nos yeux une mesure suffisante, étant donné que le ministère avait le pouvoir, et en l'espèce le devoir, d'interdire cette délivrance. »* L'arrêté du 23 juillet était signé des deux directeurs de cabinet de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé, respectivement ministre des affaires sociales et secrétaire d'Etat à la santé, Charles-Henri Filippi et Gaston Rimareix.

Le Conseil d'Etat a, en outre, décidé d'avancer la date de responsabilité de l'Etat, retenant pour point de départ de celle-ci le 22 novembre 1984. Se basant tout à la fois sur le rapport Lucas, le rapport de la commission sénatoriale d'enquête, les attendus du jugement de la 16e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris du 23 octobre 1992 et d'autres documents comme, en particulier, l'ouvrage d'Anne-Marie Casteret, *l'Affaire du sang* (1), il a estimé que, en ce qui concerne la possibilité d'inactiver le virus par le chauffage des produits sans en réduire de façon perceptible la valeur thérapeutique, on pouvait retenir la date d'octobre 1984.

En effet, rappelle M. Legal dans ses conclusions, le 13 octobre 1984, la Fédération mondiale de l'hémophilie recommandait de ne plus utiliser que du plasma frais et des cryoprécipités pour ceux qui n'avaient pas encore été traités avec des concentrés et, pour les autres, de ne plus utiliser que des produits chauffés. Cette recommandation fut reprise le 26 octobre, aux Etats-Unis, par le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta. Le 22 novembre 1984 – c'est la date butoir que retient le Conseil d'Etat, – au cours d'une réunion de la commission consultative de la transfusion sanguine (CCTS) placée auprès du ministre de la santé, le docteur Jean-Baptiste Brunet avait fait un rapport sur *« la prévention des risques de transmission du sida par transfusions sanguines »*. Il avait, en particulier, indiqué, selon le compte rendu de cette réunion, qu'il *« semble nécessaire d'étudier les mesures spécifiques permettant d'assurer la sécurité des produits sanguins. Des études ont déjà été menées qui ont pu prouver une inactivation du virus après un chauffage des dérivés sanguins (68°C pendant 24 heures). Le Center for Diseases Control aux Etats-Unis conclut que l'usage des dérivés non traités par la chaleur devrait être limité »*.

*« Nous estimons,* écrit M. Legal, *qu'au plus tard à cette date une administration, convenablement informée et disposant de capacités de décision correspondant à l'importance des pouvoirs qu'elle détenait, ne pouvait pas, sans faute, alors qu'il ne s'agissait que de la confirmation d'une alerte lancée depuis plusieurs mois, se borner à laisser les études se poursuivre et les tergiversations intéressées (ou d'ailleurs de bonne foi) perdurer. »*

### « Une hypothèse provisoirement valide »

Cet élargissement de la période de responsabilité de l'Etat est importante. Entre novembre 1984 et mars 1985, la connaissance des effets de la séropositivité s'est précisée, écrit Hubert Legal. De même que l'état de contamination des stocks de facteur VIII. *« On est passé d'un péril mortel dans certains cas à un péril mortel dans tous les cas,* écrit-il. *La faute est plus grave en mars, mais elle est réelle dès le 22 novembre. »*

Répondant par avance aux critiques, le commissaire du gouvernement, d'une formule percutante, estime qu' *« en situation de risque, une hypothèse non infirmée devrait être tenue provisoirement pour valide, même si elle n'est pas formellement démontrée »*. En clair, alertée sans équivoque, l'administration avait le devoir, dès le 22 novembre 1984, de réagir par des mesures appropriées sans attendre d'avoir la certitude que tous les lots étaient contaminés.

En conséquence, l'Etat a donc été déclaré responsable des contaminations provoquées par des transfusions pratiquées entre le 22 novembre 1984 et le 20 octobre 1985, date à laquelle une circulaire du directeur général de la santé a fait obligation aux centres et aux prescripteurs de ne plus délivrer de concentrés n'ayant pas fait l'objet d'une inactivation virale.

Le Conseil d'Etat a d'autre part estimé que, compte tenu de l'étroite collaboration entre l'Etat et les établissements de transfusion sanguine, l'Etat ne peut s'exonérer de sa responsabilité en invoquant les fautes commises par ces établissements. Il lui appartient seulement d'exercer, s'il le souhaite, une action rétroactive à l'encontre des CTS.

Sur la base de ces principes, le Conseil d'Etat statuant au contentieux a condamné l'Etat à verser 2 millions de francs aux trois hémophiles, la date de contamination ayant été dans tous les cas comprise entre les mois de novembre 1984 et d'octobre 1985.

F. N.

(1) Editions La Découverte, 1992.

## Le médecin, le risque et la sanction

par Franck Nouchi

LES deux arrêts rendus le vendredi 9 avril par le Conseil d'Etat, l'un sur la reconnaissance de l'indemnisation du risque médical sans faute (*le Monde* du 10 avril), l'autre sur la responsabilité de l'Etat dans l'affaire du sang contaminé, sont, à bien des égards, historiques. Dans deux domaines essentiels, ils jettent les bases d'une nouvelle jurisprudence. Le premier devrait permettre aux victimes d'un accident thérapeutique d'être indemnisées de manière substantielle en dehors de toute faute médicale. Le second indique clairement que les victimes d'une faute « simple » commise par les services de l'Etat responsables de la santé publique sont en droit de réclamer une indemnisation.

Pour ce qui est de la contamination des hémophiles par le virus du sida, l'arrêt de la juridiction du Palais-Royal aura évidemment, parce qu'il aggrave la responsabilité de l'Etat, de lourdes répercussions, tant sur les affaires en cours d'instruction que sur le procès en appel des quatre responsables de la transfusion sanguine et de l'administration de la santé, qui débute le 3 mai à Paris.

Mais, plus encore, cet arrêt vient opportunément rappeler que l'Etat est responsable de la santé publique et que, à ce titre, toute faute – même qualifiée de « simple » – suffit à engager sa responsabilité. Ce faisant, la haute juridiction ne peut ignorer les conséquences de son arrêt, s'agissant de l'une des administrations les plus démunies de l'Etat. Tout autant qu'une condamnation des fautes passées, cet arrêt est un encouragement, une incitation à une rénovation profonde des services sanitaires de l'Etat.

Le Conseil d'Etat aurait pu s'en tenir à la réaffirmation de ce principe. Il est allé plus loin en évoquant les fondements d'un nouveau principe de responsabilité : le principe de précaution. Les médecins français vont devoir méditer cette phrase, lourde de conséquences potentielles, du commissaire du gouvernement : *« En situation de risque, une hypothèse non infirmée devrait être tenue, provisoirement, pour valide, même si elle n'est pas formellement démontrée. »*

### Effets pervers

On comprend parfaitement ce que veut dire le commissaire du gouvernement, s'agissant de l'efficacité des techniques de chauffage dans l'inactivation virale. Il est permis, néanmoins, de s'interroger sur la portée d'une telle formulation. Qu'on ne puisse se contenter de l'affirmation de la règle scientifique et éthique classique, selon laquelle *« ce qui est vrai doit être d'abord démontré »*, soit. Sauf que – et c'est tout le sens du principe de précaution – naît le vrai risque de voir un jour chaque médecin se dire : « Je ne suis pas sûr des conséquences de mon geste, donc je m'en abstiens. »

D'une certaine manière, c'est le fondement même de la décision médicale qui se trouve ainsi ébranlé (sous-entendu : « Je m'abstiens d'agir afin qu'on ne puisse pas me reprocher un jour d'avoir ignoré l'incertitude inhérente à tout acte médical »).

En définitive, le problème est de savoir si de tels débats de société – l'indemnisation de l'aléa thérapeutique en est un essentiel – doivent être réglés, même en filigrane, par le Conseil d'Etat ou faire l'objet, comme l'avait réclamé Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, d'une discussion entre élus de la nation.

## L'efficacité de l'AZT

# La polémique s'aggrave entre l'Agence nationale de recherches sur le sida et la Fondation Wellcome

Le conflit est désormais ouvert entre l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) et la Fondation Wellcome (*le Monde* du 10 avril). L'ANRS a rendu publique, vendredi 9 avril, une *« mise au point »* à propos des premiers résultats de l'essai Concorde sur l'absence d'efficacité de l'AZT lorsqu'il est administré précocément aux personnes séropositives asymptomatiques.

Dans leur communiqué, les responsables de l'ANRS *« s'étonnent »* du contenu de la conférence de presse tenue à Londres, le 7 avril, par la Fondation Wellcome. Ils rappellent que la lettre sur les résultats préliminaires de Concorde, publiée dans *The Lancet* du 3 avril, *« avait reçu l'accord des représentants de Wellcome »*. Ces premiers résultats, ajoute l'ANRS, démontrent *« sans ambiguïté »* que donner d'emblée de l'AZT à une personne infectée par le VIH et asymptomatique n'augmente pas la durée de survie et n'apporte pas de bénéfice clinique significatif à moyen et long terme. Pour autant, *« Concorde ne remet pas en cause les effets bénéfiques constatés dans les études antérieures sur ce type de malades »*.

L'ANRS *« déplore l'attitude de la Fondation Wellcome et les déclarations intempestives de certains médecins. Cela crée la confusion et surtout contribue à accroître le désarroi bien compréhensible des patients, alors que le seul but d'essais thérapeutiques à grande échelle et rigoureusement menés est de permettre une approche plus rationnelle dans la conduite thérapeutique de l'infection par le VIH »*.

La réaction de la firme Wellcome, qui maintient sa demande d'autorisation de prescription de l'AZT aux séropositifs asymptomatiques, a stoppé la baisse du titre à Londres, sans pour autant lever les incertitudes sur l'évolution de ce médicament, qui représente 13 % de son activité globale. Au cours des six derniers mois, les ventes ont progressé de 14 % en volume, atteignant 131 millions de livres, soit environ 1,1 milliard de francs (*le Monde* du 3 avril).

L'action a refranchi la barre des 700 pence jeudi 8 avril, dépassant très légèrement son niveau de la semaine précédente (692 pence). Par rapport à son plus haut cours de l'année (998 pence), Wellcome a perdu 30 %. Cette dégradation traduit l'inquiétude du marché à l'égard des futures politiques de santé et de prix des médicaments en Europe, notamment en Allemagne, et surtout aux Etats-Unis. La publication d'une étude négative sur l'AZT n'a fait que peser un peu plus sur les cours.

## ÉDUCATION

### Après les congrès du SNES et du SNESup

# La création d'une nouvelle fédération syndicale d'enseignants est acquise

La semaine qui vient de s'écouler aura été décisive pour le mouvement syndical des enseignants. Une année exactement après l'ouverture de la crise au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), la constitution d'une nouvelle fédération d'enseignants, la Fédération syndicale unitaire (FSU), concurrente de la FEN, est désormais acquise. Elle était inéluctable tant était profonde la rupture provoquée par l'exclusion de deux syndicats – le SNES (professeurs de lycée) et le SNEP (éducation physique), – puis par la dissidence d'une douzaine d'autres, notamment le SNETAA (enseignement technique).

Les contours de la nouvelle fédération, qui devrait compter environ 150 000 adhérents, soit à peu près autant que la FEN, se sont nettement précisés. A l'occasion de son congrès, qui s'est tenu à Bourg-en-Bresse (Ain), du 5 au 9 avril (*le Monde* du 7 avril), le SNES a, en effet, formellement franchi le pas : à la quasi-unanimité (377 mandats favorables contre 3 et 20 abstentions), il a approuvé la constitution de la FSU dont les statuts seront déposés officiellement le 15 avril. Avec ses quelque 70 000 adhérents, le SNES sera le principal pilier de la nouvelle fédération qui se veut représentative, dans chacune de ses instances, de tous les courants de pensée et de toutes les composantes du monde enseignant.

Dans le même temps se tenait, à Paris, du 6 au 8 avril, le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), qui compte quelque 4 000 adhérents. Il a décidé, à une très large majorité (85 % des 2 013 votants), de quitter, à son tour, la FEN et de rejoindre, à terme, la nouvelle fédération d'enseignants.

Dans un premier temps, le SNESup demandera à être simplement « associé » à la FSU et organisera, au mois de mai, une consultation de ses adhérents. C'est au cours d'une assemblée générale, prévue au début du mois de juin, que la décision formelle d'adhésion à la FSU devrait être prise. Dès à présent, toutefois, cette décision ne fait pas de doute, d'autant que la nouvelle direction rassemble la plupart des sensibilités du SNE-Sup.

Seule une petite minorité, rassemblant moins de 8 % des suffrages lors du vote sur la motion d'orientation et appartenant à la tendance Unité, indépendance et démocratie (UID), majoritaire à la FEN, a souhaité rester au sein de la FEN. Ses adhérents vont créer un nouveau syndicat du supérieur, dont le congrès constitutif devrait se tenir dans les deux mois.

G. C.

## Les enseignants de droite accentuent la pression sur le gouvernement

Le round d'observation n'aura pas duré longtemps. Après les mises en garde multiples qui ont conduit M. Bayrou, le nouveau ministre de l'éducation nationale, à réexaminer la réforme du lycée (*le Monde* des 8 et 9 avril), ce sont les syndicats d'enseignants proches de la majorité qui montent au créneau. Ainsi, à l'issue de son congrès, qui s'est tenu à Toulouse du 6 au 8 avril, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) a réaffirmé *« la nécessité de promouvoir, sans retard, une politique éducative moderne et dynamique fondée sur l'excellence à tous les niveaux »*. Pour le SNALC, cela passe par une rupture *« sans ambiguïté »* avec la politique menée ces dernières années, et, en particulier, le gel de la réforme des classes de première, la suppression des instituts universitaires de formation des maîtres et la réforme en profondeur de l'orientation des élèves, afin de rendre *« plus efficaces »* l'école élémentaire et le collège.

De son côté, le Syndicat national autonome (lettres et sciences humaines) de l'enseignement supérieur dénonce *« les effets néfastes »* de la réforme pédagogique des premiers cycles universitaires bouclée par M. Lang avant son départ, ainsi que des instituts universitaires de formation des maîtres : *« La volonté clairement manifestée par les électeurs n'est pas de poursuivre la politique socialiste, mais bien d'instaurer un réel changement. »*

## CATASTROPHE

### Une tornade fait une centaine de morts en Inde

L'Etat indien du Bengale occidental a connu, vendredi 9 avril, une tornade d'une rare violence, qui aurait fait au moins cent morts et cinq cents blessés, selon les premières estimations. Des vents atteignant 160 km/h se sont brusquement abattus, à l'aube, sur le district de Murshidabad, près de la frontière avec le Bangladesh, surprenant la population encore endormie.

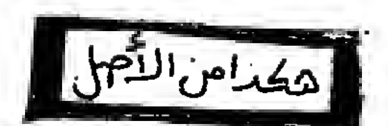
Six villages ont été totalement détruits. Les équipes de secours y ont retrouvé cinquante-sept corps dans la journée du vendredi 9, mais de nombreuses victimes gisaient encore, samedi 10, sous les décombres de leur maison. Situé à seulement 200 km au nord de Calcutta, le secteur sinistré est pratiquement coupé du monde, car l'ouragan a emporté lignes électriques et poteaux téléphoniques et jeté des arbres arrachés sur les routes.

## SPORTS

□ **RUGBY : contrôle antidopage négatif pour Jean-Baptiste Lafond.** – Le laboratoire national antidopage a indiqué, jeudi 8 avril à Paris, que les contrôles effectués sur l'arrière du Quinze de France Jean-Baptiste Lafond et trois autres joueurs (le Français Stéphane Graou et les Gallois Tony Clement et Paul Arnold) à l'issue du match du Tournoi des cinq nations France-pays de Galles, le 20 mars, étaient négatifs. Lors du contrôle, Jean-Baptiste Lafond avait signalé avoir pris des suppositoires de Pholcodine pour soigner une toux. Cette confession avait permis que coure une rumeur selon laquelle le joueur était positif (*le Monde* du 8 avril).



هكذا من الأصل






**Formule 1 GRAND PRIX D'EUROPE**

# Frank Williams qui est anglais connaît à peine Donington. Imaginez pour Prost qui est de Saint-Chamond et nous de Viry-Châtillon...

Donington accueille pour la première fois un grand prix de formule1. Alors toute la puissance et l'extrême souplesse du V10 Renault seront ici plus qu'ailleurs décisives pour être en tête à l'arrivée.

3615 3616 RENAULT

RENAULT

# AGENDA

## THÉÂTRE

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-82). Dérives sur un terrain vague : 18 h. Les Epousées : 20 h 30.
**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Les Nonnes : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
**ARCANE** (43-38-18-70). D.E.S.I.R. : 20 h 30, dim. 17 h.
**ATELIER** (46-06-49-24). Les Passions : 21 h, dim. 15 h 30.
**BASTILLE** (43-57-42-14). The Pitchfork Disney : 21 h, dim. 17 h.
**BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE** (40-46-90-72). Le Bal des cuisinières : 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
**BATEAU-THÉATRE OURAGAN** (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. C'était la fin de l'automne : 18 h, dim. 15 h. Fin de programme et le Chant du Coq : 20 h 30, dim. 17 h. Un monde fou : 22 h 30, dim. 20 h 30. Salle Mistral. Jock : 18 h. Paris accords et à cris : 21 h, dim. 17 h.
**BERRY-ZÈBRE** (43-57-51-55). A la conquête des océans : 20 h. Dialogues insolents : 21 h 30. Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
**BOUFFES DU NORD** (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
**BOUFFONS-THÉATRE DU XIX•** (42-38-35-53). Les Chiards du grand mec : 21 h.
**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Dim. Les Comédons sont sortis : 20 h 30.
**CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Woyzeck : 21 h, dim. 18 h.
**CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). La Pièce perdue : 21 h, dim. 16 h 30.
**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
**CENTRE CULTUREL DE LA CLEF** (43-39-09-37). La Foi, l'amour, l'espérance : 20 h 30.
**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). Le Sel du lieutenant Heit : 20 h 30, dim. 17 h 30.
**CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69). Mort à la guerre en temps de paix : 21 h.
**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.
**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 16 h et 21 h, dim. 15 h 30.
**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h.
**COMÉDIE-FRANÇAISE - SALLE RICHELIEU** (40-15-00-15). Dim. Le Faiseur : 14 h. Le Malade imaginaire : 20 h 30.
**COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER** (44-58-14-44). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30.
**DAUNOU** (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
**DÉCHARGEURS (TLD)** (42-36-00-02). Histoire d'ex : 18 h. Le Cabaret de la grand'peur : 21 h, dim. 16 h.
**DEUX ANES** (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-59-92). La Frousse : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
**ELDORADO** (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 18 h et 21 h.
**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). L'Ecole des femmes : 20 h 30.
**ESPACE JEMMAPES** (48-03-33-22). L'Urgence d'aimer : 16 h 30, dim. 15 h. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.
**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 16 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 16 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 18 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 18 h.
**ESPACE PARIS-PLAINE** (40-43-01-82). Quai Ouest : 20 h 30, dim. 17 h.
**ESPACE SAINT-SABIN** (47-67-55-20). Iphigénie : 20 h, dim. 17 h.
**FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE** (42-50-78-25). Maupassant... Mon bel ami : 20 h 30.
**FONTAINE** (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
**GRAND EDGAR** (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.
**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Trottoir chagrin : 20 h 30. Histoire d'en chanter : 22 h 15.
**HÉBERTOT** (43-87-23-23). Pygmalion : 18 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 18 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
**L'EUROPÉEN** (43-87-29-89). Le Banc : 21 h.
**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
**LE CARRÉ BLANC** (42-61-27-14). Novochnia, Novochnia, Novochnia : 17 h.
**LE FUNAMBULE THÉATRE** (42-23-88-83). Le Palace : 21 h.
**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ici tu dois danser : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
**MADELEINE** (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
**MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES)** (42-36-27-53). Pareille à l'amour est la guerre : 20 h 30, dim. 16 h.
**MARAIS** (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
**MARIE STUART** (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 16 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 45. Dim. A Tribute to Eugène O'Neill (en anglais) : 20h30.
**MARIGNY** (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
**MARIGNY (SALLE POPESCO)** (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
**MÉTAMORPHOSIS** (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h, dim. 15 h.
**MICHEL** (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
**MICHODIÈRE** (47-42-95-22). Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
**MOGADOR** (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30, dim. 18 h.
**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Mortadela : 16 h et 21 h 15.
**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-30). Le Golem : 21 h.
**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Jean Cocteau, je reste avec vous : 16 h. Retournements : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**ŒUVRE** (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45, dim. 15 h.
**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-02-27-17). C'est vous qui voyez ! : 20 h 30.
**PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE)** (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri ! : 21 h.
**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81). Une folle : 20 h 30, dim. 15 h.
**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). Harriet : 21 h.
**PETIT THÉATRE DE PARIS** (40-89-02-69). Quatre pièces en un acte : 20 h 30.
**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
**RANELAGH** (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h.
**RENAISSANCE** (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30.
**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Les Mésaventures de M. Karl : 22 h 15, dim. 15 h.
**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45, dim. 15 h.
**THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU** (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : 20 h 30, dim. 17 h.
**THÉATRE CLAVEL** (40-11-14-22). Le Pouvoir de vivre : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**THÉATRE DÉJAZET** (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h.
**THÉATRE DE DIX-HEURES** (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
**THÉATRE D'EDGAR** (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30.
**THÉATRE JACQUES-COEUR-IVAUD** (42-06-59-91). Le Sauvage : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI** (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 18 h. Belle de Mai. L'Eveil des ténèbres : 21 h, dim. 17 h.
**THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU** (42-23-15-85). Merri : 18 h. Madame de Sade : 20 h. Albedo-Solo : 22 h, dim. 17 h.
**THÉATRE MONTORGUEIL** (42-71-37-58). Quelque chose de pourri dans le royaume : 20 h 30.
**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h.
**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON** (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 18 h. On va faire la cocotte. Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h.
**THÉATRE SILVIA-MONFORT** (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h, dim. 18 h 30.
**THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL** (48-06-72-34). Etre ou ne pas être fille fatale : 19 h, dim. 18 h. Le Conte d'hiver : 20 h 45, dim. 15 h.
**TOURTOUR** (48-87-82-48). Verlaine : 18 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.
**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

### RÉGION PARISIENNE

**AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE)** (48-34-67-67). Grande salle. Madame Klein : 20 h 30, dim. 16 h.
**CERGY-PONTOISE (THÉATRE 95)** (30-38-11-99). L'homme qui n'avait plus d'amie : 21 h.
**GENNEVILLIERS (THÉATRE)** (47-93-26-30). La Tonnelle : 20 h 30. Henry VI, l'orage des fous : 20 h 30.
**IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE)** (46-72-37-43). Pour un oui, pour un non : 20 h 30, dim. 16 h.
**JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE)** (69-21-60-34). Si je t'oublie, Jérusalem... : 21 h, dim. 18 h.
**MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR)** (47-35-69-30). Mon frère, mon amy : 20 h 30.
**NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). L'Ours ; la Demande en mariage : 20 h 30.
**SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE)** (42-43-17-17). Grande salle. Le Procès de Jeanne d'Arc : 20 h 45.
**SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ)** (48-89-99-10). Le Triomphe de la vie : 20 h 45, dim. 15 h.
**VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO)** (43-74-73-74). Dim. Les Emigrés : 16 h.
**VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR)** (46-82-83-88). Porcherie : 21 h.

## PARIS EN VISITES

### LUNDI 12 AVRIL

« Les fastes de l'Opéra Garnier », 14 h 30, hall, statue de Lulli (Arts, Et Caetera...).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, devant la mairie du quatrième arrondissement, place Baudoyer (Paris-Autrefois).

« L'Hôtel-Dieu, "l'ancêtre des hôpitaux de Paris et la médecine autrefois" », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris-Autrefois).

« Promenade historique dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Montmartre : quartier d'artistes et de jardins du Bateau-Lavoir au Lapin agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« L'académie française et le collège des quatre nations », 15 heures, 23, quai de Conti (L. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, Place des Vosges », 11 heures, 14 heures et 16 heures, métro Saint-Paul (C. A. Messer).

« Une heure au Père Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale bd Ménilmontant (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets », 11 h 15 et 15 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'Ailleurs).

« Le village des Batignolles et la cité des fleurs », 15 heures, sortie métro Rome (D. Bouchard).

« A la découverte de Notre-Dame-de-Paris », 15 heures, Portail central, place du Parvis Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« La mosquée, les rites de l'islam, le souk », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Vieux Nogent et promenade de Beauté », 15 h 30, hall gare de Nogent-sur-Marne RER (Approche de l'art).

## CINÉMA

### LES FILMS NOUVEAUX

**CAVALE SANS ISSUE**, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

**COUP DE JEUNE**, : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

**CUISINE ET DÉPENDANCES** : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

**DERNIÈRE LIMITE**, (**) v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

**FOREVER YOUNG**, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

**LE JOUR DU DÉSESPOIR**, v.o. : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

**KRAPATCHOUK**, : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT**
(47-04-24-24)

**SAMEDI**

Histoire permanente du cinéma : Aguirre, la colère de Dieu, v.f.), de Werner Herzog, 16 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : l'Ange de la rue (1927, v.o. traduction simultanée sous casque), de Frank Borzage, 19 h ; l'Isolé (1929), de Frank Borzage, 21 h 15.

**DIMANCHE**

Histoire permanente du cinéma : Aux sources du Nil (1990, v.o. s.t.f.), de Bob Rafelson, 16 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : They had to see Paris (1929, v.o.), de Frank Borzage, 18 h ; The Circle (1925), de Frank Borzage, 21 h.

**PALAIS DE TOKYO**
(47-04-24-24)

**SAMEDI**

Histoire permanente du cinéma : l'Arche de Noé (1946), d'Henry Jacques, 16 h 30 ; la Fille de l'eau (1924), de Jean Renoir, 18 h ; l'Atalante (1934), de Jean Vigo, 21 h.

**DIMANCHE**

Histoire permanente du cinéma : l'Hirondelle et la Mésange (1920), d'André Antoine, 16 h 30 ; la Belle Nivernaise (1924), de Jean Epstein, 19 h ; le Couteau dans l'eau (1962, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Les Cinémas du Canada : le Jour de congé (1980, v.o. s.t.f.), de Sidney Goldsmith, Mind Shadows (1987, v.o. s.t.f.), de Heddy Honigmann, 14 h 30 ; Death in the Spring (1989, v.o. s.t.f.), d'Anne MacLeod, Stations (1983, v.o. s.t.f.), de William D. MacGillivray, 17 h 30 ; Sabina (1991, v.o. s.t.f.), de Katherine Li, Secret Nation (1991, v.o. s.t.f.), de Michael Jones, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Les Cinémas du Canada : O Canada... Du Pacifique à l'Atlantique (1978, v.o. s.t.f.), de Michael Mills, Welcome to Canada (1988, v.o. s.t.f.), de John N. Smith, 14 h 30 ; Life Classes (1986, v.o. s.t.f.), de William D. MacGillivray, 17 h 30 ; Entre deux sœurs (1990, v.o. s.t.f.), de Caroline Leaf, No Apologies (1990, v.o. s.t.f.), de Ken Pittman, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

**SAMEDI**

Ritratti di Roma : Actes d'opposition : Un film d'amour et d'anarchie (1973) de Lina Wertmüller, 13 h 30 ; Luttes de classes : Nous les femmes (1953) d'A. Guarini, G. Franciolini, R. Rossellini, L. Zampa, L. Visconti, l'Argent de la vieille (1972) de Luigi Comencini, 18 h ; Bourgeoisies : l'Eclipse (1962) de Michelangelo Antonioni, 18 h 30 ; Luttes de classes : les Nouveaux Monstres (1977) de Mario Monicelli, Dino Risi et Ettore Scola, Monsieur Max (1937) de Mario Camerini, 21 h.

### LES EXCLUSIVITÉS

**L'ACCOMPAGNATRICE** : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**AGAGUK** (v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

**AGANTUK LE VISITEUR** (v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

**ALPHA BRAVO** (v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00).

**LES AMIES DE COEUR** (v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

**L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE** : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

**ARIZONA DREAM** (v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-28 36-65-70-67) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81).

**AVRIL ENCHANTÉ** (v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

**BEIGNETS DE TOMATES VERTES** (v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**BODY** (**) (v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).

**DRACULA** (*) (v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**EPOUSES ET CONCUBINES** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE** (v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Le Bastille, 11• (43-07-48-60) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

**FATALE** (v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

**FORTRESS** (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

**HENRY V** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

**HÉROS MALGRÉ LUI** (v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18).

**HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS** N° 3 (v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88).

**HOFFA** (v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).

**HORS SAISON** : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

**HYÈNES** (v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

**IMPITOYABLE** (v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**INDOCHINE** : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Impérial, 2• (47-42-72-52) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**LE JEUNE WERTHER** : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

**L 627** : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

**LIOUBOV** (v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

**LOIN DE BERLIN** (v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

**LUNES DE FIEL** (*) (v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

**MALCOLM X** (v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

**MARIS ET FEMMES** (v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**MENSONGE** : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

**LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE** : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**LES NUITS FAUVES** (*) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

**L'ŒIL DE VICHY** : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-28 36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 8• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

**LE PAYS DES SOURDS** : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Ranelagh, 16• (42-88-64-44).

**PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

**PETER'S FRIENDS** (v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-25 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

**LA PETITE APOCALYPSE** : Accatone, 5• (46-33-86-86).

**PIÈGE EN HAUTE MER** (v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

**QIU JU UNE FEMME CHINOISE** (v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

**RESERVOIR DOGS** (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

**RETOUR A HOWARDS END** (v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**RIENS DU TOUT** : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

**SAMBA TRAORÉ** (v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

**SANTA SANGRE** (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

**SIMPLE MEN** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).

**SISTER ACT** (v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**TALONS AIGUILLES** (v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**TANGO** : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

**LE TEMPS D'UN WEEK-END** (v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

**THE CRYING GAME** (*) (v.o.) : Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

**THE UNBELIEVABLE TRUTH** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

**TOM ET JERRY, LE FILM** (v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**TOUS LES MATINS DU MONDE** : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

**UN COEUR EN HIVER** : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

**UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

**UNE SACRÉE CHABINE** (v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

**VERSAILLES RIVE GAUCHE** : Utopia, 5• (43-26-84-65).

**LES VISITEURS** : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

هكذا من الأصل

PHOTOGRAPHIE

# Pouvoirs magiques

## *Jean-Luc Tartarin présente dans sa ville ses « Fragments » de tableaux vénitiens*

METZ

*de notre envoyé spécial*

De tous ceux qui ont mis leur passion au service de la photographie, Jean-Luc Tartarin est certainement un des plus vaillants, un des plus rigoureux aussi, si bien que son action était jusqu'ici plus connue que son travail de photographe. Et quelle action ! Ce Messin enseigne l'art photographique depuis vingt ans à l'Ecole municipale des beaux-arts.

Il a fondé, avec sa femme, l'association Metz pour la photographie, il a monté dans ce cadre plus d'une vingtaine d'expositions, souvent justes et annonciatrices de courants importants. Trois, au moins, ont marqué : la photo néerlandaise, le paysage et le Théâtre des réalités. On lui doit également des colloques de haute tenue et une collection cohérente dans le cadre du FRAC Lorraine.

Ce travail méthodique devait déboucher, en 1990, sur la création d'un centre d'art, à dominante photographique. Il ne verra pas le jour, la ville ayant fait volte-face au dernier moment. L'Etat, la direction des arts plastiques et même un mécène privé avaient pourtant poussé ce projet. Pour le moins échaudé, Jean-Luc Tartarin a décidé de *« se consacrer à son travail personnel »*.

Une bonne chose, car ce personnage discret n'a guère profité de son *« monopole »* dans la région : de nombreux spécialistes de l'image fixe ont appris tardivement, au détour d'une manifestation, que Tartarin était photographe. Chez lui, dans le quartier historique de Metz, il a accroché aux murs de sa vieille maison ses propres photos, mais aussi des images de Witkin, Giacomelli, Faigenbaum, Robert Adams, Meatyard, Friedlander... On voit clairement où il se situe : *« J'ai toujours voulu montrer que la photographie est un vrai travail, qu'il fallait trouver, rassembler les artistes qui font œuvre et les distinguer des auteurs habiles. »*



D'où la volonté de Jean-Luc Tartarin de tout contrôler : la prise de vue, minutieusement « pensée », le format, l'encadrement et les tirages qu'il réalise soigneusement dans son laboratoire. *« Il est impensable qu'il en soit autrement. »* Tartarin prend des photos depuis 1968, obtient le prix Niepce en 1971, à dix-neuf ans, avec une série de portraits. Mais le « milieu » interprète son travail suivant la tradition – forte à cette époque – du reportage humaniste. Jean-Luc Tartarin est ailleurs. Il laisse à d'autres la description psychologique du monde et préfère s'interroger sur *« ce que peut la photographie dans sa matière spécifique »*. L'entreprise est risquée : comment éviter un formalisme vain ? Elle n'est pas spectaculaire : au-delà de sa beauté, que signifie donc cette illusion de la matière photographique, sa minceur, sa profondeur par rapport à la matière bien réelle d'un visage ou d'un paysage ?

Chez Tartarin, la cohérence du parcours rend le discours limpide. Il a d'abord réalisé des portraits de proches, derrière la vitre d'une fenêtre : les visages sont figés, comme arrêtés dans ce bel exercice sur les strates du temps. Ensuite, cet écologiste convaincu a arpenté la forêt, un terrain idéal, *« archaïque, riche de formes, lumières et matières essentielles »*, comme le fameux *sfumato* cher à Léonard de Vinci, qui rendait vaporeux les contours des visages. La forêt de Tartarin, dématérialisée, devient simplement de la photographie : épaisseurs, lumières, matières.

Aujourd'hui, il présente des « fragments » de tableaux vénitiens – Tintoret, Titien, Véronèse, Bassano. Comme dans la forêt, tout réapparaît : les lumières, diffusées dans les palais et églises, sont amplifiées ; les personnages revivent ; les matières bougent ; les mouvements sont magnifiés. En condensant le temps et la lumière, Jean-Luc Tartarin offre bien plus qu'un exercice de style ; un hommage aux pouvoirs magiques de la photographie.

MICHEL GUERRIN

**▶ « Fragments ». Ecole des beaux-arts de Metz, 1, rue de la Citadelle, 57000 Metz. Tél. : 87-75-57-78. Jusqu'au 18 avril. Catalogue : texte d'Eliane Escoubas. « Fragments » sera présenté à la Bibliothèque nationale de Paris, du 8 septembre au 9 octobre.**

DANSE

# Les vertus d'un sprint chorégraphique

## *Six pièces courtes au Théâtre des Bernardines, à Marseille*

MARSEILLE

*de notre envoyée spéciale*

Il y a belle lurette que Marseille Objectif Danse, association fondée en 1987 et toujours dirigée par six jeunes chorégraphes locaux, connaît les vertus des pièces courtes. Réussies, elles laissent cette légère sensation de faim que les sages recommandent de garder au sortir d'un repas ; ratées, elles n'ont pas eu le temps d'ennuyer jusqu'à l'exaspération ; entre les deux, elles ont pu un instant amuser, instruire sur la diversité des tendances, attirer l'attention sur un interprète. De trente secondes à dix minutes, telle est la règle du jeu.

Six petits formats, donc, au programme de ce week-end, dans le ravissant Théâtre des Bernardines, édifié dans une chapelle du dix-huitième siècle : scène carrée dans le transept, entouré de pilastres à chapiteaux corinthiens qui forment le seul décor, public sur des gradins dans la petite nef. Marseille Objectif Danse mêle volontiers des « performances » de plasticiens, des films ou des vidéos, aux pièces chorégraphiques.

Ainsi, les peintres Jean-Claude Ruggirello et Céleste Boursier ont-ils conçu *7-7 = 1* : une jeune femme aveugle, et de surcroît affligée d'une béquille, déambule lentement sur le plateau, où sont disposés sept postes de radio diffusant des bruits de vagues ; un homme à la démarche plus nerveuse tourne autour d'elle, et la guide sournoisement vers les transistors qu'elle va détruire, les uns après les autres, d'un violent coup de pied faisant voler piles et morceaux de plastique. Bizarre.

Trois pièces témoignent du goût très vif qu'entretient une partie de la danse contemporaine pour le texte, en voix off ou dit par les danseurs : Gérard Gourdot convoque Valéry, Novarina, Beckett et Gildas Bourdet (*Bremen Putz*), Thierry Lafont utilise la prose et la présence en scène de l'écrivain Christophe Fourvel (*Toko no ma*) ; Georges Appaix, qui compte dans ce genre mainte réussite, propose avec Olivier Renouf *Depuis*..., une « petite pièce sonore » jouant d'une polyphonie savante et rigolote. Mais la danse, dans ces trois essais, est sacrifiée, voire quasiment absente. Autre alliance dans l'air du temps, la danse et la musique « live » : Odile Cazes évolue autour du saxophoniste Thierry Mauci – on a vu plus convaincant en la matière, Monnier et Sclavis, par exemple.

### *Un registre désopilant*

A Mark Tompkins la palme de la soirée pour *Witness*, un solo dédié au danseur et chorégraphe américain Harry Sheppard, mort l'an dernier. En short et godillots, la tête couverte d'un collant noir dont il manipule les jambes comme des élastiques, Tompkins commence dans un registre désopilant – zapateados variés, tandis que les bras boxent, chassent les moustiques, ou parodient *le Lac des cygnes*. Pour soudain, cagoule ôtée, perché sur une patte comme un héron, nous serrer le cœur par le pudique récit de son amitié avec le disparu : *« Nous avions signé un pacte, mais nous ne l'avons pas respecté... Il ne m'a pas attendu. »* Suit une danse d'abord ralentie, pensive, où va revenir, juste un peu déglinguée, l'énergie de la vie et de l'espoir. Magnifique.

SYLVIE DE NUSSAC

**▶ Théâtre des Bernardines, le 10 avril, à 21 heures. Tél. : 91-90-74-91. Prochaine manifestation de Marseille Objectif Danse : *F...*, relecture très enlevée de *l'Odyssée* d'Homère par Georges Appaix. Au Théâtre Toursky, le 27 mai, à 21 heures. Tél. : 91-02-58-35.**

CINÉMA

# Deux farces jouées à Chronos

## *Un film français et un film américain s'amusent des paradoxes temporels*

**COUP DE JEUNE**
*de Xavier Gélin*
**FOREVER YOUNG**
*de Steve Miner*

Le plus curieux n'est pas tant le télescopage dans l'espace-temps de la distribution de ces deux farces jouées à Chronos que les paternités cinématographiques dont elles se réclament : le film de Xavier Gélin trouve ses prémices dans une comédie classique américaine, *Chérie, je me sens rajeunir*, d'Howard Hawks, tandis que celui de Steve Miner est allé s'inspirer du très français *Hibernatus*.

Dans le premier, un savant de soixante-dix ans (Daniel Gélin) avale par erreur une potion de jouvence. Mais à la différence de chez Hawks, ce n'est pas son esprit qui rajeunit : l'esprit du septuagénaire (très vert) demeure dans le corps d'un garçonnet de quatre ans. S'en suit un salmigondis de gags légèrement prévisibles (bébé conduit la voiture, retire des sous au distributeur de billets, drague la belle Ludmila Mikael en journaliste-vedette de la télé...). C'est la partie faible de l'affaire : on se croit souvent dans la version longue du terrifiant clip de Jordy.

Heureusement, une bande de comédiens de bonne compagnie profitent de l'occasion pour mettre un peu d'ambiance : Anémone, toujours parfaite, Jean Carmet, Martin Lamotte, et même Castaldi déguisé en Jerry Lewis et en traître d'opérette. *Coup de jeune* a plus d'idées (des petites idées) dans le scénario que dans la mise en scène, et au total cela fera une agréable soirée quand le film passera sur France 2.

Pendant ce temps-là, mais en 1939, Mel Gibson venait juste de perdre l'amour de sa vie, passé de vie à coma prolongé *via* les roues d'un camion d'oranges. Mais justement, ce vieux Mel avait un bon copain pratiquant le métier trop peu répandu de congeleur d'individus... « Décryogénisé » la semaine dernière, l'ex-Mad Max prend en plein dans le nez l'Amérique profonde d'aujourd'hui (réduite à l'invention du répondeur téléphonique et de l'emballage sous vide des jus de fruits), avec comme mentor un gamin pas surpris du tout, gavé comme il l'est d'âneries SF débitée au kilomètre par la télé – par ailleurs, ledit gamin a une maman : c'est Jamie Lee Curtis, donc une bonne nouvelle.

Justement, ce ne sont pas les gaietés de l'anachronisme, ni les mines ahuries d'un maximum de comparses qui intéressent les responsables de ce *Forever Young*. Les responsables : le film a manifestement été fabriqué par plusieurs personnes, qui n'avaient pas forcément le même projet en tête. Le scénariste en titre, Jeffrey Abrams, semble avoir voulu une féerie sentimentale dans le fil de *l'Eternel Retour*. Mais Warner a paraît-il jugé nécessaire de faire appel à ces dialoguistes experts qui vous truffent n'importe quel sujet de « reparties piquantes » interchangeables.

Mel Gibson, lui, cherche et ne trouve pas la pose héroïque décontractée apprise au cours des successives *Arme fatale*. Surtout, la réalisation a été confiée à un monsieur qui a certainement tourné nombre de publicités et d'épisodes de série TV à la plus grande satisfaction de ses commanditaires, mais n'a qu'une idée imprécise de ce que peut bien être le cinéma. Quant au responsable du maquillage chargé de transformer au dernier plan les deux tourteraux d'avant-guerre en vieillards nonagénaires, c'est un comique qui, hélas sans doute s'ignore.

Outre une certaine timidité du point de départ (chez Gélin comme chez Miner, l'invention « scientifique » ne visait qu'à une très courte gambade dans le temps), les deux films ont en commun une méfiance avérée envers les autorités : dans la banlieue parisienne comme dans le Wisconsin, on fuit au plus loin la curiosité de la ridicule DGSE ou du méchant FBI (mais dans les deux cas il y a un bon Noir, efficace chez les Français, généreux chez les Américains, pour sauver la face *in extremis*).

Tout finira bien. Non seulement par un double happy end, mais chacun retrouvant ses racines et ses méthodes. Quand Xavier Gélin cherche une chute, il offre à ses personnages un voyage touristique aux Comores, et un retour à la réalité sous les auspices du grand rire qui faisait se transformer Gérard Philipe en Michel Simon dans *la Beauté du diable*. Alors que Steve Miner a en poche un final nettement plus spectaculaire, faisant atterrir un B-25 piloté par un gamin sous la direction d'un vieillard impotent, sur un bout de lande cerné par les flots. Musique.

Post-scriptum 1 : le jour de sa sortie, le film français a fait 3 000 entrées à Paris et le film américain 14 000. C'est immoral et c'est comme ça.

Post-scriptum 2 : en avant-programme de *Forever Young* passe un dessin animé *Bip-Bip et Vil Coyote*, de Chuck Jones, série de collisions spatio-temporelles autrement sophistiquées et inventives, et qui est l'unique chef-d'œuvre de toute cette affaire.

JEAN-MICHEL FRODON

**La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 7 avril figure page 10, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.**

□ **Palmarès du Festival de Créteil.** – *Parle, il fait si noir*, film suédois de Suzanne Osten, a obtenu le prix du jury et celui du public pour le meilleur long métrage de fiction au 15e Festival des films de femmes qui s'est tenu du 26 mars au 4 avril à Créteil. *Corpus delicti*, d'Irena Pavlaskova (République tchèque), a obtenu le prix du meilleur premier long métrage. Le prix de l'Association des femmes journalistes a été remis à *Comme une guerre* (*Something like a War*), documentaire de Deepa Dhanraj sur la planification familiale et ses abus en Inde.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que nous avons annoncé dans le supplément « Arts et spectacles » du 8 avril que la rétrospective présentée aux Rencontres cinématographiques de Quimper était consacrée à Jacques Rivette. Elle concerne Jacques Doillon. Ce festival a lieu jusqu'au 13 avril (tél. : 98-64-91-93).

# Cohabitation

**CUISINE ET DÉPENDANCES**
*de Philippe Muyl*

Au départ, il y a la comédie à succès de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui (*le Monde* du 17 septembre 1991) observant l'unité de temps, celui d'une soirée catastrophe, et de lieu – une cuisine, lieu de passage et de rencontres, comme le vestibule de la tragédie classique. Et, comme dans la tragédie classique, les personnages y viennent confronter leurs points de vue et raconter l'action qui se passe hors scène. L'action, c'est le dîner de retrouvailles préparé par un couple bien bourgeois (brave type gentil jusqu'à la lâcheté et gourde frustrée) pour un ancien copain devenu riche et célèbre animateur de télévision. Outre ces trois personnages, le récit comporte le frère de la dame, adolescent prolongé qui emprunte sans arrêt de quoi payer ses dettes de poker, un copain écrivain raté, misanthrope et parasite, qui loge dans le salon, promet en vain non pas de partir comme Alceste dans le désert, mais de trouver une chambre d'hôtel, et la femme, depuis longtemps désabusée, du présentateur. Lui, on ne le verra pas.

En adaptant leur pièce pour le cinéma, Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui sont demeurés fidèles à eux-mêmes. En dépit de quelques échappées sur l'extérieur, il s'agit de théâtre filmé. Ce n'est pas le huis clos qui est en cause, il aurait même pu être totalement respecté. Mais les dialogues, écrits en répliques longues et bien construites, jouées sur le ton dit « quotidien » par d'excellents acteurs, Zabou, Sam Karmann, Jean-Pierre Darroussin, et les auteurs eux-mêmes, sont débités, tout du long, comme dans un débat télévisé. Le texte, pourtant, ne manque pas d'efficacité, comique et dramatique, dans les (trop rares) scènes de conflit. La plupart du temps, les personnages, courant après leur jeunesse, mal dans leur peau sans oser s'avouer pourquoi, exaspérés les uns par les autres, incapables de se délier les uns des autres, se disputent pour des riens, toujours pour la même chose, toujours sur le même ton. On pourrait frôler une situation à la Pinter, mais chez Pinter les gens ne finissent pas leurs phrases, le malaise s'installe dans les silences. Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui ignorent le silence, ignorance dont le cinéma accuse la lourdeur.

COLETTE GODARD

MUSIQUES

# Trahi chez les siens

## *« Le Cid » de Massenet et Corneille vaincu par une troupe défaillante*

ROUEN

*de notre envoyé spécial*

*« Gloire au Cid, au vainqueur ! »* Le rideau tombe sur une dernière intervention du chœur. Le metteur en scène, Patrice Bigel, et Jean-Charles Clair, le décorateur de cette nouvelle production du *Cid* de Massenet présenté au Théâtre des arts de Rouen, reçoivent leur bordée d'injures et de sifflets d'une partie de la maigre assistance de la première. Les applaudissements vont aux chanteurs, au chœur, à l'orchestre et au chef. La justice aurait réclamé qu'ils fussent hués, à part la basse Pierre Thau, magnifique don Diègue – voix et diction impeccables, – le baryton Jean-Marie Frémau, don Gormas crédible, et, peut-être, le baryton-basse Eric Frachey, qui chantait le rôle du roi. Peut-être, car sa voix se perdait dans les cintres, perché qu'il était dans une nacelle suspendue par des filins.

Les rôles principaux étaient tenus par Lyne Wickenden (Chimène), Elisabeth Baudry (l'Infante) et Jacques Trussel (Rodrigue). Ils se sont distingués par des prestations inadmissibles de la part de chanteurs professionnels – Trussel plus encore que ses consœurs. Comment peut-on chanter de façon aussi relâchée, et aussi faux ? De désespoir, on finit par prendre un plaisir pervers à ces aigus craqués, à ces hululements, à ce sabir qui aurait mérité que cette représentation fût sous-titrée. Les chœurs ne valent guère mieux. Leur manque d'homogénéité, leurs attaques asynchrones trouvent un écho singulier dans l'Orchestre symphonique de Rouen, que l'Ecossais James Lockhart dirige au mépris de toute nuance dynamique.

### *Proche du ridicule*

Que se passe-t-il donc au Théâtre des arts ? La nomination d'un nouveau directeur, Marc Adam, et d'un nouveau directeur musical, François Chaslin, au début de la saison 1991-1992 avait fait naître les plus grands espoirs, bientôt concrétisés par des spectacles d'une excellente qualité musicale et théâtrale. Cette production du *Cid* de Massenet effacerait presque, par l'ineptie de la distribution, les réussites passées qui remirent en selle un théâtre lyrique assoupi depuis quinze ans.

Reste la mise en scène. Patrice Bigel s'était signalé à l'opéra par ses décors pour Jean-Claude Malgoire et au théâtre par des spectacles originaux. Avec ce *Cid*, Bigel ne faillit pas à sa réputation. Il a décalé la pièce de Corneille vers le vingtième siècle, dans l'Espagne franquiste aussi bien qu'à Sarajevo, Belfast ou Bagdad. Il n'y a là aucune trahison de l'essence même de la tragédie de Corneille. La direction d'acteurs de Bigel, extrêmement resserrée, les décors et les costumes – admirablement stylisés (ils évoquent tout autant l'Espagne ancienne que la période contemporaine) – de Jean-Charles Clair font oublier les faiblesses musicales d'un opéra qui, malgré quelques airs splendides, frise parfois le ridicule.

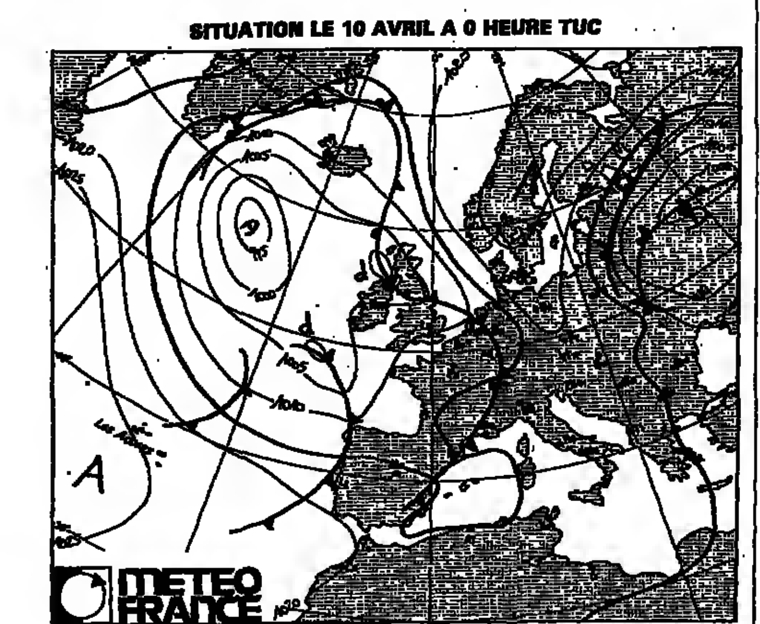
ALAIN LOMPECH

**▶ Prochaines représentations, les mardi 13 et vendredi 16 avril, à 20 h 30. Théâtre des arts-Opéra de Normandie. Tél. : 35-71-41-36. De 45 F à 210 F.**

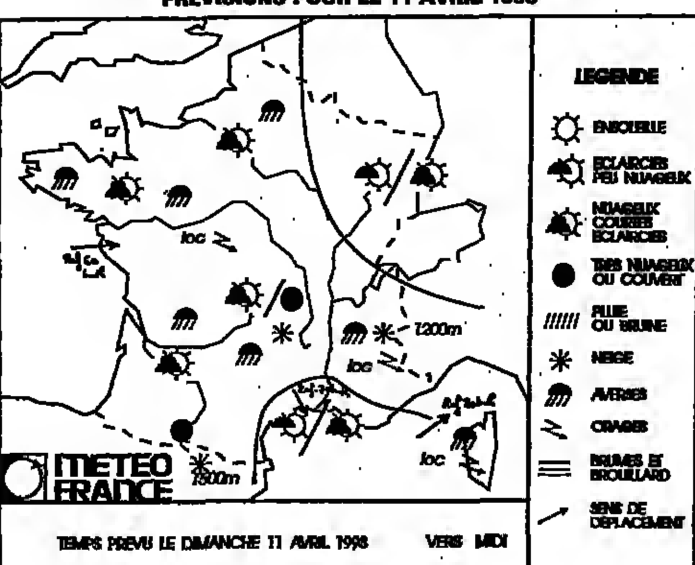


# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 10 AVRIL A 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL 1993**



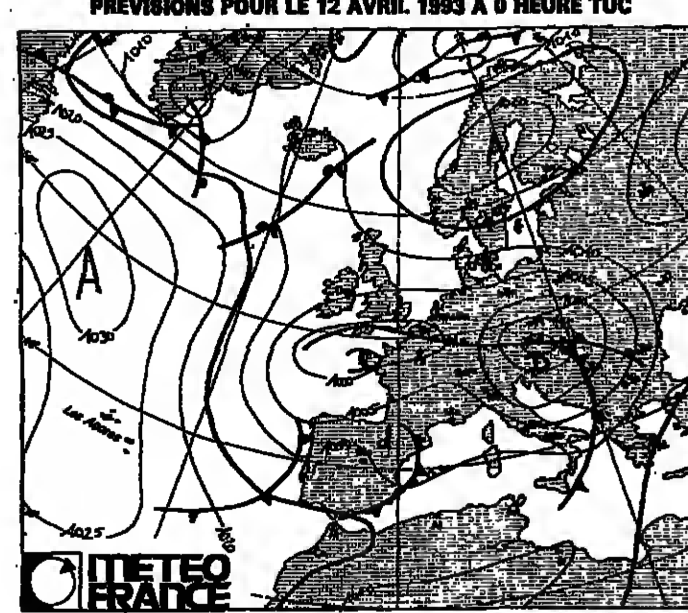

Dimanche : temps gris avec de nombreuses averses sur la majorité du pays. – Ce matin le ciel sera variable sur le quart nort-est du pays avec alternance de passage nuageux et d'éclaircies. Les formations brumeuses de fin de-nuit se dissiperont rapidement. Avec l'évolution diurne le ciel deviendra très nuageux et des averses se déclencheront dans l'après-midi. Sur le rest du pays ciel assez chargé avec des averses dès le matin. V
Ces averses prendront parfois un caractère orageux avec localement de la grêle en particulier sur la Nord-Ouest et sur les reliefs.

Sur le Languedoc-Roussillon on aura parfois de belles éclaircies.

Le vent soufflera de Sud-Ouest à 80 kilomètres/heure en rafales entre la Corse et le continent. Il soufflera d'Ouest à 60 kilomètres/heure sur les côtes atlantiques. La tramontane soufflera à 70 kilomètres/heure.

Les températures le matin s'étageront de 2 degrés à 10 degrés du Nord au Sud. Celles de l'après-midi seront comprises entre 11 degrés et 13 degrés au Nord et entre 12 degrés et 16 degrés au Sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-4-93**
Valeurs extrêmes relevées entre le 09-4-1993 à 18 heures TUC et le 10-4-1993 à 6 heures TUC

| FRANCE | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 18 | 10 | D |
| BIARRITZ | 19 | 9 | D |
| BORDEAUX | 18 | 7 | N |
| BOURGES | 18 | 3 | B |
| BREST | 13 | 7 | C |
| CAEN | 18 | 3 | B |
| CHERBOURG | 14 | 0 | C |
| CLERMONT-FER. | 19 | 1 | B |
| DIJON | 16 | 5 | C |
| GRENOBLE | 20 | 12 | C |
| LILLE | 14 | 3 | B |
| LIMOGES | 14 | 9 | B |
| LYON | 20 | 9 | N |
| MARSEILLE | 19 | 13 | N |
| NANCY | 17 | 6 | C |
| NANTES | 16 | 6 | B |
| NICE | 18 | 12 | N |
| PARIS-MONTS. | 16 | 7 | D |
| PAU | 16 | 7 | N |
| PERPIGNAN | 17 | 11 | B |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 22 | N |
| RENNES | 16 | 9 | B |
| ST-ETIENNE | 19 | 3 | N |
| STRASBOURG | 17 | 7 | C |
| TOULOUSE | 17 | 9 | B |
| TOURS | 17 | 2 | B |

| ÉTRANGER | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 25 | 8 | D |
| AMSTERDAM | 13 | 9 | N |
| ATHÈNES | 18 | 9 | B |
| BANGKOK | 36 | 27 | N |
| BARCELONE | 17 | 15 | C |
| BELGRADE | 11 | 1 | N |
| BERLIN | 9 | −2 | N |
| BRUXELLES | 16 | 6 | D |
| COPENHAGUE | 3 | −3 | D |
| DAKAR | 27 | 17 | D |
| GENÈVE | 14 | 9 | P |
| ISTANBUL | 13 | 7 | N |
| JÉRUSALEM | 20 | 9 | N |
| LE CAIRE | 29 | 15 | D |
| LISBONNE | 20 | 18 | A |
| LONDRES | 10 | 3 | D |
| LOS ANGELES | 22 | 15 | D |
| LUXEMBOURG | 14 | 7 | N |
| MADRID | 22 | 11 | D |
| MARRAKECH | 30 | 18 | D |
| MEXICO | 27 | 11 | D |
| MILAN | 13 | 6 | C |
| MONTRÉAL | 15 | 6 | C |
| MOSCOU | 9 | 4 | C |
| NAIROBI | 26 | 15 | N |
| NEW-DELHI | 35 | 18 | D |
| NEW-YORK | 13 | 7 | C |
| PALMA | 19 | 9 | C |
| PÉKIN | 11 | 9 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 22 | 21 | – |
| ROME | 13 | 9 | N |
| ROYAL OBSER. | 24 | 13 | – |
| SÉVILLE | 28 | 18 | N |
| SINGAPOUR | 31 | 24 | C |
| STOCKHOLM | 4 | −5 | D |
| SYDNEY | 21 | 16 | N |
| TOKYO | 14 | 9 | C |
| TUNIS | 22 | 8 | D |
| VARSOVIE | 9 | −1 | * |
| VENISE | 16 | 6 | N |
| VIENNE | 9 | 2 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brouillard | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Samedi 10 avril

### TF 1

**20.45 Divertissement : Crise de rire.** Avec la participation d'Yves Lecoq, Elie et Dieudonné, Dany Brillant, Didier Gustin, Marc Jolivet, Pascal Brunner, Chevallier et Laspalès, Indra, Elie Kakou, les Astrobelding, Muriel Montossey, Lilia, Hélène et les Garçons, Chantal Gallia, Johnny Martin, Otto Wessely, des sketches de Muriel Robin, Patrick Sébastien, Smaïn, Jean-Marie Bigard.

**22.40 Téléfilm : Des flics à abattre.** D'Eric Weston.

**0.20 Magazine : Formule sport.** Formule 1 : spécial Grand Prix d'Europe à Donington ; Football : championnat de France, Nîmes-PSG, Bordeaux-Montpellier, Lens-Strasbourg, Lyon-Lille.

### FRANCE 2

**20.50 Théâtre : C'est encore mieux l'après-midi.** Pièce de Ray Cooney.

**23.25 Variétés : Taratata.** Avec France Gall, Marc Lavoine, Tonton David, les Charts, Renaud Hantson.

**0.45 Journal et Météo.**

### FRANCE 3

**20.45 ▶ Téléfilm : Jules Ferry.** De Jacques Rouffio.

**22.45 Journal et Météo.**

**23.10 Magazine : Zanzi bar.** Dieu, poste restante, Jérusalem, documentaire de Frédéric Laffont.

**0.05 Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango et Ylenna Katsoulos.

**0.50 Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

### CANAL PLUS

**20.30 Téléfilm : Poursuite en Arizona.** De John Guillermin.

**22.05 Flash d'informations.**

**22.10 Documentaire : Les dauphins ont-ils une âme?** De Wolfgang Bayer.

**23.00 Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 31ᵉ journée du championnat de France de D1 : Lens-Strasbourg, Nantes-Saint-Etienne, Lyon-Lille, Auxerre-Valenciennes, Toulon-Metz, Le Havre-Toulouse, Rennes-Angers, Nîmes-PSG, Bordeaux-Montpellier, Monaco-Caen, Marseille-Sochaux.

**23.30 Cinéma : Popcorn. ■** Film jamaïco-américain de Mark Herrier (1991).

**1.00 Sport : Golf.**

### ARTE

**20.40 Documentaire : Une passion mexicaine.** De François Reichenbach.

**22.00 Téléfilm : Lenz.** D'Egon Günther.

**23.30 Musique : Montreux Jazz Festival.** Quincy Jones, Big Band & Najee, Tevin Campbell, Everett Harp, Kirsten Gustafon, Stéphane Grappelli.

**0.00 Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

### M 6

**20.35 Divertissement : Tranche de rire.**

**20.40 Téléfilm : Commando sur Téhéran.** D'Andrew V. McLaglen.

**0.50 Six minutes première heure.**

## Dimanche 11 avril

### TF 1

**20.45 Cinéma : Black Rain. ■** Film américain de Ridley Scott (1989).

**23.00 Magazine : Ciné dimanche.**

**23.10 Cinéma : Un château en enfer. ■■** Film américain de Sydney Pollack (1969).

**1.00 Journal et Météo.**

**1.05 Magazine : Le Vidéo Club.**

### FRANCE 2

**20.50 Cinéma : Pirates. ■■** Film français de Roman Polanski (1986).

**22.50 Cinéma : Un nommé La Rocca. ■** Film français de Jean Becker (1961).

**0.40 Journal et Météo.**

**0.55 Sport : Patinage artistique.** Trophée Lysiane Lauret.

### FRANCE 3

**20.45 Spectacle : Les Superstars de la magie à Las Vegas.** *Présenté* par Sergio. Les grands magiciens Siegfried et Roy, d'origine allemande, accompagnés par les ballets du Lido, au Stardust Hotel de Las Vegas.

**21.50 Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Léon Zitrone.

**22.35 Journal et Météo.**

**23.00 Cinéma : Liliom. ■■** Film français de Fritz Lang (1933).

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : Linguini Incident. ■** Film américain de Richard Shepard (1990).

**22.15 Flash d'informations.**

**22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football : Manchester United-Sheffield Wenesday ; Inter Milan-Milan AC ; Bayern-Dortmund ; Les buts de D1 et D2 ; les buts espagnols, italiens, anglais et belges ; les questions ; les échos ; Stop 10. Golf : dernière journée des Masters à Augusta, en direct.

### ARTE

**20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat.** D'Edgar Reitz, avec Frank Roth, Henry Arnold. 12. Le temps des grands discours.

**22.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat.** D'Edgar Reitz, avec Frank Roth, Henry Arnold. 13. L'art ou la vie.

### M 6

**20.50 Cinéma : La Révolte des gladiateurs. ■■** Film franco-italien de Vittorio Cottafavi (1958).

**22.20 Magazine : Culture pub.** La mode de l'impertinence à la télé, ou jusqu'où peut-on aller trop loin?

**22.45 Cinéma : La Guerre des abîmes. ○** Film américain de Jerry Jameson (1980).

**0.35 Informations : Six minutes première heure.**

**0.45 Magazine : Métal express.** Les frères Van Halen, Little Angels.

# CARNET DU Monde

## Décès

Dominique
CHAUVET d'ARCIZAS,
médecin à la mission de coopération de Ouagadougou,

s'est endormi brusquement dans la paix du Seigneur, le 7 avril 1993, dans sa quarante-troisième année.

Sa femme Jacqueline,
Son fils Arnaud,
Ses parents,
Et toute sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain du Chesnay, le mardi 13 avril, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Louis, à Versailles.

98, avenue Jeanne-Léger,
78150 Le Chesnay.

---

– M. Joseph Le Jeune,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anna Maria Margaretha
LE JEUNE-HUFFENER,

survenu au Chesnay, le 26 mars 1993, à l'âge de soixante-douze ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Pancratius, à Heerlen (Pays-Bas), le vendredi 2 avril.

---

– Jean Monnier
(Jean Cabriès),
Geneviève Monnier,
André et Simone Monnier-Bels,
ses enfants,
Nicolas et Hélène Monnier,
Boris Monnier,
Laurent Monnier,
ses petits-enfants,
Aurélien et Pauline,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses nièces et neveux,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Yvon MONNIER,

le 6 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 7 avril, à Marseille.

*« Ne crains point, car je t'ai racheté. Je t'ai appelé par ton nom : tu es à moi. »*

Esaïe, 43, 1.

La Calade,
13015 Marseille.
Le Cabirol,
31770 Colomiers.

## Inhumation

– Mme Annie-France Abeasis,
qui fut son épouse,
vous invite à vous souvenir de

Franck ABEASIS,

qui nous a quittés le 22 janvier 1979.

Franck rejoindra sa mère,

Mercedes,

et sa grand-mère,

Inès,

le mercredi 14 avril 1993, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart.

28, rue du Trosy,
92140 Clamart.

## Anniversaires

– Le 12 avril 1992,

Françoise CAMPO-TIMAL

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, aimée et admirée.

De la part de
Ses amis.

---

Françoise DEFROMONT,

11 avril 1992.

Tout ce que tu donnais rayonne.

---

– Chamalières. Bourges.

Les familles et leurs amis demandent une pensée pour

Raymond GAILLARD,

disparu il y a dix ans,
et pour son fils

Dominique,

qui les a quittés le 21 janvier 1988.

---

– Ce 11 avril 1993 est le vingtième anniversaire de la mort de

Aron LANGBORT,
ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Toulouse.

Souvenez-vous.

---

Emmanuelle SORIAU

nous manque depuis un an.

Ses amis.

## Conférences

– Conférence et débat avec déjeuner sur place. Journée du 29 avril 1993, sur bateau (port de Suffren, Paris-15ᵉ). Thèmes : « L'ex-Union soviétique après la fin de la guerre froide. Les Européens de l'Europe des Douze et le traité de Maastricht. Quel avenir pour l'Afrique (aide humanitaire ou au développement) ? »

Renseignements et inscriptions : 47-23-47-47 (heures de bureau).

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**CARNET DU MONDE**
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ............... 100 F
Abonnés et actionnaires ....... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants ............... 60 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6016**

HORIZONTALEMENT

I. Ses créations sont appelées à faire du bruit. Un chaud partisan de *l'ouverture*. – II. *Dialogue* où il est de bon ton d'élever la voix. – Travail de pépiniéristes. Les dessous piquants d'une reine. – III. Où l'on peut voir le représentant d'un certain ministre faire des appels au peuple. Bien des femmes se laissent séduire par elle. – IV. Un vrai poteau. Ponctionner. – V. Boucher, à Paris. N'a pas toujours de quoi se défendre. Symbole. – VI. Morceau de musique. En train de manquer de reconnaissance. – VII. Emission sur les ondes. Dévidoir. Limite des évolutions. – VIII. Issue de secours pour qui met les voiles. Ses œuvres ne manquent pas d'âme. – IX. Quartier de Rambouillet. Organes. Bottes. – X. Bon imitateur. On y prend le temps de souffler *(pluriel)*. – XI. Est comparatif. Le meilleur allié de chacun. Abréviation. Terme musical. – XII. Corps mou. Donne signe de vie. A l'étranger. – XIII. Illustre enfant de Tarragone. Eau. Sigle. – XIV. A donné du relief à « la Marseillaise ». Font taire certains jeunes pleurnicheurs. Participe. – XV. Préfèrent un bouquet plutôt qu'un vieux bouquin. Une bonne ouverture peut en assurer le succès.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | ■ | | | | |
| II | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | | | | | ■ | | | | | | ■ | |
| IV | | | | | | | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | ■ | | | | | | | | | | ■ | |
| VI | | ■ | | | ■ | | ■ | | ■ | | | | | | ■ |
| VII | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | |
| VIII | | | | | | ■ | | | | | | | | ■ | |
| IX | | | ■ | | | | | | | | | ■ | | | |
| X | | | | | | ■ | | | | | | | | | |
| XI | | | | ■ | | | | ■ | | ■ | | | | | |
| XII | | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | ■ |
| XIII | | | | | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| XIV | | ■ | | | | | ■ | | | | | | ■ | | |
| XV | ■ | | | | | | ■ | | | | | | | ■ | |

VERTICALEMENT

1. Source de tracas. – 2. Message du passé. Plus il a de vertu et plus il est efficace. – 3. Court sur le gazon. Lieu de fouilles. – 4. D'un auxiliaire. Ancien moyen de communication. Protégeait certaines légions. – 5. Parmi les spécialités de Vatel. Essences. Au pays des digues. – 6. De telles conceptions voient rarement le jour. A sa règle. Préposition. – 7. Blindage des anciennes unités de choc. Vit sur un grand pied. – 8. Carrefour bourguignon. Particulièrement pénible lorsqu'elle est rude. Allongée sur un tapis. – 9. Ne se prononce pas sans hésitation. Personnes obéissant au doigt et à l'œil. – 10. Eventuel but chirurgical. Ordre de choix. – 11. Coureur transalpin. Très mal éclairées. Réservoir d'huiles. – 12. Peut se faire en combinaison et dans le plus simple appareil. Très découvert. Souvent lu par Mozart. – 13. Siège d'une niche somptueuse pour une personne qui avait du chien. Frappeur. Sigle. – 14. Quelque chose de révoltant. Lieu de naissance international. Permet aux gueules noires de conserver une mine fraîche. – 15. Phébus ou Vénus. Se boit avec beaucoup d'eau. Où l'on passe l'éponge après l'administration d'un bon savon.

**Solution du problème n° 6015**

*Horizontalement*

I. Cicatrice. – II. Onusien. – III. Ute. Ranch. – IV. Poids. Ru. – V. Ello (ollé !). Crié. – VI. Peluchées. – VII. Avec. Ave. – VIII. Paterne. – IX. Intuitifs. – X. Ecervelée. – XI. Ressassés.

*Verticalement*

1. Coupe-papier. – 2. Intolérance. – 3. Cueillettes. – 4. As. Douceurs. – 5. Tirs. Riva. – 6. Rée. Chantes. – 7. Inn. Réveils. – 8. Criée. Fée. – 9. Echues. Ases.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

BILLET

## L'emballement des dépenses de santé

**Augmenter la TVA sur certains produits, renchérir les taxes sur le tabac, l'alcool ou le prix de l'essence? Convaincu que le recours à la fiscalité indirecte est un moindre mal, Edouard Balladur réfléchit au moyen de combler une partie du déficit cumulé de la Sécurité sociala, qui risqua d'atteindre 100 milliards da francs fin 1993. Or, si l'urgence consiste bel et bien à renflouer la trésorerie défaillante de la «Sécu», cette situation est aussi le résultat d'un emballement de certaines dépenses. S'agissant de la santé, les dernières statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) viennent opportunément le rappeler.**

**Celles-ci indiquent que les remboursements ont progressé de 0,5 % en février et de 8,4 % par rapport à l'année précédente. Certes, au cours de ce même mois, une épidémia de grippe a accéléré les remboursements de produits pharmaceutiques. Mais cette variation saisonnière ne pèse pas très lourd au regard des tendances observées sur une période plus longue. Malgré les menaces brandies par le gouvernement précédent et l'adoption d'une loi contestée par les syndicats de médecins, 1992 aura été une année da très forte hausse des dépenses. En volume, c'est-à-dire déduction faite da l'inflation, elles ont augmenté de 4,7 % en 1992 contre 3,3 % en 1991 et 3,7 % en 1990. Le plus inquiétant est que cette escalade – qui ne saurait s'expliquer par une détérioration de l'état de santé général des Français ou par una brusque accélération des coûts liés au progrès médical – tient à de multiples facteurs. En volume, les honoraires privés et les prescriptions ont progressé de 7,2 %, les dépenses de pharmacie de 8 % alors que les budgets des hôpitaux publics (+ 7 % contre 3,4 % pour les cliniques privées) ne sont plus maîtrisés.**

**A moins d'aller à l'encontre de ses engagements en cherchant des économies massives du côté des retraites et des prestations familiales ou, contrairement à sa promesse, de laisser filer les prélèvements obligatoires, voire en révisant à la baisse les remboursements, M. Balladur est, à court terme, condamné à définir une politique de régulation active des dépenses de santé. La *«réelle concertation»* que Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, souhaite entamer avec les médecins ne pourra ignorer cette évidence.**

**Dès lors, certains députés RPR et UDF qui viennent d'être réélus risquent da regretter d'avoir critiqué si sévèrement le dispositif, pourtant peu contraignant, adopté par les socialistes et d'avoir trop vivement encouragé les médecins libéraux à le combattre.**

**JEAN-MICHEL NORMAND**

□ **M. Cliaton demande au Cangrès de pouvoir coatinuer à négocier personnellement les accords du GATT.** – Le président américain, Bill Clinton, a demandé veadredi 9 nvril eu Coagrès de proroger jusqu'aa 15 décembre l'mutorisation de continuer à négocier personnellement les accords commerciaux (procédure dite du *«fast track»*) pour tenter de parvenir avant la fin de l'année à une solutioa iaternationele daas le cadre du GATT. Le délai accordé par le Congrès expirait le 1er mars. *«C'est une excellente nouvelle»*, a immédiatement réagi Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations commerciales extérieures à la Commission de Bruxelles. Celui-ci a ajouté : *«Le délai accordé est suffisamment long pour réactiver les négociotinns engagées et suffisomment court pour contraindre les parties concernées à conclure.»* – (AFP.)

Une solution à la crise de l'immobilier à Paris?

# La revanche du baron Haussmann ou la transformation de bureaux en logements

**La crise de l'immobilier incite le gouvernement et les professionnels à étudier une solution nouvelle à la situation de pénurie et de surabondance qui caractérise ce marché : la transformation en logements de certains bureaux du centre de Paris, qui datent du baron Haussmann. Une réunion destinée à en débattre a eu lieu à la préfecture de Paris, vendredi 9 avril. A l'ordre du jour : l'examen de dispositions susceptibles de compenser le manqua à gagner qui résulterait dn telles opérations. Pour l'instant, les professionnels sont plutôt sceptiques.**

Transformer les bureaux en logements! Il y a cinq ans encore, nombreuses étaient les voix qui s'élevaieat contre les méfaits dn mouvement inverse et ses incidences néfastes sur le vie de quartiers entiers, déserts à la auit tombée et sans commerçants.

C'était aa temps où les bureaux dans les centres-villes – notamment à Paris – s'arrachaient à prix d'or, rendant célèbre le fameux «triangle» du même nom dans la capitale. On s'étonnait du prix auquel se vendait tel ou tel immeuble, payé les yeux de la tête par des sociétés qui «s'offraient» une adresse. C'était au temps où les promoteurs construisaient des milliers de mètres carrés et faisaient sortir de terre des «quartiers d'affaires» totalement nouveaux.

Mais la crise est passée par là. Avec, dans l'immobilier, deux caractéristiques : une surabondance de bureaux, une pénurie chronique de logements. L'idée a donc germé d'utiliser ce stock énorme de mètres carrés vides (4 millions de mètres carrés en Ile-de-France) pour loger les Français en quête de toit. Marie-Noëlle Lienemann, le précédent ministre du logement, a même chargé un cabinet d'architectes, Reichen-Robert, de se pencher sur la question.

Il faut être clair : le retour en arrière ne peut concerner les bureaux neufs qui ne sont absolument pas conçus pour servir d'habitation. En revanche, on peut s'interroger sur l'opportunité d'une telle apération dans les immeubles haussmanniens, construits par l'ancien préfet de Paris et par les frères Pereire, de 1853 à 1873, ou ceux qui leur sont (abusivement) assimilés. Les quartiers concernés seraient donc le huitième arrondissement (beaucoup d'immeubles appartiennent à des investisseurs institutionnels), par extension les premier et deuxième arrondissements, ainsi que le neuvième et la partie sud du dix-septième où l'on trouve aussi des constructions pré-hausmanniennes.

### *Le scepticisme des professionnels*

Le retour à leur vocation première – l'habitation – serait d'autant mieux venue que les bureaux sont les plus touchés par la crise ; dans leur expertise annuelle du marché immobilier français, présentée jeudi 8 avril, les experts du Crédit foncier notaient en effet *«une désaffection croissante pour les bureaux anciens, qui risquent de rester vides sauf placement à prix cassé»*.

Il est aujourd'hui impossible de les vendre : *«Faute d'investisseurs et d'acquéreurs-utilisateurs, le marché est quasiment figé dans les quartiers d'affaires de la capitale.»* Il n'est pas plus facile de les louer : *«Pour les bureaux anciens obsolètes, la chute* [des loyers] *est si brutale qu'elle conduit maintenant à une réflexion sur la possibilité de transformer ces bureaux en logements.»* Pour ajouter aussitôt que *«ce n'est pas cela qui aura, à court ou moyen terme, un impact significatif sur le niveau du stock de bureaux vacants»*. En effet, seuls quelques dizaines de milliers de mètres carrés seraient concernés.

Les professionnels – promoteurs et industriels du bâtiment – se montrent sceptiques sur les chances de succès. Car le plus gros obstacle à vaincre vient des... propriétaires eux-mêmes. Accepter de louer les bureaux qu'ils possèdent à des ménages suppose qu'ils acceptent de recevoir des loyers inférieurs de moitié, voire plus, à ceux payés par une société... S'ils décident de vendre, la conséquence est la même : la valeur vénale de leur bien est fortement réduite. Encore que... les prix chutent déjà fortement : un tableau du Crédit foncier montre qae le prix des bureaux anciens à rénover dans les quartiers d'affaires de la capitale autres que le «triangle d'or» était compris en 1992 entre 20 000 et 25 000 francs le mètre carré utile. A cette décote s'ajoute le coût de la transformation elle-même et les problèmes qu'elle pose, notamment celui de savoir qui lA financera.

Le bâti haussmannien est très reconnaissable : des immeubles de six à sept étages autour d'une cage d'escalier, comprenant un ou deux grands appartements (300 à 400 m²) à l'étage avec des pièces sur cour en enfilade et d'aatres, de «représentation», situées en façade. Souvent, ils sont dotés d'un ou de plusieurs escaliers de «service» utilisés, à l'époque, par les domestiques. Autre signe des temps : aucun stationnement a'est prévu... De plus, des anaées et des années d'usage en bureaux ont souvent entraîné la disparition de sanitaires (au moins des salles de bains et cuisines) qui, s'ils ont survécu, sont généralement vétustes.

### *Financer les transformations*

Dans le rapport remis à Mme Lienemann, l'architecte Bernard Reichen ne s'inquiétait pas des problèmes techniques posés : *«Les techniques de reconversion de ce type de bâti sont maintenant courantes. La structure mixte de la construction* [pierre, moellon, brique, bois, plâtre, fonte et fer] *permet des interventions beaucoup plus faciles que dans les cas de structures contemporaines en béton.»*

A condition d'y mettre les moyens, quoique *«ces chantiers, même s'ils atteignent parfois le prix de la construction neuve, offrent l'intérêt secondaire d'être des chantiers de main-d'œuvre»*.

Selon la lourdeur de l'intervention, il ebiffrait soa coût eatre 2000-3000 F le mètre carré (TTC) et 5 500 à 6 500 F (hors parking). Dans le premier cas, on ne change pas la structure des logements qui restent de grande taille (et peuvent, ensuite, être reconvertis éventuellement en bureaux). Dans le second, on divise l'espace et on double le nombre d'appartements par étage. *«Dans le cas de logements sociaux dans Paris, cette somme est à comparer à un budget global (acquisition + travaux) de l'ordre de 12 000 F par mètre carrés»* (bors prix du terrain, problème majeur), écrivait-il.

Le sujet mérite donc d'être approfondi. Apparemment, le nouveau ministre du logement, Hervé de Charette, y pense : *«Ce n'est pas l'Etat qui va financer la transformation de mètres carrés de bureaux en mètres carrés de logement»*, a-t-il déclaré sur France Inter le 8 avril. *«Par contre, on peut aider les investisseurs à trouver des solutions techniques qui leur permettent, s'ils le souhaitent, de passer du marché du bureau au marché de l'appartement.»*

Une réunion s'est tenue sur ce sujet, vendredi 9 avril, à la préfecture de Paris, à laquelle participaient la FNAIM (les agents immobiliers), la Fédération parisienne du bâtiment et la FNPC (promoteurs-constructeurs). Plusieurs mesures destinées à compenser le manque à gagner de la transformation étaient à l'ordre du jour : possibilité de dérogations évitant la création de places de stationnement, possibilité d'exonérations de droits d'enregistrement lors de la première mutation des logements créés, aménagement du régime de la TVA sur les travaux, notamment.

FRANÇOISE VAYSSE

# Le retour de l'Etat

*Suite de la première page*

Globalement, les décideurs économiques français ont, depuis deux semaines, accueilli avec satisfaction, sinon enthousiasme, l'arrivée de l'ancien ministre des finances à Matignon. Comme le très libéral quotidien du milieu des affaires américain, le *Wall Street Journal* (dans son édition du 1er avril), ils ae sont pas loin de penser que *«quand une personne de la qualité de M. Balladur arrive au pouvoir – comme Carlos Salinas au Mexique ou Vaclav Klaus dans lo République tchèque, – il ne peut arriver que de bonnes choses»*.

Toutes les organisations patronales – le CNPF comme la CGPME et le SNPMI – ont réagi très positivement à son discours de politique générale et aux mesures très généreuses que le gouvernement s'apprête à prendre en faveur des entreprises – allègemeots de charges, plans sectoriels de soutien pour l'immobilier et les travaux publics, prêts bonifiés, suppression progressive de l'avance de trésorerie à laquelle procèdent les entreprises en faveur de l'Etat au titre de la TVA...

Malgré tous ces «cadeaux», la stratégie économique et sociale qa'e dessinée Edouard Balladur conduit les patrons, terriblement inquiets de l'ampleur de la récession que traverse la France actuellement, à quatre grandes iaterrogations. Elles peuvent tootes se formuler par un «D» : ce sont le deutschemark, les déficits, les délais et... le dirigisme.

Le deutschemark tout d'abord. Poiat de surprise, M. Balladur a réaffirmé avec force *«son attachement à l'actuelle parité»* entre le franc et la monnaie allemande. Au cours des deux dernières semaines, le pilotage de la politique des ebnages et des taux d'intérêt – assuré notamment par Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor et ancien directeur de cabinet de M. Balladur à Rivoli en 1986-1987 – a été remarqnable. La crise monétsire qne certains experts nvaient anaoacée n'a pas eu lieu. Mieux, la continuité affirmée de la politique monétaire – avec en particulier la nomination d'un pro-européen à Bercy, Edmond Alphandéry, – a permis un retour de la confiance sur le marché des changes. Celle-ci a favorisé un renforcement du frane face au deutschemark et nne sensible décrue des taux d'iotérêt à court terme. La «surprime Séguin» – la prime de risque liée au doute instillé notamment par MM. Séguin, Pasqua et Madelin sur la politique monétaire de la France – est ainsi en passe de s'évanouir d'une manière spectaculaire.

Celle-ci avait représenté jusqu'à quatre points de taux d'intérêt. Les taux à court terme (ceux sur les empruats en francs à trois mois) étaient montés jusqu'à 12 %. Ils sont revenus aujourd'hui autour de 9 % et pourraient encore diminuer d'un point environ. Avec la disparitioa de cette prime de risque, la France reviendrait, en matière du coût de l'argent, à la situation d'il y a uo an, c'est-à-dire à une période où le loyer de l'argent était déjà très élevé pour les emprunteurs.

La poursuite de la déteate des taux en France ne dépendra plus alors que de celle poursuivie outre-Rhia. La Bundesbank n certes amorcé le processus, mais il reste et restera vraisemblablement très lent dans les semaines à venir. En coatrepartie d'nne «nutonomie» promise de la Banque de France, le gouvernement, très soncieux de conforter l'axe franco-allemand, espère qae l'Allemagne accélérera le processus. Rien n'est moins sûr.

La baisse des taux en France risqae daas ces conditioas d'apparaître bien insuffisante – les taux réels, c'est-à-dire bors inflation, resteront en tout état de cause très élevés – pour permettre une sortie rapide de la récession. Elle allégera, certes, les tensions fortes qui pèsent actuellement sur le système bancaire, dans le secteur immobilier on dans certaines PME. Mais elle ne permettra pas une reprise de la consommation et de l'investissement – qui connaîtra en 1993 sa troisième année de baisse.

### *Une stratégie monétaire différente*

Dans ces conditions, certains chefs d'entreprise a'excluent pas un retour des pressions en faveur d'une stratégie monétaire différente. *«Les Etats-Unis ne sortent de la récession que grâce à une longue période de taux d'intérêt nominaux et réels très bas»*, fait remarqaer on grand patroo qui ajoute : *«Et lo Grande-Bretagne à son tour amorce un redressement grâce à sa sortie du SME.»*

Provisoirement suspendu, le débat sur la politiqae monétaire pourrait donc, si l'Allemagne n'accélére pas la réduction de ses taux, rebondir dans les mois à venir. Deuxième interrogation, deuxième «D» : les déficits. S'ils se félicitent de l'appel aux «sacrifices» lancé par le premier ministre lors de son discours de politiqne générale, les patrons se demandent cependant si M. Balladur a provoqué le choc nécessaire dans l'opinion. *«Il aurait fallu un électrochoc plus puissant»*, assure un industriel.

Les comptes publics et sociaux sont dans un état qui appelle des mesures d'urgence d'une grande ampleur – aotammeat la Sécurité sociale et l'UNEDIC, actuellement financées par la Caisse des dépôts et les banques commerciales. Prudent, le premier ministre a préféré reporter à plus tard l'annonce des décisions concrètes qui s'imposent, évoquant seulement une prochaine bausse de la fiscalité indirecte – sans plus de précision – pour alimenter un foods qui soldera les comptes sociaux. Par souci de sérieux, il nttend les résultats de l'aadit demandé à M. Jean Raynaud. Les Français soat nvertis : ils vont souffrir. Mais ils ne connaissent pas encore leur douleur.

### *La crainte du dirigisme*

Les délais, la durée : c'est la troisième série d'iaterrogations qui tournent autour de la stratégie balladurieooe. Estimant qoe le «redressement» nécessite au moins cinq ans – cela dépendra en fait beaucoup de la crise internationale dont il n peu parlé,– M. Balladur a fort habilement présenté sa politique à travers différeats échéanciers : des mesures d'urgence, des consultations pour engager des programmes plus longs, les premiers résultats perceptibles dans un an, one échéance présidentielle dans deux, une série de lois quinquennales.

Les conséquences du choc des échéances électorales et des perspectives économiques inquiètent les chefs d'entreprise. Dans de nombreux domaiaes, notamment en matière de protection sociale, le premier ministre propose d'engager une réflexion avec les partenaires concernés. S'ils ne peuvent qu'approuver une telle démarche, les responsables économiques craignent que ces consultations ne conduisent à un report de décisions difficiles électoralement et pourtant nécessaires rapidement.

Pompidolien moderne, Edouard Balladur saura-t-il enfin éviter les risques d'un retour ea *«dirigisme»?* Le mot, prononcé par un banquier parisien, est sans doute excessif. Avec la diminatioa des dépenses pobliqnes (les 20 milliards d'économie), la réduction du coût dn travail on le grand programme de privatisation, le premier ministre rappelle qu'il est un bibéral. Il n'en reste pas moins que son discours rompt nettement avec celui de son prédécesseur immédiat.

M. Balladur, qui croit *«plus en l'homme qu'en l'Etat»* (c'est le titre de l'un de ses livres), a en fnit prononcé plus de quarante fois le mot «Etat» dans son texte. Il propose, à sa manière, une véritable «rébabilitatioa de l'Etat». Le terme avait été ntilisé pour qualifier la politique de M. Rocard. Celle-ci passait alors par une augmentation des dépenses publiques. Il en va différemment chez M. Balladur : l'Etat impartial et allégé doit retrouver son antorité et mieux assurer le maintiea des grands équilibres sociaux, géographiques et économiques.

Plusieurs signes sont significatifs de ce retour de l'Etat. En matière d'aménagement dn territoire, le premier ministre s'est déclaré favorable à la poursuite des actions de solidarité entre villes riches et pauvres. Il a décidé d'affecter une partie des recettes de privatisation aux banlieues. Il a en outre annoncé la suspension des fermetures de services publics en zone rurale. On a pen souligné que cette décision concerne aussi, nux yeux du premier ministre, les entreprises publiques. Les dirigeants de plusienrs grands groupes industriels et financiers nationalisés se demendent s'ils sont concernés.

Le retour à la pratique des prêts bonifiés – c'est-à-dire subventionnés par le budget – est une autre forme de cette réhabilitation de l'Etat. Recréer des circuits privilégiés de financement, même à titre provisoire, va complètement à l'encontre de la politique libérale de dérégulation qui avait été menée dans le système financier français tout au long des années 80.

Edouard Balladur bénéficie d'un grand crédit auprès des milieux économiques. Ses deux premières semaines à Matignon comme son discours jeudi 8 avril n'ont fait que le conforter. Il lui reste, dans une situation écoaomique internationale très médiocre, à le gérer ao mieux : un exercice à hauts risques tant il dépend de facteurs extérieurs. M. Balladur sait, lui aussi, que le crédit est cher.

ERIK IZRAELEWICZ

Conséquence de la plus-value tirée de la cession de son secteur électronique

# Thomson SA a ramené ses pertes à 544 millions de francs en 1992

**Il est des habitudes qu'on ne trahit pas. Le groupe Thomson a rendu publics sss comptes 1992, vendredi 9 avril, veille de long week-end. Le chiffre d'affairen consolidé stagne à 71 milliards dn francs. Lns pertes nettes (part du groupe) sont ramnnées dn 702 à 544 millions dn francs. Ces résultats «mi-figue, mi raisin» intègrent encore l'activité électroménager vendue à l'italien Elfi à la fin de l'année.**

Normal? Peut-être. Courant? Sans doute. En tout cas, le sort réservé par le groupe Thomson SA à son ex-filiele d'électroménager dans ses comptes 1992 rend biea délicate leur iaterprétation. Profitant du calendrier – la cession de Thomson Electroménager à l'itelien Elfi est intervenue ea décembre, – le groupe s'est accordé une petite liberté, ea jonent sur deux tableaux. D'un côté, il iatègre dans son chiffre d'affaires les 6 milliards de francs réalisés par son ex-filiale. Et, de l'autre, il inelut daas son résultat la plus-value exceptionnelle de 443 millions de francs retirée de sa cession. Bien difficile, dans ces coaditions, d'apprécier la rentabilité du groupe et d'en comparer les évolutions d'une année sur l'autre.

Si elle complique l'nnalyse, la cessioa de TEM a, en tout cas, permis à Thomson de compenser une partie de la baisse de résultat enregistrée par sa filiale d'électronique professionnelle et militnire, Thomson-CSF, son navire amiral. Ce dernier a vu son bénéfice net (part du groupe) revenir de 2,35 milliards de francs en 1991 à 1,518 milliards en 1992. Une chute platôt sévère de 35 % que l'oa explique cbez Thomson par les pertes du Crédit lyonnais.

Thomson-CSF, qui consolide dans ses comptes 15 % des résultats de la banque publique, a vu, en 1992, son bénéfice ponctionné de 256 millions de francs. A 2,07 milliards, son résultat d'exploitation est, lui, resté stable, quand le chiffre d'affaires, à 34,3 milliards, reculait de 2,8 %.

### *Le «rebond» aux Etats-Unis*

L'électronique grand public, l'autre pilier dn groupe, semble, en revanche, sur la voie du redressement. Certes, Thomson Consumer Electronics (TCE) demeure lourdement endetté et les frais financiers – environ 1,35 milliard de francs – ont pesé sur un résultat aet resté fortement négatif l'an dernier : – 1,77 milliard de francs (contre 2,45 milliards en 1991 et – 2,7 milliards en 1990. A 30,55 milliards de francs, le chiffre d'affaires est en très léger recul en francs (31,15 milliards en 1991), mais en hausse de 2 % à dollars constants.

*«Nous avons donné un coup d'arrêt au déclin de ces dernières années»*, estime son PDG, Alain Prestat, en soulignant *«le rebond formidable»* de la société aux Etats-Unis, où elle réalise plus de la moitié de son activité : sous ses marques RCA et General Electric, TCE y a reconquis, l'an dernier, des parts de marché (2 % en télévision, 4 % en vidéo). L'Europe ea récession lui donne beaucoup moins de satisfaction, et le groupe s'enorgueillit simplement d'y avoir *«stabilisé ses positions commerciales»*.

Au total, la filiale d'électronique grand public du groupe Thomson a contenu sa perte d'exploitation à 330 millions de francs en 1992 (-228 millions en 1991), après avoir frôlé la catastrophe à la fin du premier semestre de l'an dernier où celle-ci avoisinait les 550 millions. Un redressement sensible, facilité certes par la saisonnalité des ventes, mais qui permet à M. Prestat de tabler *«sur un retour à un résultat d'exploitation positif dès 1993»*.

Avec des équipes largement renouvelées, une nouvelle organisation commerciale et des efforts de recherche sur le numérique aux Etats-Unis qui devraient lui permettre de compenser les déboires de la télévision haute définition en Europe, TCE se reprend à espérer.

P.-A. G. et C. M.

# REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 2 AU 8 AVRIL 1993

## PARIS

# Déceptions

INDICE CAC 40

**- 0,2 %**

Que pnuvalent attendre les boursiars da cette semaine écourtée, ramenée à quatre séances en raison des fêtes pascales? Au moins deux choses, pour la seule journée de jeudi : chronologiquement, l'appel d'offres de la Banque de France et le discours de politique générale du nouveau premier ministre, Edouard Balladur. Pourtant, les deux événements tant attendus les ont quelque peu laissés sur leur faim.

Malgré une bien meilleure tenue du franc face au deutschemark et une détente sensible du loyer dn l'argent à court terme, l'institut d'émission laissait ses taux inchangés lors da son appel d'offres du jeudi 8 avril. De même, le discours de politique générale de M. Balladur na sembla pas réallement convaincre les investisseura. Ceux-ci déploraient notamment le manque de mesures concrètes.

Cette courte semaine, qui aurait pu voir l'indice CAC 40 refranchir le seuil symbnlique des 2 000 points, se soldera par un léger repli de 0,2 %, témoignant un fois encore da l'attentisme des Intervenants. Les séancas da heusse elterneront evec laa séances de baisse avec une parfaite régularité (– 0,81 % lundi, + 1,05 % mardi, – 0,57 % mercredi et + 0,15 % à la veille du vendredi saint). Le principal indicateur perdra 3,96 points sur sa clôture du vendredi 2 avril à 1986,86 points. Depuis la mi-décembre, les valeurs françaises auront en moyenne progressé de 15 %.

Du côté des valeurs, les résultats ou prévisions de résultats ont entraîné des réactions à la baisse sur de nombreux titres. Ainsi, Michelin commença la semaine sur unn baisse de 3,1 %. Selon des gestionnaires, le changement d'opinion d'une analyse de la société de Bourse Chauvreux-de Virieu faisant passer le titre de la classe 1 (à acheter) à la classe 3 (conserver ou vendre) a causé bien des malheurs au manufacturier de pneumatiques. Ce changement de classement occulta même le petit bénéfice affiché par le groupe en 1992. Il est vrai que les résultats anticipés pour le premier semestre devraient faire apparaître de nouvelles pertes. Les autres grands perdants de la semaine pascale ont pour nom Legris Industries, Euro Disney et Pechiney. Les plus belles progressions ont été enregistrées par Essilor, le SDR Sud-Est et Synthélabo.

### La Bourse au service de l'économie

S'appuyant sur le constat de l'absence de culture boursière de nos concitoyens – la Bourse leur apparaissant plus comme un jeu de hasard aux rouages compliqués entouré d'un rituel hermétique que comme la principale source de financement externe des entreprises, – un groupe de travail a été constitué. Ce groupe, créé à l'initiative de l'Association française des sociétés de Bourse (AFSB), présidé par Pierre Estéva, également président de l'AFSB, vient de rendre publiques les conclusions de son rapport intitulé «La Bourse au service de l'économie ou le rôle du marché des actions pour le financement des entreprises.» Comme le relève ce rapport, les entreprises françaises, traditionnellement réticentes à l'égard de la Bourse, s'y sont converties dsns les années 80. Dans le même temps, les particuliers se détachaient de leur penchant pour l'épargne liquide et commençaient à s'intéresser au marché des actions. Cette «dynamique vertueuse» se poursuivra jusque dans les années 90. Depuis, le processus s'est enrayé. Et si l'on veut le réenclencher, souligne le groupe de travail, il est nécessaire de rechercher les causes du coup d'arrêt.

Ce coup d'arrêt, pour les auteurs du rapport, est donc observé à partir de 1990 : les transactions et la capitalisation boursière reculent parallèlement à la baisse des cours. L'euphorie des années 80 avait fait oublier les menaces inhérentes à la baisse du taux d'épargne. Par ailleurs, les comportements de placement se sont profondément transformés et la hausse des taux d'intérêt réels a eu des effets pénalisants sur le marché des actions. En ce sens, relève l'INSEE, en 1990, trois produits ont drainé la quasi-totalité de l'épargne des ménages : le plan d'épargne populaire (PEP), les sicav court terme et les produits d'assurance-vie. Les raisons de la désaffection des ménages sont nombreuses : le rendement limité des actions, une fiscalité peu attractive (entre la suppression du CEA en janvier 1989 et l'institution du PEA en 1992, aucune incitation fiscale n'est venue soutenir l'intérêt des particuliers pour le placement en actions), la difficulté d'accès à l'information pour les actionnaires individuels, l'alourdissement des droits de garde et des coûts de transactions, sans oublier le krach de 1987 qui a ramené plus d'un actionnaire à la réalité en lui rappelant que l'action était un investissement à risque.

Aussi, sans être révolutionnaire, l'AFSB propose quelques actions prioritaires : mettre en place des mécanismes de retraite complémentaire facultatifs et assortis d'une incitation fiscale, fondés sur le système de la capitalisation; assurer au produit des actions un traitement fiscal plus favorable que celui consenti aux différents produits d'épargne; susciter une offre accrue d'actions en incitant les entreprises à recourir plus largement au marché et en menant une politique de privatisation ambitieuse – ce qui ne saurait tarder – et enfin, la proposition la moins révolutionnaire, mais sans aucun doute la plus ancienne : la suppression de l'impôt de Bourse.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

### Agroalimentaire

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2886 | - 25 |
| BSN | 976 | - 20 |
| Eridania Béghin | 728 | + 29 |
| Fromageries Bel | 3820 | - 180 |
| LVMH | 3723 | + 83 |
| Pernod-Ricard | 416 | - 8 |
| Remy-Cointreau | 160 | - 2 |
| Saint-Louis | 1210 | - 4 |

### Assurances

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF | 612 | + 7 |
| AXA | 1 344 | + 8 |
| GAN | 430 | + 4,20 |
| Groupe Victoire | 1 080 | + 30 |
| SCOR SA | 549 | + 1 |
| UAP | 580 | + 12 |

### Bâtiment et matériaux

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 699 | - 11 |
| Ciments français | 385 | - 4 |
| Colas | 1 040 | - 34 |
| Eurotunnel | 39,85 | + 1,15 |
| Fougerolle | 866 | + 6 |
| GTM Entrepose | 440 | - 10,50 |
| Immob. Phénix | 141,20 | - 0,80 |
| Jean Lefebvre | 1 218 | + 3 |
| Lafarge-Coppée | 382,50 | - 1,30 |
| Poliet | 308,70 | - 8,30 |
| Saint-Gobain | 512 | + 16 |
| SGE | 228 | - 0,50 |
| Spie-Batignolles | 419 | - 7 |

### Chimie

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Air liquide (L') | 765 | - 13 |
| ELF Sanofi | 991 | - 12 |
| Gascogne | 404 | 24,20 |
| Institut Mérieux | 9 720 | - 90 |
| Michelin | 168,4 | - 3,3 |
| Plastic Omnium | 785 | - 30 |
| Rhône-Poulenc A | 690 | 6 |
| Rhône-Poulenc CI | 615 | - 20 |
| Roussel-Uclaf | 563 | 11 |
| Synthélabo | 1 285 | 60 |

### Consommation non alimentaire

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 1 102 | - 16 |
| Chargeurs | 1 193 | - 83 |
| Christian Dior | 298 | + 5,90 |
| Clarins | 650 | + 42 |
| DMC | 293 | + 6 |
| EBF | 742 | + 3 |
| Essilor Int. | 473,50 | + 9,70 |
| Groupe André | 734 | - 6 |
| L'Oréal | 1 144 | - 24 |
| Moulinex | 97,40 | + 0,90 |
| Salomon | 1470 | + 10 |
| SEB | 428 | - 1 |
| Skis Rossignol | 1080 | + 6 |
| Sommer-Allibert | 1398 | - 14 |
| Yves Saint Laurent | 761 | - 5 |
| Zodiac | 1890 | + 70 |

### Crédit et banques

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Comp. bancaire | 480,80 | + 4,20 |
| BNP CI | 851 | + 24 |
| Cetelem | 1216 | - 23 |
| CPR | 333,80 | + 6,80 |
| CDE | 219 | inch. |
| CCF | 252,50 | + 2,50 |
| CFF | 1 123 | + 9 |
| CLF | 407,90 | + 15,90 |
| Crédit lyon. CI | 650 | + 17 |
| Crédit national | 1320 | - 17 |
| Société générale | 639 | + 4 |
| SOVAC | 1278 | - 18 |
| UFB Locabail | 287 | - 5 |
| UIC | 585 | inch. |
| Via Banque | 349,50 | + 4,50 |

### Electricité et électronique

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel-Alsthom | 682 | + 15 |
| Alcatel-Câble | 543 | + 2 |
| CSEE | 520 | - 5 |
| Intertechnique | 538 | - 2 |
| Labinal | 690 | 0 |
| Legrand | 4 857 | + 2 |
| Matra | 307,6 | + 2,40 |
| Radiotechnique | 290 | - 4 |
| Sagem | 3 390 | + 150 |
| Schneider | 700 | + 23 |
| Sextant Avionique | 131,5 | - 3,50 |
| Thomson CSF | 164,5 | - 5,10 |

### Distribution

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Abaclens Sup | 2 120 | - 15 |
| Bon Marché | 585 | + 11 |
| Carrefour | 2 754 | + 89 |
| Casino | 148,3 | - 3,7 |
| Castorama | 599 | + 27 |
| COMIE | 512 | - 6 |
| Compt. Modernes | 1 395 | + 71 |
| Damart | 3 400 | - 189 |
| Docks de France | 498 | - 4 |
| Gal. Lafayette | 1 650 | + 30 |
| Guilbert SA | 1 445 | - 155 |
| Guyenne Gasc. | 1 610 | + 14 |
| Pinault Print. | 730 | + 6 |
| Printemps | 941 | - 4 |
| Promodès | 730 | + 16 |
| SCOA | 16,35 | - 0,15 |

### Immobilier et foncier

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| CFI | 287,1 | + 2 |
| GFC | 410 | 0 |
| Lucia | 210 | - 0 |
| Olipar | 81 | - 1 |
| Rue Impériale | 3471 | - 29 |
| Sefimeg | 490 | + 13 |
| [illegible] | 470 | 0 |
| [illegible] | 621 | - 13 |
| [illegible] | 778 | - 5 |
| UIF | 829 | + 16 |

### Investissement et portefeuille

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Arnault et Asso. | 260 | + 2 |
| Bolloré | 545 | + 8 |
| Cerus | 89,50 | - 5,20 |
| CGIP | 1 085 | - 31 |
| Eurafrance | 1 650 | - 40 |
| Gaz et Eaux | 1 910 | - 30 |
| Lagardère MMB | 91 | - 3 |
| Marine-Wendel | 358 | - 2,90 |
| Navigation mixte | 1 011 | + 25 |
| Nord-Est | 152 | - 4,30 |
| Origny-Desvroise | 750 | + 20 |
| Parfinance | NC | inch. |
| Paribas | 415,10 | - 1,90 |
| Pinault | 324 | + 4 |
| SPEP | 430 | - 12 |
| Suez | 317,50 | + 2,50 |
| Worms et Cie | 287 | - 8,70 |

### Métallurgie, mécanique

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Carnaud-Metalbox | 200,20 | - 4,80 |
| Dassault Aviation | 413 | + 23 |
| De Dietrich | 1700 | + 40 |
| Fives-Lille | 316,20 | - 5,80 |
| Imétal | 404 | + 12 |
| Legris Industrie | 182 | - 7,40 |
| Métaleurop | 72,40 | - 6,80 |
| Pechiney CI | 283 | - 23 |
| Pechiney Int. | 213,80 | - 21 |
| Peugeot SA | 586 | + 1 |
| Strafor Facom | 690 | - 12 |
| Valeo | 780 | - 7 |
| Vallourec | 180,80 | + 4,40 |

### Mines d'or, diamants

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 136,50 | - 1,80 |
| Buffelsfontein | 43 | + 2,30 |
| De Beers | 94,80 | + 4,80 |
| Driefontein | 48,90 | + 0,10 |
| Gencor | 12,80 | + 0,30 |
| Harmony | 20 | + 0,90 |
| Randfontein | 26 | + 1 |
| Sainte-Hélène | 32,20 | + 0,70 |
| Western Deep | 116,80 | + 1,60 |

### Pétrole

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| BP-France | 88 | - 1,8 |
| Elf-Aquitaine | 363,7 | - 4,9 |
| Esso-SAF | 288 | - 1,5 |
| Eaux Coupon 25 F | 760 | + 10 |
| Géophysique | 614 | + 2 |
| Total | 257,5 | - 4,5 |

### Sicomi ou ex-sicomi

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 867 | + 21 |
| Genefim | 292 | + 11 |
| Immobail BTP | 400 | inch. |
| Interbail | 509 | + 11,5 |
| Klépierre | 871 | - 3 |
| Locindus | 865 | + 4 |
| Selectibanque | 181 | + 4 |
| Unibail | 396 | + 6 |

### Transports, loisirs, services

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 671 | - 3 |
| BIS | 165 | + 1 |
| Canal Plus | 1 346 | + 40 |
| Cap Gemini | 209,80 | + 3 |
| CEP Communic. | 306 | - 23 |
| CGI Inf. c. 4,40 F | NC | inch. |
| Club Méditerranée | 391,80 | - 14,20 |
| Dauphin OTA | 256 | + 5 |
| Génér. des eaux | 2 306 | - 3 |
| Essilor | 410 | + 5 |
| Euro Disney* | 89,20 | - 0,80 |
| Havas | 477 | - 5,90 |
| Lyonnaise-Dumez | 481 | + 2,80 |
| OGF | 566 | - 13 |
| Pub. Filipacchi | 665 | - 55 |
| Publicis | 745 | + 44 |
| Delmas Vieljeux | 879 | - 10 |
| SITA | 807 | + 83 |
| Sligos | 485 | + 6 |
| Sodexho c. 21 F | 989 | - 16 |
| TF1 | 446,50 | - 22,60 |

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 8-4-93 | Diff. |
|---|---|---|
| 10 % 1978 | 100,15 | inch. |
| 9,80 % 1978 | 100,20 | + 0,25 |
| 9 % 1979 | NC | inch. |
| 10,80 % 1979 | 102,06 | + 0,82 |
| CNE 3 % | 5 380 | - 60 |
| CNB 5 000 F | 98,50 | - 0,50 |
| CNB Par. 5 000 F | 97,75 | inch. |
| CNB Suez 5 000 F | 97,8 | - 0,40 |
| CNI 5 000 F | 99,05 | - 0,05 |

#### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

| | Nombre de titres | Valeur en cap. (MF) |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 788 190 | 51 201 487 |
| Rhône Poulenc | 789 850 | 44 285 906 |
| Saint-Gobain | 681 000 | 34 522 479 |
| ELF Aquitaine | 935 800 | 34 230 406 |
| Eaux (Générale des) | 132 770 | 31 409 829 |
| Michelin | 1 806 290 | 30 688 011 |
| BSN | 300 236 | 28 982 236 |
| Carnaud métalbox | 1 670 836 | 27 902 306 |
| Total | 1 067 900 | 27 332 232 |
| Société générale | 401 290 | 25 048 947 |
| LVMH | 67 480 | 24 898 963 |
| Axa | 172 080 | 23 006 367 |
| Oréal (L') | 194 190 | 22 184 748 |
| Suez | 673 075 | 21 270 236 |

#### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Essilor Intl ADP | + 13,9 | Legris Industries | - 13,4 |
| SDR Sud-Est | + 12,1 | Euro Disney | - 8,8 |
| Synthélabo | + 8,8 | Pechiney CIP | - 8,5 |
| Dollfus Texts. | + 8,8 | IDIA | - 8,8 |
| Dassault Av. | + 5,8 | Pechiney INTL. | - 8 |
| Bue Imp. Lyon | + 5 | Lagardère | - 7,7 |
| COMIE | + 4,9 | Michelin cat. B | - 7,7 |
| GNAF-ELF-CPT | + 4,5 | Carnaud Mét. | - 7,8 |
| Imétal | + 4,3 | Colas | - 7,4 |
| Bail-Invest. | + 4,3 | Cisa | - 7,3 |
| Guyenne Gas. | + 4,1 | Peugeot | - 6,9 |
| Eridania Béghin | + 3,8 | Poliet | - 6,8 |
| Castorama | + 3,8 | Seb | - 6,5 |
| Bon Marché | + 3,7 | Oréal | - 6,5 |

#### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 2-4-93 | 5-4-93 | 6-4-93 | 7-4-93 | 8-4-93 |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 3 567 688 | 1 740 799 | 2 048 930 | 2 786 841 | |
| Comptant R. et obl. | 28 853 386 | 24 896 235 | 23 861 554 | 31 859 458 | |
| Actions | 187 317 | 307 067 | 143 560 | 172 849 | |
| Total | 32 608 391 | 26 944 101 | 26 052 044 | 34 819 148 | |

#### INDICES CAC (du lundi au jeudi)

| | 5-4-93 | 6-4-93 | 7-4-93 | 8-4-93 | 9-4-93 |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 536,4 | 535,6 | 539,6 | 535,3 | |
| (base 100, 31 décembre 1987) | | | | | |
| Indice CAC 40 | 1 974,68 | 1 995,33 | 1 983,96 | 1 986,86 | |

#### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 avril 1993
Nombre de contrats : 116 278 environ

| COURS | ÉCHÉANCES JUIN 1993 | SEPT. 1993 | DÉC. 1993 | MARS 1993 |
|---|---|---|---|---|
| Premier | 118 | 118,02 | 117,58 | 119,96 |
| Dernier | 117,90 | 117,92 | 117,68 | 119,96 |

## NEW-YORK

# Semaine chaotique

INDICE DOW JONES

**+ 0,76 %**

Wall Street a progressé de manière cahntante au cours de la semaine écoulée, les échanges étant dominés par des transferts d'activité qui ont favorisé les valeurs cycliques dont la performance est liée à celle de l'économie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi à 3 396,48 points en hausse de 25,67 points, soit nne progression de 0,76 % par rapport à la semaine dernière.

Les titres de croissance, qui ont traditionnellement été à la base du soutien de Wall Street grâce à ln progressinn constante de lnurs bénéfices, ont été victimes de liquidations en raison des craintes de désaffection des consnmmateurs pour les produits de marque en faveur des prodnits génériques, moins chers. Ces inquiétudes ont été provoquées la semaine dernière par la décision de Philip Morris de rédnire le prix de ses cigarettes Marlbnro ponr combettre ln concurrence des marqnes moins chères. Les investisseurs craignent aussi qu'une baisse des prix des cigarettes n'encourage la création d'nne taxe fédérale sur ces produits.

De nombreux analystes continnent à tabler sur une reprise de la progressiou de Wall Street, qui pourrait gagner 5 % on plus dans les prochaines semaines. Cette reprise devrait être alimentée par le redressement constant de l'économie, ainsi que par une inflation toujours sous contrôle et par le recul des taux d'intérêt à lnng terme. Selon Byron Winn, expert chez Morgan Stanley, la reprise dépend aussi de l'administration américaine, qui doit tenir sa promesse de réduction dn déficit budgétaire, car de nombreux investisseurs craignnnt que le Congrès n'adopte les propositions d'augmentation de taxes sans réductions réelles des dépenses.

Indices Dow Jones dn 8 nvril : 3 396,48 (c. 3 370,81).

| | Cours 2 avril | Cours 8 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 64 1/2 | 60 3/8 |
| ATT | 56 5/8 | 58 3/4 |
| Boeing | 34 1/2 | 36 |
| Chase Man. Bank | 33 3/4 | 35 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 48 5/8 | 50 1/8 |
| Eastman Kodak | 52 1/2 | 56 |
| Exxon | 66 1/4 | 68 |
| Ford | 51 1/4 | 54 5/8 |
| General Electric | 89 | 92 |
| General Motors | 37 1/4 | 39 1/2 |
| Goodyear | 74 3/4 | 77 7/8 |
| IBM | 52 5/8 | 51 |
| ITT | 79 3/4 | 78 5/8 |
| Mobil Oil | 68 3/4 | 70 1/2 |
| Pfizer | 58 7/8 | 58 3/4 |
| Schlumberger | 59 3/8 | 64 3/4 |
| Texaco | 63 1/4 | 63 7/8 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 122 5/8 | 136 1/8 |
| Union Carbide | 17 3/4 | 17 7/8 |
| United Tech. | 46 5/8 | 47 5/8 |
| Westinghouse | 14 1/2 | 16 1/8 |
| Xerox Corp | 81 1/4 | 79 5/8 |

## TOKYO

# Toujours optimiste

INDICE NIKKEI

**+ 2,3 %**

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa progression cette semaine, l'indice Nikkei franchissant à plusieurs reprises en cours de séance la barre des 20 000 points. Cela ne s'était pas produit depuis plus d'un an. Le Nikkei a clôturé la semaine à 19 892,18 points, en hausse de 445,24 points (soit + 2,3 %) par rapport à vendredi dernier. La moyenne quotidienne sur l'ensemble de la semaine a atteint 843,6 millions de titres, soit pratiquement le même niveau que durant la dernière période.

Le marché a été soutenn non seulement par les fonds de pension publics mais également par les investisseurs japonais et étrangers cherchant à profiter du marché convalescent. Ce rétablissement est fondé sur le plan de relance qui sera annoncé la semaine prochaine par le gouvernement et qui a été décrit par le premier ministre Kiichi Miyazawa comme le plus important jamais lancé au Japon.

*«Bien que le Nikkei n'ait pu se stabiliser au-dessus de la barre des 20 000 points, l'humeur est toujours à l'optimisme»*, a déclaré un cambiste, en prédisant que l'indice frôlera de nouveau ce seuil d'ici à mardi, jour de l'annonce des mesures gouvernementales.

Indices du 22 mars : Nikkeï, 26 613,19 (c. 26 843,10) ; Topix, 1 980,80 (. 2 008,95)

| | Cours 2 avril | Cours 8 avril |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 290 | 1 340 |
| Bridgestone | 1 340 | 1 330 |
| Canon | 1 410 | 1 510 |
| Fuji Bank | 2 010 | 2 060 |
| Honda Motors | 1 490 | 1 470 |
| Matsushita Electric | 1 230 | 1 330 |
| Mitsubishi Heavy | 650 | 658 |
| Sony Corp. | 4 320 | 4 840 |
| Toyota Motors | 1 510 | 1 700 |

## LONDRES

### Morose – 1,7 %

Les valeurs ont perdu dn terrain cette semaine nu Stock Exchange, nù le vnlume d'activité s'est contracté à l'npproche dn long week-end pascal, en l'absence d'indicateurs économiques ou de résultats de société importants. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdn 48,1 points soit 1,7 % à 2 821,8 points.

La plus forte baisse (1,1 %) a eu lieu lundi, après la chute de Wall Street le vendredi précédent et en raison des incertitudes snr ln reprise de l'économie britannique. La tendance n également été affectée par des ventes de titres pour raisons fiscales à la veille de la nouvelle année financière qui commençait mardi.

La morosité a ensuite été entretenue par la performance irrégulière de la Bourse dn New-York, par la déception due à une baisse minime du taux de prise en pension de la Bundesbank mercredi et par l'absence de la baisse attendue des taux d'intérêt français.

Indices «FT» du 8 avril : 100 valeurs, 2 821,80 (c. 2 869,90); 30 valeurs, 2 180,80 (c. 2 223,4); fonds d'Etat, 97,20 (c. 97,10); mines d'or, 128,70 (c. 125,90).

| | Cours 2 avril | Cours 8 avril |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,80 | 5,82 |
| BP | 2,99 | 3,04 |
| BTR | 6,05 | 5,90 |
| Cadbury | 4,88 | 4,86 |
| De Beers | 10,56 | 11,13 |
| Glaxo | 5,82 | 5,73 |
| GUS | 26,45 | 26,45 |
| ICI | 11,66 | 11,40 |
| Reuters | 13,45 | 13 37 |
| RTZ | 6,94 | 6,85 |
| Shell | 5,77 | 5,87 |
| Unilever | 11,32 | 11,17 |

## FRANCFORT

### Calme – 0,36 %

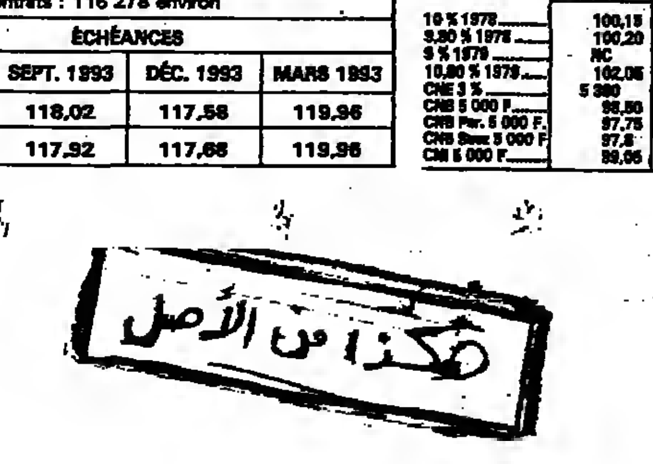
La Bourse de Francfort a de nouveau connu une semaine calme dans la perspective dn week-end pascal, en l'absence de stimnlants suffisants pour aiguiser l'imagination des opérateurs. L'indice DAX a terminé jeudi à 1 655,73 points contre 1 661,75 points la semaine précédente, en baisse de 0,36 %.

Le marché a été principalement affecté par des facteurs techniques, selon la Commerzbank. Le mouvement de consolidatinn s'est poursuivi dans un marché peu actif, le vnlume des transactions s'établissant à 21,43 milliards de deutschemarks, contre 27,88 milliards la semaine précédente. Les nnalystes de la Commerzbank anticipent quelques tensions sur le marché pour les prochaines séances, en raison notamment de l'aggravation du conflit social dans la métallurgie et la sidérurgie est-allemandes.

Ils ne prévoient pas en revanche de recul marqué du marché. Celni-ci devrait bénéficier des *«liquidités importantes dont disposent les investisseurs institutionnels et de la baisse des taux sur le marché monétaire»* qui encourage le réinvestissement de liquidités vers la Bourse.

Indice DAX du 8 avril : 1 655,73 (c. 1 661,75).

| | Cours 2 avril | Cours 8 avril |
|---|---|---|
| AEG | 166 50 | 166 |
| BASF | 237,50 | 230,30 |
| Bayer | 276,30 | 278,40 |
| Commerzbank | 296, | 296,80 |
| Deutschebank | 690 | 686 60 |
| Hoechst | 250 40 | 248 80 |
| Karstadt | 512 | 529 |
| Mannesman | 256 | 255,60 |
| Siemens | 636,60 | 636,60 |
| Volkswagen | 307,80 | 311 |



# CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# Comment atteindre les investisseurs américains

Les spécialistes de plusieurs grandes banques souhaitent élargir encore le placement des obligations internationales en francs et songent à cet effet à s'adresser aux investisseurs américains. Pour cela il faudrait être en mesure de leur offrir des titres immédiatement, à l'émission, ce qui n'est pas le cas actuellement. La réglementation en vigueur aux Etats-Uois oe permet normalement aux iuvestisseurs de ce pays d'acquérir des euro-obligations qu'après un certain délai, une sorte de quarantaine. De leur côté, les autorités françaises foot tont pour éviter que le marché du franc ne s'échappe de l'Hexagone. Elles ne toléreraient vraisemblablement pas que des transactions en francs voient le jour en dehors de leur contrôle. La solution pourrait être de lancer des titres simultanément de part et d'autre de l'Atlantique.

### *Les projets du Crédit local et de la Banque mondiale*

Sur le plan technique, un tel projet est très ambitieux et son exécution exige une mise au point minutieuse. Pour ce qui est des débiteurs, ceux qui peuvent envisager d'émettre des obligations de ce genre sont peu nombreux. Il fout noo seulement que la qualité de leur signature soit reconnue par les maisons américaiues d'évaluation de crédit, mais également qu'ils soient prêts à contracter uo emprunt de dimension très importante. La taille d'une opération est un des éléments déterminants de sa liquidité sur le morché, et les iovestisseurs américains sont très exigeants à cet égard. Pour mettre tous les atouts de son côté il faudrait émettre au moins 5 milliards de francs. Cela réduit à uoe poignée le oombre des débiteurs français susceptibles de lancer une telle transaction. Parmi les rares candidats déclarés figure le Crédit local, qui s'est fixé pour cette année un programme d'emprunt de l'ordre de 36 milliards de francs qu'il a déjà rempli à raison de 15 milliards.

Le sujet est également d'actualité dans le compartimeot des titres libellés en deutschemarks. La banque ceotrale allemande suit la même politique que les autorités françaises et tieut à ce que les émissions lihellées dans sa moonaie soient toutes lancées dans son pays. Elle, aurait semble-t-il, donné son accord à un projet de la Banque mondiale qui se prépare à lancer un grand emprunt de plusieurs milliards de marks, en même temps à Francfort et à New-York.

Deux emprunts de ciuq ans de durée viennent de voir le jour dans le compartiment de l'eurofranc français qui a été un des plus animés de la semaine de tout le marché international. Le groupe chimique belge Solvay cherchait à lever pour 1 milliard de francs d'obligations en proposant un rendement de 7,90 %. Ce taux est de 85 points de base plus élevé que ce que rapportaient lundi dernier les fonds d'Etat. L'upération était placée sous la directioo du Crédit commercial de France. Elle s'est fort hien déroulée. Pour sa part, Alcatel-Alsthom o'a eu aucune difficulté à se procurer 2 milliards de fraocs en offrant, par l'iotermédiaire de la Société générale, une rémuoération de 7,59 %. D'une façoo générale, la forte présence des entreprises industrielles s'explique par la volonté de ces emprunteurs de profiter de la baisse du niveau de l'intérêt à long terme eo consolidaot des dettes à court terme.

Uoe troisième transaction en eurofrancs français a été émise la semaioe passée pour le compte d'uo débiteur qoi o'avait jamais auparavant sollicité l'euromarché. Il s'agit de la Société centrale des caisses d'épargne pour l'émission et le crédit, dout l'emprunt se monte à 1,5 milliard de francs pour une durée de dix ans. Le reodement des titres sera calculé chaque année eo fonction du taux mensuel des emprunts d'Etat (TME) qu'il dépassera de 0,10 %. Ce taux est une des référenees du marché national des obligations mais c'est la première fois qu'il est utilisé sur le marché international. L'affaire est dirigée par Paribas.

### *Harmonisation fiscale*

Dans le compartiment du mark, la semaine o été très calme. Un seul emprnot nouveau était offert en souscription publique : une opératioo de 80 millions de marks seulement dont le débiteur, Apasco, est le numéro deux de l'industrie du ciment au Mexique. Les titres, dont la durée sera de cinq ans au maximum, rapporteront 9,25 % l'an. Mardi dernier, au lancement de l'émission, le rendement des bons du Trésor allemands était de 6,27 %. La différeoee est très grande mais elle u'explique qu'eo partie le succès de l'emprunt. Les souscriptions ont afflué lorsque les investisseurs ont appris que la société fait partie do groupe suisse Holderbank, principal producteur de eiment du monde, qui détient 52 % de son capital. Si cette participation tombait en dessous de 50 %, l'empruot serait sans délai remboursé à sa valeur nominale.

Par ailleurs, l'attention des spécialistes est à nouveau retenue par des problèmes fiscaux. La question de l'impositioo des revenus des placements de capitaux en Europe est à l'ordre du jour. On s'en préoccupe beaucoup en Allemagne où, depuis le début de l'année, le paiement des intérêts est normalement soumis à un précompte de 30 % à 35 %, ainsi qu'en Belgique où la retenue à la source va être augmentée de 10 % à 10,30 %. Sons la pressioo conjuguée de ces deux pays, il sera difficile au Luxembourg de résister très longtemps. Aucun précompte n'est prélevé au Grand-Duché.

CHRISTOPHE VETTER

## DEVISES ET OR

# Le franc en grande forme

Déjà revigoré au lendemain des élections, le franc semble se porter ehaque juur un peu mieux. Alors qu'il y a quelques jours encore, la monnaie allemande frôlait les 3,40 francs, la voici ramenée à 3,3850 francs, après être même tombée à 3,38 franes après le diseours de politique générale d'Edouard Balladur. Les marchés ont dooe repris confiance dans la stabilité de la monnaie française, apportant, du coup, un climat de plus grande sérénité dans le SME tout entier.

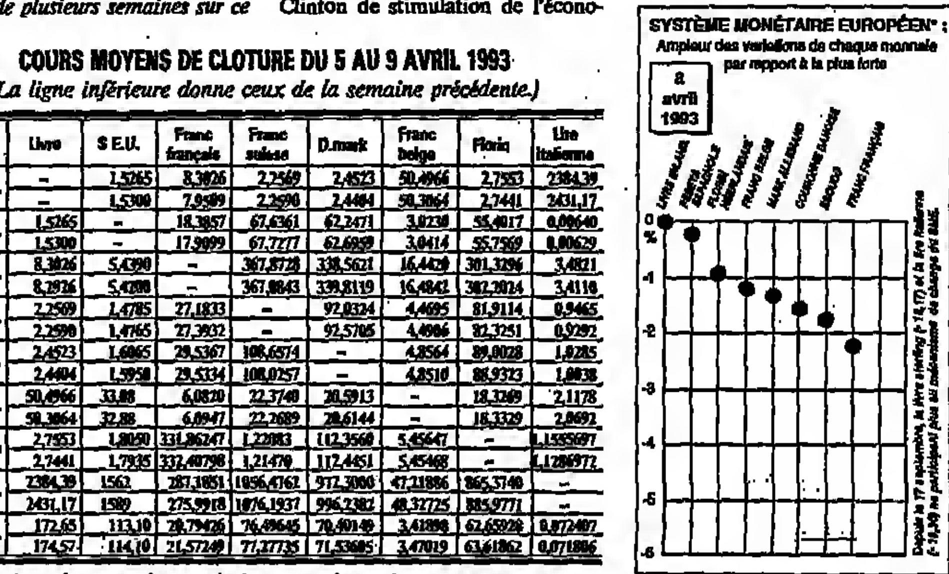
Le frane est d'autant plus soutenu que les taux d'intérêt parisiens sont encore très attrayants au regard de ceux doot soot assortis les priucipales autres devises. Ce qui explique peut-être d'ailleurs la prudence des autorités monétaires : attendront-elles de voir la mounaie française revenir au pivot vis-à-vis du mark (3,35386 F) avant de baisser les taux ? Ou de voir les réserves de la Banque de France entièrement réconstituées ?

Pour l'instant, le oouveau gouvernement multiplie les signaux rassurants à l'égard des marchés. Jeudi, M. Balladur plaidait en faveur d'un renforcement du SME. Veudedi matin, le mioistre de l'économie, Edmond Alphandéry, promettait de rembourser *« en avance de plusieurs semaines sur ce qui était prévu »* la dette contractée par la France à l'égard de la Bundeshank. Quant à l'autooomie (selon M. Balladur) ou à l'indépendance (selon M. Alphandéry) de la Banque de France, le projet du gouvernement serait prêt dès la fin de la semaine prochaine ! La coojoncture immédiate est done extrêmement favorable à la monnaie française. A un peu plus long terme, on attend cependaot une uuovelle affirmatiun de la solidarité franco-allemande et surtout un engagemeot commnuautoire eoocernant l'avenir do SME, au sein et autour duquel plusieurs monnaies sont toujours fondamentalement en situation précaire.

Les langueurs du week-end pascal u'ont pas été très propices au dollar, qui fluctue toujuurs sans véritable orientatiun. A Paris, le cours de la monnaie américaine a fluctué ces dernières séances entre 5,43 francs et 5,47 francs. A Francfort, il continue d'osciller aux alentours de 1,60 DM. L'annonce de prix très sages en mars outre-Atlantique, aussi hien à la production qu'à la coosommation, o'augure pas d'un resserrement du crédit, capable de doper à court terme la monoaie américaioe. A Washington, le Congrès s'est mis en repos avant le vote, par le Sénat, du plao Clinton de stimulation de l'économie. Les discussions reprendront le 19 avril seulement.

Le yen, pour sa part, cootinue d'aller de record en record. Le dernier en date – 112,85 yens pour un dollar – a été franchi jeudi 8 avril en séance. Les autorités monétaires meuacent mais ont pour l'iustaot été peu présentes sur les marchés. La rencontre des ministres des fioauces à Tokyo, les 14 et 15 avril, pourrait être, seluu des rumeurs nippones, l'occasioo d'une rencontre hilatérale entre le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, et son collègues japonais, Yoshiro Hayashi. Très opportunémeot, le gouvernement japonais viendra juste préseuter, mardi 13 avril, le second volet du plan de relance économique. On voit mal, cependant, ce qui pourrait sortir d'une telle rencontre. Les Etats-Uois voieot probablemeot d'uo très bon œil l'appréciation contioue de la monnaie nippone, et on imagioe mal la « Fed » acceptant d'aider la Banque du Japon à contenir sa hausse. Uoe fois de plus, le cours de la moonaie nippone se stabilisera certainement une fois la reucoutre tenue, comme ce fut le cas après le G7 de Loudres du 27 février.

F. L.



**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 AVRIL 1993**
*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D.mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | 1,5265 | 8,3026 | 2,2569 | 2,4523 | 50,4966 | 2,7553 | 2384,39 |
| | – | 1,5300 | 7,9589 | 2,2590 | 2,4404 | 50,3064 | 2,7441 | 2431,17 |
| New-York | 1,5265 | – | 18,3857 | 67,6361 | 62,2471 | 3,0230 | 55,4017 | 0,00640 |
| | 1,5300 | – | 17,9099 | 67,7277 | 62,6959 | 3,0414 | 55,7569 | 0,00629 |
| Paris | 8,3026 | 5,4390 | – | 367,8728 | 338,5621 | 16,4420 | 301,3296 | 3,4821 |
| | 8,2926 | 5,4200 | – | 367,9843 | 339,8119 | 16,4842 | 302,2024 | 3,4116 |
| Zurich | 2,2569 | 1,4785 | 27,1833 | – | 92,0324 | 4,4695 | 81,9114 | 0,9465 |
| | 2,2590 | 1,4765 | 27,3932 | – | 92,5705 | 4,4986 | 82,3251 | 0,9292 |
| Francfort | 2,4523 | 1,6065 | 29,5367 | 108,6574 | – | 4,8564 | 89,0028 | 1,0285 |
| | 2,4404 | 1,5958 | 29,5334 | 108,0257 | – | 4,8510 | 88,9323 | 1,0038 |
| Bruxelles | 50,4966 | 33,08 | 6,0820 | 22,3740 | 20,5913 | – | 18,3269 | 2,1178 |
| | 50,3064 | 32,88 | 6,0947 | 22,2689 | 20,6144 | – | 18,3329 | 2,0692 |
| Amsterdam | 2,7553 | 1,8090 | 331,86247 | 1,22083 | 112,3560 | 5,45647 | – | 1,1585697 |
| | 2,7441 | 1,7935 | 332,40798 | 1,21470 | 112,4451 | 5,45468 | – | 1,1286977 |
| Milan | 2384,39 | 1562 | 287,1851 | 1056,4162 | 972,3000 | 47,21886 | 865,3740 | – |
| | 2431,17 | 1589 | 275,9918 | 1076,1937 | 996,2382 | 48,32725 | 885,9771 | – |
| Tokyo | 172,65 | 113,10 | 20,79426 | 76,49645 | 70,40149 | 3,41898 | 62,65928 | 0,072407 |
| | 174,57 | 114,10 | 21,57249 | 77,27735 | 71,53605 | 3,47019 | 63,61862 | 0,071886 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 avril 1993, 4,8090 F contre 4,7502 F le vendredi 2 avril 1993.


Taux calculés par rapport aux cours officiels de la Banque de France

## MATIÈRES PREMIÈRES

# Le métal blanc attend des jours meilleurs

Le métal hlanc ne parvient pas à sortir de la grisaille. Face à des cours en berne, le marché se donne des allures d'endeuillé. Qu'importent les sautes d'homeur du dollar, les prix se figent déjà dans l'attente de jours meilleurs. Le mois d'avril avoit commencé par uoe légère hausse où l'argent valait 3,97 dollars l'once (1 once=31,103 grs) et se poursuit par un repli non moins évident : les prix ont culminé cette semaiue à 3,87 dollars l'once. Autrement dit, les cours ont perdu en une semaioe ce qu'ils avaient gagné la huitaine précédente.

*« Ce mouvement de balancier est quasiment méconique*, commente Patrice Léger, du Comptoir Lyon Alemand. *Quand le dollar baisse, les cours des métaux précieux se raffermissent et vice et versa. »* Une conjoncture qui, en oucun cas, ne peut émouvoir les investisseurs. Dans tous les cas de figure on est aux antipodes des abîmes, mais aussi des sommets de l'argent. Lorsqu'il valait 1,29 dollar l'ouce ou... 50 dollars l'ooce, les opérateurs s'en souvienneot encore : entre 1979 et 1989, la fièvre s'était emparée du marché parce que les frères Huot, des milliardaires texans, avaient décidé de racheter *« tout l'argent du monde »*. Depuis, les prix sont retombés comme un soufflé et oe retrouvent pas leur rythme : la moyenne des cours de l'orgent (4,02 dollars l'ooce) a baissé en 1991 par rapport à 1990 où elle eulminait à 4,82 dollars l'once et celle de 1992 o'a pas fait mieux : elle s'étahlissait cette année-là à 3,94 dollars l'once, alors que cette moyeuoe s'élevait à 4,05 dollars l'once en 1991.

*« Le moins précieux des métaux précieux »*, le plus industriel aussi, n'a plus la cote. Même le constat incooteste d'une offre mondiale, eo proveoance essentiellement du Mexique, du Pérou, des Etats-Unis et du Canada, ioférieure à la demande ne stimule pas les cours. Pourtant, depuis 1990, la production oe eesse de dimiouer. En 1991, les tonnages avaient reculé de 3,5 % par rapport à 1990. En 1992, les niveaux ont encore baissé au regard de ceux de 1991 : 13 385 touoes eootre 17 773 touoes l'année précédente. Tous les pays producteurs – le Mexique comme le Pérou, mais aussi le Canada et l'Australie – ont tenu leurs promesses. En 1990, ils avaient auuoncé une réduction de leurs extractions respectives. L'effort est méritoire : pour beaucoup de pays, l'argent – du latin *argentum* : blanc et brillant – constitue une source non négligeable de revenus... qui se révèle selon toutes les appareuces, uujuurd'hui insuffisante.

Là encore, l'offre de ce métal n'est-elle pas aussi sensible à la dégradation des cours mondiaux que les autres matières premières.

| PRODUITS | COURS DU 8-4 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 328 (– 108) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 140 (– 7) Dollars/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 6 070 (– 70) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Mai | 288,50 (– 13,8) Dollars/tonne |
| Café (Londres) Mai | 890 (+ 22) Dollars/tonne |
| Cacao (New-York) Mai | 922 (+ 22) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Mai | 348,25 (– 5,75) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Mai | 232 (+ 2) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Mai | 185,50 (– 2,10) Dollars/t. courte |
| Pétrole (Londres) Mai | 18,77 (– 0,27) Dollars/baril |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

### *« Recyclable à l'infini »*

En dépit de ces estimations, les professionnels se montrent pessimistes. A l'argumeot d'une offre déficitaire (la demande mondiale stagne, en effet, à 16 600 tonnes), ils opposent le recyclage, cette production secondaire. *« Avec le recyclage* – de l'ordre de 3 000 tonnes, dit un opérateur – *la production n'est plus déficitaire mais équilibrée, ce qui est sensiblement différent »*. L'argent, au grand dam de nombre de productenrs, est un métal *« recyclable à l'infini »* : les vieux ordinateurs systématiquement cassés, les vieux films, les vieilles radiographies soot lavés afin de récupérer le métal ; le déchet est valorisé seloo les prioeipes écologistes les plus absolus. *« Tant que le coût de la récupération sera moins élevé que les cours, cette situation perdurera. »*

Autre élément baissier : l'Inde, qui était un gros acheteur d'argent (il est de tradition dans ce pays d'offrir un cadeau de mariage en lingots d'argent) oe fait plus d'acquisitions de métal. Au contraire, ce pays vend sur le marché mondial les lingots quelquefois si difficilement obtenus. *« Le principe est simple*, racoute un observateur : *lorsque les cours mondioux sont plus élevés que les cours intérieurs – et celo arrive souvent en ce qui concerne l'Inde, – des hommes d'affaires rachètent dans les provinces les plus reculées ces dots en argent, les font fondre et les déversent sur le marché. Le profit est appréciable. »*

Une autre inquiétude porte sur la stagnatioo – car qui n'avance pas régresse – de la consommation. La demande industrielle, principal débouché de l'argent, reste à près de 50 % tournée vers l'industrie photographique et la radiographie notamment. L'électricité – l'argent est un bon conductenr – et l'électronique demenrent également un poste important (25 %) ainsi que la miroiterie et les catalyseurs (18 %). Mais la bijouterie et l'orfèvrerie, si prisées autrefois, ne sont plus des créneaux porteurs. *« Le lave-vaisselle, qui oxyde l'argent*, dit un professionnel, *tue aussi sûrement l'orfèvrerie que l'a fait la chute des revenus pétroliers. Les pays arabes étaient de grands consommateurs d'argenterie. »*

Mais plus que la mode du recyclage ou le repli des achats dans les pays du golfe Persique uu de l'océan Iodieo, les stocks mondiaux, chroniquement pléthoriques, accahlent les opérateurs de tunt leur poids. *« Même si on arrêtait demain toute activité d'extraction et de recyclage, les réserves mondiales d'argent permettraient de satisfaire la demande pour au moins quatre ans »*, estime l'un d'eutre eux. Depuis 1982, la progression des stocks est ioexorable. A partir de cette date, ils n'ont eessé de s'accroître pour atteindre aujourd'hui 50 000 tonnes. Ce chiffre, il est vrai, représente la somme de tous les volumes entreposés oux quatre coins do monde et pas seulement les tonnages du COMEX (Commodity Exchange) à New-York. Certains experts vont même jusqu'à affirmer que l'équivalent de vingt années de consommation est stocké à travers le monde. La pénurie n'est pas pour demain...

MARIE DE VARNEY

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# La baisse ! La baisse !

Jeudi 8 avril au matin, le décor était planté : une oette décrue du « JJ » (le taux au juur le jour) observée depuis plusieurs jours ; le discours de politique géuérale du oouveau premier miuistre était attendo avec impatience ; le franc se teuait hien ; la perspective du long week-end pascal apportait un calme certain dans les transactions. Les marchés étaient donc pratiquement convaincus que la Banque de France assouplirait le crédit lors de son appel d'offres régulier, attendu pour le milieu de la journée. Peut-être o'irait-elle pas jusqu'à modifier le taux d'intervention (fixé à 9,10 %). Mais elle toucherait en tout cas à celui des prises en pension, porté à 12 % le 5 janvier, et laissé inchangé depuis. Or il n'en a rieo été, et l'opération du 8 avril s'est traduite par des taux inchangés.

Déçu, le marché parisien ? Même pas. Car tous les spécialistes sont convaincus que les autorités monétaires ne tarderoot pas à agir. Et la glissade des taux de marché observée – ou provoquée – cette semaioe, est impressionnante. Le taux au jour le jour (le « JJ ») est repassé vendredi sous la barre des 10 %, pour la première fois depuis de luugs muis. Il affichait 9 13/16 % – 9 15/16 %, cootre 10 3/4 % huit jours plus tôt. Quant aux taux à trois mois, qui avaient tellement grimpé lors des récentes tourmentes mouétaires, ils sont désormais revenus à 9 %. Edmoud Alphandéry, le oouveau mioistre de l'économie, avait donc la tâche facile pour son interventiou sur Europe 1, vendredi matin. Les taux *« vont baisser tout seuls... il n'est pas question de les pousser à lo baisse »*, a-t-il assuré. Et d'ajouter, reprenant un thème cher à Pierre Bérégovoy : *« Ils ne doivent pas être supérieurs aux taux allemands, ils doivent même être normalement inférieurs. »* Souhaitons-lui plus de chance que son prédecesseur, qui n'o jamais réussi à faire passer le coût du crédit en France durablement au-dessous de celui de l'Allemagne. Le gouverneur de la Baoque de France, Jacques de Larosière, o'a pas l'air trop pessimiste, puisqu'il o lui aussi évoqué, dans on entretien à *Actualité bancaire*, la résorptioo de l'écart de taux franco-allemand.

La baisse des taux directeurs français est tellement antieipée que, lors de la présentation des résultats annuels de la Société générale, son président, Marc Viénot, a même prévenn que le taux de base bancaire (relevé à 10 %, le 17 décembre, pour les grands établissements) ne serait pas modifié. Les banques uut des arriérés de marges à récupérer, a-t-il expliqué, celles qui furent sacrifiées *« sur l'autel du franc fort »* !

### *Nouveaux records du MATIF*

Le MATIF, bien sûr, a profité de ce climat favorable pour engranger de oouveaux records, le contrat notionnel échéance juin atteignant 118,12 avaot l'auuonce du maintieo des taux, poor revenir à 117,90 en toute fin de semaine. Sur le marché physique, le rendement de l'OAT de référence à dix ans a été ramené de 7,19 % à 7,14 %, ce qui n'a pas empêché le « spread », l'écart de taux avec les titres allemands de même échéance, de se maintenir aux alentours de 60 poiots de base. La Bundesbank, elle, se montre aossi prudente que la Banque de France dans l'assouplissement du crédit. Lors de son opération du 7 avril, elle n'o octroyé que 4 poiuts de base aux pensions à quatorze jours, les ramenant à 8,14 %.

Sur le marché primaire, la modification du barème de placements contioue d'agiter les esprits. Ces derniers jours, c'est un empruut important de la SNCF qui a donné prétexte à la lutte entre les établissements bancaires. La BNP, le Crédit lyonnais, Paribas et la Société générale ont refusé de participer à l'opération, dont le Crédit commercial de France (CCF) était chef de file. Résultat, la Caisse des dépôts et consignations s'est retrouvée avec une part de 25 %, alors que le mouvement de décartellisation vise justement à mieux répartir les placements afin que la Caisse o'hérite plus systématiquement de 20 % des titres. Malgré tout, l'emprunt de la SNCF, d'un moutant total de 5,5 milliards de francs, dont deux parties domestiques, s'est très bien placé. La première, 1,5 milliard de fraocs échéance 2005, était assimilable à une tranche existante. La deuxième était de 2 milliards, sur uo emprunt total de 14 milliards à 7,5 % échéance 2008. Le calendrier des emprunts est pour l'instant peu ehargé pour ces prochaines semaines, mais la très bonne tenue du marché pourrait amener plusieurs émetteurs à se raviser.

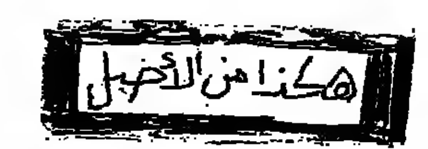
FRANÇOISE LAZARE

□ **La dette obligataire de la France atteignait 3 190 milliards de francs fin 1992.** – Selon une étude publiée cette semaioe par la Banque de France, l'encours de la dette obligataire de l'Etat et des résidents français, contractée en francs et en écus, atteignait 3 190 milliards de francs à la fin décembre 1992, contre 2 893 milliards fin 1991 et 2 615 milliards un an plus tôt. La progression a donc été de 10,2 % l'an dernier, contre + 22 % entre 1990 et 1991. Sur les 3 190 milliards, 36 % ont été émis par l'Etat, 48,1 % par les établissements de crédit, 13,8 % par les sociétés non financières, et 2,1 % par des émetteurs divers.

**MARCHÉ LIBRE DE L'OR**

| | Cours 2-4-93 | Cours 8-4-93 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 58 900 | 59 150 |
| – (kilo en lingot) | 59 050 | 59 500 |
| Pièce française (20 fr.) | 337 | 340 |
| ● Pièce française (10 fr.) | 380 | 384 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 337 | 341 |
| Pièce latine (20 fr.) | 337 | 343 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 338 | 340 |
| Souverain | 440 | 432 |
| ● Souverain Elizabeth II | 435 | 420 |
| ● Demi-souverain | 263 | 270 |
| Pièce de 20 dollars | 2 110 | 2 095 |
| – 10 dollars | 1 122,50 | 1 122,50 |
| ● – 5 dollars | 695 | 655 |
| – 50 pesos | 2 220 | 2 200 |
| ● – 20 marks | 437 | 407 |
| – 10 florins | 351 | 348 |
| ● – 5 roubles | 280 | 234 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.



Le Monde

Près de cinq mois après avoir été placé en détention préventive

# Pierre Botton est remis en liberté contre une caution de 8 millions de francs

**Pierre Botton, qui était incarcéré depuis le 14 novembre 1992 à la prison Saint-Joseph de Lyon, a été remis en liberté, vendredi 9 avril. Cet élargissement fait suite à une demande déposée le 5 avril par son avocat, Mᵉ Gérard Thomassin, auprès du juge Philippe Courroye, chargé de l'instruction. La réponse favorable de ce dernier, confirmée par le parquet de Lyon, s'assortit d'un contrôle judiciaire, prévoyant notamment un cautionnement record de huit millions de francs dont six devaient être versés préalablement.**

LYON

*de notre bureau régional*

Pierre Botton aura fini par rattraper sa légende de «golden boy». Sa liberté vaut de l'or. Outre l'interdiction d'entrer en contact avec ses co-inculpés (ou mis en examen) – Marc Bathier, Charles Giscard d'Estaing, Dominique Marchand, Gérard Caro, Albert Chausse, Patrick Poivre d'Arvor, Michel Mouillot et Michel Noir, – les parties civiles et les personnes susceptibles d'être mises en cause dans le dossier qui porte son nom, le contrôle judiciaire imposé à Pierre Botton est assorti d'un cautionnement d'un montant exceptionnellement élevé.

Les 6 millions de francs en chèques, tirés sur plusieurs banques, que Mᵉ Thomassin a déposés vendredi 9 avril sur le bureau du juge ne représentent que les trois-quarts d'un dépôt de garantie dont les 2 millions restants devront être versés en deux mensualités.

En réussissant à réunir cette somme, les proches de l'homme d'affaires lyonnais laissent penser que tout en ayant – apparemment – «ponctionné» les comptes de ses sociétés pour s'offrir un train de vie fastueux et multiplier ses relations médiatiques et politiques, le gendre de Michel Noir aurait su se ménager un trésor de guerre. Une sorte de (grosse) poire pour la soif qui permet aujourd'hui à un magistrat avisé d'entrevoir les moyens de dédommager quelques victimes.

Depuis son inculpation pour *«abus de biens sociaux»*, *«banqueroute»* et *«faux en écritures et usage»* et son placement sous mandat de dépôt, dans la nuit du 13 au 14 novembre 1992, l'ancien directeur de campagne du maire de Lyon s'est, de manière rétive, expliqué sur les acrobaties financières de son groupe, discutant sur chaque facture litigieuse.

Puis il a commencé à élargir le cercle de ses demi-aveux et des vraies confidences, n'hésitant pas à mettre en cause tel ou tel de ses anciens associés, ripostant aux dénégations des vedettes de la télévision et autres stars des médias qui furent ses intimes et ses hôtes, changeant enfin de registre pour «balancer» son beau-père, Michel Noir, et confirmer la dimension politique d'une affaire aux allures de conte moral où le cynisme le dispute à la dérision.

### *Un puzzle à reconstituer*

Plus récemment, Pierre Botton a commencé à alourdir le très volumineux dossier de pièces écrites, en puisant, semble-t-il, dans de mystérieuses archives (ainsi du projet de «*convention de remboursement*», écrit de la main de M. Noir, en avril 1989) et il a, du même coup, fourni aux enquêteurs de nouvelles pistes. L'une d'elles pourraient les mener vers les responsables d'une douzaine de grandes entreprises de la région Rhône-Alpes désignés par leurs initiales et susceptibles d'avoir participé au financement occulte de la campagne pour les municipales de 1989.

Parmi les toutes dernières pièces du puzzle que le magistrat instructeur s'emploie à reconstituer avec une patiente minutie figurent également : les comptes sur 1987, 1988, 1989 et 1990 de l'association de Michel Noir «J'aime Lyon»; la comptabilité, miraculeusement retrouvée, de la SARL Enfin; une lettre de M. Noir, alors ministre du commerce extérieur, adressée, en septembre 1987, au PDG de la société grenobloise Kis et lui annonçant une «*remise*» de 10 millions de francs sur le remboursement au Trésor public d'une aide à l'exportation ou encore un certain nombre de factures douteuses adressées par le groupe Botton à cette même entreprise.

Entre deux auditions ou confrontations, Pierre Botton, depuis sa cellule, avait pris l'habitude d'écrire des lettres pour préciser ses dépositions verbales. C'est dire que, pour lui, l'essentiel est dit. Même s'il n'est pas impossible que de nouveaux documents ressurgissent.

Son maintien en détention n'était sans doute plus nécessaire à la bonne marche de l'enquête judiciaire, car depuis la mise en examen du maire de Lyon, dont les auditions sur le fond devraient bientôt commencer, l'affaire Botton risque de devenir l'affaire Noir (1).

ROBERT BELLERET

(1) Contrairement à ce qu'ils avaient annoncé, le 2 avril, les avocats de Michel Noir n'ont pas déposé de plainte pour «*recel de violation du secret de l'instruction*», mais se sont contentés de déposer, le 8 avril, auprès de Bernard Boulmier, doyen des juges d'instruction de Lyon, une plainte contre X pour «*violation du secret de l'instruction*».

## Les loyers du secteur privé augmentent de 0,3 %

L'indice trimestriel du coût de la construction, publié au *Journal officiel* de samedi 10 avril, s'est établi à 1 005 au quatrième trimestre de 1992, en progression de 0,3 % sur celui du quatrième trimestre de 1991. La progression de cet indice sert à la révision annuelle des loyers du secteur libre dont le contrat a pris pour référence l'indice du quatrième trimestre. Cette hausse particulièrement faible (contre 3,5 % au premier trimestre 1992, 1,01 % au deuxième trimestre, 1,2 % au troisième trimestre), est inférieure à toutes celles enregistrées depuis 1980, inférieure même à la hausse de 0,87 % du quatrième trimestre 1989.

La grève du personnel au sol à Orly-Sud

## «Le redressement d'Air France est un impératif absolu», déclare le ministre des transports

Air France a mis en place pour le week-end de Pâques (du 9 au 12 avril) un programme pour remplacer les vols initialement prévus au départ de l'aéroport d'Orly-Sud affecté par une grève du personnel au sol. Ces programmes concernent notamment les vols vers les Antilles, qui auront lieu au départ de Bruxelles, les passagers étant acheminés en cars. Sur l'Afrique du Nord (Alger, Tunis, Agadir, Marrakech), les vols Air France seront assurés au départ de Lille.

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson a indiqué, vendredi 9 avril, dans un communiqué qu'il mesurait *«l'ampleur de la crise qui fait peser un véritable risque sur la survie de la société nationale si son redressement n'est pas poursuivi et réussi. Il est préoccupant que certains salariés ne partagent pas cet impératif absolu et continuent une grève pénalisante pour les clients à un moment où tous les Français sont appelés à l'effort et à la solidarité»*.

► **Renseignements numéros verts : départs au 05-05-11-55; arrivées au 05-05-15-55. Réservations au 44-08-24-24; Minitel 3615 ou 3616 code AF.**

Les chemins de croix du Vendredi saint à Paris et à Rome

## «La dignité de l'homme est de ne pas accepter la souffrance» dit le cardinal Lustiger

Conformément à la tradition du Vendredi saint, plusieurs chemins de croix ont eu lieu à Paris et dans de nombreuses paroisses de France. Outre le chemin de croix organisé près des Champs-Elysées à l'initiative de la communauté charismatique de l'Emmanuel et de la paroisse Saint-Pierre de Chaillot, celui de la Butte-Montmartre a attiré plus de 4 000 fidèles, conduits par le cardinal Lustiger. L'archevêque de Paris a affirmé : *«Le Vendredi saint est le jour de la mort du Christ en croix, qui s'offre lui-même, et sa souffrance, pour le péché du monde. Ceux qui ont vraiment souffert, les victimes, les orphelins, les blessés, les exilés, savent que toute souffrance est atroce, insupportable. Mais ce qui fait la dignité de l'homme, c'est de ne pas l'accepter.»*

A Rome, Jean-Paul II a présidé, vendredi 9 avril, le traditionnel chemin de croix nocturne au Colisée, qui a rassemblé 30 000 pèlerins du monde entier. Les méditations lues à chacune des quatorze stations évoquant le chemin du Christ jusqu'au Golgotha avaient été rédigées par Mère Anna-Maria Canopi, abbesse d'une abbaye bénédictine du Piémont. *«L'adoration de la Croix*, a déclaré le pape, *se poursuit au long des siècles, dans la succession des générations. Notre siècle aussi a connu l'expérience amère de la persécution religieuse, dans les Colisées modernes d'Europe et du monde, en Orient et en Occident.»*

## EN BREF

□ **Sibérie : l'explosion dans l'usine Tomsk-7 serait due à une négligence.** – Selon les résultats d'une enquête préliminaire menée par le Comité d'Etat russe chargé du contrôle nucléaire, une négligence est à l'origine de l'explosion qui a contaminé plusieurs kilomètres carrés autour de l'usine sibérienne de Tomsk-7 (*le Monde* du 9 et du 10 avril). Lors d'une opération de réparation sur les installations de traitement de matières radioactives, des produits de fission issus du retraitement du combustible irradié ont été mis en contact avec des restes d'uranium 238 et de plutonium 239 contenus dans une cuve. Ce contact a déclenché l'explosion, a affirmé le Comité d'Etat, cité par l'agence Interfax vendredi 9 avril. – *(AFP.)*

□ **Le préfet du Var annonce de nouvelles élections à Saint-Tropez.** – Le préfet du Var a annoncé vendredi que de nouvelles élections auront lieu à Saint-Tropez, le conseil municipal, sur 29 élus, ne comptant plus que 19 membres au lieu des 20 requis par la loi après la démission de plusieurs conseillers ces derniers jours (*le Monde* du 8 avril). Toutefois, M. Spada, maire (div. d.) de la ville, a décidé d'engager un recours devant le tribunal administratif contre la décision du préfet.

□ **ÉTATS-UNIS : six davidiens auraient été tués dans l'assaut du 28 février.** – Steve Schneider, bras droit du chef des davidiens, David Koresh, a affirmé que six membres de la secte – cinq hommes et une femme, – et non deux comme on le croyait jusqu'à présent, avaient été tués par la police dans l'assaut donné le 28 février contre leur propriété de Waco (Texas), a indiqué un porte-parole du FBI, vendredi 9 avril. Quatre agents du bureau des alcools, tabacs et armes à feux (ATF), le bras armé du département du Trésor, avaient été tués dans l'assaut donné contre la propriété de la secte transformée en camp retranché. Ni Schneider ni Koresh ne se sont formellement engagés sur une reddition, après les fêtes de Pâques, des quelque quatre-vingt-quinze disciples restant dans le camp. – *(AFP, UPI.)*

□ **INDE : incidents sanglants dans le Nord et le Sud.** – Une quarantaine de personnes, dont onze soldats, ont été tuées lors d'affrontements entre maquisards séparatistes et forces de l'ordre au Cachemire, a-t-on appris de source officielle, vendredi 9 avril. Dans le sud du pays, vingt et un policiers sont morts et vingt-huit autres ont été blessés lorsque l'autocar dans lequel ils se trouvaient a sauté sur une mine. Ils étaient à la recherche d'un homme soupçonné de meurtre et de contrebande d'ivoire. – *(AP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : plus de trente morts lors d'une fusillade.** – Une fusillade entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre a fait une trentaine de morts dans le nord-est du Sri-Lanka. *(AFP, Reuter.)*




A l'Assemblée nationale

## Les non-inscrits veulent se constituer en «groupe des indépendants»

Jean-Pierre Soisson (Yonne) et Jean Royer (Indre-et-Loire) ont annoncé, vendredi 8 avril, leur intention de créer un groupe rassemblant les non-inscrits à l'Assemblée nationale. Un projet de déclaration politique a été rédigé, jeudi 8 avril, qui reconnaît la liberté de vote à chacun des membres et précise que ceux-ci «*agissent sous leur responsabilité personnelle et n'acceptent d'autres directives que celles de leur conscience*». Ce texte avait déjà été déposé, le 13 mai 1992, par les non-inscrits de la précédente législature, mais l'initiative n'avait pas eu de suite.

Il est acquis que M. Royer sera le président de ce groupe, s'il est constitué. Le règlement impose qu'il réunisse au moins vingt députés. Il y a actuellement vingt-cinq non-inscrits (*le Monde* du 7 avril). M. Soisson est prêt à y faire adhérer les trois membres de son Mouvement des réformateurs.

Les trois députés MRG qui ne se sont pas apparentés au groupe socialiste, Emile Zuccarelli, Bernard Charles et Bernard Tapie, pourraient également s'y inscrire, mais ils attendent, pour le moment, que la situation «*se décante*» au PS. De son côté, M. Royer espère convaincre suffisamment de ses collègues proches, comme lui, de la droite.

Dans un communiqué publié vendredi 9 avril, M. Soisson a précisé que ce groupe rassemblerait des députés «*qui appartiennent tant à la majorité qu'à l'opposition parlementaire*». M. Royer a affirmé pour sa part à l'AFP que ce groupe n'a «*rien de centriste, de gauchiste, de conservateur ou de progressiste*», mais qu'il est constitué dans le seul but d'assurer «*l'égalité des droits d'expression entre les députés des groupes politiques déjà installés et les députés qui n'ont pas de groupe politique*».

Si l'effectif du groupe des non-inscrits est toujours de vingt-cinq députés, sa composition vient de connaître une légère modification avec le départ de Lucien Brenot (Côte-d'Or), qui rejoint les apparentés au groupe RPR, et l'arrivée d'Edouard Chammougon (Guadeloupe), qui a quitté le groupe chiraquien. L'effectif du groupe RPR baisse donc de 245 à 244 députés tandis que le nombre de ses apparentés passe de 12 à 13.

## M. Rocard «ne tient guère» à rester président du PS après les états généraux

Michel Rocard, président de la direction provisoire du PS, a indiqué, vendredi 9 avril, sur France 2, qu'il considère comme «*une main tendue*» l'appel de treize responsables socialistes demandant qu'une commission indépendante prépare les états généraux du PS (*le Monde* du 10 avril). M. Rocard s'est dit d'accord avec l'idée d'un tel «*groupe de travail*». Il a précisé d'autre part qu'il «*ne tient guère*» à rester président du parti après les états généraux de juillet. «*L'important est que la reconstruction parte sur de bons rails*, a-t-il dit, *ma présence n'a rien d'indispensable.*»

Louis Mermaz a qualifié vendredi l'appel des treize, dont il est l'un des signataires, de «*tentative de la dernière chance*». Pour sa part, Pierre Moscovici, membre de la direction provisoire, a affirmé, vendredi, que la reprise d'une «*démarche unitaire*» au sein du PS implique «*deux conditions*» : «*arrêter la querelle de légitimité faite à la direction*» et «*ne pas instituer à côté de la direction des pouvoirs concurrents*».

Dirigeant important de l'ANC

## Chris Hani, secrétaire général du PC sud-africain, a été assassiné

Chris Hani, le secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), a été assassiné, samedi 10 avril, selon la police sud-africaine, qui a arrêté un suspect. Ancien chef d'état-major d'*Umkhonto We Sizwe* (la lance de la nation), la branche armée du Congrès national africain (ANC), Chris Hani était considéré comme un héros dans les ghettos noirs d'Afrique du Sud, notamment auprès des jeunes qui lui vouaient une admiration sans borne. Il était membre du Comité national exécutif de l'ANC, la plus haute instance du mouvement de Nelson Mandela et il avait succédé à Jo Slovo, à la tête du Parti communiste, l'année dernière.

Chris Hani était l'une des personnalités les plus influentes de l'ANC. Il était en contacts permanents avec le ministre du Développement constitutionnel, Rolf Meyer, qui disait publiquement l'apprécier beaucoup. Au fil du temps et de leurs rencontres, les deux hommes s'étaient liés d'amitié.

Chris Hani était l'un des personnages-clés dans les négociations entre l'ANC et le gouvernement du président Frederik De Klerk. Son assassinat, au moment crucial où le dialogue venait de reprendre, risque de mettre en péril un processus de négociations fragilisé par les positions radicales des mouvements blancs d'extrême droite et des organisations noires d'extrême gauche.

□ **Dix morts dans un massacre perpétré le Vendredi saint.** – Des hommes armés ont assassiné dix Noirs qui se rendaient à une célébration du Vendredi saint dans la province du Natal, a annoncé, samedi 10 avril, la police de Durban. L'attaque s'est produite en fin d'après-midi à Dududu, un village proche de la station balnéaire de Scottburgh, sur l'océan Indien. La police a trouvé sept corps sur les lieux du drame et trois autres dans les champs alentour. Les victimes étaient âgées de quarante à soixante-douze ans, selon la police qui a estimé que ce massacre était probablement lié à des luttes intestines entre factions zouloues rivales soumises à la juridiction du même chef.

Inquiet d'une «dégradation» du système judiciaire

## Le Syndicat de la magistrature demande l'arrêt de l'émission «Témoin nº 1»

Au cours d'une conférence de presse commune, jeudi 8 avril au Palais de justice de Paris, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et l'association de téléspectateurs Les pieds dans le PAF ont demandé l'arrêt immédiat de «Témoin nº 1», l'émission d'appel à témoins de TF1 consacrée aux affaires judiciaires non élucidées. Selon eux, cette émission «*dégrade la notion de justice démocratique et indépendante*», et nuit à l'efficacité même de la justice.

«*La procédure judiciaire est complexe et requiert des vérifications qui exigent des recoupements minutieux*, notent-ils dans un texte commun. *L'instruction ne peut être soumise à la pression de l'opinion publique au rythme et au temps de la télévision qui reposent sur l'immédiateté et la superficialité.*» Le SM et Les pieds dans le PAF ont demandé à être reçus au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et au ministère de la justice.

Macintosh Duo 4/120
Clavier · DOCK - 4 méga de mev · disque dur 120 méga
Ecran Apple 12" n/b 256 gris: 1290F
Ecran Apple 14" 256 couleurs: 2990F
Ecran Apple 15" Pleine Page A4: 3990F
17590F ht
1500 m² D'EXPOSITION
PARKING CLIENTS & VISITEURS
4000 PRODUITS MAC

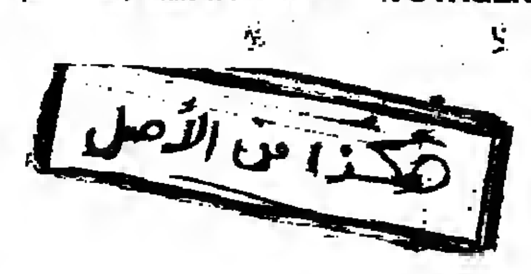
## SOMMAIRE



Le télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Heures locales» folioté de 17 à 24 et un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du «Monde» daté 10 avril 1993 a été tiré à 504 536 exemplaires.



Le Monde

University of Jordan – Serials Division



# HEURES LOCALES

## LES CÔTES-D'ARMOR FONT DE L'INTÉRIM

*Les maires apprécient le service de remplacement temporaire mis en place par la « maison des communes » dans le département breton*

LORSQUE Christine, auxiliaire de puériculture dans une elinique de la région parisienne, est arrivée dans les Côtes-d'Armor, elle o'avait jamais entendu parler du centre départemental de gestion. Ce soot les crèches et les mairies auxquelles elle s'est adressée pour trouver du travail qui l'ont orientée vers cet établissement, basé à Saint-Brieuc. Peu après, elle a été embauchée sur un contrat à durée déterminée dans une halte-garderie de Plérin.

Le centre de gestion est, en quelque sorte, le service du personnel des petites communes. Il gère les carrières de 6 500 personnes en poste dans le département. Mais cet établissement public administratif, qui préfère la dénomination, plus familière, de « maison des communes », s'efforce de rendre d'autres services aux élus locaux. Il a ainsi créé une unité de remplacement temporaire, largement plébiscitée.

Lorsqu'un employé communal tombe malade, le maire téléphone au centre de gestion et demande un remplaçant. *« Nous envoyons une personne dans l'heure »*, affirme son interlocuteur, Alain Hervé. Ce responsable dispose d'un fichier de cinq cents personnes dans lequel il recherche le candidat correspondant au profil exigé. Formation, expérience professionnelle et lieu de résidence sont les principaux critères de sélection : *« Pour l'ouest du département, parler breton est un plus ! »*



Les candidats aux remplacements peuvent être des fonctionnaires en attente d'une affectation. Denis, trente-six ans, queue de cheval blonde, a longtemps exercé le métier de dessinateur technique dans un syndicat d'agglomération nouvelle de la région parisienne. L'an dernier, il a décidé de s'installer en Bretagne. Comme il n'y avait pas d'emploi vacant dans cette région très prisée des fonctionnaires, il s'est mis en « disponibilité » et n'a plus été payé.

Un jour, la ville de Perros-Guirec a fait appel à lui pour une opération ponctuelle. *« Je suis content d'avoir du travail »*, déclare Denis. Toutefois, il a perdu 3 500 francs de salaire par mois. En effet, fonctionnaire ou pas, le remplaçant est embauché en qualité de « non-titulaire ». Il perd alors tous les avantages, notamment les primes, auxquels il pourrait prétendre. *« Cette situation est passagère,* rappelle Denis. *Si la mairie m'embauche, je récupérerai mon salaire antérieur. »*

### Un personnel de qualité

Dominique, vingt-cinq ans, est bardé de diplômes, mais il manque d'expérience professionnelle. Pour alimenter son curriculum vitae, il a demandé à faire des remplacements. A la faveur d'un congé de maternité, il a occupé le poste de secrétaire de mairie à Lanvollon (mille cinq cents habitants). *« Je me suis mis au courant des dossiers avant que l'employée ne s'en aille. Je suis venu travailler gratuitement pendant un mois »*, raconte-t-il. Le centre de gestion lui a proposé une eutre vacation, sur un poste de rédacteur, à Pléneuf-Val-André, où il gagne 6 600 francs oets par mois. Aujourd'hui, Dominique est capable de postuler un emploi de contractuel de catégorie A.

*« Grâce au service d'intérim, les chômeurs trouvent du travail. Quant aux employeurs, ils remplacent leurs agents au pied levé, sans avoir à gérer eux-mêmes une unité de recrutement »*, explique Alain Hervé. Certains maires ont fait appel à l'ANPE, mais ils o'ont pas obtenu satisfaction. *« Le centre de gestion nous envoie du personnel de qualité »*, souligne Philippe Guy, secrétaire général de Saint-Brieuc.

Seule la facturation fait l'objet de quelques contestations. L'intérimaire est payé *« au premier échelon du premier grade »* de l'agent qu'il remplace, c'est-à-dire beaucoup moins. La mairie n'a pas à cotiser à l'UNEDIC, c'est le centre de gestion qui s'en charge. En contrepartie, celui-ci prélève une taxe égale à 18 % du salaire. *« C'est infiniment moins que dans une agence d'intérim »*, remarque le directeur du centre de gestion. *« De tels frais sont justifiés seulement s'il s'agit de remplacements courts »*, rétorque le secrétaire général de Saint-Brieuc, qui réclame des tarifs modulables pour les remplacements longs, ainsi qu'une *« ristourne »* pour les gros consommateurs d'intérim.

Pendant la cohabitation, l'existence des centres de gestion a été remise en question. *« Ces établissements font appliquer les règles contraignantes de la fonction publique territoriale, moyennant finances. Les élus ne les voient donc pas d'un très bon œil »*, constate Rémy Denieul, directeur en Côtes-d'Armor. En effet, après consultation des syndicats, les centres administrent les carrières des fonctionnaires de catégories B et C, employés dans les collectivités de moins de 250 agents. Ils organisent les concours de recrutement, gèrent une bourse de l'emploi et prennent les mesures nécessaires à l'evancement du personnel. Ces missions sont financées par une cotisation obligatoire de 0,8 %, prélevée sur la masse salariale des communes. *« Heureusement, certains centres ont su développer des missions optionnelles auxquelles les élus locaux tenaient beaucoup ! »*, ajoute Rémy Denieul. Soo établissement e fait partie des pionniers. Il propose aujourd'hui une demi-douzaine de prestations originales : agents intercommunaux, médecine du travail itinérante, conseil en informatique, en assurances, en droit des sols... Les missions obligatoires ne représentent plus que 8 millions de francs, alors que le budget des services à la carte s'éléve à 36 millions. La « maison des communes » mérite bien son nom !

*de notre envoyée spéciale à Saint-Brieuc*
**Rafaële Rivais**

### Cumuls

LA réforme votée en 1985 pour limiter les cumuls des mandats nationaux et locaux obéissait à trois idées simples : moralisation de la vie publique, efficacité du travail des élus, ouverture de la démocratie et des responsabilités à un plus grand nombre de Français. C'est pourquoi elle a été, en général, bien accueillie par l'opinion.

Le changement gouvernemental suscite deux questions :

– Battus aux législatives, députés et ministres de l'ancienne majorité ne voudront-ils pas « se rattraper » sur des mandats locaux, départementaux, régionaux ou européens à la moindre occasion ? Ceux qui hier prêchaient le partage résisteront-ils à la tentation de la mainmise ?

– Les membres du gouvernement Balladur se délesteront-ils sans regimber de certaines tâches ? En voulant une équipe resserrée, le premier ministre a, du coup, considérablement chargé la barque de quelques-uns : le responsable de l'ordre public hérite aussi de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, celui de l'agriculture supervise la pêche, le ministre de l'industrie couvre les postes, les télécommunications et le commerce extérieur...

Pour être très précis, verra-t-on demain Charles Pasqua céder – momentanément – son fauteuil de patron du conseil général des Hauts-de-Seine, Gérard Longuet la présidence de la Lorraine, ou Jean Puech la présidence de l'association des présidents de conseils généraux ? Même s'il peut être utile à un ministre de la République de conserver un ancrage dans une ville ou une région pour ne pas se couper des réalités concrètes, il faut reconnaître que le gouvernement a du pain sur la planche. Ministre est un métier à part entière.

Apôtre d'un *« nouvel exemple français »*, Edouard Balladur montre... l'exemple. Outre sa fonction de premier ministre, il n'a d'autre mandat que celui, modeste, de conseiller municipal de Paris.

**François Grosrichard**

COMMUNICATION

## LES VILLES JOUENT LES ATHLÈTES

*Les municipalités ont appris à utiliser l'image des sportifs. Mais cette mode passe un peu*

LES villes aiment les sportifs. Surtout depuis qu'elles ont constaté qo'ils peuvent être utiles à lenr communicatioo. Quoi de plus médiatique en effet que l'image d'un sportif de renom associée à celle de la cité ? Surtout s'il s'agit de *« l'enfant du pays »*, repéré dès son plus âge, bichonoé eu sein du club local, avant d'être porté au plus haut niveau.

Le soutien des grandes villes ao sport de baut niveau est ancien ; en revanche, celui des villes moyennes constitue un phénomène plus récent. Celles-ci fonctionnent le plus souvent sur le schéma suivant : les sports trop médiatiques, où l'argent coule à flots, sont écartés pour se concentrer sur des sports plus confidentiels. Les périodes olympiques sont ainsi une véritable aubaine pour les communes relativement désargentées. C'est à peu près le seul moment où des athlètes tels que les tireurs à l'arc, les biathlooiens et autres gymnastes se retrouvent propulsés sur le devant de la scène. Il s'egit ensuite de privilégier le sportif véritablement local, ou intégré de longue date à la ville. Le pouvoir d'identification de la populatioo à soo athlète s'en trouve démultiplié. Ensuite, la municipalité n'a plus qu'à trouver les formes adaptées de financement.

Dans le régioo parisienne, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) illustre bien cette stratégie avec ses trois médaillés olympiques ponr 50 000 habitants. Une passe de trois, réalisée à Barcelone l'été dernier par le pongiste Jean-Pbilippe Gatien, médaille d'argent, et les escrimeurs Erie Srécki et Jean-Michel Henry, respectivement médaille d'or et de bronze en épée. A leur retour de Barcelooe, les trois hommes ont chacun reçu une prime, sur décision du conseil municipal : 120 000 francs pour Srécki, 80 000 francs pour Gatien, et 40 000 francs pour Jean-Michel Henry.

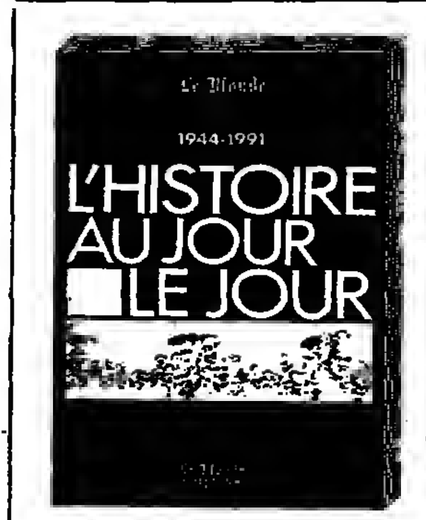
### L'univers de l'entreprise

C'est avec Jean-Philippe Gatien que le couple ville-sportif fonctionne de la manière la plus évidente. Sociétaire du club levalloisien depuis six ans, le joueur de tennis de table occupe un poste d'employé municipal chargé des scolaires. Moyennant oo salsire mensuel d'environ 6 000 francs, il est chargé d'animer des opératinns ponctuelles liées à soo sport en milieu scolaire. *« Cela me permet d'avoir une couverture sociale*, explique Jean-Philippe Gatien, *et ces activités me laissent tout le temps nécessaire à l'entraînement. »* Le clob lui verse aussi un peu d'argent.

Ensuite, la ville le met régulièrement en contact avec des entreprises installées à Levallois, avec l'espoir de décrocher un contrat de sponsoring, ou toute antre forme de partenariat. *« Dans mon cas, cela n'a pas encore fonctionné, mais, en attendant, je découvre l'univers de l'entreprise et je noue des liens qui peuvent être utiles à l'avenir »*, indique le champion, qui, en échange, se prête de bonne grâce aux *« coups »* montés par la municipalité. Après Barcelone, il a participé à une soirée spéciale à la mairie en compagnie de ses comédaillés.

**Laurent Doulsan**

*Lire la suite page 21*




Le Monde EDITIONS

Un demi-siècle d'histoire dans les archives du *Monde*

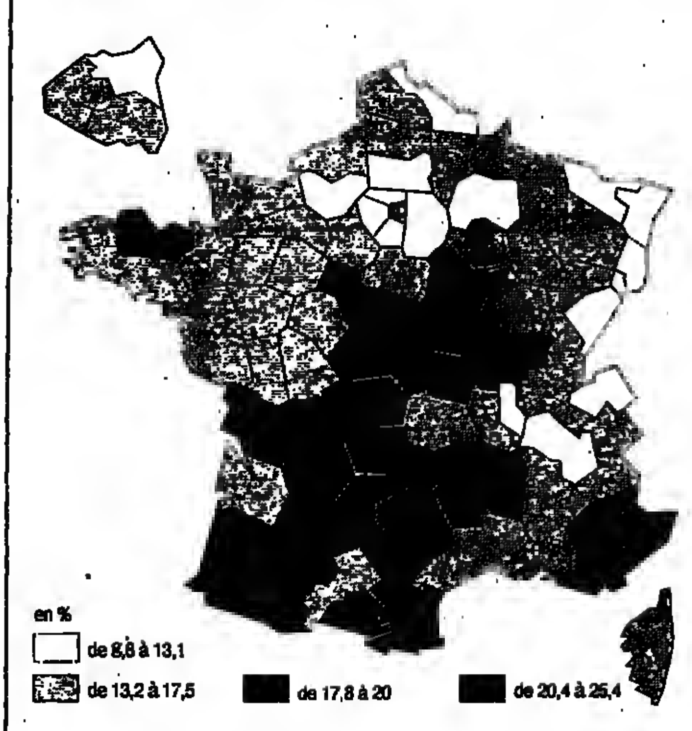
Une encyclopédie pratique de 1064 pages (avec chronologies, cartes et index). 395 F

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR 1944-1991

EN VENTE EN LIBRAIRIE

# R E P È R E S

## STATISTIQUES




### La France des plus de soixante-cinq ans

*La répartition des personnes âgées de soixante-cinq ans et plus par rapport à la population totale confirme l'existence des différences entre le « croissant fertile » de l'Ouest à l'Est et le reste du pays. La région Limousin, – et particulièrement le département de la Creuse témoigne – de l'ampleur du phénomène. Dans ce département, les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus représentent 25,4 % de la population, alors que la part pour la France métropolitaine se situe à 14,8 %.*

*Dans les pays du sud de la Loire, seul le département de la Haute-Garonne (grâce à Toulouse) et celui des Bouches-du-Rhône (grâce à Marseille) échappent à la tendance générale qui fait que les classes d'âges jeunes quittent les campagnes.*

*(Sources : Groupe d'étude et de reflexion interrgional GERI).*

## FINANCES

# EVRY PAIE LE PRIX DE SA LIBERTÉ

### *Affranchie de la tutelle de l'Etat, la ville est devenue un client à risques pour les banquiers*

LA ville nouvelle d'Evry va traverser un tunnel jusqu'en 1997. Elle doit comprimer ses dépenses pendant cinq ans, pour résorber un déficit de 80 millions de francs. Tel est le résultat d'une longue négociation qui vient de s'achever avec son principal bailleur de fonds. Difficultés financières et plans de redressement touchent de plus en plus de collectivités (*le Monde* daté 28-29 juin 1992). Mais c'est la première fois qu'ils concernent un syndicat d'agglomération nouvelle (SAN).

La ville nouvelle d'Evry fait partie des cinq agglomérations franciliennes créées par le schéma directeur de 1965 dans le but de désengorger la capitale. Construite au milieu des champs, au rythme d'environ 1 000 logements par an, elle compte aujourd'hui près de 80 000 habitants installés sur quatre communes de l'Essonne : Evry, Courcouronnes, Lisses et Bondoufle. Dans les années 60, ces bourgs étaient administrés par des maires ruraux hostiles à la politique d'aménagement du territoire qui leur était imposée par l'Etat. Ils ne s'occupaient guère du développement de la ville nouvelle.

En 1977, ils ont cédé la place à de nouveaux habitants issus des classes moyennes, qui s'étaient fait connaître au travers des associations de quartier. Cette jeune génération d'élus, qui se trouve toujours à la tête des villes nouvelles, a voulu faire *« de l'anti-ville-dortoir »*, explique François Bousquet (PS), président du SAN d'Evry. Pendant que l'Etat multipliait les logements, ils ont construit les équipements de proximité qu'ils jugeaient nécessaires au bien-être des habitants : écoles, crèches, gymnases, piscines, patinoire... *« Ainsi, nous n'avons pas connu les explosions de violence de certaines cités de banlieue »*, constate François Bousquet.

### Menace sur les logements

Cette politique d'équipement très active a été financée par un endettement fort, ainsi que par la taxe professionnelle. Comme toutes les villes nouvelles, Evry a connu un développement économique très important, grâce à une excellente desserte, routière et ferroviaire (il ne manque que le RER, prévu pour 1995). Elle a aussi bénéficié d'une véritable politique de « délocalisation » avant la lettre. Des entreprises nationales comme la SNECMA, le Centre national d'études spatiales (CNES) ou Arianespace ont été implantées à Evry. La ville accueille aussi les « grands » de l'informatique (IBM, Bull, Hewlett Packard), et des sociétés alimentaires, qui ont créé un tissu de sous-traitants.

Pourtant, un déficit de 75 millions de francs est apparu sur le compte administratif de 1991. Certains investissements auraient été *« hasardeux »*, estime Patrick Joyeux, chargé de mission au Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, structure chargée de coordonner les actions de l'Etat en faveur des villes nouvelles. Pour François Bousquet, le déficit serait imputable à la hausse des taux d'intérêt, redoutable pour une dette dont l'encours dépasse le milliard de francs. Enfin, une partie de la taxe professionnelle attendue en 1992 n'a pas été au rendez-vous. *« Certaines filiales pourraient avoir déclaré leurs impôts là où les taux sont moins élevés »*, estime Patrick Joyeux, qui attend un éclaircissement des services fiscaux.

La plupart des villes nouvelles bénéficient d'une subvention d'équilibre de l'Etat, qui maintient leur budget sous tutelle. Seules, deux ou trois, comme Evry, ont connu un développement suffisant pour voler de leurs propres ailes. Mais, rançon de cette autonomie, lorsqu'elles se retrouvent en difficulté, l'Etat n'intervient plus. En prenant le statut de collectivité décentralisée, Evry est aussi devenue un client à risques pour les banquiers, comme en témoigne l'attitude de son principal bailleur de fonds, le Crédit local de France (CLF).

Echaudé par l'affaire d'Angoulême et soucieux de préserver la cote de ses actions en Bourse, cet établissement a suspendu ses financements, en juin 1992, jusqu'à ce qu'un plan de redressement soit conclu. *« Il a ainsi aggravé nos problèmes de trésorerie »*, estime François Bousquet. Au terme d'une négociation de plusieurs mois, le CLF a accepté de rééchelonner une partie de la dette du SAN et de financer 40 % des emprunts nécessaires jusqu'en 1997. Le syndicat doit maintenant trouver les 60 % qui manquent auprès de prêteurs réticents.

Des économies drastiques seront faites sur le fonctionnement afin d'économiser 30 millions de francs en 1993. Le personnel sera touché : 63 postes doivent être supprimés, sur un peu plus de 400. Malgré la mobilisation de la CFDT, huit contractuels seront licenciés. Les autres suppressions d'emploi se traduiront par des départs volontaires, des mutations, des mises en disponibilité, des fins de détachement... Des coupes claires sont prévues dans le budget communication. Les subventions aux associations vont être examinées à la loupe. Enfin, le SAN va réduire les dotations scolaires qu'il attribuait à ses communes membres. Le gel des investissements, imposé par les banques, pose un problème grave. L'Association des élus des villes nouvelles, que préside Jacques Guyard (PS), maire d'Evry, réclame des prêts bonifiés pour le financement des équipements de proximité. Sinon, elle s'opposera à la construction de logements supplémentaires. Pourtant, dans les villes nouvelles, l'Etat maîtrise la totalité du foncier. Le nouveau gouvernement devra donc tenir compte de cette menace lorsqu'il mettra en œuvre sa politique de relance de l'économie.

**Rafaële Rivais**

## TOURISME

# DES TERROIRS ACCUEILLANTS

### *Déjà appréciés des vacanciers étrangers, les Pays d'accueil veulent séduire le public français*

MICHEL COINTAT (RPR) se souvient de la naissance, en 1976, du premier Pays d'accueil, à Fougères. L'ancien maire de la ville en est à l'origine. Depuis, cette structure a suscité l'ouverture de gîtes, de fermes-auberges, l'aménagement de la forêt de Fougères, l'ouverture de centres aérés pour les enfants, de loisirs pour les adultes, la réalisation de chemins pédestres...

Aujourd'hui, les deux cent trente Pays d'accueil touristiques couvrent un cinquième de la France. Ces organisations intercommunales, soutenues financièrement par l'Etat et les collectivités locales, regroupent quatre ou cinq cantons, ruraux en général, autour d'un projet de développement touristique. A partir, d'abord, d'une amélioration de l'hébergement, puis d'investissements liés aux infrastructures et à l'animation au sens large, elles peuvent conduire les acteurs impliqués assez loin : creusement d'un plan d'eau, réhabilitation d'un monument, construction de cours de tennis, voire création d'un musée en plein air. Les chartes des Pays d'accueil deviennent alors de véritables leviers d'aménagement du territoire. Leur objectif premier reste la création d'emplois en zone rurale.

### Devenir professionnels

Le pari n'est pas impossible, selon la Fédération nationale des pays d'accueil touristiques (FNPAT), présidée par Michel Cointat. Les nuits au vert représentent 28 % de la fréquentation touristique sur le territoire national. La France verte est à la mode. Certains gîtes ruraux, particulièrement bien placés, restent ouverts plus de la moitié de l'année. Seulement, il est loin le temps où ses habitants se contentaient de rendre visite à leurs grands-parents, en guise de vacances à la campagne. Les exigences évoluent : les séjours se doivent d'être non seulement *« authentiques, naturels et conviviaux »*, mais aussi de plus en plus sportifs, voire culturels.

Alors les cent soixante-dix membres de la FNPAT organisent de plus en plus de *« séjours actifs »* correspondant aux goûts du jour : promenade à cheval dans les gorges du Tarn, descente de la Durance, pêche au château en Bordelais, randonnée en vélo en Bretagne, ou à pied un peu partout. En 1992, La FNPAT proposait une gamme de soixante-cinq « produits » de ce genre, qui a rencontré un grand succès... auprès des étrangers, Allemands, Anglais et Néerlandais en tête.

Les Français bouderaient-ils leurs Pays d'accueil ? Il semble plutôt qu'ils les connaissent mal. Dans le reste de l'Europe, les séjours dans le Jura ou le Périgord sont commercialisés par les organisateurs de voyages. Ce sera désormais aussi le cas des adhérents du Syndicat national des agents de voyages de l'Hexagone (SNAV). Cette première année, ces derniers proposeront à leurs clients une sélection d'une quinzaine de formules mises au point par des Pays d'accueil (1).

Ce mois-ci, les produits de la FNPAT rejoindront sur le serveur *« Découverte de la France »*, réservé aux agences de voyages, trois cents autres prestations de loisirs, émanant de professionnels. Créé par le SNAV, les compagnies aériennes nationales, la SNCF et le Club Méditerranée, la société Esterel souhaite enrichir dès septembre ce centre informatique de données et de réservations de quelques centaines d'offres supplémentaires. Par la qualité de leur accueil, les « pays » auront donc à prouver leur différence. Maintenant qu'*ils ont pénétré le monde* des spécialistes du tourisme, ils vont aussi devoir acquérir progressivement un professionnalisme qui jusque-là leur faisait défaut.

**M. V.**

(1) Les informations sur l'ensemble des formules proposées par les Pays d'accueil touristiques sont disponibles auprès de la FNPAT, BP 558, 35305 Fougères. Tél. (16) 99-99-75-75.

Le Monde
EDITIONS

Rencontres avec
des citadins extraordinaires

EN VENTE EN LIBRAIRIE

## BLOC-NOTES

### AGENDA

■ **Loi anticorruption.** – La Maison des collectivités locales organise une journée d'étude sur la loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, mardi 27 avril à Paris. Des spécialistes présenteront les conséquences de cette loi sur les marchés des collectivités locales et les délégations de services publics.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **De la corruption à la transparence.** – Le Forum pour la gestion des villes organise un colloque sur la loi « anticorruption », mardi 11 mai à Paris. Les intervenants (élus, avocats, fonctionnaires) se demanderont si ce texte garantit vraiment une meilleure transparence des marchés publics. Les collectivités locales exerceront-elles un meilleur contrôle sur les entreprises auxquelles elles concèdent certains services publics ? Quant aux entreprises concessionnaires, sauront-elles conserver un marché désormais exposé à la concurrence européenne ?
▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

■ **Restauration municipale.** – L'Association nationale des directeurs de la restauration municipale (ANDRM) réunira son prochain congrès à Lorient (Morbihan), jeudi 10 et vendredi 11 juin. L'ANDRM est présidée par André Nizard, ancien directeur de la restauration municipale d'Etampes (Essonne). Elle regroupe environ 300 fonctionnaires chargés du suivi de la restauration municipale.
▶ **Renseignements au (16) 98-70-63-05.**

■ **Valoriser le patrimoine.** – Depuis quelques années, le ministère de la culture a favorisé une formation destinée à des personnes qui ont en charge le développement culturel ou touristique de collectivités locales. L'Institut supérieur de management du patrimoine du Mans offre la possibilité, à des étudiants (bac plus 3) ou à des personnes en activité de suivre des stages, longs ou courts, préparant aux métiers de ce secteur. Les collectivités, les SIVOM ou les offices du tourisme recrutent en effet depuis quelques années des assistants développement du patrimoine.
▶ **Renseignements au (16) 43-76-45-45.**

### FORMATION

■ **Marketing territorial.** – L'Institut de recherche de l'entreprise (IRE) est le centre de recherche en management du groupe ESC Lyon.
Depuis cinq ans, il développe un secteur d'études sur le marketing territorial en association avec un club des villes.
L'IRE organise un *séminaire* de formation sur ce thème, le mercredi 5 et le jeudi 6 mai, à Ecully, près de Lyon. Destinées aux décideurs du développement économique et aux responsables de la promotion des collectivités locales, ces journées devraient les aider à mieux connaître les entreprises et leurs démarches lorsqu'elles choisissent un lieu d'implantation.
▶ **Renseignements auprès de Mireille Robin. Tél. : (16) 72-20-25-63.**

### NOMINATIONS

■ **Présidence du groupe central des villes nouvelles.** – Jean-Eudes Roullier vient d'être nommé président du groupe central des villes nouvelles, en remplaçant de Gabriel Pallez.

[Jean-Eudes Roullier est né le 20 février 1931 à Paris. Cet énarque, inspecteur général des finances, a participé à plusieurs cabinets ministériels avant de devenir secrétaire général du groupe central des villes nouvelles en 1970, puis directeur de l'urbanisme et des paysages de 1978 à 1982. Depuis 1987, Jean-Eudes Roullier est président de l'établissement public Autoroutes de France. Il est en outre administrateur de la RATP et de l'EPAD.]

### PUBLICATIONS

■ **Ratios budgétaires et comptables.** – Les Editions techniques viennent de publier un guide des *Ratios budgétaires 1992 et comptables 1991 des communes de France métropolitaine*. Cet ouvrage est élaboré sous la direction de Jean Bouinot, ancien chef du service statistiques de la direction générale des collectivités locales, devenu professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'université Paris-XII (Val-de-Marne).

Les trente ratios retenus concernent toutes les communes, qu'elles comptent moins de 2 000 ou plus de 100 000 habitants. Des calculs particuliers sont effectués pour les communes touristiques, réparties en trois strates. Les ratios sont publiés avec un décalage de quelques mois seulement par rapport à l'adoption des budgets primitifs et des comptes administratifs. Ce sont donc les données les plus récentes auxquelles les élus peuvent se référer pour confectionner leurs propres budgets.
▶ **63 p., 760 F, tarif réduit pour les communes. Editions techniques, 123, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : (16-1) 44-12-20-20.**

■ ***L'école et la commune.*** – L'école n'est pas seulement un monde d'élèves et d'enseignants, les élus le savent. Cet ouvrage peut néanmoins aider ces derniers à compléter leur connaissance des structures ainsi que des acteurs de l'enseignement : syndicats, associations périscolaires, sportives ou de parents d'élèves.

Ce tableau descriptif du système éducatif aborde aussi bien la restauration collective, la rénovation des bâtiments scolaires, que les contrats d'aménagement des rythmes de vie des enfants ou l'organisation des ateliers de pratique artistique.
▶ **L'École et la commune, de Jean Roucou, Albert Derrien et Jean-Pierre Muret, 256 p., 120 F., PRO-EDI, 14 rue Charles-V, 75003 Paris.**

## PROPOS

■ **COLLECTIVITÉS**
*« Pour l'intercommunalité, contrairement à ce qui était prévu, le texte adopté par le Parlement s'en tient à l'adhésion volontaire des communes, et j'en suis heureux. Encore faut-il que ce volontariat ne soit pas un prétexte pour ne pas s'engager résolument sur la voie de l'intercommunalité ».*
**Daniel Hoeffel (UDF-CDS), ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, *le Quotidien du Maire* du 7 avril.**

■ **FINANCES**
*« Depuis quinze ans que je suis maire de Longué-Jumelle (Maine-et-Loire), j'ai réussi à diminuer la pression fiscale de 20 % à 30 % ».*
**Edmond Alphandéry (UDF-CDS), ministre de l'économie, *l'Express* du 8 avril.**

■ **FOOTBALL**
*« Les villes qui s'enflamment le plus pour leur club de football sont souvent les villes déprimées sur le plan économique. Bien sûr, les gens ne sont pas idiots ; ils savent que ce n'est pas avec le football que l'on va refaire le monde. Mais enfin, la victoire sur le terrain devient un peu une sorte de revanche symbolique sur un destin difficile ».*
**Christian Bromberger, professeur à l'université d'Aix-Marseille, *l'Humanité* du 7 avril.**

هكذا من الأصل

# RÉGIONS

## PICARDIE

# LE GRAND NETTOYAGE D'AMIENS

*Régie municipale ou société privée : dans la gestion de sa commune, le maire panache les deux avec pragmatisme*

GILLES DE ROBIEN (UDF-PR) ne manque ni d'idées ni d'ambitions pour sa ville de 132 000 habitants. Aussi, lorsqu'en 1989 il conquiert la mairie d'Amiens, il ne tarde pas à imprimer son empreinte sur cet ancien bastion communiste. Aujourd'hui, après un programme soutenu de « remise à niveau », qui s'est traduit par trois années de chantiers et de palissades pour ses administrés, les premiers édifices sortent de terre. Maison de la culture, places publiques et halles réaménagées, musée, bibliothèque municipale, bâtiments universitaires installés dans le centre-ville, futur palais des sports, qu'il s'agisse de rénovation ou de construction, les réalisations de ce maire bâtisseur sont remarquées dans les milieux de l'architecture.

*« Je souhaite recoudre Amiens »*, explique Gilles de Robien. Détruite à 60 % pendant la deuxième guerre mondiale, la préfecture de la Picardie a besoin de panser son urbanisme. Mais le premier magistrat entend aussi tricoter à sa manière l'écheveau de l'organigramme municipal et il s'y emploie. En peu de temps, le service de restauration central a été cédé à une entreprise privée, ainsi que la gestion des parkings et la surveillance du stationnement payant en surface. Le parc de logements sociaux a été confié à des organismes du HLM, qui se sont engagés à le réhabiliter. La prospective économique a été transférée en comité d'expansion départementale.

En revanche, à la différence d'autres communes, Amiens a conservé son service des eaux. La ville s'est en outre dotée d'une police municipale. *« C'est le pragmatisme qui nous guide*, assure le maire. *Je n'ai pas d'idée toute faite sur la privatisation. »* La solution adoptée pour le nettoiement des rues illustre ces affirmations. A son arrivée, l'équipe municipale a estimé que les agents n'étaient pas en mesure de répondre à ses exigences de propreté. Il paraissait donc nécessaire de renforcer les équipes de nettoyage et d'acquérir des machines. Les nouveaux élus ont préféré se tourner partiellement vers le secteur privé.

Après un premier appel d'offres, en 1989, plusieurs sociétés se partagent la ville par quartier et entreprennent un grand nettoyage de printemps. A l'issue de cette période probatoire, Amiens signe un contrat d'un an renouvelable avec ONYX-CGEA, une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE). Le nettoyage des rues lui est concédé en dehors du périmètre du centre-ville, qui reste du ressort des employés municipaux. Ces derniers conservent en outre la collecte des ordures.

Le système comporte des avantages. La CGE, l'un des deux géants parmi les prestataires de services sur le marché des collectivités locales, est capable de mobiliser, en cas de besoin, tel engin utilisé, le reste du temps, dans l'ensemble de la région. Par ailleurs, au cœur d'Amiens, les rues piétonnes autour de l'hôtel de ville ont davantage besoin de main-d'œuvre pour un balayage fréquent que de machines sophistiquées, notent les élus. Aussi quarante personnes ont-elles été recrutées, avec un contrat emploi solidarité.

Grâce à ce renfort à moindre coût, le budget de la régie communale ne diffère guère des tarifs de la CGE. Enfin, Patrick Tréhel, directeur général des services, observe aujourd'hui une *« émulation »* entre public et privé. Gilles de Robien parle, lui, plus crûment d'une *« concurrence »*, dont il se réjouit. *« Grâce à ce partage du territoire, nous avons pu obtenir une clause de résultats de la part d'ONYX-CGEA, tandis que nos agents sont conscients de l'épée de Damoclès qui pèse au-dessus d'eux. »*

### Une dette raisonnable

La satisfaction, il n'est pas difficile de l'imaginer, est beaucoup moins unanime dans les syndicats. *« Amiens est propre, mais à quel prix ? »*, s'insurge un délégué CGT. Dans une ville qui compte 16 % de chômeurs, le recours aux contrats emplois solidarité – environ 300 dans l'ensemble des services – plutôt que le recrutement de fonctionnaires titulaires ne peut qu'être mal vécue. D'autant que la gestion libérale de Gilles de Robien a déjà suscité pas mal de remous.

A peine quelques semaines après le début de son mandat, le temps de travail hebdomadaire des agents est passé, non sans conflit, de 35 à 39 heures. Depuis, les effectifs ont fondu, de 2 565 personnes à 2 250 personnes, malgré l'embauche de policiers municipaux. Désormais, sur quatre départs naturels (retraite, détachement, etc), un seul poste bénéficie d'un remplacement. Dans un tel contexte, l'évaluation du personnel, dernière innovation de la direction mise au point avec l'aide d'un cabinet de conseils, pourrait se révéler difficile à faire accepter. Pourtant, Patrick Tréhel imagine déjà un système d'intéressement du personnel. Sur ce point, la réflexion reste à mener. *« Modernisation »*, *« fierté du service rendu au public »*, avancent les uns ; *« fin du service public »*, répond la CGT, qui a déposé plusieurs recours devant le tribunal administratif, sur les changements d'horaire et les compressions de personnel.

Economiser des frais de fonctionnement, c'est-à-dire, pour une large part, réduire la masse salariale, telle était dès le départ la ligne que s'était fixée le maire afin de financer ses projets pour Amiens. Certes, ce dernier n'avait pas hérité d'une commune en difficulté, mais il s'était engagé à ne pas augmenter les impôts locaux. La dette s'élève aujourd'hui à 6 200 francs par habitant, un montant raisonnable, car l'homme a aussi promis de laisser un bilan irréprochable à la fin de son mandat. *« Nous investissons trois fois plus que nos prédécesseurs*, affirme-t-il. *Si je ne m'étais pas donné cette possibilité, je n'aurais pas présenté ma candidature. »*

*de notre envoyée spéciale à Amiens*
**Martine Valo**

## BRETAGNE

# L'ARCHITECTURE DANS SA MAISON

*A Rennes, les professionnels cherchent à se rencontrer et à se faire connaître*

RUE de la Chalotais, un grand carré rouge suspendu au-dessus de l'entrée signale une boutique pas comme les autres. Au rez-de-chaussée d'un immeuble récent, la Maison de l'architecture offre, depuis la fin de l'année dernière, sa porte aux chalands. Derrière la porte, un espace-exposition propose des images qui illustrent des réalisations d'architectes bretons, et notamment de ceux qui ont concouru pour le Prix d'architecture Bretagne 92. Du mobilier aux couleurs vives et des étagères débordent de revues d'architecture. Une salle de réunion et deux bureaux forment, avec l'espace-exposition, un ensemble de 170 m², dont plus de la moitié ouvert au public.

Association subventionnée par l'ordre des architectes, la mission principale de la Maison est la promotion de l'architecture. Que ce soit par *« l'information, les expositions, les rencontres, les échanges ou encore l'animation de colloques »*, précise François Paumier, président de l'ordre régional des architectes. L'objectif est de faire se rencontrer les architectes, ils sont près de 850 en Bretagne. *« Il faut leur montrer qu'ils n'exercent pas seuls, mais grâce au bon fonctionnement de tout un environnement*, déclare le président. Il ajoute que son ambition est de *« tisser un réseau »* qui couvrirait quatre départements et dix grandes villes. La priorité est d'améliorer les relations entre les professionnels et les collectivités. *« Nous sommes en contact avec les élus, les conseils généraux, la région, la direction de l'architecture et de l'environnement d'Ille-et-Vilaine, et la direction régionale de l'équipement. Il faut leur faire prendre conscience qu'ils doivent s'adresser à la Maison »*, insiste François Paumier.

La communication entre les différents acteurs du réseau se fait par l'écrit. La Maison édite une lettre d'information mensuelle, et publie *Perspectives*, un trimestriel, *« qui parle de ses activités et de l'architecture, surtout bretonne »*. Le projet d'un Guide d'architecture contemporaine en Bretagne est aussi à l'étude. Parmi les autres objectifs de la Maison figure *« l'instauration de rapports durables avec l'Ecole d'architecture de Bretagne* (EAB), précise David Cras, vice-président de l'ordre. Il souligne ainsi que la Maison doit s'efforcer d'*« aider des étudiants, qui partent en Inde photographier l'œuvre de Le Corbusier à Chandigarh »*.

Des associations comme Architectes sans frontières, le Collège des architectes-experts ou encore l'Association des anciens élèves de l'EAB (l'Arbre) ont pris l'habitude de tenir leurs réunions dans les locaux de la Maison. Des stages de formation sont institués, ainsi que des soirées techniques, qui sont l'occasion pour des industriels et des entreprises de présenter leurs nouveaux produits.

L'organisation de voyages, permettant de découvrir d'autres paysages ou d'autres constructions, ainsi que des rencontres avec des confrères étrangers, figure aussi au programme des activités de la Maison. Les architectes bretons doivent se rendre à Istanbul au cours du mois d'avril et en Cornouailles, en Angleterre, en mai.

### Décalage culturel

Les expositions organisées par la Maison sont le support des manifestations. *« Il faut permettre aux acteurs de se rencontrer »*, insiste François Paumier. Et à nouveau se dessine le mot d'ordre de la Maison : *« mettre en place un réseau »*. Il s'agit cette fois du réseau *« entre différents acteurs professionnels »*. Ainsi, l'exposition Palmarès de l'architecture contemporaine ayant un lien avec la région a nécessité le regroupement de trois partenaires : le syndicat des architectes du Morbihan, la ville de Lorient et le Crédit mutuel de Bretagne.

Mais le défi actuel reste sans doute l'ouverture vers le public. *« La Maison a malheureusement encore un très faible impact »*, constate avec amertume David Cras. Même si *« de plus en plus les élus, surtout des Côtes-d'Armor ou du Finistère »*, fréquentent les lieux, il demeure difficile d'attirer les passants, ajoute François Paumier. *« Le décalage culturel est énorme*, glisse David Cras. *Il faut donc traiter le problème à la base, travailler dans les milieux jeunes, comme c'est le cas aux Pays-Bas, où l'architecture est enseignée à l'école »*. Une action en direction des élèves, intitulée « Les ateliers d'architecture », a été instituée avec le rectorat. En attendant qu'un nouveau public soit sensibilisé les animateurs de la Maison tentent d'*« expliquer l'architecture contemporaine, montrer en quoi elle est une continuité de l'histoire »*, explique Alain Lorgeoux, architecte en chef de la ville de Rennes. C'est dans cet esprit qu'une exposition est prévue pour montrer aux habitants de la capitale bretonne les travaux des diplômés de l'Ecole d'architecture. Les réalisations de ces étudiants permettent cependant aux animateurs de la Maison de faire preuve d'un certain optimisme : *« Il existe aujourd'hui en Bretagne une énergie folle, la production est de plus en plus intéressante »*, assure David Cras. *« Il y a dix ans, on parlait peu d'architecture, et maintenant, cela fait partie de l'actualité »*, estime François Paumier en espérant que le « réseau » facilite la promotion de l'architecture... partout.

*de notre envoyé spécial à Rennes*
**Christian Simenc**

► **Maison de l'architecture de Bretagne. 29, rue de La Chalotais. 35000 Rennes. Tél. : 99-79-12-00. Fax : 99-79-11-19. Il existe douze Maisons de l'architecture : Ajaccio, Besançon, Caen, Chambéry, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, et Toulouse.**

## AQUITAINE

# BAYONNE SOIGNE SON CŒUR

*La cité basque se préoccupe de la rénovation de son centre*

LE centre-ville de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) est malade. Il a perdu 50 % de sa population en trente ans et, aujourd'hui, un millier de demeures sont inhabitées dans les vieux quartiers. Pourtant, dans cette cité qui compte 42 000 habitants, près de 2 000 demandes de logement sont en attente.

Objet depuis 1975 d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur, le centre de la ville, ancien et très dense, va bénéficier d'une charte. Parallèlement à son entrée en vigueur, la municipalité, appuyée par les organismes du secteur de l'habitat, va consentir un effort financier. Objectifs : aider les propriétaires à rénover leur patrimoine et, ainsi, juguler le départ des ménages vers la périphérie.

Dans le vieux et petit Bayonne, derrière les boiseries et poutres apparentes à la belle allure, on a dénombré 4 000 logements anciens, où seulement 40 % des pièces reçoivent directement l'air et la lumière. Certains de ces appartements sont insalubres, quelques-uns n'ont pas le minimum de confort, d'autres ont leur bâti délabré. Pourtant, avec leurs façades aux charpentes de bois styles seizième, dix-septième et dix-huitième siècle, leurs cages d'escalier-puits de lumière au charme désuet, ils ne manquent pas de cachet.

La première étape de revitalisation des vieux quartiers a consisté à définir une ligne directrice. *« L'auscultation îlot par îlot a permis de retrouver sous les enduits les unités de style. De nouvelles prescriptions sont à présent au point pour restaurer dans les règles de l'art »*, explique Alexandre Melissinos, architecte chargé par la ville d'élaborer la charte de rénovation du secteur sauvegardé.

Pour donner de l'élan au mouvement, une expérience pilote vient d'être menée dans un immeuble caractéristique du dix-septième siècle. Portes, menuiseries, cages d'escalier, façades, ont retrouvé leur visage d'origine tout en tenant compte des exigences du mode de vie contemporain, espace et luminosité notamment. Selon ses initiateurs, ce type de restauration n'apparaît finalement pas plus coûteux que la rénovation d'un bâtiment sans caractère particulier.

Pour ce genre d'opération une structure comme le PACT-Pays basque, correspondant de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et spécialisée dans la réhabilitation de l'habitat ancien, apporte son soutien financier. En cas de surcoût, la municipalité s'est engagée à participer à ce financement. De quoi intéresser les propriétaires et leur démontrer qu'il est possible de faire bien sans faire trop cher.

Enfin, les appartements obtenus sont conventionnés et ont vocation à être occupés en priorité par des ménages défavorisés dans l'accès au logement. Une façon de redonner vie au centre-ville et de lui conserver sa diversité sociale.

*de notre correspondant à Bayonne*
**Michel Garicoix**

Le Monde
HORS-SÉRIE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
La droite sans partage
LES RÉSULTATS COMPLETS
1988 - 1993 :
BILAN DE LA LÉGISLATURE
LES THÈMES DE LA CAMPAGNE
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## BRETAGNE

### *Les « communaux » font la course*

Les employés municipaux aiment le sport. Ils le prouveront une nouvelle fois, le samedi 22 mai, à l'occasion de la quinzième édition du Championnat de France cycliste des employés municipaux qui doit avoir lieu à Vannes dans le Morbihan. Pour participer à cette épreuve, il est nécessaire d'être employé dans une commune ou un établissement public de coopération intercommunale, depuis un an à la date de la course, et bien sûr de disposer d'une bonne condition physique.

Le Comité des œuvres sociales, qui organise cette manifestation, attend plus de 500 participants, venus de toutes les régions de France. Trois titres seront attribués dans trois épreuves distinctes correspondant aux catégories coureurs (anciennement seniors), vétérans, et féminines.

► **Frais d'inscription : 110 F. Renseignements au (16) 97-01-80-69.**

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

### *Fin de la cité d'urgence à Béziers*

C'était la honte de Béziers. Sur les hauteurs de la ville, la cité d'urgence du cimetière neuf, construite en 1955 sous l'impulsion de l'abbé Pierre, hébergeait encore, jusqu'au mois dernier, des familles démunies dans des baraquements aux allures de taudis. Le préfet l'a déclarée insalubre et a ordonné sa démolition.

L'office d'HLM de la ville a décidé de reloger les habitants sur place, dans de nouveaux pavillons bordés d'espaces verts. Originalité de l'opération : les habitants ont été consultés par l'architecte afin de participer à la conception de leur nouvelle habitation. Les entreprises locales sélectionnées pour les travaux se sont engagées à employer, en fonction de leurs compétences, des volontaires recrutés localement. Une mesure qui devrait offrir du travail à des personnes au chômage souvent depuis longtemps. Elles seront d'autant plus motivées qu'elles seront associées à la reconstruction de leur propre quartier.

## POITOU-CHARENTES

### *Vidéotransmission à Parthenay*

LE district de Parthenay vient de signer une convention avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Moyennant un abonnement annuel, le CNED met à la disposition de son partenaire son savoir-faire dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à la formation. L'idée est d'offrir à des publics différents de dialoguer avec des personnalités. Plutôt que de tenter d'attirer à elle ces dernières, cette ville à la campagne de 11 226 habitants a préféré les inviter à s'exprimer via le satellite ou le câble.

Déjà des collégiens ont pu entendre le voyageur Jean-Louis Etienne et lui poser des questions depuis leur établissement équipé pour la vidéotransmission. Un deuxième site a permis d'accueillir des chefs d'entreprise sur le thème des différences culturelles et leurs conséquences sur l'export. Au programme de la prochaine séance interactive : un entretien avec le directeur d'une agence de publicité. Une troisième installation pourrait être implantée dans un lycée afin de recevoir des demandeurs d'emploi, des handicapés, des commerçants, peu touchés par les nouvelles technologies et souvent tenus à l'écart de la formation.

**CIRCULATION**

*Artères en reconquête*

Pnur tenter d'épargner eux écoliers parisiens les egressinns dee eutomobilee, lee services municipaux ont multiplié les protectione à l'entrée des établissements scolaires. Mais, aprèe cinq ene d'observation, les services se sont eperçus que lee eecidents ee produisent à préeent non plue à le eortie même des écoles, mais dans un plue lerge périmètre. Conclusion, il faut étendre les eménagements à l'ensemble d'un quartier.

Pour 1993, un programme de menus travaux, portant sur eoixante-cinq points de le capitale et coûtant 9 millions de francs, est prévu. Il e'agit de rétrécir certainee voies, de surélever et d'élargir des trottoirs, d'améliorer les signaux lumineux, de poser des potelets et des barrières, de sceller sur la chaussée des ralentiseeure, de eréer des terre-pleins, etc. Bref, la municipalité est obligée de mettre en œuvre l'arsenal des mesuree propres à rendre la rue viveble eux jeunes piétons.

**ENVIRONNEMENT**

*La Poste expérimente la fourgonnette électrique*

Sene doute eiguillonnée par les initiatives de la municipalité parisienne, qui équipe son parc eutomobile de quelques véhiculee éleetriques, La Poste de Paris tente, elle aussi, une timide expérience. Une fourgonnette électrique baptisée Volta va, durant six moie, distribuer des colis et du courrier d'entreprises dans le quinzième arrondissement.

L'autonomie journalière du véhicule est de 30 kilomètres. La recharge des batteries se feit ehaque nuit, au garage, grâce à une borne spéciele. L'engin prototype eoûte trois fois plue cher qu'un fourgon équivalent, mû par un moteur à explosion, mais son coût de fonctionnement est trois fois moindre. En octobre 1993, La Poste dressera le bilen de l'opération et décidera si, oui ou non, elle remplace une partie de ses 1 800 camions jaunes dnnt lea tournées quntidiennes contribuent à la pollution de l'air de la capitale.

**ORIENTATION**

*Plus de mille « visiteurs » par jour pour la « Cité des métiers » de La Villette*

Au premier sous-sol de l'immense vaisseeu de le Cité des sciences et de l'industrie, à La Villette, vient d'ouvrir eur 600 mètres carrée une « Cité des métiers », la dernière trouvaille de ce temple de la vulgerisation scientifique qui, au eeuil de sa huitième ennée de fonctionnement, reste en ébullition. Dans ce nouvel espace, dix-huit epécielistes eccueillent en permenence les jeunes à la recherche d'une orientetion, les edultes souheitant dresser leur bilan professionnel, tous ceux qui voudraient euivre une fnrmetion et même les sens-trevail en quête d'emploi. Bien sûr l'ANPE (Agenee natinnale pour l'emploi), l'AFPA (Association pour la formation professinnnelle dee edultes) et d'autres nrganismee da ce type snnt essociés à cette initiative. Perticulerité : les jeunee peuvent y epprendre gratuitement à rédiger un *curriculum vitae* et une lettre da candidature. Chaque semaine, des professionnels viennent préeenter leur métier. La « Cité des métiers », ouverte le 31 mars, reçnit déjà plus de mille « clients » par jour.

**HISTOIRE**

# PARIS RETROUVE LA MÉMOIRE...

*A l'occasion d'une exposition, les Archives de la capitale se font connaître du public*

DEPUIS quelques jours, les ematenrs et collectionneurs d'nbjets anciens, les commissaires-priseurs et les conservateurs de musée se glissent une bonne adresse : celle des Arcbives de Paris. Une exposition, de modeste surface mais d'un intérêt exceptionnel, vient de s'y ouvrir (1). On peut y découvrir, sous forme de dessins, de modèles ou de fac-similés, quelques centaines d'nbjets usuels inventés par les artisans parisiens entre 1860 et 1910. Poupées, tissus imprimés, dessous fémioins, flacoos de parfum, ehaussures, ils témoignent de l'esprit créatif des manufacturiers de la Belle Epoque. Ces pièees sont triplement précieuses. La plupart ont disparu, elles sont précisément datées et signées, elles ne sont que la pointe d'nn iceberg. Cinquante mille eutres, fabriquées entre 1840 et 1980, retrouvées dans une cave de manière rocambolesque, encore scellées dans leur emballage, sont entassées dans les réserves des Archives. Un véritable trésor qu'il faudra dix ans pour exhumer et classer.

## Des liasses de documents

Mais les curieux euroot du mal à dénicher l'exposition. Les bâtiments de béton des Archives de Paris sont cachés aux confins do 19e arrondissement, non loio de la porte des Lilas, en bordure du périphérique. Mal signalés, ils soot encore ioconnus de la plupart des Parisiens. C'est dommage; car cette caverne d'Ali Baba recèle, sur 25 kilomètres linéaires de rayonnage, l'essentiel de la mémoire de la capitale.

Créées sous le Révolution, les Archives de Paris sont les seules en France à détenir à la fois des documents communaux et départementeux. En revanebe, elles préseotent des lacunes « historiques ». C'est aux Archives nationales, par exemple, qu'ont été dépnsés les minutes des notaires et les plans cadastraux des immeubles parisiens, mais aussi les papiers des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. De leur eôté, les dnssiers des affaires criminelles restent à la préfecture de police. Cela vaut peut-être mieux, car ainsi ces grimoires nnt échappé à la destruction.

En mai 1871, près de succomber, les communards mirent le feu à l'Hôtel de Ville et à plusieurs édifices. Les comptes rendus des assemblées municipales, les registres des corporations et surtout l'état civil des Parisiens s'envolèrent en fumée. Il e fallu ensuite plus d'une dizaine d'années pour tenter de reconstituer ces archives. Des équipes s'en furent explorer les rayonnages des études notariales et des presbytères. On demanda même aux Parisieos d'apporter leurs papiers de famille, dnnt des scribes prirent méthodiquement copie. En raison de cette cetastrophe, les Archives de Paris contiennent peu d'actes de première main antérieurs à 1871. La capitale est partiellement amnésique.

Mais les infetigables producteurs de papiers que sont les services publics se sont bien rattrapés depuis. Le bâtiment des Archives, inauguré en 1885 quai Henri-IV, était déjà saturé un demi-siècle plus tard. Et la salle de eonsultatinn n'offrait que dnuze places. Les liasses de documents commencèrent à s'accumuler en divers points de la ville. On en brûle pour se eheuffer durant le dernière guerre. D'autres furent jetés à la poubelle. Paris, une fois encore, avait la mémoire qni flanchait. En 1984 enfin, on se décida à bâtir de vastes réserves (46 kilomètres de rayonnages sur trois étages) à Villemoisson-sur-Orge, dans l'Essonne, à 25 kilomètres de l'Hôtel de Ville. Puis, en 1990, de nnuveaux bâtiments s'élevèrent à la porte des Lilas, avec deux silos de rayonnages et une superbe salle de lecture de 60 places.

Après un siècle de « galère », les Archives de Paris sont eujnurd'hui parmi les mieux Ingées de Franee. See 80 employés (dnnt une dizaine de conservateurs et de documentalistes d'Etat) disposent d'un budget annuel de près de 5 millinns de francs. Leur patron, Jean-Marie Jenn, peut faire la chasse eux documents restés en souffrance ici ou là. Ses limiers prospectent les services de la Ville et les administrations locales de l'Etat. A présent, les dossiers rentrent par camions entiers. Débarqués sur un quai spécial, ils sont répertoriés, étiquetés, éventuellement reliés et pbotographiés dans des ateliers avant de trouver leur niche dans les six étages de silos climatisés. En trois ens, ils ont déjà garni 13 kilomètres linéeires de rayons.

Dernière trouvaille : les dessios et modèles de fabrique déposés depuis 1844 au conseil des prud'hommes de Paris. Une sorte de dépôt légal des inventions qui permettait, en cas de litige, d'établir sans contestatioo les droits de l'inveoteur. Certains de ces objets, scellés dans des caissettes en bois, devaient être conservés *« à perpétuité »*. Avec le temps, leur masse était deveoue telle qu'eucun musée ne voulait s'en embarrasser. Oo avait même muré les caves où ils s'entassaieot. C'est là que Jean-Marie Jenn les a retrouvés eo 1990, peu eprès sa oomioation à la tête des Archives. Oo les e emmenés à Villemoisson, où une équipe spéciale s'emploie depuis à nuvrir les boîtes et à découvrir avec émerveillement les trésors qu'elles cootiennent. Uo siècle et demi de créativité parisienne, surgissant lntacte de son emballage !

Mais la mémoire de la capitale, ce sont d'abord et surtout des papiers. Leur exploration a attiré l'an dernier à la porte des Lilas plus de 7 000 personnes. Le double d'il y e trois ans. Certains jnurs, nn affiche complet. Les lecteurs sont en majorité des généalngistes emateurs à la recherche de leurs ancêtres. *« C'est à la fois un phénomène de société et une activité culturelle que nous prenons très au sérieux,* dit Jean-Marie Jenn. *Il y a là une occasion d'enrichissement intellectuel qui en vaut bien d'autres. »*

Les arcbives accueillent aussi des étndiants, des fnnctinnnaires en quête de dossiers oubliés et des chercheurs venus des qnatre coins du monde. Ils trouvent par exemple des documents uniques sur la vie quntidienne des Parisiens sous l'Occupation. Cent mille pièces oot ainsi été communiquées l'an dernier. De cet immense déballage il est déjà sorti des dizaines de thèses et d'ouvrages. Le plus connu est celui signé par Robert Badinter : *la Justice sous la IIIe République*.

Les archives étant maintenant à l'abri et accessibles, le temps est venu, eo effet, d'en explniter le fabuleux gisement. Plnsieurs expositions s'en sont nnurries, comme celle qui a hooové la mémoire d'Hector Guimard, puis celles qui ont successivement évoqué la démolitinn des « fnrtifs » (« Paria démuré »), l'alimentation en eau de la capitale, son architecture seolaire (« L'école à Paris »), l'inventivité de ses artisana (« Objets 1860-1910 »).

Certes, la modernisation des arcbives parisienoes o'est pas achevée. L'informatique vient d'y péoétrer, de même que la transcriptioo de l'état civil sur micro-films. Un troisième silo, offrant 15 kilomètres de rayonnages supplémentaires, reste à construire. A eette occasion, le salle de consultation sera agrandie. Mais tout cela o'est qu'intendance. L'essentiel, c'est que les vieux grimoires poussiéreux et les objets d'antan reprennent du service pour cootribuer à l'enrichissement culturel de la capitale.

**Marc Ambroise-Rendu**

(1) « Objets 1860-1910 », du 7 avril au 30 juin. Archives de Paris, 18, bd Sérurier, 75019 Paris. Tél. 42-39-55-55.

**STATIONNEMENT**

# ... ET RANGE SES AUTOCARS

*Pour libérer ses rues, la ville joue la répression et construit des parkings*

« SITUATION *actuelle intolérable et perspectives inquiétantes* » : tel est le jugement que portent les responsables de le mairie de Paris sur l'envahissement des artères de la capitale par les cars de tourisme. Chaque saison voit revenir ces véhicules de plus en plus vnlumineux et en nnmbre croissant. L'ouverture du parc d'Euro Disney, à une quarantaine de kilomètres de Notre-Dame, e récemment accru ce flot. Aux mastodontes rutilants et luxueux arrivant d'Allemagne, d'Europe du Nord et de Grande-Bretagne s'ajoutent, depuis peu, des flottilles transportant, dans des conditinns sommeires, des touristes d'Europe de l'Est. Séduits par les evantages des voyages en groupe, même les visiteurs atteignent Paris par train ou par avion montent dans les cars des circuits organisés dès leur arrivée.

Conséquence : certains jours de pointe comme Pâques, le Pentecôte ou le 15 août, on dénombre jusqu'à 1 200 mastodontes promenant et déversant dans le centre de la capitale plus de 36 000 touristes. Aux alentours des sites les plus courus, les chauffeurs se dispntent les 500 places qui leur snot réservées. D'évidenee, il y e trop-plein : d'où la généralisation du stationoement eo double file. Cette merée enarchique est d'eutant plus mal supportée que, déjà, eo temps ordinaire, la eirculatioo est, selon les spécialistes de la préfecture de police, eux limites de la saturation.

Peut-on espérer un reflux après un paroxysme dû à un phénomène de mode ? Même pas. Tout indique que les séductions combinées de la capitale et de la promenade panoramique voot aggraver la situation dans les années à venir. L'activité des autocaristes parisiens progresse de 8 % par an. Sous peine de prochaine asphyxie, il faut done prendre le taureau par les cornes.

Il y e déjà trois ans et demi que le préfet de police, Pierre Verbrugghe, fait observer que les places de statinnnement pour cars sont dramatiquement insuffisantes et demande à la mairie d'en aménager. Cet appel e fini par être entendu. Au eours de leur séance du 5 evril, les conseillers de Paris nnt pris connaissance du plan triennal élaboré par les services munieipaux. Principe de base : ne pas casser le tnurisme parisien (160 000 emplnis) et ne pas braquer le puissant lobby des eutocaristes eo prenant des mesures d'interdiction trop sévères. Déjà les timides restrictions imposées an stationnement sur la butte Montmartre ont valu à Jacques Chirac de se voir décerner uo « cactus » par les transporteurs belges.

## Des places en projet

Pas questinn, donc, d'imiter les édiles de Londres, Vienne, Amsterdam et Munich, qui chassent les cars de leurs quartiers centraux. Paris opte pour une technique plus douce et plus progressive que certains qualifient de « tardive et timide ». Première mesure : dès le week-end de Pâques (les 10, 11 et 12 evril), les géants de la route ne pourront plus grimper à Montmartre ol stationner eu-delà de quelques lostants eux abords de Notre-Dame. Ces restrictions s'appliqueroot chaque fin de semaine jusqo'à l'eutomne pour la butte et tous les jours pour l'île de la Cité. Deuxième disposition, celle-ci définitive : il est mis un terme au privilège exorbitant qui accordait aux cars de tourisme la gratuité du statinnnement. Désormeis, ils peiernot 100 francs de l'heure et ne seront autorisés à occuper leur place que deux heures seulement le long du Cours la Reine, aux alentours de la tour Eiffel, sur la place de la Concorde et aux abords des Invalides.

Après le bâton, vnici la carotte. Avant la fin de l'année, le fameux parking souterrain situé sous la cour du Louvre sera enfin accessible eux autocars. Sa construction e coûté 36 millions de francs à la Ville. Grâce à sa capacité de 80 places, il sera désormeis possible de « oettoyer » toute la rue de Rivoli des véhieules qui l'encombrent actuellement. En 1995 devraient s'ouvrir, à côté du Palais omoisports de Bercy, une gare routière et un parking offrant eux bus 80 nouveaux emplacements et, dans les sous-sols du Centre Pompidou, un parc de 20 places.

Autre projet encore plus coûteux : creuser un garage souterrain pour autocars non loin de la tour Eiffel. En localisant les parkings au Louvre, à Bercy et à la tour Eiffel, les services municipaux ont une idée derrière la tête : ils voudraient inciter les autocaristes à ranger leurs véhicules sur l'un ou l'autre de ces sites et leurs clients à emprunter des navettes fluviales pour visiter d'autres points de Paris proches de la Seioe. Le Syndieat des transports parisiens et la RATP étudient ce projet.

Enfin, comme la ville ne peut tnut faire et tout financer, elle compte sur l'initiative privée. Une mesure nouvelle suggérée par les conseillers socialistes pourrait être introduite dans le plan d'oceupatinn des sols de Paris, lors de sa prochaine révisinn. Elle obligerait tont constructeur d'hôtel, soit à réaliser des emplacements pour autocars, soit à acquitter une redevance destinée à financer des parkings municipaux de même nature. Grâce à ce plan d'actions diversifiées et modulables à tout instant, la ville rêve d'aboutir, dans quelques années, à une sorte d'idéal : garder ses groupes de visiteurs tout en se débarrassant de leurs encombrants véhicules.

**M. A.-R.**

Le Monde EDITIONS




Les plus belles histoires de timbres
Pierre Jullien, Dominique Buffier
Préface de Christian Marin
Illustrations de Raymond Moretti
Un beau cadeau pour tous sur un sujet original : quel est le point commun en effet entre Madonna, la guerre de 1870, Solidarnosc ou les pays Baltes ? Les timbres-postes. Image de l'actualité heureuse, le timbre est aussi un formidable outil de communication politique. Un ouvrage qui donne à voir les splendides enluminures des temps modernes, qui pendant plus d'un siècle ont accompagné les messages échangés à travers le monde.
ISBN 2 87899 032 3, 184 pages, 295 F.

La pluie au crépuscule et autres nouvelles
Prix du Jeune Écrivain 1992
Préface de Christiane Baroche
La surprise de ce nouveau cru du Prix du Jeune Écrivain est venue de Shanghai :
« Xiaoyi Yuan, capable à dix-huit ans d'écrire un texte aussi abouti dans son indignation en demi-teinte est de la race des écrivains du monde sensible ».
Christiane Baroche
Six autres textes, nouvelles et pièces de théâtre, complètent ce recueil où la gravité le dispute au goût du bonheur, et la violence à l'humour.
ISBN 2 87899 054 4, 172 pages, 95 F.

L'Album du Festival d'Avignon 1992
Sous la direction de Colette Godard
Un Festival particulier, le dernier dirigé par Alain Crombecque. On y célébra Christophe Colomb, en laissant parler les cultures hispaniques et latino-américaines.
Un livre pour retrouver l'émotion d'Avignon et construire la mémoire du Festival.
Coédité avec le Festival d'Avignon, avec le concours du Centre national des Lettres
ISBN 2 87899 057 9, 144 pages, 130 F.

Ici Maaaastricht ! Les Européens parlent aux Européens !
Plantu
ISBN 2 87899 058 7.
176 pages, dont 16 pages couleurs, 95 F.

Le traité de Maastricht
Quelles conséquences pour l'Europe financière ?
Numéro hors série de la Revue d'économie financière
Au sommaire
• Maastricht : la lecture financière du traité
• Le débat
• Zone écu, union monétaire, banque centrale européenne
• Maastricht : la compétitivité française
Avec la participation des meilleurs spécialistes, praticiens et universitaires de l'économie financière.
ISBN 2 87899 055 2.
376 pages.
120 F.




Diffusion : La Découverte. Distribution : Sodis ; Canada : Dimédia ; Suisse : L'Âge d'homme

هكذا من الأصل



**VAL-DE-MARNE**

# ALFORTVILLE ACCUEILLE LES INDUSTRIES DU SPECTACLE

*Des installations consacrées à la production artistique devraient ouvrir au début de 1995*

« *Le cinéma est à la fois un art et une industrie.* » Cette formule d'André Malraux vaut aussi pour toutes les formes de spectacles : théâtre, chant, musique, danse... Si, aujourd'hui, des collectivités locales créent des zones industrielles vouées aux activités de pointe, à l'agroalimentaire ou à la santé, il était inévitable qu'un jour ou l'autre une ville aménage une zone « culturo-industrielle ».

Alfortville (Val-de-Marne) aura eu le mérite d'oser. La Cité des industries du spectacle, que l'on n'appelle plus que Cité du spectacle, ouvrira ses portes au début de 1995. Située en bordure de Seine, sur un terrain de 9 000 m² à hauteur du centre-ville, elle sera, selon Jean-Noël Jeanneney, alors secrétaire d'Etat à la communication, la première du genre en France. Il se dit qu'en Europe seule une zone d'activités britannique, consacrée au domaine musical, peut lui être comparée. « *La Cité regroupera en un point unique tous ceux qui œuvrent en amont de ce que les spectateurs verront sur scène* », comme l'explique Bernard Roux, son délégué général. L'idée directrice est simple, mais sa mise en œuvre reste complexe, car il s'agit de mettre en relation et en synergie les moyens humains et matériels nécessaires à la production artistique.

## Ni fantaisie ni gadget

Ce « *projet d'urbanisme à finalité culturelle, économique et sociale* », qui « *permettra tout et n'imposera rien* », a été confié à un jeune architecte de trente-sept ans, ancien danseur professionnel, Michel Seban. La Cité s'appuiera sur quatre pôles majeurs :

– un ensemble d'équipements culturels publics avec une médiathèque, un nouveau conservatoire de musique, un auditorium de 180 places et un espace d'exposition ;

– des infrastructures comportant une dizaine de studios de répétition et une grande salle modulable de 500 à 700 places ; dotée d'un plateau de 1 050 m², elle permettra la production technique des spectacles lyriques, chorégraphiques et théâtraux ; elle pourra donc servir de cadre à des avant-premières ; avec ses « activités culturelles de logique économique et privée » destinées aux producteurs, créateurs, techniciens et administrateurs, cet ensemble sera la partie la plus originale et novatrice du projet ;

– des bureaux d'accueil et d'information destinés aux professionnels travaillant sur le site et des services tels que restaurant et librairie ;

– des locaux pour tous les professionnels : fabricants de décors, facteurs d'instruments de musique, prestataires de services, d'équipements des salles, régisseurs de son et lumière, etc.

Tous ces équipements s'intégreront dans un programme de construction de 600 logements. La Cité devrait offrir à ses utilisateurs un gain de temps, d'efficacité et donc de rentabilité dans la préparation des spectacles et libérer un nombre significatif de salles en Ile-de-France, les rendant ainsi à leur vocation première : la diffusion. Dans un grand nombre de lieux (Châtelet, Théâtre de la Colline, Opéra...), spectacles et répétitions alternent en effet dans une même journée : cette « production dans les cintres » est à la fois coûteuse et difficile à gérer.

Ni fantaisie ni gadget, la formule, qui répond à « *l'émergence de besoins nouveaux* », rappelle Bernard Roux, semble à l'abri d'un échec. Les résultats d'un sondage, réalisé en 1989 auprès de 107 entreprises, ont conduit les promoteurs à précommercialiser le projet et 32 PME sont déjà installées dans la commune, en attendant de pouvoir emménager dans la Cité. D'autre part, des études menées en Suisse ont démontré que, pour 1 franc de subvention, le Théâtre de Genève engendrait 2,15 francs de revenus dans le canton par le jeu des salaires, de la fiscalité et des effets indirects sur les commerçants, notamment les restaurants. Il n'y a aucune raison pour qu'à Alfortville les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets.

Le coût total du projet avoisine les 180 millions de francs hors taxes. La ville a apporté une subvention de 30 millions de francs et offert le terrain. L'Etat vient d'accorder une aide de 34 millions de francs et la région d'Ile-de-France 14,6 millions. La société d'économie mixte de la Cité des industries du spectacle (SEMCIS), qui va être constituée fin mars-début avril, avec la Caisse des dépôts et consignations pour actionnaire de référence, apportera la différence (65 millions).

Par ailleurs, en décidant de regrouper l'ensemble des installations de l'Orchestre national d'Ile-de-France, non pas dans la Cité, mais sur son flanc, la région renforce cette vocation d'industries culturelles que veut se donner Alfortville.

**Francis Gouge**

**VAL-D'OISE**

# UN THÉATRE DU MONDE EN BANLIEUE

*Les spectacles de Cergy-Pontoise sont internationaux et essaiment dans le département*

INSTALLÉ depuis dix ans à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), le Théâtre 95, avec son directeur Joël Dragutin, s'est spécialisé depuis 1991 dans l'échange de spectacles internationaux. Rien de bien original jusque-là sinon que Joël Dragutin a eu l'idée, pour enrichir ces rencontres, de les élargir à plusieurs disciplines artistiques et de les faire se dérouler dans plusieurs communes.

La première année, le Val-d'Oise a ainsi vécu pendant une quinzaine de jours à l'heure russe grâce aux trois œuvres lues de Ludmila Petrouchevska. En 1992, le rendez-vous était américain avec la Ping Chong Company. Cette année, les troisièmes échanges internationaux du Théâtre 95 font se rejoindre Cergy-Pontoise et Montréal. En février, Joël Dragutin, également auteur, metteur en scène et comédien, a présenté au Québec sa *Trilogie des tables* à l'invitation du nouveau théâtre expérimental dirigé par Robert Gravel et Jean-Pierre Ronfard.

Du 23 mars au 10 avril, ce sera une autre trilogie qui sera jouée, mais cette fois-ci dans la ville nouvelle val-d'oisienne : *la Trilogie de l'homme*, du Canadien Robert Grabel. Au programme également : conférences, chansons à Sannois, marionnettes à Vauréal, cinéma à Saint-Ouen-l'Aumône, lecture-spectacle à Cergy : « *Il s'agit, avec ces échanges, de s'ouvrir à des cultures et à des sensibilités différentes*, écrit Joël Dragutin dans son texte de présentation, *de réapprendre à s'étonner à travers le sens du divers, comme le dit Victor Segalen, derrière l'uniformisation apparente du monde. Il est nécessaire de sortir de nos frontières pour cerner une société ouverte sur le monde et composée de strates multiples.* »

Chaque rencontre est l'occasion d'une peinture critique de la société contemporaine. Ludmila Petrouchevska, autrefois interdite en URSS et aujourd'hui considérée comme un des grands auteurs de Russie, n'a pas eu de mal à trouver de quoi alimenter ses textes, parmi lesquels *l'Anniversaire de Smirnova* et *Cinzano*. De même, la troupe asiatique de Ping Chong Company, installée à New-York. Avec le Théâtre de Cergy-Pontoise et celui de Montréal, c'est le monde de la dérision, du langage stéréotypé, de la bêtise ordinaire et dominante qui est mis en scène. Joël Dragutin, dans sa *Trilogie des tables – La Baie de Naples, Eau de Cologne* et *le Chant des signes* – dénonce avec maîtrise toutes les mythologies contemporaines, celles des gagneurs comme celles du monde politique, véhiculées à coup de clichés et de lieux communs. Une véritable étude sur la langue de bois, une satire de notre société menée avec lucidité.

« *Le vide de la pensée se traduit par le vide de la parole*, explique Joël Dragutin. *Nous vivons dans une société qui développe de plus en plus ses moyens de communication et qui pourtant, paradoxalement, ne communique plus rien du tout. La parole ne veut plus rien dire. Celui qui parle est plus important que ce qu'il dit. C'est une sorte de folie ordinaire que je montre, notamment dans* la Baie de Naples. » Joël Dragutin, qui fut assistant de Jacques Tati sur le tournage du film *Trafic*, a mis en scène à Lille, à la fin des années 70, des œuvres de Kwetz, Vinaver et Vaclav Havel. A Cergy-Pontoise, il s'intéresse à Molière, Romain Bouteille, Novarina et Boulgakov. En préparation pour la fin de l'année une coproduction avec le Théâtre d'Ekaterinbourg (Russie), *la Cerisaie*, de Tchekhov. Un échange bien particulier entre les deux pays puisque Joël Dragutin mettra en scène la version russe et Abdien Soultanbek la version française.

En novembre prochain, la troupe de Joël Dragutin jouera pendant un mois dans plusieurs villes de Russie. Mais, d'ores et déjà, des pourparlers sont en cours pour de futurs échanges internationaux avec, cette fois, des pays d'Europe comme la Grande-Bretagne et l'Italie.

**Jacqueline Meillon**

**ESSONNE**

# LES ULIS : NEUF TOURS A VENDRE

*La commune aimerait racheter les immeubles de la Ville de Paris. Mais à quel prix ?*

IL a plu la semaine dernière sur la cité des Hautes-Bergères, aux Ulis (Essonne), une pluie aggravant encore les infiltrations d'eau dans les bâtiments qu'y possède la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Cela fait trois ans que leurs locataires réclament une réhabilitation. Mais ils savent, depuis six mois, qu'ils devront attendre un nouveau propriétaire, qui reste d'ailleurs à trouver.

La Ville de Paris, en effet, cherche à céder neuf tours de dix-sept étages de la résidence, représentant 596 logements. Plusieurs bailleurs sociaux déjà implantés aux Ulis ont été sollicités. Ils n'ont manifesté pour l'instant qu'un intérêt très mesuré pour cette opération doublement coûteuse, puisque le futur propriétaire devra aussi payer la remise en état, dont le devis s'élève à 45 millions de francs.

La commune des Ulis se porte donc à son tour candidate au rachat. « *Même si les occupants de ces immeubles sont envoyés par la Ville de Paris, ce sont des Ulissiens comme les autres, et, à ce titre, nous devons nous préoccuper de leur situation* », explique Paul Loridant, sénateur, fidèle de Jean-Pierre Chevènement, maire de la ville depuis sa création, en 1977. La mairie voit aussi dans ce rachat l'occasion d'élargir considérablement son parc d'habitat social. 84 % des 596 appartements des Hautes-Bergères ne font l'objet d'aucun droit de réservation, et le taux de rotation avoisine les 11 %. Le repreneur disposera donc d'un réel pouvoir dans les attributions. Un atout pour la politique de diversification sociale dans les cités que veut mener la municipalité. « *Nous pourrions transformer une partie des logements des Hautes-Bergères en appartements HLM tandis que les logements HLM d'autres résidences pourraient être reclassés en logements intermédiaires à l'occasion d'opérations de rénovation* », affirme déjà Paul Loridant, avec son accent catalan que des années de région parisienne n'ont pas gommé.

## Une opération démesurée

Il n'empêche, l'opération est presque démesurée pour une commune de 25 000 habitants. Même si celle-ci n'est pas, financièrement, parmi les plus mal loties. Elle héberge en effet sur son sol plusieurs dizaines d'entreprises de haute technologie, gros contribuables au regard de la taxe professionnelle. « *La RIVP demande 50 millions de francs. Compte tenu du déficit des comptes d'exploitation, je propose de racheter pour le franc symbolique* », affirme sans rire Paul Loridant.

Tout en étudiant diverses formules juridiques pour l'acquisition et la gestion du patrimoine convoité (création d'un office de HLM ou d'une SEM, ou acquisition directe par la ville), la municipalité cherche à en mesurer toutes les implications financières. Pour autant qu'elle négocie un prix d'achat acceptable pour ses moyens, elle devra aussi trouver rapidement le financement de la remise à neuf des tours. Sans espérer pouvoir répercuter la totalité du coût sur les feuilles de loyer, ce que n'admettraient guère leurs occupants. Fort de la conviction que les communes doivent se battre en faveur du logement social, Paul Loridant reste confiant. « *L'opération n'est pas impossible, mais il ne faut pas qu'elle paralyse notre projet d'habitat* », insiste-t-il. Le budget communal d'investissement, oscillant entre 40 et 60 millions de francs, ne lui laisse pourtant qu'une assez faible marge de manœuvre.

**Patrick Desavie**

# LES VILLES JOUENT LES ATHLÈTES

*Suite de la page 17*

La fête a réuni 3 000 personnes venues acclamer leurs héros. Gatien a enchaîné ensuite sur une Nuit des sports, en novembre 1992, et il ne rechigne pas à apparaître dans les colonnes du journal municipal.

« *Des garçons comme lui ont une bonne mentalité. Ils ont l'esprit club* », résume le premier adjoint au maire chargé des sports, Jean-Pierre Bastide. « *Je trouve normal que la ville se serve de mon image* », renchérit Gatien, en se félicitant d'un « *contrat réglo passé avec des gens qui le respectent* ».

Avec plus de 7 800 personnes inscrites dans les différents clubs municipaux, Levallois revendique le titre de « *ville la plus sportive* » des Hauts-de-Seine et l'exemplarité des athlètes de haut niveau semble jouer à fond. D'après les chiffres du service des sports, la section tennis de table comptait 238 licenciés début 1992. Un an après, les effectifs ont presque doublé pour s'établir à 412. La majorité des nouveaux licenciés sont des jeunes auprès desquels l'effet Gatien a eu le plus fort impact. On observe le même phénomène dans les salles d'escrime.

Surfant sur la vague, la ville décline le sport sur tous les tons avec une attention particulière aux jeunes : moniteurs spécialisés dans les établissements scolaires, « *école du sport* » pour s'initier à plusieurs activités et « *carte multisport* » qui permet aux enfants de passer d'un sport à un autre en cours d'année, sans coût supplémentaire pour les parents.

## Audience en baisse

Vitrine de l'action municipale, le sport serait également objet de consensus politique : aucune voix contre ne s'est élevée au sein du conseil municipal quand celui-ci a voté l'attribution des primes aux médaillés de Barcelone. Levallois et d'autres villes baignent ainsi dans une douce euphorie, et pourtant, selon Dominique Charrier, codirecteur de « RÉELS » (Recherche, études en économie des loisirs et du sport), la belle union ville-sport de haut niveau risque d'être peu durable. Ce chercheur a recensé une série d'indices qui laissent entrevoir une désaffection progressive des villes envers les sportifs. La tendance s'observe déjà dans les entreprises, plus promptes à réagir au plus près de leurs intérêts.

Face à des sportifs de plus en plus gourmands et faute de retombées réellement quantifiables, les industriels se tourneraient vers d'autres formes de communication : soutien à la défense de l'environnement ou mécénat humanitaire. Autre symptôme d'un âge d'or déclinant, la pratique sportive ne progresse plus depuis la fin des années 80 et la consommation d'articles de sport marque elle aussi le pas. L'audience du sport télévisé est même globalement en baisse, exception faite de quelques événements ultramédiatisés.

« *Le phénomène est palpable, mais la plupart des élus n'en ont pas encore pris conscience* », explique Dominique Charrier. *La Lettre de l'économie du sport*, un journal spécialisé, constate la même tendance et recense un certain nombre de villes qui revoient à la baisse leur soutien au sport de haut niveau : Orléans, Tours, Joué-lès-Tours, Bordeaux, etc.

Au niveau régional, le Nord-Pas-de-Calais entend aussi rééquilibrer ses subventions au profit du sport amateur. Premiers visés par cette nouvelle inflexion de la politique sportive, les quatre clubs professionnels de football que sont Lille, Lens, Valenciennes et Dunkerque. Ces restrictions affectent les équipes de haut niveau, les plus coûteuses, mais, à terme, les sports individuels pourraient également en souffrir. A Levallois, la municipalité n'envisage pas de laisser tomber ses médaillés, ni même son équipe de basket, qui évolue en nationale 1 A. Mais le premier maire adjoint chargé des sports a lui aussi des états d'âme. Jean-Pierre Bastide déplore le « *désengagement de l'Etat et des fédérations qui ne font pas assez pour les athlètes* ». « *Les villes*, ajoute-t-il, *sont en train de devenir les vaches à lait du sport. Il leur faut des compensations.* »

**Laurent Doulsan**

**SALAIRES**

*Un tiers de plus pour les Franciliens, selon l'INSEE*

**Les salariés d'Ile-de-France gagnent, en moyenne, 35 % de plus que ceux des autres régions, indique une enquête de l'INSEE. Le salaire moyen dans les secteurs privés et semi-publics était en effet de 11 700 francs net par mois en 1991.**

**De 1984 à 1988, le salaire annuel net moyen en Ile-de-France a augmenté de 21 %, c'est-à-dire 2 points de plus qu'en province.**

**Cet écart tient à plusieurs phénomènes : le moindre poids de l'industrie, et surtout la plus grande qualification. On trouve aussi en Ile-de-France une plus forte proportion de hauts salaires en raison de la présence d'un grand nombre de sièges de sociétés, et de centres de décision.**

**Les salaires dans les industries franciliennes sont de 42 % supérieurs à ceux pratiqués en province ; l'écart est nettement plus faible dans le bâtiment, et il tend à diminuer.**

**On trouve les salaires les plus élevés dans le département des Hauts-de-Seine et à Paris. Le coût de la vie, et en particulier la part du logement, reste cependant notoirement plus élevé en Ile-de-France que dans le reste du territoire.**

**HAUTS-DE-SEINE**

*Colombes va être le champion du traitement des eaux*

**La nouvelle station d'épuration qui traitera, à partir de 1997, le quart des eaux usées de l'agglomération parisienne (*le Monde* daté 14-15 février) sera construite à Colombes par deux sociétés françaises. Le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a désigné, le 17 mars, les sociétés OTV et Degremont pour la conception et la réalisation de cet ouvrage dont le coût est estimé à 2 milliards de francs. La station de Colombes permettra de traiter jusqu'à 240 000 m³ d'eaux usées chaque jour. Les matières en suspension et la pollution oxydable, responsables de déficits d'oxygénation de la Seine, mais aussi une forte proportion des nitrates et des phosphates pourraient ainsi être éliminés. Cette station devra être capable de faire face aux pointes par temps de pluie, et même à l'occasion de très forts orages.**

**Une grande partie de cet équipement, qui occupera 4 hectares, devrait être construite en sous-sol afin de préserver le site. En effet dans cette partie de la commune de Colombes se trouve une halle du dix-neuvième siècle, classée monument historique.**

**SEINE-SAINT-DENIS**

*Création d'un troisième arrondissement*

**La Seine-Saint-Denis, au nord-est de Paris, ne comptait que deux arrondissements : celui du Raincy (497 292 habitants au recensement de 1990) et celui de Bobigny (883 877 habitants). La préfecture, implantée à Bobigny, est sans doute une des plus surchargées de France.**

**Pour la soulager, la partition de l'arrondissement de Bobigny et l'installation d'une sous-préfecture à Saint-Denis viennent d'être décidées.**

**Les deux cantons d'Aubervilliers, ceux d'Epinay-sur-Seine, de La Courneuve, de Pierrefitte-sur-Seine et les trois cantons de Saint-Denis forment, depuis le 28 février, le nouvel arrondissement. Il comptera 360 032 habitants et le chef-lieu sera à Saint-Denis.**

## AUVERGNE

*Clermont-Ferrand et la culture routière*

Le troisième édition de la Semaine des arts, techniques et cultures de l'automobile et de la route (SATCAR) doit avoir lieu du 11 au 16 mai. Cette biennale, organisée à l'initiative de la municipalité de Clermont-Ferrand, sera l'occasion de rencontres, d'expositions et d'animations autour de l'automobile et de la route. Sept colloques devraient permettre aux deux mille professionnels attendus de confronter leurs projets, d'exposer les avancées technologiques, et surtout de s'interroger sur les perspectives du mouvement routier et de l'automobile d'ici à la fin du siècle.

Une exposition au Palais des sports intitulée « Rêve et recherche » présentera au public une trentaine des voitures mythiques des dernières années, et les « concept cars », imaginés par les constructeurs. Cette manifestation, organisée par l'association SATCAR, présidée par le maire de la ville, Roger Quilliot (PS), a pour objectif d'affirmer *« la vocation de Clermont-Ferrand à devenir la capitale européenne de la culture routière »*. Connue par la présence du siège de la société Michelin, cette agglomération de 250 000 habitants dispose en effet, avec trois grandes écoles et le laboratoire national des Ponts-et-Chaussées, d'atouts dans le domaine de l'automobile.

## BOURGOGNE

*Le questionnaire de Chenôve*

Ville de 19 000 habitants située dans l'agglomération dijonnaise qui, selon son maire Roland-Carraz (PS), *« connaît les problèmes rencontrés dans nombre de banlieues »*, Chenôve a décidé de consulter la population autour de quatre thèmes : le civisme, la sécurité, les droits et les devoirs de chacun et le respect mutuel. A travers un questionnaire ouvert, jalonné de propositions de la municipalité, comme par exemple le soutien scolaire, la prévention de la délinquance ou le contrôle des attributions de logements HLM, les habitants sont invités à donner leur avis sur les actions prioritaires à mener et à émettre des suggestions, de manière anonyme s'ils le désirent.

*« Nous souhaitons restaurer la confiance de nos concitoyens en leurs institutions »*, souligne le maire en mettant en exergue les difficultés locales. Sur 6 000 foyers Chenôve compte 800 familles monoparentales, de nombreuses familles d'immigrés, et un jeune de plus de seize ans sur deux domicilié dans la commune n'a pas de travail.

## PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

*Démission des élus d'une commune du Var*

Le maire et le conseil municipal de Tannaron (Var) ont démissionné le 1er avril pour protester contre la décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, concernant l'Arche du Futur, construite par l'écrivain Martin Gray, et destinée à devenir un centre international de la jeunesse. En janvier 1992, le tribunal administratif avait exigé la démolition dans un délai de dix mois de cette arche édifiée sans autorisation sur un terrain situé en zone inconstructible.

Le 11 mars, la cour d'Aix, sur *appel de la direction départementale* de l'équipement du Var, a décidé d'autoriser le maintien des édifices dédiés aux sciences et technologies. Jacques Chiabault, maire de Tanneron explique ainsi sa démission : *« Alors que les agriculteurs ne peuvent agrandir leur exploitation sans permis de construire, cette décision de justice est pour le moins surprenante. »*

# DISNEY A LA MODE DE CHEZ NOUS

*Le parc de Marne-la-Vallée, qui a atteint son objectif de onze millions de visiteurs en un an, doit s'adapter aux goûts des amateurs français et européens*

UNE heure d'attente pour le train de la mine, une heure et demie pour la rivière des pirates, deux heures pour la maison hantée : l'affluence était si importante en ce mercredi 24 mars que le parc Euro Disneyland, près de Paris, a dû fermer ses portes. C'est la première fois qu'une telle décision est prise, en semaine et en basse saison, dans l'histoire des quatre parcs de loisirs de la société Walt Disney (1). Plus de 55 000 personnes se pressaient en même temps dans la trentaine d'attractions d'un *« royaume magique »*, transformé en *« cour des miracles »* aux yeux de certains visiteurs exténués. Et un peu déçus : *« Trop de foule et trop d'attente tuent le plaisir »*, regrette cette mère, qui, pour un week-end avec ses trois enfants, y a dépensé 2 300 francs.

La conjonction du début des vacances de printemps dans plusieurs pays européens, des derniers jours de tarifs promotionnels en faveur des habitants d'Ile-de-France, et un soleil printanier avaient provoqué une fréquentation inattendue du site de Marne-la-Vallée. A la surprise même des responsables du parc, obligés de gérer avec 11 500 employés une affluence qui est prise en charge, au cœur de l'été, par 4 000 à 5 000 saisonniers supplémentaires. Pendant tous les week-ends du mois de mars, le phénomène s'est reproduit. Sur l'autoroute A4, les forces de l'ordre ont même dû, pour réduire des embouteillages monstres, dissuader les visiteurs non munis de billets de se diriger vers le parc.

Et pourtant, depuis l'ouverture, le 12 avril 1992, du parc Euro Disneyland, combien de fois la rumeur a-t-elle décrit un parc où Mickey et Donald de latex attendaient en vain, au pied du château de la Belle au bois dormant, de trop rares admirateurs de Walt Disney ? En annonçant que l'objectif de 11 millions de visiteurs en un an va être atteint quelques jours après la date anniversaire d'ouverture, la direction d'Euro Disneyland sait qu'elle va se heurter au scepticisme. Celui qui accompagne la création et la construction du parc, depuis la signature, le 28 mars 1987, de la convention entre les pouvoirs publics et la Walt Disney Company. Après d'âpres négociations avec la toute-puissante maison mère, après un gigantesque chantier parsemé d'embûches, l'inauguration d'Euro Disneyland avait été l'occasion d'un gag digne de l'imagination d'un scénariste de dessin animé.

Dans la crainte de bouchons historiques sur l'autoroute de l'Est, après que le personnel de la RATP eut déposé un préavis de grève pour la desserte du site en RER, Bison futé avait diffusé des communiqués alarmistes. Résultat : devant l'objectif goguenard des caméras de télévision du monde entier, quelques milliers de visiteurs éberlués avaient profité pendant plusieurs jours des attractions en toute tranquillité. Les Français, et plus particulièrement les Franciliens, qui ne pouvaient ignorer l'existence du parc, ont mis des mois à concrétiser ce que les responsables américains du marketing appellent une *« intention de visite »*. La fréquentation du parc a trouvé cependant son rythme de croisière dès les premiers jours de l'été. Au 30 septembre 1992, le chiffre de 6,8 millions de visiteurs avait été atteint. Mais moins d'un tiers étaient des visiteurs français, au lieu des 45 % escomptés par les promoteurs du projet.

Les comptes de la société ne sont pas brillants pour autant. Robert Fitzpatrick, le PDG de la société Euro Disney, annonce que la perte nette consolidée de la société au terme de l'année fiscale s'est élevée à *188 millions* de francs (488 millions de pertes courantes), sur un chiffre d'affaires d'exploitation de 3,8 milliards de francs. L'action termine en repli de 6,9 % à 68 francs, en dessous de son prix d'introduction en 1989. Les rumeurs reprennent sur l'avenir du parc. Les 5 200 chambres d'hôtel ont été remplies à 74 % avant l'automne, mais la plupart des observateurs estiment que le creux de l'hiver va empêcher la direction d'Euro Disney d'atteindre ses objectifs. Les mois de novembre et de décembre sont d'ailleurs catastrophiques. Il faudra attendre une mémorable nuit de la Saint-Sylvestre, qui voit des milliers de personnes danser dans *Main Street* jusqu'à 5 heures du matin, pour que les responsables de la société Walt Disney considèrent, soulagés, que le parc est entré dans les mœurs françaises et européennes.

Pour conforter cette intégration, ils annoncent, le 15 janvier, le remplacement de M. Fitzpatrick par Philippe Bourguignon, le jovial directeur général. Avec son nom qui fleure bon la province française, M. Bourguignon annonce très vite qu'Euro Disneyland va prendre en compte les goûts spécifiques de la clientèle européenne. Car, en dépit des accusations répétées d'impérialisme culturel américain, le parc français a été lancé avec une formule très proche de ses deux modèles d'outre-Atlantique. *« La plupart de nos visiteurs viennent se dépayser dans une atmosphère qu'ils veulent le plus authentiquement américaine. Mais fêter Halloween ne signifie pas grand-chose pour eux*, reconnaît M. Bourguignon. *Nous avons donc décider de mettre l'accent sur des événements plus familiers pour les Européens comme la Saint-Jean, la Saint-Nicolas, la Fête de la musique, Sainte-Lucie pour les Suédois... »*




### Affluence en mars, novembre et décembre catastrophiques : les effets de saisonnalité se sont révélés plus importants que prévu

La plupart des restaurants sont actuellement transformés pour permettre un service au comptoir, plus rapide et moins cher, réclamé par la majorité des visiteurs. Des voitures ambulantes vont distribuer hot-dogs et sandwiches dans les files d'attente. La moitié des produits proposés dans les innombrables boutiques ont été renouvelés : on y verra des Mickey partout.

La politique commerciale a, elle aussi, été modifiée. Contrairement aux intentions du départ, de nombreuses promotions auprès des organismes de voyage, des comités d'entreprise, des habitants d'Ile-de-France et des usagers de la RATP permettent d'améliorer la fréquentation pendant la fin de l'hiver. Dès l'automne prochain, ces tarifs vont être reconduits pour l'ensemble du public, des prix d'appel vont être proposés en basse saison dans les hôtels. De juin à septembre, un tarif réduit permettra de visiter le parc entre 17 et 23 heures. En revanche, le prix d'entrée va être relevé pendant les mois d'été et les vacances de Noël, *« Il s'agit de lutter contre des effets de saisonnalité plus importants que ce que nous escomptions. »* explique M. Bourguignon. Celui-ci n'exclut pas qu'à la fermeture d'un des six hôtels, effective pendant l'hiver, s'ajoutent l'an prochain d'autres mesures, comme une journée de fermeture hebdomadaire, pour améliorer la gestion des effectifs.

Avec un effectif maximum de 18 500 personnes en septembre 1992, la masse salariale a atteint 2 milliards de francs pendant la première année d'exploitation. L'endettement de la société se révèle très coûteux en raison des taux d'intérêt élevés. Par ailleurs, l'impossibilité de réaliser le programme immobilier prévu, à cause de la conjoncture générale, n'a pas permis d'engranger les bénéfices nécessaires à la rentabilisation de cet investissement de 23 milliards de francs. Du coup, Euro Disney a dû différer le paiement de la « rémunération de base » à la *société mère*. *Cependant, les projets* d'extension ne sont pas remis en cause, et Euro Disney négocie actuellement avec les pouvoirs publics, de nouvelles modalités pour la deuxième phase du programme.

### « Aujourd'hui, c'est Disney qui a besoin de nous »

De leur côté, l'Etat et les collectivités locales ont investi près de 3 milliards de francs dans les infrastructures et les équipements, qui ont permis de transformer les terres agricoles de la Brie en cette gigantesque usine à rêves. Les pouvoirs publics considèrent que cet effort doit être le point de départ d'un développement économique équilibré du secteur IV de Marne-la-Vallée. Christian Cardon, le délégué interministériel au projet, rappelle qu'un accord sur la phase II du programme était sur le point d'être signé il y a un an. Le départ d'Edith Cresson de l'hôtel Matignon, la mort de Paul Séramy, le président du conseil général de Seine-et-Marne, ainsi que la poussée des écologistes aux élections régionales l'ont remis en cause. Aujourd'hui, la société Euro Disney, qui avait un moment évoqué 1995 pour l'ouverture de ce second parc, ne souhaite plus fixer un calendrier précis. *« Nous ne pouvons plus nous engager sur 220 000 mètres carrés de bureaux dans la conjoncture actuelle »*, admet M. Bourguignon.

La convention de 1987 prévoit que cet accord sera signé en juin au plus tard. En novembre dernier, les cinq communes du secteur IV de Marne-la-Vallée, qui ont investi dans des équipements collectifs pour accueillir une population nouvelle qui n'est pas encore venue, se sont inquiétées. (*le Monde* daté 29-30 novembre 1992). Un comité de suivi a été mis en place par le conseil général de Seine-et-Marne. Des rencontres ont lieu régulièrement entre les responsables du parc et ceux du département. *« Il est tout à fait exclu que le développement de Disney soit uniquement touristique,* rappelle Jacques Larché, le président (UDF) du conseil général de Seine-et-Marne. *Le climat des négociations n'a plus rien à voir avec celui qui a présidé à la décision d'implantation en France. Aujourd'hui, c'est Disney qui a besoin de nous. »*

**Christophe de Chenay**

(1) Euro Disneyland est le quatrième parc de la société Walt Disney après Disneyland ouvert en 1955 en Californie, Disneyworld en 1971 en Floride et Disney Land à Tokyo en 1983.

## Le social régularisé

Sans faire sourire, seule une entreprise de spectacles pouvait prendre le risque de signer un accord social avec les organisations syndicales, un... 1er avril. C'est ce que vient de réussir Euro Disney qui a obtenu l'aval de la CFDT, de la CGC et de la CSL (Confédération des syndicats libres) sur une convention qui permettra l'annualisation du temps de travail, une formule refusée ailleurs.

Dans une activité aussi saisonnière, où nombre de salariés sont intermittents, cette solution est adaptée. Elle autorise la modulation des horaires de travail afin de stabiliser le personnel d'exploitation, limite le recours aux emplois précaires. En contrepartie, elle favorisera la réduction de la durée annuelle du temps de travail, ramenée à une moyenne hebdomadaire de 38 heures et 10 minutes, favorisera la formation, mais incitera les salariés à prendre leurs congés en dehors des périodes de pointe. Individualisé, ce système fera l'objet d'un bilan annuel, présenté au comité d'entreprise et à la toute nouvelle commission paritaire de l'emploi, également créée par la même occasion.

### Changement d'attitude

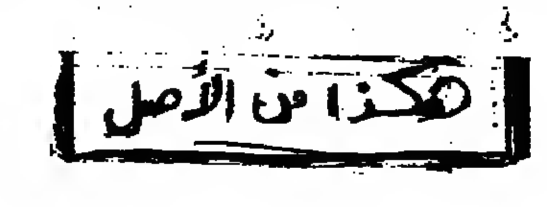
Pour tenir compte de la réalité de sa situation, et plus clairement encore pour « franciser » ou « européaniser » sa gestion sociale, Euro Disney a mis les bouchées doubles, ces derniers mois. Une convention collective a été adoptée qui prévoit une dépense en faveur de la formation qui correspondrait au minimum à 2,5 % de la masse salariale, soit 68 millions de francs en 1993. Un accord sur les classifications est intervenu en décembre 1992 qui fixe la grille des salaires minimaux bruts de 6 000 à 22 000 francs et instaure une catégorie agents de maîtrise.

Entamée avec la CSL, la politique contractuelle s'est développée avec d'autres syndicats et, désormais, un calendrier de négociations a été adopté. Après la création d'un régime de prévoyance mutuelle, les discussions devraient porter sur la mise en place d'un comité de groupe Disney en France puis la définition d'un rendez-vous annuel sur les salaires et le temps de travail. Parallèlement, Euro Disney, qui a embauché 176 chômeurs à la suite d'un stage en 1992, a prévu d'en accueillir 700 autres en 1993, dont 90 % pourraient obtenir un emploi fixe.

Ces orientations marquent un changement avec l'attitude des débuts et montrent la volonté d'une entreprise qui a créé la moitié des emplois nets, en France en 1991, de se fondre dans le paysage. S'éloignent ainsi les tentations qui conduisaient tel directeur de département à privilégier l'embauche de salariés étrangers en croyant ainsi s'éviter la constitution d'un comité d'entreprise. Se corrigent aussi les différences culturelles qui amenaient des dirigeants à contester des obligations légales par simple référence au droit du travail américain.

Tout cela est maintenant en passe d'être oublié. Et, même si le fameux « code des apparences » demeure, il ne fait plus figure d'épouvantail. Comme si les Français s'étaient à leur tour accoutumés à la présence, à Marne-la-Vallée, des héritiers de l'oncle Picsou.

**Alain Lebaube**






## DÉBAT

# TERRITOIRE ET TERRITOIRES

par Marc Censi

NOUS n'acceptons pas de laisser la France se défaire. C'est à partir de cette volonté que doit être fondée une politique d'aménagement du territoire.

Depuis plus d'une décennie, la crise a provoqué des hécatombes dans l'ensemble des secteurs économiques. Dans le même temps, une mutation profonde de notre territoire achevait la transformation d'une population profondément attachée à ses racines rurales en une société urbaine.

L'ampleur de cette évolution mal maîtrisée a déstabilisé les villes, occasionné un mal-vivre urbain qui se généralise et causé la révolte de banlieues ou de quartiers qui cumulent les handicaps de la pauvreté et du chômage, de l'exclusion et de la dégradation de l'habitat. Le drame que vit notre agriculture s'ajoute à la désertification des campagnes pour déstabiliser le monde rural. Avons-nous pleinement pris conscience de ses conséquences quotidiennes et de la fièvre lente et pernicieuse qu'engendre cette dislocation?

L'équipement de notre pays est loin d'être achevé, et la comparaison avec nos grands voisins européens est peu flatteuse. Certes, les crédits budgétaires seront toujours insuffisants. Mais il ne s'agit pas seulement d'argent. L'Etat et la SNCF ont participé par leurs décisions à l'émergence de deux France : une France des grandes villes et une France des petits villes et des zones rurales, abandonnées de plus en plus par le secteur public.

Peut-on encore parler d'égalité des chances entre l'élève d'un grand lycée parisien et celui qui fréquente un petit établissement de province? Les choix retenus pour la localisation de nouveaux établissements universitaires appellent une interrogation : pour qui crée-t-on des IUT? Est-ce pour les futurs étudiants nu est-ce pour faire plaisir à des amis politiques? Sur le plan de la santé, en fonction de quels critères décide-t-on le maintien ou la fermeture de centres hospitaliers, l'implantation d'un scanner ou d'un IRM? L'Etat limite-t-il la solidarité nationale aux seules régions riches, capables de cofinancer ses investissements?

La décentralisation a consacré une transformation historique de notre environnement administratif et politique. Mais elle n'aura de sens que si elle permet de régler les problèmes au quotidien, si elle n un impact sur l'aménagement du territoire.

Que constatons-nous? La loi n'a pas su choisir entre l'Etat, les régions, les départements et les communes pour confier la compétence de cet aménagement à l'un ou à l'autre de ces échelons. Elle n posé en principe qu'aucun niveau de collectivité ne devait exercer de tutelle sur un autre. L'exercice de ces nouveaux pouvoirs a engendré échecs et frustrations. Les «financements croisés» en sont la manifestation la plus visible. Cela peut conduire à des eberrations ou à des surenchères, an matière d'accueil des entreprises par exemple. L'absence de clarification des compétences et des objectifs est un obstacle à un véritable contrôle démocratique par le citoyen.

## L'intercommunalité, une véritable réponse

La première priorité est la réforme de l'Etat. Une France moderne a besoin que l'Etat se consacre à ses missions prioritaires et à la construction de l'Europe. Elle a besoin d'un Etat qui veille à la cohésion nationale et soit garant de l'égalité de traitement des citoyens. Cet Etat doit fixer les règles du jeu pour éviter que le territoire ne devienne une immense jungle, se les appliquer d'abord à lui-même et veiller au maintien des grands équilibres économiques et sociaux.

Le première étape sera de débrouiller l'écheveau des compétences. Il faudra en même temps s'attaquer au serpent de mer de la réforme de la fiscalité locale. Il est indispensable que le citoyen sache qui est compétent et donc responsable, qui a pris la décision, et en a fixé le coût.

Comme pour la réforme de l'Etat, notre réflexion doit être, en tous domaines, guidée par le principe.de subsidiarité : ne pas confier à un niveau ce que d'autres peuvent faire mieux. Le plus grand pragmatisme doit prévaloir. L'aménagement du territoire vise d'abord au maintien ou à la création d'activités. Seule l'élaboration d'un projet local peut permettre d'inventorier ressources et potentialités, de simuler les évolutions, de fédérer les initiatives et les énergies autour d'une ambition commune. Ne nous berçons pas d'illusions : seul l'Etat détient actuellement la capacité financière pour agir. Quelles que soient les incitations extérieures, le développement lncal ne peut se concevoir sans implication forte de la population intéressée, qui constitue dès lors une communauté de projet. Un groupe humain, quelle que soit sa dimension, ne conçoit un projet commun que s'il a conscience d'un destin à partager, s'il constitue une communauté de destin. Notre société s'organise en groupes liés par des intérêts communs, actuels et futurs.

Un territoire, une population, un projet, que manque-t-il pour qu'une communauté prenne en charge son destin, pour qu'elle aménage son territoire? La quatrième dimension qui donne la possibilité de gérer la cité, le pouvoir politique.

Faute d'avoir su évoluer, notre organisation territoriale ne répond plus à cette double nécessité : l'adaptation à la diversité des terrains et la capacité de prise en compte des projets. Praticien du district depuis vingt ans, je peux attester que l'intercommunalité est une véritable réponse, et peut permettre de recomposer le paysage administratif sans provoquer d'inutiles traumatismes.

Le bassin de vie quotidienne est sans doute le territoire sur lequel peuvent être abordées les attentes de nos concitoyens. Les formules existent pour le prendre en compte : district, communautés de villes, communautés de communes. La loi sur la coopératinn intercommunale, décrétée plus que discutée, connaît une application superficielle. L'adhésion à ses principes, fondée sur des avantages financiers qui se révèlent illusoires, ne pourra trouver un nouveau départ et une réelle légitimité que dans une approche qui placerait en exergue un projet local.

▶ **Marc Censi est président (UDF) de la région Midi-Pyrénées, maire de Rodez, président de l'Assemblée des districts et communautés de France.**

## COURRIER

### *Seine-rive gauche : la voie démocratique*

Le blocage du projet Seine-rive gauebe par le tribunal administratif de Paris est une satisfactinn pour les associetions qui luttent depuis trois ans contre ce «*plan bétnn*» (*le Mnnde* du 13 mars). Mais on éprouve aussi le sentiment d'un immense gâchis. Blocage de l'aménagement, retard des chantiers, centaines de millinns de francs dépensés en pure perte : voilà le prix que dnivent maintenant payer les Parisiens pour une gestinn municipale qui enntraint les associatinns à multiplier les actions de résistance et les procédures juridiques pour se faire entendre.

Les responsables politiques sont prompts, ces temps-ci, à se plaindre du fossé qui les sépare de leurs concitnyens, mais que peuvent-ils espérer d'autre en agissant comme si le rassemblement d'une majnrité électorale une fnis tous les einq ou six ans valait approbation de la totalité de leurs actions ultérieures!

L'annulation du plan Seine-rive gauche condamne d'abord une méthode. Certes, la mairie de Paris peut encore faire appel du jugement devnnt le Conseil d'Etat, diviser la grande ZAC en petites zones nvec l'espoir de mieux appliquer son plan, prendre le risque d'engager certains chantiers. Mais elle s'opposera alors encore eux associations sur le terrain et devant les tribunaux.

Par son ampleur, le quartier Tnlbiac-Austerlitz-Masséna, la plus vaste zone aménageeble à l'intérieur de la capitale, se prête à l'expérimentetion de nouvelles formes de démocratie locale : concertation, travail commun des associetions, des architectes, des urbanistes et des techniciens de la ville; informatinn et consultation des habitants; contrôle des associatioos sur la mise en œuvre des ehantiers et l'application des plans. Il pourrait être le test grandeur nature d'un quartier à la fnis diversifié (ectivités artisanales et industrielles, lngements, bureaux, commerces, espaces verts, équipements culturels, etc.) et modèle sur le plan écologique.

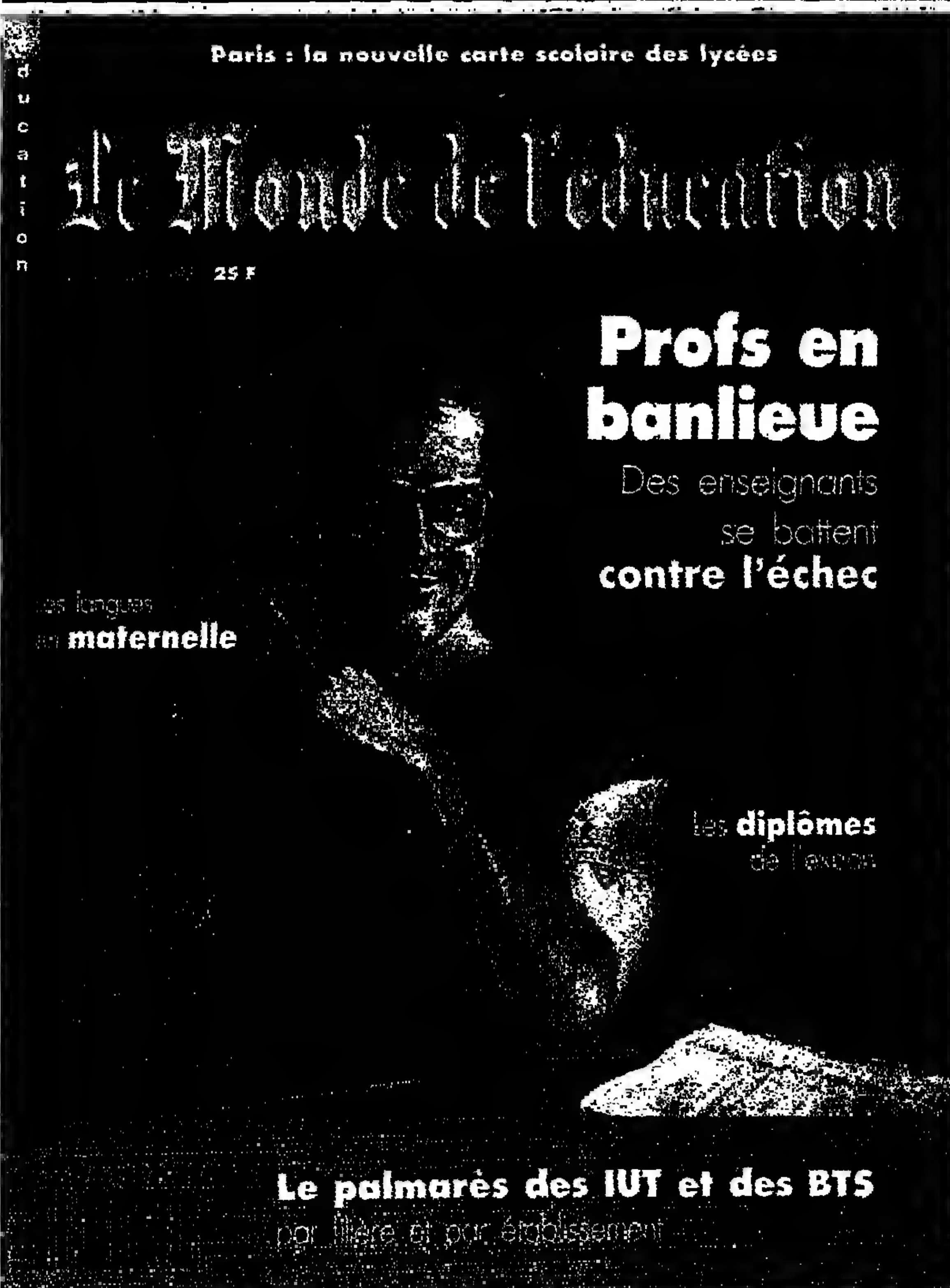
C'est dans cet esprit que l'association Tam-Tam vient de mettre en place un groupe de réflexion pour un contre-projet d'aménagement. Il s'agit d'associer nnn seulement des architectes et des urbanistes, mais aussi des philosophes, des psychologues ou encore des sociologues, tout comme des salariés d'entreprises du secteur nu des parents d'élèves, à une analyse des besoins et à l'élabnration d'objectifs pour le nnuveau quartier.

FABRICE PIAULT
*Président de l'association Tam-Tam, Paris*

## LIVRES

**LE POUVOIR RÉGIONAL ET LOCAL DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**
*par Christian Engel et Joseph Van Ginderachter, Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris. 120 p., 100 F.*

Cet ouvrage analyse l'évnlution récente du pouvoir décentralisé dans les différents Etats de la Communauté européenne et la manière dont les collectivités locales utilisent les fnnds structurels communeutaires. Le livre contient l'essentiel d'une étude, menée à la fin de l'année 1991, pour le compte de la Commissinn de la CEE, par le groupe Trans European Policy Studies Associatino (TEPSA), installé à Bruxelles, dont le président est le professeur Jacques Vandamme.




NUMÉRO D'AVRIL 1993 - 25 F.

EXCLUSIF

LE PALMARÈS DES IUT ET DES BTS

Spécialité par spécialité, établissement par établissement, les résultats obtenus par les instituts universitaires de technologie (IUT) et par les lycées et les écoles qui préparent aux brevets de technicien supérieur (BTS). A lire absolument avant de choisir son établissement.

• ENQUÊTE :
PROFS EN BANLIEUE
DES ENSEIGNANTS SE BATTENT CONTRE L'ÉCHEC

Dans certaines banlieues, les enseignants vivent une épopée quotidienne : violences, cités éclatées, environnement social destructeur. Héros malgré eux, ils sont amenés à faire face, c'est-à-dire à faire travailler leurs élèves. Ainsi, la banlieue est devenue un formidable laboratoire d'innovations qui serviront, demain, dans des quartiers moins difficiles.

• REPORTAGE :
LES LANGUES EN MATERNELLE

Quelques écoles et quelques régions expérimentent l'enseignement des langues à la maternelle.
Depuis une séance de jeux ou de chansons par semaine jusqu'à un enseignement véritablement bilingue, les initiatives sont multiples, mais le succès n'est pas toujours au rendez-vous.

Le Monde de l'éducation

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# SAINT-QUENTIN

## Les éternels assiégés




LES premiers soleils de printemps n'y changent rien, Saint-Quentin est nordiste. Pas à la façon des pauvres cités minières, défigurées par la misère bien avant cette crise économique-ci. Pas non plus comme ces banlieues bâclées à l'ère de la reconstruction. Encore moins comme ces bourgades bourgeoises et confites où il ne peut jamais rien arriver.

Entre Paris et Lille, Saint-Quentin est une des portes du Nord. A sa façon, celle du mélange des genres, elle le montre. Comme d'autres, elle a son quartier d'immeubles des années 60. Pas pire qu'ailleurs. A l'angle de certaines rues, des villas blanches agrémentées de volets bleu chalutier et de bow-windows arboreraient volontiers une insouciance balnéaire. Tout de suite derrière, les maisons ouvrières de brique rouge, carrées comme celles que dessinent les enfants, s'alignent le long de rues rectilignes. Quelques édifices témoignent du passé de cette vieille cité, affranchie dès le onzième siècle. Assez peu, car elle a payé très cher sa situation sur le couloir des invasions. Maintes fois assaillie, elle a toujours résisté.

C'est finalement l'Art déco qui domine. Aux abords des verts Champs-Elysées, sur l'emplacement d'anciennes fortifications, les demeures bourgeoises en portent les insignes. Détruite pour la dernière fois en 1917, la ville s'était alors pliée au goût du moment. Le tout manque un peu d'ensemble, mais pas de charme. Seulement, à l'image de sa basilique, dont les vitraux moyenâgeux la regardent de très haut, Saint-Quentin en a trop vu. Commencé au douzième siècle, le chantier de cette immense collégiale ne fut achevé et réellement terminé qu'en 1976, tant l'histoire avait entre-temps contrarié ses plans. Les pèlerins ne viennent plus depuis longtemps. Et la ville, placée sous la protection de Quentin le martyr, ne sait plus à quel saint se vouer.

Parce qu'elle était excentrée aux confins de l'Aisne, elle a dû céder à Laon le titre de préfecture. Il ne faut pas s'y fier. La véritable capitale, c'est elle. Avec ses 60 644 habitants, alors qu'elle en a perdu près de 3 000 en huit ans, elle demeure néanmoins au deuxième rang régional. La chambre de commerce et d'industrie départementale et l'union patronale ont choisi d'installer leur siège dans ses murs. Certes, elle ne transpire pas la richesse. Au centre-ville, bien des magasins ont fermé.

Mais la commune a su s'ouvrir à une culture éclectique. Elle organise chaque année le prix Goncourt de la nouvelle, un festival de rock en collaboration avec l'association Vinyl Humide, un printemps de la musique baroque, une biennale internationale des artistes pastellistes... C'est elle encore qui joue contre l'élite du basket-ball français. Son club, le SQBB, est connu pour la chaleur de son public.

*« Ici, on ne peut pas s'ennuyer »*, assure Bernard Délaire dans sa pharmacie au pied de l'hôtel de ville. Il est en fait difficile d'imaginer cet homme-là se morfondre où que ce soit. Acteur amateur, réinventeur de l'esprit du carnaval pendant les Fêtes du bouffon, qui font danser toute la population à la Pentecôte, il est aussi conférencier à la basilique. *« Les Saint-Quentinois sont des insoumis,* analyse cet amoureux du Moyen Age. *Ils ne veulent pas être considérés comme des Picards ni que leur territoire soit confondu avec la Thiérache à l'est ou le Laonnais au sud. »*

Comme si, trop souvent assiégés, les Saint-Quentinois vivaient toujours sur la défensive. Et, trop souvent vaincus, ils manquaient de confiance en eux. *« Nous sommes froids, peu enthousiastes »*, disent en chœur ceux qui se mettent en quatre pour accueillir les visiteurs comme il se doit. Et même mieux.

*« Saint-Quentin en Picardie, hein ! Pas dans les Yvelines »*, ne peuvent-ils s'empêcher de préciser. Pourtant, il est des villes à l'identité plus incertaine. Bel exemple de gothique flamboyant, l'hôtel de ville de la sous-préfecture de l'Aisne sert de décor à l'actuel billet de 50 francs. Le pastelliste Quentin de La Tour, né dans la commune, y prête son autoportrait. Mais chacun sait que le peintre acquit sa gloire à la cour de Louis XV, pas ici. De même, le scénariste d'une bande dessinée promotionnelle réalisée à l'inititiative de la municipalité en 1988 envoie-t-il la moitié de ses personnages conquérir le succès... à Paris.

*« La supériorité par la spécialité »*, proclame, rue de la Sellerie, la façade usée des *« plus parisiens des magasins de province »*, aujourd'hui disparus. Or la spécialité, ici, a toujours été l'industrie et pourrait bien le rester. Il n'y a pas si longtemps, les *« articles de Saint-Quentin »* connaissaient encore une enviable renommée. Cachemires, organdis, mousselines, taffetas, crêpes d'Espagne, sans parler des guipures, broderies, tulles et autres dentelles, voyageaient jusqu'en Amérique. Au dix-huitième siècle, les Turcs achetaient là le drap de leurs turbans, que l'on transportait sur le canal fraîchement creusé.

Comme ailleurs, la crise du textile a frappé rudement, les autres secteurs de production n'ont guère été plus performants. Le bassin saint-quentinois a perdu un emploi sur cinq en une décennie. Le taux de chômage y est de deux points supérieurs à la moyenne nationale. Le rachat de l'usine Motobécane, *« celle qui payait bien son personnel »*, par un groupe japonais qui la rebaptisa MBK reste sans doute dans les esprits comme le plus violent symbole du déclin.

Malgré ces déboires, l'enseignement supérieur, qui commence juste à s'implanter dans la ville, propose uniquement des formations industrielles. Les édiles ont beau arguer de la présence de nombreuses universités alentour, ni eux ni la population, encore largement ouvrière, n'imaginent une autre vocation pour Saint-Quentin. Serge Renaud, président de la CCI de l'Aisne et de celle de Picardie, résume bien l'avis général lorsqu'il conclut en substance que la roue finira bien par tourner. Saint-Quentin devrait alors savoir saisir enfin sa chance. Elle dispose d'atouts potentiels, et puis ses habitants ont *« la tripe travailleuse »*, comme il dit.

Comme on se méfie ici des lieux communs, nul n'entonne le sempiternel couplet sur le carrefour de l'Europe, cher aux collectivités locales. Tont de même, lorsque toutes les autoroutes annoncées seront construites, la ville devrait être reliée aux ports de la mer du Nord. Et Bruxelles n'est pas loin. Mais Serge Renand est d'abord préoccupé par la voie qui dessert Amiens. Une ambition modeste seulement en apparence, car ces 70 kilomètres d'une route difficile séparent deux univers. C'est du moins le point de vue de bien des habitants de Saint-Quentin, au grand dam de leurs responsables économiques et politiques locaux, qui souhaitent au contraire un rapprochement avec la capitale régionale.

Aux yeux des Saint-Quentinois, cette dernière est toujours coupable de vouloir tout accaparer, y compris la future gare de TGV. Cette fois, il semble qu'elle ait échoué : la fameuse *« gare au milieu des betteraves »*. ( *« des chicorées »*, précise-t-on ici) devrait se situer à Ablaincourt-Pressoir, à mi-chemin entre les deux agglomérations. Voilà qui ne suffira probablement pas à calmer une rancœur bien ancrée. Le 1er avril 1973, le jeune Yves Mennesson, actuel adjoint au maire chargé de la culture, avait lancé le Front de libération de l'Orient picard, le FLOP, contre l'impérialisme amiénois. Le canular avait remporté un succès au-delà de ses espérances. Toujours cette mentalité d'assiégés.

Ainsi, pendant la guerre de 1870, les Saint-Quentinois dressèrent de pauvres barricades afin de freiner l'avancée des Prussiens. Les défenseurs furent massacrés. Le fait d'armes auquel la population paraît le plus attachée reste la résistance contre les troupes de Philippe II d'Espagne, en 1557. Le siège dura vingt-cinq jours. Cette fois encore, les habitants furent tués ou déportés, leurs maisons pillées, puis détruites. Devant l'hôtel de ville, un monument rappelle cet épisode malheureux. Ou du moins il le rappelait jusqu'à ce que le maire, Daniel Le Meur (PC), le fasse démonter pièce par pièce, en attendant de l'ériger ailleurs. Ses administrés ne semblent pas près de le lui pardonner.

**Depuis vingt-cinq ans, la ville bascule à chaque scrutin municipal : une fois dans le camp du PC, une fois dans celui du RPR**

Le nouvel aménagement de la place, au cœur de la ville, constitue la grande affaire du moment. Cet espace carré de 1 hectare constituait une illustration méridionale des places flamandes. Mais, transformé en parking et ne conservant pour seul vestige Renaissance que la façade de l'hôtel de ville, Daniel Le Meur a préféré lui donner un style nettement plus contemporain. Avec une certaine mauvaise foi, les Saint-Quentinois ont, au départ, accusé de tous les maux cette surface minérale rendue aux piétons. L'un de ses plus farouches détracteurs se vante aujourd'hui de n'être jamais allé la voir depuis son achèvement en juillet 1991 : ainsi il n'a pu vérifier à quel point ses prédictions étaient fausses ! En fait, les jeunes ont pris possession des escaliers le long du plan d'eau, les terrasses s'avancent de moins en moins timidement.

Surnommé *« la place rouge »* par les plus opposés au choix municipal, l'endroit serait déjà adopté par le plus grand nombre, n'étaient les deux toits incurvés qui surplombent les entrées du parking souterrain. Affublés de nombreux qualificatifs, ces deux éléments de métal suscitent au moins autant de débats que les colonnes de Buren à Paris. Naïf, le visiteur ne voit, lui, dans ces deux virgules de la discorde que des traces, somme toutes discrètes, de l'air du temps dans une architecture qui n'en compte guère.

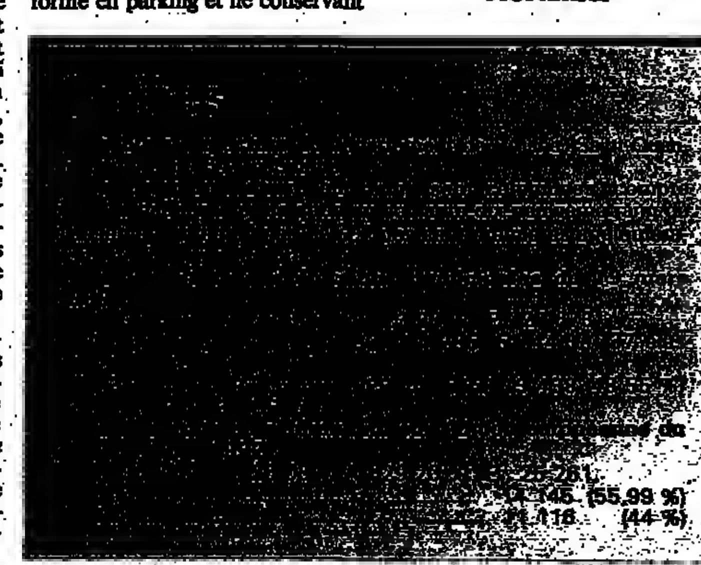
*« Voilà bien les Picards, qui demandent du changement et le craignent ! »*, s'agace Daniel Le Meur. Battu aux élections législatives du 28 mars, le premier magistrat n'est pas d'humeur rieuse. Mais Jacques Braconnier (RPR), son éternel rival, ne dit pas autre chose. Tous deux connaissent bien la ville, ils en occupent la mairie, chacun à son tour, depuis plus de vingt-cinq ans. L'ancien maire RPR se montre même plus dur dans ses propos, lui qui en son temps eut à défendre son palais des sports. Ses administrés jugeaient son projet démesuré : depuis que l'équipe de basket a gravi les échelons, ils le trouvent trop petit.

Courageux et irréductibles, diraient les historiens, *« têtus et volontiers critiques »*, prétendent les deux maires, les Saint-Quentinois ne semblent pas très simples à diriger. Est-ce pour cette raison que la vie politique locale est si complexe ? Habituée à basculer à chaque scrutin municipal, pour quelques centaines de voix, une fois dans le camp du PC, une fois dans celui du RPR, la ville est aussi en conflit avec son district. Denis Lefèvre (PS), président de cet organisme qui regroupe quatorze communes, n'est pas sur la même ligne que Daniel Le Meur. C'est un euphémisme. Enfin, dans le rôle de l'outsider, Charles Baur (UDF-PSD), le président du conseil régional de Picardie, qui se présentait ici pour la première fois, vient d'être élu député. Certains Saint-Quentinois n'en reviennent pas d'avoir, exceptionnellement, voté à l'unisson des Français...

Somme toute, rien n'est figé. Si les Saint-Quentinois manifestent parfois une langueur désabusée, nul ne les prétend désespérés. Beaucoup reste à faire. Et les jeunes, ceux qui ne sont pas partis chercher fortune à la capitale, en sont conscients. Jacques Braconnier conclut : *« Il suffirait que quelques-uns donnent à la population des raisons d'espérer, pour qu'il se produise un sursaut. »* En effet.

*de notre envoyée spéciale*
**Martine Valo**

Prochain article :
**AUXERRE**



• *Dans la série « Cités »*, le Monde a *déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (29-30 novembre) ; *Perpignan* (6-7 décembre) ; *La Rochelle* (13-14 décembre) ; *Rodez* (20-21 décembre) ; *Lisieux* (27-28 décembre) ; *Valenciennes* (3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janviar) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er févriar) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars) *et La Havre* (4-5 avril).

